

Revue Roumaine d'Études Francophones
No. 5 / 2014

**Publication annuelle de l'Association Roumaine des Départements
d'Études Francophones (ARDUF)**

***DIRE / ÉCRIRE/ENSEIGNER LA /
LES FRANCOPHONIE(S)***

Directeur fondateur:

Marina MUREȘANU IONESCU, Université « Alexandru Ioan Cuza » Iași, Roumanie

Directeur :

Elena-Brândușa STEICIUC, Université « Ștefan cel Mare » Suceava, Roumanie
Présidente de l'ARDUF

Rédacteur en chef :

Felicia DUMAS, Université « Alexandru Ioan Cuza » Iași, Roumanie

Secrétaire de rédaction :

Brîndușa GRIGORIU, Université « Alexandru Ioan Cuza » Iași, Roumanie

Comité de rédaction :

Responsable section **Littérature** : Mircea ARDELEANU, Université « Lucian Blaga », Sibiu, Roumanie

Responsable section **Linguistique** : Virginia VEJA LUCATELLI, Université « Dunărea de Jos », Galați, Roumanie

Responsable section **Didactique** : Anca COSĂCEANU, Université de Bucarest, Roumanie

Responsable des **Comptes rendus** : Dan DOBRE, Université de Bucarest, Roumanie

Comité scientifique international :

Charles BONN, Université Lyon II, France

Patrice BRASSEUR, Université d'Avignon, France

Francis CLAUDON, Université Paris 12, France

Jean-Pierre LONGRE, Université Lyon III, France

Samir MARZOUKI, Université de Manouba, Tunisie

† Irina MAVRODIN, Université de Craiova, Roumanie

Catherine MAYAUX, Université Cergy – Pontoise, France

Simona MODREANU, Université « Alexandru Ioan Cuza » Iași, Roumanie

Alain MONTANDON, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France

Ioan PÂNZARU, Université de Bucarest, Roumanie

Liliane RAMAROSOA, Université d'Antananarivo, Madagascar

Dolores TOMA, Université de Bucarest, Roumanie

Comité de lecture:

Michel BENIAMINO, Université de Limoges, France

Iulian POPESCU, Université « Alexandru Ioan Cuza » Iași, Roumanie

Danielle FORGET, Université d'Ottawa, Canada

Alexandra CUNIȚĂ, Université de Bucarest, Roumanie

Revue Roumaine d'Études Francophones
No. 5 / 2014

**Publication de l'Association Roumaine des Départements Universitaires
Francophones (ARDUF)**

***DIRE / ÉCRIRE/ENSEIGNER LA /
LES FRANCOPHONIE(S)***

Responsables du numéro :
Elena-Brândușa STEICIUC
Marina MUREȘANU IONESCU
Simona MODREANU



Éditions JUNIMEA, Iași

Pour nous contacter :

Revue Roumaine d'Études Francophones

Marina MUREȘANU IONESCU

Département de français, Faculté des Lettres

Université « Alexandru Ioan Cuza » Iași

11, Bd. Carol I

700 506 Iași, ROUMANIE

Tél:+40(232)201000

Fax:+40 (232) 201201

Marina Mureșanu Ionescu

e-mail: marina.muresanu@yahoo.fr

Elena-Brândușa Steiciuc

e-mail : selenabrandusa@yahoo.com

Felicia Dumas

e-mail : felidumas@yahoo.fr

Brîndușa Grigoriu

e-mail: brindusagrigoriu@yahoo.fr

ISSN 2065 – 8087

Copyright : Éditions JUNIMEA, Iași, 2014

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	9
I. LITTÉRATURE	13
Mihaela-Alexandra ACATRINEI Le discours onirique chez Anne Hébert comme quête identitaire	15
Cristina-Maria OBREJA <i>La vie d'une amitié où l'amitié</i> d'une vie : la correspondance de la Princesse Marthe Bibesco avec l'abbé Mugnier	25
Sana DAHMANI La langue en exil dans l'œuvre romanesque d'Eduardo Manet et d'Émile Ollivier	41
Sabrina MEDOUDA « Nina » ou la complexité franco-ivoirienne : quand Véronique Tadjo écrit la francophonie	56
Otilia Carmen COJAN Langues et territoires dans <i>Hosanna</i> de Jacques Chessex. Effets de style.....	63
Elena Simina BĂDĂRĂU Georges Rodenbach et la condition de l'artiste « en exil »	70
Alina COSTIN Plurilingue et francophone : le Roumain Vintilă Horia	78
II. LINGUISTIQUE	87
Emil SAYILOV Expérience québécoise dans la francophonie.....	89

Johnson Djoa MANDA Considérations syntaxico-sémantiques de l'utilisation du verbe <i>gérer</i> dans le français ivoirien.....	97
Maria Ana OPRESCU De la compétitivité linguistique.....	110
Abdeltif MAKAN Le français : une copropriété linguistique et un lieu de croisement des cultures.....	116
Abdoulaye NDIAYE Le français et les langues nationales au Sénégal : pour une cohabitation et tolérance linguistiques	126
III. DIDACTIQUE	137
Lila LAMROUS Construire la francophonie avec les élèves : quelle didactique de l'oral dans les pratiques enseignantes et de formation au Maroc ?	139
Fatma FAKHFAKH L'enseignement /apprentissage du FOU pour les étudiants de la première année Licence en Langue, Littérature et Civilisation françaises en Tunisie, et le nouveau module optionnel d'Autoformation	151
IV. ENTRETIEN	171
Elena-Brândușa STEICIUC « Le français est devenu un peu comme ma deuxième langue maternelle... » – entretien avec Felicia Mihali –.....	173
V. COMPTES RENDUS	181
Silvia PANDELESCU Lidia Cotea, <i>À la lisière de l'absence. L'imaginaire du corps chez Jean- Philippe Toussaint</i> , Marie Redonnet et Éric Chevillard, Paris,	

L'Harmattan, coll. « Espaces littéraires », 2013, 224 pages,
ISBN : 978-2-343-00340-5 183

Elena Simina BĂDĂRĂU
Cahiers internationaux du symbolisme, numéros 134-135-136 (2013):
Le NON-DIT, textes réunis et édités par Catherine Gravet et Héliane Kohler
et publiés par le Centre interdisciplinaire d'Études philosophiques
de l'Université de Mons (CIÉPHUM), 313 pages 189

Elena-Brândușa STEICIUC
Jean-Pierre Longre, *Une belle voyageuse. Regard sur la littérature
française d'origine roumaine*. Éd. Calliopées, 2013, 243 p.,
ISBN 978-2-916608-30-3 197

Brîndușa GRIGORIU
Veronica Grecu, *Transparence et ambiguïté de la « semblance » :*
interpréter et traduire les figures du déguisement au Moyen Âge, Iași,
2006, 187 p., ISBN (10) 973-7603-37-0 201

VI. RÉSUMÉS DES ARTICLES 207

VII. NOTICES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES 217

Protocole de rédaction 224

Éditorial

À la charnière des siècles et des cultures, la francophonie reste un phénomène complexe et multiforme, suscitant une réflexion et une action constantes de la part de tous ceux que le fait francophone préoccupe. Si l'extrême contemporain est caractérisé par de profondes mutations économiques, sociales et culturelles, si l'anglais semble dominer les divers types d'échanges, quelle place réserve-t-on encore de nos jours à l'usage de la langue française sur la planète ? Parlé aux quatre coins du monde, avec des variétés étudiées et décrites par les linguistes, le français est, avant tout, une option identitaire, et sa pratique relève d'un défi impossible à rejeter. Les littératures des diverses aires culturelles de la francophonie sont « encore parfois, par une sorte de pesanteur historique tenant à l'imaginaire de la langue française, ce qui marque le *rayonnement* » de cette langue, comme l'affirme Michel Beniamino. Quant à l'enseignement des différentes valeurs culturelles et variétés discursives et linguistiques de la (des) francophonie(s) historique(s) ou contemporaine(s), à leur transmission aux futurs enseignants de français, cette tâche constitue un enjeu important, servant à mettre en lumière les changements subis par les imaginaires francophones.

Voilà pourquoi la *Revue Roumaine d'Études Francophones* tente, par son cinquième numéro (2013), de réfléchir sur ces trois aspects fondamentaux du « dire » francophone contemporain : les trois volets traditionnels de notre publication – *Littérature ; Linguistique ; Didactique* –, abordent, chacun dans sa perspective, la problématique proposée, avec la contribution d'auteurs provenant des espaces les plus divers de la planète francophone.

Les contributions qui composent la section *Littérature* se proposent d'explorer et de circonscrire la manière dont on écrit son identité dans le cas de sept auteurs francophones, provenant des espaces et des époques les plus diverses : Anne Hébert, voix emblématique du Québec, dont Mihaela-Alexandra Acatrinei sonde les enjeux du discours onirique, vu comme une possible quête identitaire ; Marthe Bibesco, la princesse roumaine, amie de Proust, de Claudel et de l'Abbé Mugnier, qui – selon

Maria-Cristina Obreja -, exprime dans sa correspondance en français les principes d'une existence dont la littérature constitue un des axes fondamentaux ; Eduardo Manet et Émile Ollivier, deux auteurs provenant de l'espace antillais, qui – exilés de Cuba et d'Haïti -, ont fait du français une langue de combat, comme le démontre Sana Dahmani ; l'Ivoirienne Véronique Tadjou, dont le roman *Loin de mon père*, analysé par Sabine Medouda, touche à la problématique de la pluralité francophone, du métissage linguistique et culturel en Afrique. La question de l'attachement aux racines, de la mémoire et du deuil est détectée par Otilia-Carmen Cojan dans le roman *Hosannah* de l'auteur suisse-romand Jacques Chessex, alors que le Belge Georges Rodenbach est considéré par Elena-Simina Badarau dans la perspective de la condition de l'artiste « en exil ». Un autre auteur d'origine roumaine, Vintila Horia, est envisagé par Alina Costin dans sa dimension « plurilingue et francophone », tout en tenant compte des méandres de l'existence de cet écrivain, exilé depuis l'installation du régime totalitaire dans son pays.

L'incursion dans le territoire bariolé de la (des) francophonie(s) est continué par la section *Linguistique*, qui, à travers les contributions publiées, vise certains des aspects les plus marquants : l'expérience canadienne de la francophonie confirme la « vitalité de la néologie lexicale québécoise » (Emil Sayilov) ; le français ivoirien et un cas particulier, l'emploi du verbe « gérer », avec des spécificités syntaxico-sémantiques (Johnson Djoa Manda) ; la notion de « compétitivité linguistique », vue dans le contexte canadien (Maria Ana Oprescu) ; le statut du français en tant que langue étrangère, une « copropriété linguistique et un lieu de croisement des cultures » (Abdeltif Makan) ; le rapport entre le français et les nombreuses langues nationales au Sénégal, un plaidoyer pour la cohabitation et la tolérance linguistiques (Abdoulaye Ndiaye). Le tour d'horizon est continué par la section *Didactique*, où Lila Lamrous se penche sur l'expérience de « construire la francophonie avec les élèves », alors que Fatma Fakhfakh présente l'expérience tunisienne dans l'enseignement/apprentissage du FOU.

En accord avec la thématique annoncée, la rubrique *ENTRETIEN* a comme invité d'honneur Felicia Mihali, romancière canadienne d'origine roumaine. Afin de *dire sa francophonie*, cette auteure très appréciée dans la « belle province » remonte son parcours, depuis la Roumanie natale, qui investit son imaginaire hybride et déjà multiculturel, jusqu'à sa nouvelle condition d'auteur multilingue.

Construit autour de ces trois grands axes de réflexion, *DIRE/ÉCRIRE/ENSEIGNER LA/LES FRANCOphonies*, le cinquième numéro de la *Revue Roumaine d'Études Francophones* se veut un élément fédérateur, à l'instar de cette francophonie plurielle, dont les représentants sont présents d'un bout à l'autre du volume.

Elena-Brandușa STEICIUC
Présidente de l'ARDUF

Le discours onirique chez Anne Hébert comme quête identitaire

Mihaela-Alexandra ACATRINEI¹

La dénomination « littérature francophone » désigne l'ensemble des créations littéraires en français, autres que celles de la région hexagonale, et réunit les manifestations littéraires du Québec, de l'Afrique noire et de l'Europe – belge francophone, luxembourgeoise ou romande. Chacune de ces littératures écrites en langue française porte l'empreinte d'une quête, celle de l'écrivain qui fait du français non seulement une langue d'expression mais aussi le lieu privilégié de sa libération, de la recherche d'une identité, parce qu'il est toujours déchiré entre deux ou plusieurs cultures. Cette particularité de l'écrivain francophone représente ce que Lise Gauvin appelle « une sensibilité particulière à la problématique langagière, soit une *surconscience linguistique* »².

À cause de la coexistence conflictuelle avec la littérature canadienne de langue anglaise, la littérature québécoise, appelée *littérature canadienne française* avant les années 1960, gagne un statut et une spécificité seulement pendant les dernières décennies du XX^e siècle, après la *Révolution tranquille*. Ce mouvement sera décisif dans l'histoire du Québec, entraînant des changements profonds d'ordre mental, social et culturel et faisant de la question linguistique le moteur du devenir politique de la province.³ La menace de la langue anglaise ne disparaît qu'en 1977, lorsque la « loi 101 » impose le français comme langue officielle du Québec.

Ce refus de l'anglais pour la revendication du français marque la littérature du début du XX^e siècle ; Emile Nelligan, Michèle Lalonde ou Gaston Miron placent leurs œuvres sous le signe d'une réclamation du droit de parler et d'écrire en français⁴. Pour l'auteur canadien francophone, la langue française acquiert

¹ Université « Al. I. Cuza », Iasi, Roumanie.

² Lise Gauvin, « Situations des littératures francophones : à propos de quelques dénominations » dans *La francophonie aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 27-39.

³ cf. Rosa de Diego, « La langue au Québec » dans *Anales de Filologia Francesa*, n° 18, 2010, p. 155-168.

⁴ Jean-Louis Joubert, *Les voleurs de langue. Traversée de la francophonie littéraire*, Paris, Editions Philippe Rey, 2006.

donc, avec le statut de langue d'écriture, les dimensions d'un espace qui lui permet de se réinventer, de mettre des bases nouvelles à son identité.

La création littéraire devient, dans ces conditions, le moteur de l'existence de tout écrivain et confère à la littérature québécoise le caractère universel qui lui faisait défaut. Anne Hébert (1916-2000) laisse elle aussi son empreinte sur le devenir de la littérature canadienne française. Elevée dans un respect profond du français et de la culture québécoise, nourrie avec des lectures des poètes français, l'auteure consacre toute sa vie au travail créateur et engendre – dans une parfaite isolation – des œuvres dramatiques, lyriques et en prose qui la soustraient – de par leur complexité – à toute tentative de définition. L'écriture que pratique Anne Hébert repose sur une particularité : une dimension poétique présente dans toutes ses œuvres grâce à sa force de suggestion qui, selon André Brochu, lui sert à mettre en question toutes les dimensions de l'existence⁵.

Car la création hébertienne dépasse les frontières de l'existence réelle afin de s'ouvrir sur une existence secrète, contestation de la réalité et refuge pour les assoiffés de l'absolu. Le rêve y joue un rôle essentiel, assurant le contact avec une dimension supérieure, qui peut être source de sagesse et de puissance ou bien enfermer les frustrations du passé qui surgissent comme des spectres. Dans les romans d'Anne Hébert, le phénomène onirique revêt plusieurs formes : il apparaît comme vision porteuse de fantasmes dans *Les fous de Bassan*, où Stevens est victime des maléfices des éléments naturels le poussant au crime, ou rêve prémonitoire – comme dans la culture antique – dans le roman *Les Chambres de bois* qui raconte l'expérience de la captivité de Catherine dans un mariage auquel elle ne peut échapper que par une mort symbolique. Le songe fonctionne également comme moyen de diffusion du fantastique dans le roman *Les Enfants du Sabbat* et même dans *L'Enfant chargé de songes* qui sont traversés par des démons et des fantômes. *Kamouraska* se construit comme la remémoration de la jeunesse agitée d'Élisabeth Rolland, une remémoration qui se fait toujours par le rêve, qui glisse vers le délire et conteste continuellement la réalité par le mélange des plans : le rêve se substitue au réel en même temps que la culpabilité du passé envahit le présent.

C'est le discours qui porte la marque de l'évasion des personnages par

⁵ cf. André Brochu, *Anne Hébert. Le secret de vie et de mort*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2000.

l'insertion du récit de rêve, renforçant parfois le discours fantastique. Etablissons quelques aspects concernant la transcription du rêve dans le langage avant de passer aux particularités du discours onirique. L'expérience onirique se déroule comme un enchaînement d'images qui s'organisent selon une logique propre au rêve, par le moyen des associations libres. Jacques Montangero affirme que chaque moment du rêve est déterminé uniquement par le moment antérieur, selon un enchaînement de type markovien⁶.

Le langage onirique est, donc, imagé, et sa structure repose, comme l'annonçait Jung, sur l'existence de trois ou quatre actes, composition semblable à celle des textes dramatiques. Ce vécu onirique est transposé dans le discours par une série de procédés qui font le propre du discours onirique. Il s'agit de la verbalisation du monde aperçu en rêve, d'une recreation par l'intermédiaire des mots⁷ de cette pièce qui se joue en images. Car « c'est le langage qui fixe, organise et imprime de la cohérence aux images du rêve »⁸.

Dans son article « Le discours psychotique »⁹, Tzvetan Todorov affirme que les caractéristiques du discours découlent de la relation qui s'établit entre le moi et la réalité extérieure, c'est-à-dire il le définit en fonction de « son travail de référence »¹⁰. Le discours psychotique – attribué au schizophrénique – s'avère incapable de réaliser la référence. Outre le disfonctionnement métalinguistique, il y a aussi des marques linguistiques qui y contribuent. Todorov identifie la cohérence de l'ensemble comme une condition de la référence et une série d'éléments linguistiques comme assurant cette cohérence. Parmi eux, les anaphores qui relient les segments de l'énoncé, ou les conjonctions, censées établir des relations entre les propositions. La cohérence doit être présente aussi à l'intérieur de la proposition par des phrases achevées et un rapport de transitivité. Au niveau métalinguistique, c'est la structure hiérarchique du discours qui aide la référence par « des baliseurs, qui décrivent le reste du discours, en explicitant ainsi les rapports de hiérarchie »¹¹. La référence est fixée par des noms propres et des dates, par des syntagmes nominaux mais elle est fondée sur l'emploi des prédicats concrets.

⁶ cf. Jacques Montangero, *Rêve et cognition*, Editions Madraga, 1999.

⁷ cf. Marina Mureșanu Ionescu, *Eminescu și intertextul romantic*, Iași, Editura Junimea, 1990.

⁸ *Idem*, p. 121.

⁹ Tzvetan Todorov, *Les Genres du discours*, Paris, Editions du Seuil, 1978.

¹⁰ *Idem*, p. 78.

¹¹ *Ibidem*, p. 83.

Todorov insiste sur le fait que le discours qui ne réfère pas ne trouve pas de justification en dehors de lui-même, il se constitue comme un refus du langage comme évocation du monde et instaure un langage qui se suffit à lui-même. Cette idée rappelle la philosophie romantique attribuant à la poésie (et au rêve) la capacité d'autosuffisance par l'évocation de la perfection primordiale.

L'absence de la cohérence signifie le refus de la référence qui traduit le refus du monde réel. Cette négation est accompagnée par le refuge dans un monde sensible, dont la clé se trouve à l'intérieur du moi. En ce qui concerne le récit de rêve, il ne réfère pas, le monde onirique étant alternatif à la réalité. En outre, vu la logique du rêve et son caractère insaisissable, c'est le discours qui lui imprime une certaine cohérence par le schéma narratif et des connecteurs et des locutions spécifiques dont le rôle est de compenser dans le discours la transgression dans le rêve des principes de non-contradiction et d'identité.

Jean-Daniel Gollut, dans son ouvrage *Conter les rêves. La narration de l'expérience onirique dans les œuvres de la modernité*, postule que la représentation de l'imaginaire onirique dans la narration nécessite l'emploi d'un verbe « prédicat créateur-de-monde »¹², vu que l'énoncé narratif expose d'habitude des faits réels et que l'univers du rêve est un univers alternatif à la réalité. Le verbe « rêver » et ses synonymes partiels « songer » et « imaginer » remplissent cette fonction, assurant l'introduction du récit de rêve. La mise en mots de l'expérience onirique se trouve encadrée par des marques lexicosémantiques précises : la séquence onirique est introduite soit par des annonces – « voici » ou l'impératif du verbe « écouter » – soit par un verbe qui ouvre un univers de référence, tel « rêver ». Elle sera clôturée par un indice du réveil ou par toute autre formule qui affirme le passage du rêveur à l'état conscient, tels les verbes « se réveiller », « s'éveiller », « reprendre conscience ».

I. Les Chambres de bois

Les Chambres de bois, paru en 1958, est le premier des romans d'Anne Hébert et marque la transition des poèmes aux créations romanesques de l'auteure, portant l'empreinte d'une écriture poétique qui l'assimile au poème en prose. Dans ce roman, le rêve fonctionne comme thème et assure le

¹² Jean-Daniel Gollut, *Conter les rêves. La narration de l'expérience onirique dans les œuvres de la modernité*, Paris, Librairie José Corti, 1993, p. 62.

rattachement à la mythologie par son caractère transcendant : « Il y a continuité entre les univers onirique et mythologique, tout comme il y a homologation entre les Figures et les Événements des mythes, et les personnages et les événements des rêves »¹³. C'est le personnage féminin, la jeune Catherine, qui fait les trois rêves amplificateurs de la dimension poétique du roman et illustrant les étapes qu'elle parcourt vers la maturité. Le premier songe annonce la captivité de Catherine dans les chambres de bois, une fois devenue l'épouse de Michel. Celui-ci veut renoncer à la vie et à la lumière pour accéder à la sagesse et devient l'ennemi de sa femme – fille de la lumière – ne la désirant que lorsqu'elle arrive sur le seuil de la mort¹⁴. Le deuxième rêve traduit le pressentiment de la venue de Lia, la sœur adorée de Michel, accompagnée par la pluie et l'intention de chasser la femme de son frère des chambres de bois. L'évasion de Catherine de cet espace maléfique et sa purification par une maladie qui la mène près de la mort seront anticipées par le dernier rêve de la jeune femme.

Chaque songe est délimité par des indices formels, qui ouvrent et clôturent la séquence onirique, soit « Elle eut un songe (...) Mais le jour criait après Catherine. »¹⁵, « Une nuit, Catherine rêva que (...) Eveillée en sursaut, Catherine entendit des accords stridents plaqués au piano (...) »¹⁶ ou bien « Cette nuit-là, elle eut un rêve (...) »¹⁷ en guise d'introduction de la scène onirique et sans aucune formule qui atteste le réveil. Les récits de rêve insérés dans cette première œuvre romanesque d'Anne Hébert ne marquent pas un refus total de la référence. Comme c'est le narrateur qui assure la transcription des songes de Catherine, le discours onirique acquiert une certaine cohérence par une narration à la troisième personne du singulier. Cela entraîne une distanciation vis-à-vis de l'expérience onirique, qui passe par le philtre de la conscience narratrice et se trouve rendue dans un discours cohérent, qui ne se distingue pas nettement du discours qui l'encadre :

Cette nuit-là, elle eut un rêve : « La maison des seigneurs était maudite et vouée au feu. La haute demeure flambait sur le ciel et s'écroulait avec fracas. Pendant quelque temps une écharde roussie brûla Catherine au poignet,

¹³ Mircea Eliade, *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Éditions Gallimard, p. 15.

¹⁴ cf. André Brochu, *op.cit.*

¹⁵ Anne Hébert, *Les Chambres de bois*, Paris, Éditions du Seuil, 1958, p. 33.

¹⁶ *Idem*, p. 71.

¹⁷ *Ibidem*, p. 128.

puis disparut tout à fait lorsque la jeune femme se fut éloignée sur la route. »¹⁸

Toutefois, l'organisation des idées du rêve nie le principe de non-contradiction par l'insertion des éléments contradictoires à la logique. Le récit du deuxième songe de la jeune Catherine en porte la marque, par l'image des rivières qui se rejoignent afin d'empêcher Michel d'avancer dans son chemin vers Catherine :

Une nuit, Catherine rêva que Michel, sans parvenir à la rejoindre, se mettait en route vers elle, empruntant, l'une après l'autre, des rivières sauvages qui soudain se rejoignaient, s'emmêlant toutes en un fracas extraordinaire.¹⁹

Dans le roman *Les Chambres de bois*, les trois songes marquent donc les étapes essentielles de la transformation de Catherine qui doit connaître la captivité et approcher la mort pour trouver la force de se libérer et de devenir femme.

II. *Kamouraska*

Le discours onirique chez Anne Hébert trouvera sa complexité avec le roman suivant, *Kamouraska*, publié en 1970, qui ne pratique plus l'écriture poétique mais illustre le talent d'une véritable romancière. L'histoire du roman est fondée sur une histoire vraie que l'écrivaine a retrouvée dans les chroniques de l'époque. Le rêve y trouve cependant une place importante car le roman est construit comme une alternance hallucinante entre le présent et le passé d'Élisabeth Rolland, passé qui surgit par des rêves et des visions. Les récits oniriques racontent en fait la jeunesse de madame Rolland envahie par les souvenirs du grand amour pour le docteur George Nelson et du crime accompli au nom de cet amour. L'approche de la mort du deuxième mari lui rappelle toutes les étapes parcourues vers la mort du premier – l'enfance, le mariage, la souffrance et l'arrivée du véritable amour avec le médecin étranger, la tentation et l'accomplissement du crime « qui passe la porte du cœur consentant. La mort d'Antoine Tassy, convoitée comme un fruit »²⁰.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*, p. 71.

²⁰ Anne Hébert, *Kamouraska*, Paris, Éditions du Seuil, 1970, p. 42.

La culpabilité d'Élisabeth trouble sa vie présente, exemplaire, et surgit dans ses rêves par le fantôme d'Antoine Tassy assassiné ou d'Aurélié Caron, la servante complice au crime qui a payé à la place de sa maîtresse. Par le rêve, madame Rolland se remémore le passé ou bien reconstruit un espace et un temps enfouis depuis longtemps dans sa mémoire. Le songe glisse dans le cauchemar, mais la rêveuse essaie de contrôler les souvenirs que celui-ci ressuscite et se trouve dans une tentative de rétablir sa réputation et de retrouver son innocence. Élisabeth revit son passé mais comme madame Rolland qui connaît déjà le dénouement : « Quant à moi, je suis Mme Rolland, et je referai mon premier voyage de noces comme on raconte une histoire, sans trop y croire, avec un sourire amusé. Même si le bonheur tourne au vinaigre, au fiel le plus amer »²¹.

C'est une quête identitaire, une confrontation entre Élisabeth d'Alunières, la jeune femme avide d'amour et capable de tuer pour le protéger, une rebelle donc dans une société conservatrice, et madame Élisabeth Rolland, femme irréprochable de Jérôme Rolland et mère de onze enfants. Cette recherche de l'identité d'Élisabeth est renforcée par des changements brusques de perspective, par l'alternance de la personne grammaticale *je/elle*, et par l'intrusion des éléments du présent dans la projection onirique douloureuse du passé :

Une jeune veuve monte les marches du perron usé. Sa démarché est à la fois enfantine et compassée. Un instant elle tourne vers moi son visage penaud. Ma jeune mère ! Elle tient par la main maladroitement une petite fille, tête nue, aux cheveux tondus. (...) Je dois avoir sept ou huit ans. Mon éducation commence à l'instant.²²

Denis Bouchard souligne que, dans le roman *Kamouraska*, l'héroïne désire échapper à une identité fixe et choisit de se réfugier dans le double. C'est à travers ces dédoublements que perce son vrai visage²³. Élisabeth, déchirée entre les normes de l'époque – qu'elle doit respecter au nom de sa réputation – et sa vraie nature censurée après le mariage avec Jérôme Rolland à cause de la culpabilité et de l'absence de l'amour, est consciente et ravie à la

²¹ *Idem*, p. 70.

²² *Ibidem*, p. 54.

²³ cf. Denis Bouchard, *Une lecture d'Anne Hébert. La recherche d'une mythologie*, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1977.

fois de son identité multiple : « C'est peu d'avoir une double vie, madame Rolland. Le plus difficile serait d'avoir quatre ou cinq existences secrètes à l'insu de tous »²⁴. Le rêve, de par sa nature, lui permet l'abandon et la confrontation avec ses propres démons. Car il suppose le dédoublement du rêveur qui est en même temps le spectateur et l'acteur de l'expérience onirique : « J'accouche pour la troisième fois. J'entends une jeune femme crier de douleur à travers moi. J'entends un homme solitaire qui chante une berceuse dans une maison fermée, un peu en dehors de Sorel »²⁵.

Le glissement d'Élisabeth dans le piège de son passé – l'endormissement – se fait au niveau discursif par les indices de l'insertion du récit de rêve. Le passage de l'état conscient à celui de rêve traverse l'étape de l'hallucination qui véhicule des images hypnagogiques, définies par la discontinuité et l'incohérence²⁶ :

Mes yeux sont lourds. On y jette du sable et des pierres. Ma face aveugle du côté du mur. Des femmes minuscules en tabliers et bonnets blancs passent à travers mes paupières fermées. Comme des rayons bardés de feu. Il aurait certainement mieux valu fermer les jalousies.²⁷

Le retour à la réalité se fait soit par un réveil brusque provoqué par des personnages ou des bruits provenant de la maison rue du Parloir, où son mari agonise, soit par un détachement difficile des scènes du passé ressuscité en rêve. Il y a toujours un escalier à trouver et à monter dans l'obscurité, symbole de la liaison entre les deux niveaux de son existence²⁸ :

Mme Rolland se débat sur le lit de Léontine Mélançon. Elle tente de sortir de ce cauchemar. Voit venir l'éclair métallique du couteau s'abattant en plein cœur de la femme condamnée. Parvient à fermer les yeux. Dans le noir cherche éperdument l'issue cachée pour sortir de ce cirque. Réussit à remonter un escalier dans l'obscurité. Croit enfin se réveiller. Entrevoit le papier à fleurs de la chambre de Léontine et porte la main à son sein. Éprouve une vive douleur.²⁹

²⁴ Anne Hébert, *Kamouraska*, *loc.cit.*, p. 74.

²⁵ *Idem*, p. 184.

²⁶ cf. Jacques Montangero, *Rêve et cognition*, *loc.cit.*

²⁷ Anne Hébert, *Kamouraska*, *loc.cit.*, p. 41.

²⁸ Mircea Eliade, *op.cit.*, p. 149 : « En effet, gravir en rêve ou en rêve éveillé un escalier ou une montagne se traduit au niveau de la psyché profonde, par une expérience de "régénération" ».

²⁹ Anne Hébert, *Kamouraska*, *loc.cit.*, p. 49.

Les séquences oniriques offrent à Élisabeth plus que les réminiscences d'une jeunesse synonyme de la souffrance, le souvenir de George Nelson et de leur passion immense qui n'avait d'égale que la mort. Le rêve, redouté au début, l'entraîne par la suite dans son tourbillon et devient un refuge, le seul moyen de revivre l'amour absolu mais avec une intensité plus grande - à cause de l'omniscience de la rêveuse : « Je crois pourtant que je parviens (après des efforts inouïs) à dire à Léontine Mélançon que j'ai terriblement besoin de sommeil et de rêve. (...) Surtout, ne pas sortir de ma nuit au moment même où mon amour revient vers moi »³⁰.

Figure emblématique de la littérature québécoise, « de toutes les époques de notre modernité, à la fois bien inscrite en chacune et y occupant cependant une place à part »³¹, Anne Hébert retrace dans son œuvre - avec une maîtrise et une économie particulières - le problème identitaire du peuple québécois, provoqué par l'oscillation permanente entre l'apparence et l'essence. Afin de renforcer la dualité de l'existence des personnages qui cherchent l'évasion, l'auteure fait du rêve un des thèmes privilégiés de ses romans. Si dans *Les Chambres de bois*, le songe fonctionne comme amplificateur de la poéticité, ayant un rôle prémonitoire pour la jeune Catherine qui traverse une étape de maturation, à l'intérieur du roman *Kamouraska*, il est employé en tant que moyen d'assembler les fragments d'une identité multiple, celle d'Élisabeth Rolland, censurée par le conservatisme de l'époque. Le récit onirique, transcription au niveau discursif de l'expérience du rêve, porte donc les marques de cette recherche identitaire en se distinguant du récit-cadre par des particularités narratives et linguistiques.

Bibliographie

Corpus

Hébert, Anne, *Les Chambres de bois*, Paris, Éditions du Seuil, 1958

Hébert, Anne, *Kamouraska*, Paris, Éditions du Seuil, 1970

³⁰ *Idem*, p. 234-235.

³¹ André Brochu, *Anne Hébert. Le secret de vie et de mort, loc.cit.*, p. 9.

Références critiques

- Bouchard, Denis, *Une lecture d'Anne Hébert. La recherche d'une mythologie*, Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, 1977
- Brochu, André, *Anne Hébert. Le secret de vie et de mort*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2000
- Diego, Rosa de, « La langue au Québec » dans *Anales de filología francesa*, no. 18, 2010, p. 155-168
- Eliade, Mircea, *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Éditions Gallimard, 1957
- Gauvin, Lise, « Situations des littératures francophones : à propos de quelques dénominations » dans *La francophonie aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 27-39
- Joubert, Jean-Louis, *Les voleurs de langue. Traversée de la francophonie littéraire*, Paris, Éditions Philippe Rey, 2006
- Montangero, Jacques, *Rêve et cognition*, Éditions Madraga, 1999
- Mureșanu Ionescu, Marina, *Eminescu și intertextul romantic*, Iași, Editura Junimea, 1990
- Todorov, Tzvetan, *Les genres du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 1978

La vie d'une amitié où l'amitié d'une vie : la correspondance de la Princesse Marthe Bibesco avec l'abbé Mugnier

Cristina-Maria OBREJA¹

« Tous les êtres aimés nous sont donnés par Dieu. Il nous les prête, après les avoir rappelés, pour nous apprendre à mourir heureux. »²

Voilà la phrase qui pourrait caractériser parfaitement l'amitié et les sentiments qui ont lié la Princesse Marthe Bibesco à l'abbé Mugnier. Leur rencontre pourrait être placée sous le signe de la foi et de la prédestination. La Princesse l'a considéré comme un don de Dieu, une rencontre heureuse avec un homme qui allait devenir « mon bon oncle », comme elle se plaisait à l'appeler. Il s'agissait là d'une amitié profonde et constante, soutenue par un rapprochement spirituel et qui allait se consolider jusqu'à la mort de l'abbé le « 1^{er} mars 1944, tandis que les puissances de la bêtise occupaient encore Paris. »³

L'atmosphère qui caractérise l'échange épistolaire entre la Princesse Marthe Bibesco et l'abbé Mugnier, - qui s'étend sur une période de presque trente ans, entre 1911 et 1944 -, dénote des sentiments d'affection et d'appréciation réciproques. L'écrivaine ne manque aucune opportunité d'exprimer, à travers les pages de *La vie d'une amitié, ma correspondance avec l'Abbé Mugnier*, l'attachement et la gratitude pour l'homme qui a énormément compté pour elle; il l'avait sauvée, lui offrant support et consolation dans les moments les plus difficiles de sa vie, il a été son confident et confesseur, il ne l'a jamais déçue, et auquel elle fut liée à lui par une « amitié qui allait durer aussi longtemps que ma vie et plus longtemps que la sienne, puisque demeurée seule aujourd'hui, je m'ingénie,

¹ Collège National « Petru Rares », Suceava, Roumanie.

² Princesse Bibesco, *Échanges avec Paul Claudel, Correspondance Inédite*, Paris, Éditions Mercure de France, 1972, p. 125.

³ Princesse Bibesco, *La vie d'une amitié, ma correspondance avec l'Abbé Mugnier 1911-1944*, Paris, Éditions Plon, 1951, p. 1.

par la prière et l'écriture, à en perpétuer le souvenir. »⁴

Notre analyse de leur dialogue à travers la lettre implique le concept d'*épistolarité* qui, dans la vision de Janet Altman Gurkin, est « the use of the letters's formal properties to create meaning »⁵. Dans ce contexte de l'*épistolarité* la lettre peut devenir une clé d'accès qui peut nous conduire à une compréhension supérieure de la vie et l'œuvre de la Princesse Marthe Bibesco.

Ce volume qui retrace l'amitié de la Princesse Marthe Bibesco et de l'abbé Mugnier, ainsi que leur long dialogue épistolaire, est divisé en deux grandes parties. Dans la première partie, qui a le statut d'une introduction, la Princesse évoque, à travers les 20 chapitres, la figure de l'Abbé, sa vie et ses activités charitables, son soutien à quiconque en avait besoin. Ces pages qu'elle écrit à la mémoire de la personnalité du grand ami viennent compléter, comme la Princesse le souligne d'ailleurs, ce que lui-même avait omis dans son propre journal paru en 1939, *Journal de l'abbé Mugnier*⁶ :

Lorsque paraîtra le *Journal de l'abbé Mugnier*, qui fut, fort heureusement, son propre historiographe pendant trois quarts de siècle, il ne manquera rien à son portrait peint par lui-même si ce n'est une chose : le mouvement. Voilà ce que j'essaierai de lui donner, en présentant à son souvenir le miroir mobile de ma mémoire où ses réflexions, ses traits, ses reparties, se sont joués.⁷

Nous pouvons noter que, très attachée à l'abbé - qu'elle considère comme un substitut de la présence paternelle dans sa vie -, la Princesse Marthe Bibesco réalise une véritable incursion dans la vie de ce prêtre « fou de littérature ».

Pour mieux faire surgir la présence et la personnalité de l'abbé et le rendre plus réel dans l'univers du livre, la Princesse fait une description détaillée de ses traits physiques, son caractère, ses vertus et ses talents. La complétude du portrait, allant vers une forme de peinture, vise à rendre réel un

⁴ *Ibidem*, p. 7.

⁵ Janet Altman Gurkin, *Epistolarity, approaches to a form*, Éditions Ohio State University Press, 1982, page 4. Notre traduction : « l'utilisation des propriétés formelles de la lettre pour créer du sens ».

⁶ Pendant soixante ans, de 1879 à 1939, l'abbé Mugnier a réalisé à travers son journal - publié sous le titre *Journal de l'abbé Mugnier* -, une chronique de la vie sacerdotale et mondaine. Témoin de son époque il y évoque brillamment l'image des hommes politiques, écrivains et artistes avec un réalisme surprenant. Il y écrit tout : son opposition à la guerre, son aversion envers l'immobilisme de l'église, ses amitiés et ses rencontres qu'il présente avec humour et parfois avec complaisance.

⁷ Princesse Bibesco, *La vie d'une amitié, ma correspondance avec l'Abbé Mugnier 1911-1944*, Paris, Éditions Plon, 1951, p. 23.

personnage inconnu aux lecteurs et chaque mot que l'écrivaine utilise, chaque comparaison a le rôle de présenter et de représenter l'image de l'abbé :

Les caractéristiques de l'Occident se remarquaient dans ses yeux bleus, petits, couleur de myosotis « palustris » - le myosotis des rivières – et dans la couleur de ses cheveux qui étaient pâles, floconneux, et qu'il avait pris l'habitude, par un geste fréquent de la main, d'effiler en houppe au sommet de son crâne. [...] Sa soutane noire était boutonnée tout au long, et retenue à la taille par une large ceinture de faille noire à franges, nouée comme celle des enfants. À petits coups nerveux, il frappait sur cette ceinture avec ses doigts. C'était une façon qu'il avait de ponctuer sa conversation. Je me souviens d'avoir rêvé que réduit à la taille d'un personnage de la Crèche, je le voyais suspendu comme un angelot à un arbre de Noël, par sa ceinture. Et ni moi, ni les enfants qui nous entouraient, n'en étions autrement surpris.⁸

Présence indispensable, sans laquelle la biographie de la Princesse Bibesco n'aurait pas été la même, la figure de l'abbé Mugnier se reflète dans le texte bibescien dès la première page jusqu'à la dernière, comme une ombre omniprésente invitant, à travers la découverte de sa vie, à la découverte d'une autre vie, celle de la Princesse. Car, par ce personnage à multiple valences qu'elle présente, l'écrivaine construit une passerelle vers la compréhension de son propre destin. La remémoration de leur amitié agit comme une démarche de mise à nu d'une âme par ce déplacement perpétuel entre le présent et le passé, l'ici et l'ailleurs.

Certes, la *femme de lettres* réalise un portrait marqué par l'émotion et la subjectivité, par son désir de fixer l'image de l'abbé, de dresser le portrait moral et social d'une personne réelle. Mais la description transmet aussi des jugements et des réflexions personnelles de la Princesse, et le texte devient porteur d'images et de significations particulières, utiles dans la compréhension de l'attachement réciproque entre les deux :

La folie des hommes ne faisait aucun doute pour lui, mais il ne les aimait pas moins, puisque les connaissait comme il se connaissait lui-même, il les confondait dans le même amour de Dieu.⁹

⁸ *Ibidem*, pp. 24-25.

⁹ *Ibidem*, p. 29.

Par les choix de détails significatifs qu'elle opère dans le parcours de la vie de l'abbé et cette exploration rétrospective, la Princesse Bibesco essaie de réaliser une image complète, de reconstruire un ensemble cohérent, une présence unique laissant l'impression d'une découverte progressive.

Nous devons préciser que le parcours existentiel de l'abbé Mugnier est reconstruit par l'écrivaine comme un itinéraire qui éclaire souvent sa propre identité. Car la remémoration de leur relation met en marche un flux de pensées et de souvenirs qui lui font accomplir ce voyage introspectif :

1911, 1912, 1913...

Il me fallut retourner d'où j'étais venue : au monde des heureux, pour y faire figure, pour y faire front, pour y faire face à toutes les épreuves d'une vie plus fertile en malheurs qu'un conte de fées.¹⁰

Tous les détails que la Princesse Bibesco introduit dans son récit complètent la spécificité de la figure de l'abbé Mugnier, permettent d'ancrer le personnage dans une atmosphère particulière; avec des éléments et des histoires suffisamment précis se construit devant les yeux des lecteurs non pas une personne, mais un personnage.

L'écrivaine ressent une joie immense à remémorer et ranimer des souvenirs tellement porteurs de significations, le récit de leur première rencontre et de leur amitié. C'est pourquoi le livre débute précisément par les souvenirs concernant ce moment initial :

...Ma première rencontre avec l'abbé Mugnier et la date de fondation d'une amitié qui devait m'aider à vaincre ma vie, depuis l'âge de vingt et un ans que j'avais alors, et jusqu'à ce jour où j'écris ces pages destinées à prolonger cette confiance, en tout semblable à celle d'un enfant qui veut entendre encore une fois la belle histoire avant de s'endormir.¹¹

Dans la deuxième partie du volume la Princesse Marthe Bibesco nous présente, par ordre chronologique et arrangées comme pour recréer leur long dialogue épistolaire, les lettres échangées avec l'abbé. Nous retrouvons donc un équilibre et un parallélisme presque parfaits dans la répartition des missives qui participent en conséquence au renforcement des connexions

¹⁰ *Ibidem*, p. 216.

¹¹ *Ibidem*, p. 17.

entre les idées, entre les actions et les projets mais aussi entre les sentiments des deux correspondants.

Cette structure permet aussi la recréation de leur dialogue épistolaire tout comme les commentaires qui accompagnent les épîtres et dont le rôle est d'apporter des éclairages, de faire des analyses subtiles ou tout simplement de donner à l'écrivaine la possibilité d'exprimer ses opinions et ses pensées.

Voilà pourquoi, très souvent, cet ouvrage qu'elle n'intitule pas par hasard *La vie d'une amitié* prend l'aspect d'un livre de mémoires fondé sur un recueil de correspondance, qui nous donne, même si c'est d'une manière assez fragmentaire, l'impression d'une autobiographie.

Mais, plus qu'une autobiographie, la correspondance avec l'abbé Mugnier apporte cette dimension référentielle que la lettre renferme, grâce à son statut de document authentique vérifié et vérifiable. La lettre est envisagée dans ce volume comme un espace d'expression sincère et libérée de toutes les contraintes que suppose la création d'une œuvre littéraire. Voilà pourquoi elle possède cette capacité de fournir des informations et des images tout à fait authentiques concernant la vie et l'intimité de celui qui l'écrit.

Dès le début du XX^e siècle, l'historien littéraire Gustave Lanson affirme, dans la préface de son ouvrage *Choix de lettres du XVIII^e siècle*, que la lettre représente un véhicule privilégié des états d'âme et des aspects de vie de celui qui la rédige. Il considère aussi que la correspondance devient l'outil privilégié dans la recherche et la compréhension des particularités d'une époque et d'un style de vie :

Et qu'est-ce qu'une lettre, sinon quelques mouvements d'une âme, quelques instants d'une vie, saisis par le sujet-même et fixés sur papier? [...] Or c'est dans les *Correspondances* intimes que l'on peut le mieux, par delà la littérature, atteindre la société, prendre le contact de ce public, inspirateur et disciple à la fois des écrivains, connaître cet état général des âmes, qui fait les livres, et que les livres font.¹²

En effet, le long dialogue épistolaire entre la Princesse Marthe Bibesco et l'abbé Mugnier - contenu dans la seconde partie du premier volume et dans le deuxième volume -, touche à des sujets liés surtout à la religion et à la spiritualité, à la littérature, aux voyages, à la politique, la guerre, la vie de

¹² Gustave Lanson, *Choix de lettres du XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Hachette, 1909, p. 6.

famille et aux événements quotidiens. Nous y retrouvons aussi une multitude d'informations concernant la vie et l'activité littéraire de la Princesse, les moments cruciaux de leur existence ainsi que de l'époque qu'ils traversent.

Tout cela est bien visible dans les épîtres même si, dès le début, elle affirme que ce n'est pas de sa vie qu'elle veut parler, mais de celle de son ami et confident, de cette influence divine qu'il a eue dans sa vie :

Lorsque je sentis venir vers moi les premières ombres projetées sur mes beaux jours, ce fut l'abbé Mugnier qui m'empêcha de rebrousser chemin et me servit de guide pour le reste du voyage. J'en étais à l'étape initiale, à l'aubade. Ce n'est pas ma vie que je raconte ici, mais le progrès d'une influence divine qui s'est exercée sur elle, à travers l'affection de cet homme si bon et si sage.¹³

Rien n'échappe à la mémoire prodigieuse de l'écrivaine et le texte devient alors d'autant plus chargé d'authenticité, vu que nous avons l'opportunité de la découvrir non seulement à travers ses propres mots et ses propres souvenirs mais aussi à travers le regard, les pensées et les actions de son grand ami. C'est là l'intérêt particulier que cet ouvrage suscite, puisque le dialogue épistolaire et la polyphonie offrent une matière d'étude privilégiée qui met en scène des points de vue différents et en même temps convergents. La lettre devient ici un espace qui favorise la confession et le partage, elle dévoile la dimension biographique dans un type d'écriture destinée à l'autre et entreprise par l'autre. Cette technique conduit à la création et à la révélation d'un personnage à multiples aspects et à travers plusieurs voix et plusieurs points de vue.

Par conséquent le dialogue épistolaire de la Princesse avec l'abbé Mugnier nous dévoile les multiples aspects de sa personnalité. Il y a des lettres dans lesquelles nous retrouvons son côté lyrique errant à travers des descriptions dignes des pages d'un roman, son côté polémique quand il s'agit de lutter pour les causes qu'elle tient au cœur, sa dimension auctoriale dans les épîtres qui traitent de la création artistique et de ses angoisses, ou tout simplement son côté humain dans les moments difficiles, quand elle ressent le besoin de confession, de soutien et de consolation.

Les lettres que l'abbé écrit à la Princesse Bibesco témoignent de son

¹³ Princesse Bibesco, *La vie d'une amitié, ma correspondance avec l'Abbé Mugnier 1911-1944*, Paris, Éditions Plon, 1951, p. 21.

affection et du respect qu'il porte à la jeune femme pour sa sincérité et pour son caractère, pour l'intégrité morale, mais aussi pour sa culture et la passion qu'ils partagent pour l'œuvre de Chateaubriand. Très souvent il s'érige en critique littéraire, exprimant ses opinions quant à son talent et à ses œuvres. Ce sont des opinions avérées et sincères qui ont beaucoup aidé et guidé la Princesse dans sa création artistique.

Grands admirateurs et connaisseurs de l'œuvre de Chateaubriand, surtout des *Mémoires d'outre-tombe*, la Princesse Marthe Bibesco et l'abbé Mugnier le citent souvent dans leurs lettres : le grand écrivain romantique apparaît comme une figure omniprésente ou une musique de fond qui les accompagne constamment. Nous y retrouvons régulièrement des mentions vis-à-vis de la lecture ou la relecture des œuvres de Chateaubriand et de la manière dont ses écrits influencent leurs vies. Voilà pourquoi des phrases telles : « Nous reparlerons de Chateaubriand qui a été, toute sa vie, *un religieux de désir*. L'aimerions-nous tant, s'il avait porté le froc? Le cloître, est la Tombe, sans Mémoires. »¹⁴ ou « Sentez-vous parfois, monsieur l'abbé, quelle parenté fut créée entre nous, ce soir où nous avons parlé des *Mémoires d'outre tombe* pour la première fois? »¹⁵ se retrouvent presque dans le texte de chaque lettre. La présence et l'influence du grand écrivain dans leur vie est tellement puissante, cette passion commune crée un lien si fort entre les deux qu'ils arrivent même à parler de lui comme de « notre Chateaubriand ».

Le grand écrivain du XIXe siècle représentait, selon les mots de la Princesse le liant de leur relation, la grille nécessaire pour déchiffrer et comprendre le monde et les événements autour d'eux :

Pour l'abbé Mugnier et pour moi, si j'analyse la composition de notre longue amitié, la dominante fut et restera, en ce qui touche les lettres : Chateaubriand. La base, l'essence même et le bouquet de notre commerce d'esprit, furent les *Mémoires d'outre tombe*. Ce livre généreux sera notre guide, notre code secret, notre botanique, notre géographie, notre dictionnaire des passions, notre grille à déchiffrer le temps. Il nous suffisait de l'appliquer aux événements dont nous étions les témoins et les victimes, pour lire dans le présent; ce qui est plus difficile que lire dans l'avenir.¹⁶

¹⁴ *Ibidem.*, p. 220.

¹⁵ *Ibidem.*, p. 235.

¹⁶ *Ibidem.*, pp. 65-66

Leur correspondance nous dévoile, en égale mesure, la confiance que l'abbé a dans le talent de la Princesse et l'appréciation pour tout ce qu'elle écrit. Vraiment importantes sont les lettres dans lesquelles l'abbé parle des créations de Marthe Bibesco et des personnages qu'elle construit, dans lesquels il arrive à identifier et reconnaître les traits de la Princesse ou de leurs connaissances communes. Il lui communique aussi ses impressions de lecture, écrivant de la sorte de vrais comptes-rendus épistolaires dans lesquels il n'hésite pas de se montrer enthousiaste quant au style ou au contenu, et il l'encourage à suivre ce penchant pour la création littéraire.

D'autre part, quand il trouve juste, il critique les passages qui lui semblent moins à la hauteur de son talent et de ses possibilités. C'est le cas de cette lettre, envoyée de Florence le 26 avril 1912, dans laquelle l'abbé Mugnier admire le style et la passion avec laquelle la Princesse Marthe Bibesco a rédigé son livre *Alexandre Asiatique* :

Parlons maintenant d'Alexandre.

Je l'ai lu, une première fois sans arrêt, comme on vide un alcaraza quand on a très soif. C'est très différent des *Huit Paradis*, et on devine que des évolutions ou des crises séparent ces deux ouvrages. La forme aussi a changé. Vous avez adopté le raccourci à la Montesquieu, la phrase substantielle et qui se hâte ... comme votre héros. À part le commencement peut-être de la septième ligne, page 13, tout est d'une eurythmie parfaite. Vous voyez que je suis impartial. [...] Votre Alexandre, au fond, est le Chateaubriand de l'épée, et le jeune conquérant et le vieil écrivain portent en eux, le même gouffre qui les dévore. Vous avez traduit supérieurement cette vérité grandiose et austère. [...] Votre livre, princesse est exquis et sera trouvé tel.¹⁷

Considérée très souvent comme un accessoire à l'écriture littéraire, la correspondance permet aussi à l'écrivaine de réfléchir et de confier ses inquiétudes concernant sa création. Le ton de confession est plus puissant que dans n'importe quelle autre de ses œuvres, puisque la Princesse n'hésite pas à transmettre à l'abbé toutes ses craintes engendrées par la création, les difficultés qu'elle rencontre à écrire et son horreur à utiliser quelquefois « cet instrument de fer qui grince », son stylo ; elle lui révèle ses projets et ses idées, sachant qu'il lui donnera un avis sincère, réaliste et avisé. Sans être un homme

¹⁷ *Ibidem.*, p. 261

de lettres, l'abbé Mugnier était une personnalité d'une vaste culture, un personnage ayant des relations dans presque tous les salons littéraires de Paris, à l'époque. De la sorte son opinion comptait énormément aux yeux de l'écrivaine et elle lui en était reconnaissante; les lettres qu'elle lui envoie sont, à ce sens, le témoignage parfait de cette confiance qu'elle lui voue :

Il me faut toute ma reconnaissance pour vous, toute mon affection, toute la piété que je dois à tant de souvenirs profonds et quelques-uns charmants, qui font de moi votre fille spirituelle, pour vaincre devant tant de beauté, l'horreur que m'inspirent l'encre et l'encrier. Quel bonheur de ne plus écrire et qu'il fait beau d'être ici! Je suis, cependant, dans la nécessité d'employer encore cet instrument de fer qui grince, cette plume qui pèse à mes doigts, pour vous remercier des paroles pleines d'une si intelligente amitié, que vous me dites à propos de mon *Alexandre*. Vous l'avez bien lu, bien vu, bien analysé. Je vous remercie tout particulièrement d'avoir attiré mon attention sur la ligne 7 de la page 13, qui sera complètement modifiée dans une prochaine édition.¹⁸

Voilà pourquoi, dans une analyse qui vise la littérature épistolaire, ses caractéristiques et ses significations, l'historien littéraire Alexandru Săndulescu insiste sur le fait qu'à côté de ses dimensions psychologiques, la lettre apporte aussi des données importantes sur cette dimension de « journal de création » que la correspondance des écrivains arrive très souvent à révéler, car « une correspondance est susceptible de nous faire pénétrer dans le laboratoire souvent complexe de l'artiste : elle devient alors journal de création, révélant les projets, les germes, les "clefs" de l'œuvre, si précieux pour l'analyse de sa genèse ».¹⁹

Le caractère de confession et de confiance des lettres bibesciennes fait quelquefois place à l'indignation et à la révolte contre des événements du temps, comme la première guerre mondiale, cette catastrophe qui « m'indigne et me fait une peine profonde » comme elle l'écrit à l'abbé le 14 octobre 1914. Nous pouvons surprendre derrière le texte de ses lettres sa douleur et sa souffrance en ce mois de décembre, 1917 :

¹⁸ *Ibidem*, p. 262.

¹⁹ Alexandru Sandulescu, *Literatura epistolară*, Bucuresti, Editura Minerva, 1972, pp. 336-337, en français dans le volume.

Une lettre reçue de mon mari m'apprend des choses horribles sur la situation de l'armée, et de ce qui vit encore dans notre malheureux pays, mutilé, détruit! Vous comprenez que je n'ai plus de projets lointains, devant cela, devant ce désastre complet, devant la débâcle officielle de l'optimisme.²⁰

À tous les désagréments de sa vie, la Princesse Marthe Bibesco oppose sa foi chrétienne tout comme son rêve d'une vie au couvent, qu'elle avoue aussi dans les commentaires accompagnant les lettres de cet ouvrage. Mais elle restera toute sa vie avec ce souhait inassouvi, à l'instar de Chateaubriand qui avait été « un religieux de désir » :

« Une religieuse de désir »...C'était cela que j'allais être, toute ma vie. La tentation du cloître ne m'a jamais quittée. À vingt-deux ans j'avais pris peur de vivre, et je n'avais peut-être pas tout à fait tort. [...] La tentation du cloître datait de ma petite enfance, de Biarritz, de la solitude d'Anglet. J'avais sept ans lorsque je déclarais à ma mère, au cours d'une visite chez les Bernardines que je voulais devenir religieuse. Elle me serra sur son cœur sans rien dire.²¹

La vie au couvent était, à ses yeux, une modalité de fuir tous ceux qui l'avaient déçue. Comme sa correspondance le révèle, la foi et la prière lui donnent la puissance de dépasser les moments troubles de son existence, de dépasser la souffrance et de lutter. Alors, le sentiment qui se dégage à chaque ligne de ce dialogue épistolaire est celui de la confiance et de la confiance. Car l'abbé Mugnier, « le dispensateur des mystères de Dieu », était par vocation à la fois le confesseur et le confident idéal, auquel la Princesse Marthe Bibesco pouvait livrer tous ses secrets, sans trace de peur, d'autant plus qu'il devait obéir au secret de la confession :

Le dispensateur des mystères de Dieu, ce nom que l'Écriture donne au prêtre semblait inventé pour lui. Il ne pouvait, ni ne devait tirer de l'ombre ce qui est la part de l'ombre : le secret de la confession.²²

²⁰ Princesse Bibesco, *La vie d'une amitié, ma correspondance avec l'Abbé Mugnier 1911-1944*, Paris, Éditions Plon, 1951, p. 358.

²¹ *Ibidem*, pp. 220-225.

²² *Ibidem*, p. 84.

Les deux nourrissaient des passions et des idées communes mais, plus que cela, l'homme d'église, âgé, ayant une grande expérience de vie et une profonde sensibilité devient, très souvent, la figure du père protecteur, qui essaie de consoler et de guider sa « fille spirituelle », ses lettres ayant toujours un ton rassurant et tendre.

Évidemment, exposée au regard et à l'analyse de l'autre, l'épistolière se voit forcée d'opérer une analyse qui mène à une découverte et à une expression de soi. À travers les autoreprésentations qu'elle y réalise dans son effort de se construire par l'intermédiaire du discours épistolaire, elle fournit aux lecteurs un texte qui devient autobiographique. C'est surtout le texte des lettres où elle parle de sujets très familiers, avec un puissant écho affectif, qui prend une allure très personnelle :

Cher monsieur l'abbé,

Un changement! S'il en est encore temps, voulez-vous venir avec l'amie de Marguerite²³, ce mercredi à 4 heures et quart? Préférez-vous que j'aille chez vous?

Ce sera comme vous voudrez, pourvu que je vous voie, pourvu que je retrouve dans des yeux charmants le souvenir à jamais adoré, plaint et pleuré de ma petite sœur. Elle est au fond de tous mes rêves, de toutes mes émotions comme une perle immobile – *Margarita* – au fond de l'eau transparente. Je ne l'oublie jamais.

Parler d'elle devant vous me sera doux et consolant. Si les gens savaient quelle blessure j'ai dans le cœur, même les moins bons auraient compris ce que la chère petite fée de Calacoutça a deviné tout de suite : c'est qu'il faut m'aimer un peu, et ne pas m'envier, du tout.²⁴

Ainsi, l'écriture de la lettre lui permet-elle d'exprimer des secrets et des souffrances qu'elle n'aurait pas su partager avec quelqu'un d'autre. Bien qu'elle écrive pour se confesser et pour trouver chez l'abbé Mugnier soutien et réconfort, la Princesse écrit aussi pour elle-même, la lettre devenant un lieu privilégié pour l'expression de l'intimité, le lieu où se dévoile sa vulnérabilité, un côté de son caractère qu'elle cache dans la présence des autres.

Mireille Bossis considère que la solitude, le désir de communication et de rejoindre l'autre pousse toujours à écrire et, ce qui encore plus important, à

²³ Note de l'auteure : « La comtesse de Boulloche était une amie de ma sœur Marguerite. »

²⁴ Princesse Bibesco, *La vie d'une amitié, ma correspondance avec l'Abbé Mugnier 1911-1944*, Paris, Éditions Plon, 1951, pp. 29-30.

s'écrire. Dans son article « La lettre entre expression et communication » elle considère que la lettre devient alors cette « parole vive » qui rend possible la communication, pouvant aussi revêtir tour à tour les apparences du journal intime ou de l'autobiographie :

Et pourtant la lettre n'est pas devenue une langue morte; elle est toujours parole vive à communiquer pour rejoindre l'autre. Plus la solitude et l'incommunicabilité augmentent, plus le désir profond d'expression rencontre la lettre sur sa route. La solitude qui semble régner dans nos sociétés pousse à écrire, à s'écrire pour dire le vrai de soi pour l'autre. Ce sont souvent les mêmes qui pratiquent les diverses écritures du Moi que ne sépare aucune cloison étanche. La lettre peut prendre place dans le journal intime, elle peut être fragment de journal livré à l'autre; elle peut tout aussi bien dire l'autobiographie de façon plus ou moins condensée.²⁵

Ces affirmations trouvent leur validation dans l'échange épistolaire entre la Princesse Bibesco et l'abbé Mugnier. Prenons par exemple, en quête de ce filon autobiographique du discours épistolaire, la lettre datée 26 juin 1911, adressée à l'abbé Mugnier qui révèle le tourment intérieur de la Princesse, causé par les échecs de sa vie sentimentale, qu'elle vivait et qu'elle ne pouvait avouer qu'à lui. Voilà son témoignage de la solitude qui l'accaparait dans l'absence de cette amitié bienfaisante qui soulageait ses peines :

Monsieur l'abbé,

Je ne sais plus rien, ou plutôt je ne sais qu'une chose : c'est que mon entrée dans la vie religieuse est et restera la seule réponse désirable et désirée. Mais à quoi bon le leur dire? Longtemps encore, il faudra lutter et souffrir. Il y a des rapports secrets entre les destinées qui ne s'anéantissent pas si vite. J'avais tout fait pour guérir cette âme de l'irrésolution qui la tourmente. Maintenant, que puis-je encore? Prier, peut-être, car je souffre, et vous savez bien que les souffrances prient. [...] Je dissimule aussi bien que je puis ma douleur, mais c'est bien le renard du petit Spartiate dont l'histoire édifiait notre enfance; ses ongles et ses dents pointues s'enfoncent plus avant dans mon cœur à mesure que je recroise les bras. Je fais appel au temps, par ce qu'il dévore la vie. J'attends, mais il est dur de mourir ainsi, sans une voix amie

²⁵ Mireille Bossis, « La lettre entre expression et communication », in *Horizons philosophiques*, vol. 10, no 1, 1999, pages 37-46, article disponible en ligne à l'adresse <http://id.erudit.org/iderudit/801106ar>, page consultée le 18 mai 2012.

qui puisse annoncer le déclin du jour, et chaque dimanche quand vient le soir, je suis plus triste encore parce que c'est l'heure où vous me parliez. Excusez-moi d'être si peu ce que vous voudriez sans doute que je fusse, et croyez, monsieur l'abbé, à ma respectueuse reconnaissance.

Marthe.²⁶

La solitude, la frustration et l'aliénation sont explicites et nous pouvons voir cette montée en puissance des sentiments et de l'esprit créatif qui parle de l'intérieur. L'écrivaine solitaire, trouve dans l'espace épistolaire les ressources pour relier les idées et les sensations, qui - comme elle le démontre - conduisent involontairement aux perceptions les plus impénétrables et aux aveux les plus profonds. Et l'acte de communiquer avec l'autre devient un élément structurant de son univers intérieur, une prise de conscience aiguë du processus d'écriture en soi.

Le texte de la lettre devient ainsi le médiateur entre la Princesse Marthe Bibesco et l'abbé Mugnier, un moyen de communication mais en même temps il devient un premier confident qui reçoit les aveux de l'écrivaine, car l'intimité de l'espace épistolaire lui donne l'occasion d'une confession sans limites. Il lui permet d'exprimer des pensées et des opinions qui n'auraient pas été acceptables dans un autre contexte, ou devant quelqu'un d'autre. La profondeur de sa compréhension au cours de ce processus est justifiée quand, avec un sentiment d'égarement, elle écrit :

J'apprends à me connaître et puisque Dieu l'a bien voulu, vous allez l'apprendre avec moi, monsieur l'abbé, vous qui regrettiez que notre rencontre ne soit plus ancienne.²⁷

En tant que source d'information sur l'existence quotidienne de la Princesse, ces fragments révèlent le fait qu'aucun biographe ne pourrait dépeindre son monde intérieur aussi bien que la Princesse Marthe Bibesco elle-même. Par ses lettres, les lecteurs et exégètes bibesciens ont accès à tous les méandres de sa vie.

C'est toujours l'abbé Mugnier qui essaiera de la consoler après la disparition des êtres chers, son père, sa sœur ou sa mère, moments dans

²⁶ Princesse Bibesco, *La vie d'une amitié, ma correspondance avec l'Abbé Mugnier 1911-1944*, Paris, Éditions Plon, 1951, p. 231.

²⁷ *Ibidem*, p. 226.

lesquels elle sent qu'il est la seule personne qui lui soit restée dans ce monde et qui puisse combler ce vide laissé par le départ des autres. La souffrance devient le lien qui la rapproche encore davantage à l'abbé, dans lequel elle trouvera un substitut du père disparu, un écho à ses désirs et besoins inassouvis :

J'avais prononcé ces paroles au hasard, devant ce prêtre qui allait devenir un jour mon conseiller, mon ami, mon défenseur devant le monde et mon avocat devant Dieu.

Rien n'était concerté d'avance; mais à présent que la partition est entièrement jouée, je vois bien comment tout se suit et s'ordonne. Cette première conversation qui nous isolait, nous transportait hors du temps et du lieu, en plusieurs temps, en plusieurs lieux à la fois, au gré des sautes de vent de la mémoire, dura toute la soirée.²⁸

Leurs rencontres sont souvent irréalisables à cause des distances qui les séparent et alors la lettre reste la seule possibilité de communication, le seul objet qui puisse s'ériger en substitut pour la présence de l'autre. La construction de cette illusion de présence est une caractéristique fondamentale de l'écriture des lettres pour la Princesse Marthe Bibesco qui voyage beaucoup et s'absente de France pendant des périodes assez longues. L'absence de son confident s'avère créatrice, car elle ouvre un espace discursif dans lequel les désirs, les peurs et les tourments, qui ne pourraient pas être autrement articulés, sont explorés et avoués.

C'est pourquoi chaque lettre qu'elle écrit à l'abbé Mugnier vient renforcer ce sentiment de liaison profonde entre deux âmes, ce sentiment de refuge spirituel qu'il lui occasionne. Avec chaque lettre elle l'assure de sa gratitude pour les mots consolateurs, pour la présence dans sa vie, pour son support réconfortant et pour sa charité :

Cher monsieur l'abbé, j'éprouve un grand besoin de vous voir souvent et longuement à présent que j'ai perdu – et je les perds tous les jours – ma mère, mon père, mes deux sœurs, mon frère. Que me reste-t-il? Vous. À vous, du plus profond, du plus respectueux de mon cœur. [...] Une seule chose m'est nécessaire : c'est votre affection divine, humaine, évangélique, paternelle, fraternelle, pleine de grâce et de charité. Vous êtes vraiment

²⁸ *Ibidem*, p. 15.

l'envoyé de Dieu et sa bénédiction.²⁹

Nous pouvons conclure que le dialogue épistolaire entre la Princesse Bibesco et l'abbé Mugnier a un puissant caractère de confession et il devient une exceptionnelle source biographique, nous aidant à mieux pénétrer et comprendre l'univers intérieur de l'écrivaine. Les lettres deviennent de la sorte des documents qui arrivent à suggérer et à transmettre l'intimité et l'authenticité de son discours ainsi que la spontanéité de sa conscience.

Mais la dimension documentaire et autobiographique de cet échange épistolaire ne doit pas nous éloigner de ses qualités littéraires, puisque la Princesse Marthe Bibesco pratique le genre épistolaire avec beaucoup de talent, qui est d'ailleurs remarqué et souligné par l'abbé Mugnier dans maintes lettres qui commencent toujours par des appréciations sur la qualité de son écriture et des idées transposées sur le papier. Il lui transmet son émerveillement devant les lettres reçues d'elle par des phrases telles : « votre lettre m'enchanté »³⁰, « votre lettre est divine »³¹ ou « Vous m'avez écrit de Vienne une lettre qui est un chef d'œuvre. »³² et nous y retrouvons de vrais fragments lyriques, des portraits d'une grande précision, des descriptions de paysages dignes d'une œuvre littéraire.

Finalement, c'est la Princesse elle-même qui réussit à caractériser le mieux cette amitié transposée et consommée, très souvent, à travers les lettres à cause des distances qui les séparaient, de l'époque et des événements :

Notre échange de lettres, au début, n'a été qu'une lutte sourde, entre moi qui voulait m'en aller et lui qui voulait m'empêcher de partir, tout en feignant de me faciliter la sortie de ce monde, où il a voulu que je demeure. Il m'y a maintenue à force de patience et de persuasion. Il me reste encore à connaître pourquoi. Peut-être pour continuer cet étrange travail d'écriture où il me savait engagée.³³

²⁹ *Ibidem*, pp. 413-416

³⁰ *Ibidem*, p. 407.

³¹ *Ibidem*, p. 415.

³² *Ibidem*, p. 420.

³³ *Ibidem*, p. 131.

Bibliographie

Corpus

Bibesco, Marthe, *Échanges avec Paul Claudel. Correspondance inédite*, Paris, Éditions Mercure de France, 1972.

Bibesco, Marthe, *La vie d'une amitié, ma correspondance avec l'Abbé Mugnier 1911-1944*, Paris, Éditions Plon, 1951.

Références critiques

Altman Gurkin, Janet, *Epistolarity, approaches to a form*, Éditions Ohio State University Press, 1982.

Bossis, Mireille, « La lettre entre expression et communication », in *Horizons philosophiques*, vol. 10, no 1, 1999, pages 37-46.

Lanson, Gustave, *Choix de lettres du XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Hachette, 1909.

Săndulescu, Alexandru, *Literatura epistolară*, București, Editura Minerva, 1972.

La langue en exil dans l'œuvre romanesque d'Eduardo Manet et d'Émile Ollivier

Sana DAHMANI¹

Introduction

Émile Ollivier, sociologue, écrivain, militant anti-duvalériste d'origine haïtienne exilé au Québec et Eduardo Manet, dramaturge, nouvelliste et romancier d'origine cubaine exilé en France, ne sont pas devenus francophones par hasard, encore moins pour les mêmes raisons : les motivations des deux écrivains sont en fait bien différentes. En effet, si Manet conjugue langue française et amour, Ollivier n'a pour sa part pas eu véritablement de choix à faire : aux Antilles, pour écrire, il a longtemps fallu être francophone et refouler le créole maternel, séquelle de la colonisation d'Haïti par l'Empire français.

Pour Ollivier et Manet, la langue française est une langue d'emprunt. Cet exil qui ne dit pas son nom, celui de la langue, reste donc commun aux deux écrivains : être francophone en pays créolophone comme Ollivier ou en pays hispanophone comme Manet, c'est décider et accepter de recréer à travers l'écrit une communauté et un legs culturel ancestral dans une langue autre.

Nous nous proposons donc de passer en revue le statut de la langue française à Cuba et à Haïti avant d'explicitier les raisons qui ont présidé au choix du français comme langue d'écriture chez Manet et Ollivier. Nous verrons enfin comment ces deux écrivains, exilés et politiquement engagés, ont fait du français la langue à la fois du militantisme mais aussi de la création artistique.

1. Du choix de la langue française chez Manet et chez Ollivier

Eduardo Manet est un écrivain polyglotte qui parle couramment l'espagnol, le français, l'anglais, l'italien, le basque, etc. Manet n'est pas

¹ Université de Sousse, Tunisie.

devenu écrivain à son arrivée en France certes, mais la quasi-totalité de sa production littéraire est écrite en langue française ; et ce choix n'a pas été uniquement motivé par son exil parisien. Né à Cuba, île hispanophone par excellence, Manet grandit au sein d'une famille résolument francophile² comme le révèle son autobiographie *Mes années Cuba*. Imprégné son enfance durant par l'idée que Paris est synonyme de raffinement, d'ardeur, d'excellence et de liberté, Manet suit à Cuba des cours de langue française pour entretenir sa passion pour cet ailleurs rêvé et, intéressé par des études de théâtre, décide de s'envoler enfin pour Paris³.

La francophilie de Manet n'est pas exceptionnelle, elle est en fait opérante depuis le milieu du XIX^e siècle pour une large partie de l'élite lettrée latino-américaine. Dans son ouvrage *Paris, capitale littéraire de l'Amérique latine*⁴, Jean-Claude Villegas explique que « face à un impossible retour vers l'Espagne, alors renfermée sur elle-même et isolée en Europe, les modernistes choisissent Paris, capitale du monde à leurs yeux [...] car c'est par là que passent l'universalité littéraire et la reconnaissance internationale »⁵. Au début du XX^e siècle, entreprendre le voyage en France devient pour les Latino-Américains « une sorte de nécessité initiatique »⁶. À partir de 1945⁷, ce ne sont

² Ainsi, la fable veut que « Paris » ait été le premier mot que Manet, à peine né, ait entendu. Dans son autobiographie, Manet rapporte que la nourrice a murmuré à l'oreille du bébé « *en français, s'il vous plaît : 'Bienvenue ! Toi qui viens de Paris !' Dans ce coin des Caraïbes, la légende voulait que les nouveau-nés 'arrivent de Paris à travers ciel sur le dos d'une cigogne'* » (*Mes années Cuba*, Grasset, 2004, p.129) ; La mère de Manet pour sa part rêvait une France élégante et romanesque à l'image des magazines qu'elle recevait et des romans qu'elle chérissait : « [...] *La France ! Ah mon Dieu ! Paris ! Paris que j'aime !* »

Elle (la mère) n'avait jamais mis les pieds en France et ne connaissait de Paris que ce qu'elle en avait lu dans les romans de Dumas, Victor Hugo et George Sand. À l'époque, elle collectionnait les revues françaises qui, disait-elle, 'répandaient dans le monde l'élégance de la haute couture parisienne et donnaient une idée de raffinement de la Ville lumière.' » (*Mes années Cuba*, p.12) ; et le père, qui avait fait ses études à Paris, répétait que « *Paris, ce n'est pas la France. Cette ville fait partie du patrimoine de l'humanité* » (*Mes années Cuba*, p.12).

³ *Ibid.*, p.130.

⁴ Jean-Claude Villegas, *Paris, capitale littéraire de l'Amérique latine*, Éditions Universitaires de Dijon, coll. « Écritures », 2007.

⁵ Jean-Claude Villegas, *op.cit.* pp.14-16.

⁶ Jean-Marie Lemogodeux (dir.), *L'Amérique hispanique au XX^e siècle. Identités, cultures et sociétés*, Paris, PUF, 1997, p.98.

⁷ À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, La France manifeste la volonté de renouer les liens diplomatiques mais aussi culturels avec l'Amérique latine, gelés sous le gouvernement de Vichy. Ainsi, il y a eu « [la] création des instituts français en Amérique latine, [l']installation des statues de héros évoquant l'Amérique latine dans Paris [...] la création de collections littéraires parmi lesquelles figure 'La croix du sud', créée en 1954 par Roger Caillols, [...] par ailleurs introducteur de Borges en France », etc.

pas moins de 10.000 étudiants latino-américains⁸ qui viendront suivre au Quartier latin les enseignements de Sartre et d'Althusser. L'Hexagone attirera la francophilie des Latino-Américains en offrant aux pays enlisés dans des régimes dictatoriaux, une terre d'asile tout au long de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, et sur 15 000 immigrés politiques latino-américains, l'hexagone accorde le statut de réfugié politique à 10 000 personnes entre 1964 et 1979.⁹

La francophilie de Manet est donc atypique certes mais sûrement pas unique¹⁰. « Pour nous, jeunes Cubains, se souvient le jeune Manet, la France représentait le pays de la liberté, de l'égalité, de la fraternité »¹¹. Et d'ajouter que Paris est une « image subliminale gravée pour toujours dans l'inconscient collectif de l'humanité »¹². Pendant plus de quarante ans, Manet ne cessera de formuler le même postulat : le français est un choix dicté par le cœur. Il fait de sa francophilie la raison qui l'a décidée à habiter définitivement la langue française:

J'ai choisi cette langue et je l'ai gardée¹³ [...] J'ai choisi de continuer à écrire en français¹⁴ [...] Le français, c'est la langue de l'amour¹⁵ [...] Une histoire d'amour ne s'explique pas. Ce n'est pas une boutade. C'est parce que j'aime

in Denis Rolland, Marie-Hélène Touzalin, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 » in *Le Paris des étrangers*, (comp. Antoine Marès et Pierre Milza), Publications de la Sorbonne, Paris, 1994, pp. 263-293.

⁸ Denis Rolland, Marie-Hélène Touzalin, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 » in *Le Paris des étrangers*, (comp. Antoine Marès et Pierre Milza), Publications de la Sorbonne, Paris, 1994, pp. 263-293.

⁹ Erasmo Sáenz Carrete, *El exilio latinoamericano en Francia : 1964-1979*, UNAM-Potrerillos Editores, México, 1995, cité par Marina Franco, « Les Argentins et la France des années 1970 », *Hommes & migrations* n° 1270, Dossier Migrations latino-américaines, pp.20-31, p.21.

¹⁰ « Le français a été la langue étrangère la plus enseignée, la plus diffusée dans le pays pendant l'époque coloniale. Pendant les six premières décennies du XX^{ème} siècle, l'anglais a pris cette place, cependant le français n'a pas été oublié. [...] Aujourd'hui le français est la deuxième langue étrangère dans le pays et il y a une préférence croissante pour les manifestations culturelles des pays francophones. » in « Rencontre cubaine », Entretien avec Rita Gonzalez Delgado et Felino Martinez Alvarez, Franc-parler.org, un site de l'Organisation internationale de la Francophonie, url de référence : <http://www.francparler.org/articles/alvarez2003.htm>

¹¹ « Entretien avec Eduardo Manet auteur d'*Un cubain à Paris*, éditions Ecriture » par Matthieu Baumier et Gwen Garnier-Duguy, *Le Magazine littéraire*, url de référence : <http://www.lavielitteraire.fr/index.php/entretien-avec-eduardo-manet>

¹² Eduardo Manet, « Un coin de France », *Le Monde*, 21 aout 1998, p.8.

¹³ Maia Bouteillet, « Eduardo Manet, le pouvoir en question », in *Le Matricule des Anges*, n° 23, juin-juillet 1998.

¹⁴ « Eduardo Manet : retour vers Cuba », *Le Web de l'Humanité*, article paru le 20 mars 1999, url de référence : <http://www.humanite.fr/node/308855>

¹⁵ *Télérama*, 22 janvier 1997, url de référence : <http://www.limbos.org/traverses/manet2.htm>

cette langue que j'essaie de m'exprimer du mieux que possible en français¹⁶ [...], etc.

À notre sens, il y a différents paramètres à prendre en ligne de compte, et rapporter le choix de la francophonie par Manet à la francophilie de son milieu d'origine serait réducteur. En effet, le mariage de Manet avec une Française, et le fils né de cette union, lui ont permis de consolider ses liens avec la métropole. La perspective de la professionnalisation a elle aussi motivé le choix d'Eduardo Manet, car c'est à la faveur de son premier succès littéraire¹⁷ et d'une invitation à intégrer la compagnie de Jacques Lecoq que le jeune dramaturge décide de quitter l'Italie où il a séjourné et étudié pendant trois ans, pour s'établir définitivement en France. Cette perspective de professionnalisation a déterminé le choix de Manet.

Autre élément et non des moindres à prendre en ligne de compte : l'exil politique. De retour à Cuba en 1960, Manet renoue avec sa langue maternelle, mais le durcissement de la politique castriste et la censure qui touche de plein fouet les artistes cubains contraint Manet au départ. Et si l'écrivain s'est exilé en France précisément, c'est donc d'abord de par le vécu de l'auteur, et ensuite parce que les amitiés que Manet avait tissées durant son premier séjour à Paris lui ont permis d'avoir les papiers indispensables à un visa de sortie. Manet débarque donc à Paris à l'automne 1968 avec une perspective de professionnalisation, et le triomphe de sa pièce *Les Nonnes*, qui avait été censurée à la Havane¹⁸, lui permettra d'envisager durablement son avenir en France.

Pour notre part, nous pensons que Manet est devenu francophone parce qu'il est francophile d'abord, mais aussi parce que la langue française et l'accueil que lui a assuré la France lui ont permis d'envisager un avenir d'écrivain et de dramaturge ailleurs que dans la Cuba de Castro. De la double appartenance cubaine et française de Manet, naîtra une œuvre prolifique qui n'a jamais cessé de célébrer le pays d'origine : Cuba, dans la langue du pays d'accueil : le français.

¹⁶ Eduardo MANET, in « Quel français écrivez-vous? », *Le Monde*, vendredi 17 mars 2006, spécial salon du livre 2006, p.2

¹⁷ En 1954, Julliard décide de créer une collection de nouvelle et de lancer un concours pour découvrir de jeunes talents. Manet envoie depuis l'Italie son premier texte écrit en langue française : une nouvelle intitulée *Spirales*. Premier prix du concours, la nouvelle est publiée. Cf. *Mes années Cuba*, p.151. Julliard publiera par la suite le premier roman de Manet *Étrangers dans la ville* en 1956.

¹⁸ Mise en scène par Roger Blin, jouée au Théâtre de Poche à Montparnasse en 1969.

Si le français est considéré comme une langue mineure à Cuba parlée par une partie infime de la population, tel n'est pas le cas à Haïti où l'implantation de la langue française s'est faite par le seul pouvoir de la répression. C'est dès le XVII^e siècle que les colons ont veillé à gommer les composantes de l'identité du peuple haïtien dont ils sont venus brimer la liberté. La France, comme tous les pays colonisateurs, a pratiqué une politique d'assimilation et veillé à imposer sa langue pour dominer ses colonies. La langue française charrie en elle cette histoire amputée de ses origines et ce combat inégal entre langue maternelle et langue imposée ; et pour les écrivains exilés nés dans des pays créolophones, écrire en français prolonge l'exil intérieur.

Par ailleurs, l'accès à l'école, privilège dans la société haïtienne qui compte un taux d'analphabètes effarant, participe à éloigner l'écrivain devenu francophone de sa société, éloignement causé tant par le fossé linguistique qui désormais sépare cet écrivain de ses compatriotes créolophones, que par le savoir rationnel qui dressera des murs entre l'Haïtien savant et le peuple inculte. L'accès à l'école va laminer encore plus la langue maternelle, et imposer le modèle français comme le seul modèle à suivre¹⁹.

Ollivier témoigne d'ailleurs dans son autobiographie du poids de cet interdit qui a pesé sur lui aux premiers jours de son entrée en classe :

Mon entrée dans la langue s'est faite à coups d'interdits, de mépris et de répression. C'est ce qui sans doute explique le rapport ambivalent que j'entretiens avec elle : un rapport de haine et de séduction. [...] Au petit séminaire, j'ai mal supporté cet interdit inscrit à la première page de notre carnet : « L'usage de la langue vernaculaire est formellement interdit à l'intérieur de cet établissement. » cela signifiait en clair qu'on ne pouvait s'exprimer en créole ni dans les salles de classe, ni même dans la cour de récréation. J'aurais dû grandir mutilé de paroles.²⁰

¹⁹ En effet, et depuis la Révolution de 1789, la France a favorisé le centralisme républicain et veillé à imposer le monolinguisme tant dans la métropole que dans les colonies : « [...] l'école laïque et obligatoire viendra effectivement traquer, à coup de « signal » ou de « symbole », de « Soyez propre, parlez français » et autres « Il est interdit de cracher par terre et de parler breton », tout ce qui n'est pas bel et bon français chez tous les enfants » in Jean Borreil, *La Raison nomade*, Payot et Rivages, 1993, p.147.

²⁰ Émile Ollivier, *Mille eaux*, Gallimard (Haute enfance), 1999, pp.59-60.

La violence sous-jacente dans cette confession d'enfant en dit long sur le traumatisme que le jeune Ollivier a dû subir et met en exergue la brutalité inhérente à la confiscation de la parole par l'institution académique, une confiscation synonyme de viol et qui avait pour seul but d'imposer l'hégémonie d'un modèle unique et de marginaliser le créole au profit du français. Dévalorisé, le créole et ses *expressions rudes, imagées, concrètes* ne peut que dépérir au détriment de la langue française.

Cette francophonie au départ contrainte se révélera par ailleurs salutaire, car dans un pays comme Haïti, il est pratiquement impossible de pouvoir faire connaître ses œuvres au vu des obstacles démesurés que connaît l'activité littéraire. Face à l'analphabétisme pandémique qui mutilé l'industrie du livre en la privant de lectorat, la censure politique qui annihile la production libre, les problèmes économiques qui entravent la mise en place d'un circuit éditorial en dedans comme en dehors des frontières et transforment le livre en un objet de luxe, etc. la langue française offre une échappatoire et un tremplin aux écrivains francophones contraints au départ, mais dont la langue d'écriture va offrir par la suite l'accès à une notoriété garantie par la présence d'un lectorat cultivé, plus important et moins assujéti aux contraintes politiques, idéologiques et économiques de la patrie d'origine²¹.

Ollivier, dont la carrière littéraire est née en plein tourbillon duvalériste, dans un pays en proie depuis des siècles à des tourments historiques et identitaires indéniables, va écrire Haïti la créole en langue française, et mettre cette langue à contribution pour traduire son pays, son Histoire collective et cette histoire personnelle tout aussi douloureuse : son exil. Manet et Ollivier ont ainsi choisi la langue française pour des motivations différentes certes, mais tous deux s'emploieront à déterritorialiser la langue française.

²¹ En Haïti, quelques voix se sont élevées dès le début du XIX^e siècle pour normaliser l'enseignement du créole dans les écoles primaires, mais comme l'explique le sociologue Louis-Auguste Joint : « Le français demeurait toujours la langue officielle et des lettrés ; le créole, considéré comme un patois ou la langue des analphabètes. L'État haïtien n'applique le créole comme langue d'enseignement et matière d'enseignement que par un décret ministériel de 1982, puis comme langue officielle, à côté du français, par la constitution de 1987. Cette application tardive est probablement due, entre autres, aux préjugés sociaux contre le statut du créole et des personnes qui le parlent, préjugés maintenus par des représentants des classes sociales dominantes », in Louis-Auguste Joint, « Le bilinguisme français / créole dans l'enseignement haïtien. Quel enjeu pour le développement social ? » Url de référence : <http://collaboratif.ird.fr/ezpublish/var/ird/storage/fckeditor/File/AREC-F-Joint.pdf>

2. Déterritorialiser la langue française

À lire les textes de Manet et d'Ollivier, tous deux exilés géographiquement et linguistiquement, force est de constater que la langue maternelle est présente dans les textes, ce qui témoigne de l'appartenance littéraire à la sphère francophone sans pour autant occulter la filiation linguistique des auteurs, l'un issu d'un univers hispanophone, l'autre d'un univers créolophone. Le recours à une voire à d'autres langue(s) que celle(s) du pays natal devient dès lors un archétype de l'écriture de l'exil chez Manet et Ollivier ; et le foisonnement des langues pour sa part va souvent rappeler au lecteur les origines voire le parcours des écrivains. Ainsi, en adoptant la langue française, Manet et Ollivier ne se sont détachés de leur passé que pour le célébrer davantage. Aux antipodes du monolinguisme, leur écriture invoque d'autres langues que le français, et à travers leurs textes bruissent les mots qui ont accompagné et leur enfance, et leurs années d'exil.

Ainsi, l'étude de l'inscription du créole au sein du texte ollivérien est révélatrice de la volonté de l'auteur de faire revivre son passé d'une part, et d'être solidaire avec son lectorat originel d'autre part. En effet, et même si elles s'inscrivent dans le texte écrit, les références au créole et en créole s'apparentent à la langue orale, clin d'œil de l'écrivain en exil à sa société originelle où l'oralité et la figure du conteur ont une place de choix.

L'étude de l'intégration de l'oralité créole au sein du texte écrit s'opère de différents procédés : présence lexicale du créole, onomatopées, mots en français régional, etc. Toutes ces utilisations, certes limitées, concourent à inscrire le texte dans sa situation première d'énonciation – le vécu haïtien- et ramènent le lecteur aux origines et au parcours d'Ollivier, écrivain haïtien, exilé politique et installé dans un pays non créolophone.

La traduction du créole n'est pas systématique certes, et les mots créoles sortis de leur contexte pourraient constituer une entrave et non des moindres à la compréhension du texte. D'ailleurs, si Ollivier a veillé à donner la traduction de quelques inscriptions créoles, cette traduction n'a pas été systématique, de quoi laisser, par moments, le lecteur non créolophone complètement décontenancé.

Mais généralement, le contexte ou la proximité lexicale permettent une compréhension de l'énoncé. Ainsi, la similitude des vocabulaires français

et créole dans (*piti*²²=*petit* ; *fè*²³=*fer* ; *bondié*²⁴ =*Bon Dieu* ; *mézanmis*²⁵ = *mes amis*, etc.) et le contexte d'énonciation de la phrase (« *Amédée (Hosange) m'a élue [...], moi, Brigitte Kadom, femme légitime, et je suis devenue man-Hosange*²⁶ ») sont à même de garantir, dans la plupart des cas, une totale compréhension du texte.

Ollivier joue par ailleurs sur la création lexicale pour ancrer le texte dans le vécu haïtien. La création lexicale par composition confirme l'oralité d'un texte écrit en langue française et crée un dédoublement entre le centre d'intérêt de l'œuvre, Haïti, et son lieu de réception - les pays francophones. Ainsi, nous avons relevé la présence d'une foule d'expressions qui rompent avec la syntaxe française et renvoient à la réalité locale haïtienne. La juxtaposition : « *Une danse de faim-vie* »²⁷, « *stock de sent-bon* »²⁸, « *l'à-voix-basse* »²⁹, la transposition directe de l'oral vers l'écrit : « *m'sieu Morelli* »³⁰, « *mam'zelle Reine* »³¹, la spécificité des choix graphiques : « *une tasse de café lavé-zyeux* »³², etc. confèrent une oralité créole au texte écrit.

Les onomatopées participent elles aussi à renvoyer le lecteur au centre premier des œuvres ollivériennes : Haïti comme c'est le cas dans ces exemples d'onomatopées tirées des œuvres ollivériennes : « *Kata*³³ ! *Kata* ! [...] *Pim! Ba! Pim! Pim! Ba!* »³⁴, « *'Cuij...!*' *une paire de lèvres charnues contractées de biais résonne ainsi, bruyamment* »³⁵, etc.

Le français régional est pour sa part beaucoup plus présent dans les textes, et renvoie à la réalité de la vie haïtienne sans être un barrage pour la compréhension du texte. Aussi retrouvons-nous des références à la faune, à la flore haïtienne et à la gastronomie haïtienne, des catégorisations sociales qui

²² Émile Ollivier, *Les Urnes scellées*, Albin Michel, 1995, p.235.

²³ *Ibid.*

²⁴ *Les Urnes scellées*, p.23.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Émile Ollivier *Passages, L'Hexagone, Montréal, 1991; Le Serpent à Plumes, Paris, 1994, réédition 2001 pour notre travail*, p.16.

²⁷ Émile Ollivier, *Mère-Solitude*, Albin Michel, 1983; *Le Serpent à Plumes, Paris, 1994, réédition 2005 pour notre travail*, p.80.

²⁸ *Ibid.*, p.22.

²⁹ *Ibid.*, p.57.

³⁰ *Ibid.*, p.37.

³¹ *Les Urnes scellées*, p.160.

³² *Passages*, p.100.

³³ *Tambour*

³⁴ *Les Urnes scellées*, p.222.

³⁵ *Mère-Solitude*, p.60.

rappellent l'Histoire haïtienne, les séquelles du passé esclavagiste, le culte vaudou ou encore les spécificités de la géographie d'Haïti, dont le nom en créole Ayiti signifie terre des hautes montagnes.

À travers tous ces exemples, Ollivier oralise son texte, l'enracine dans la terre haïtienne et invite son lecteur à pénétrer dans les épaisseurs de l'histoire de son pays. Ollivier avoue que la perspective de perdre sa langue maternelle et ses racines affectives a toujours été une hantise, comme il en témoigne dans cette confession :

Tous mes problèmes seraient résolus si je pouvais être unique dans mes langues multiples. [...]. Je souhaite, et cela depuis fort longtemps, un grand nombre de lecteurs créolophones, mais là-bas, l'analphabétisme est endémique comme la malaria. [...]Pour l'instant, j'ai élu le français, le lieu d'absorption de ma propre identité d'écrivain, mais je sais par ailleurs que, même si je suis travaillé par la sémantique créole, le risque est grand de me détourner de ma langue maternelle, celle qui précède toutes les autres³⁶

Le frottement entre le français et le créole, l'écrit et l'oral, le jeu sur les registres de langues et les sonorités permettent ainsi à l'écrivain de repositionner son texte dans la sphère francophone multiculturelle, et invitent le lecteur à faire un voyage livresque dans cette terre haïtienne qui a toujours été un lieu inspiré et inspirant pour Émile Ollivier, en dépit de l'exil géographique et de l'arrachement précoce au paradis de l'enfance.

A l'entrelacement entre la langue originelle et la langue d'adoption opérant dans les œuvres d'Ollivier, Manet a choisi le foisonnement des langues. Écrits en langue française, les romans de Manet ont pour cadre Cuba, Porto Rico, les États-Unis d'Amérique, le Pays Basque, la France, etc. Ainsi, le roman *Rhapsodie cubaine*³⁷ met en scène des Cubains en exil à Miami, *D'Amour et d'exil*³⁸ retrace le parcours d'un couple de Cubains écartelés entre le devoir révolutionnaire et le désir de vivre en toute liberté au Pays basque français, *La Sagesse du singe*³⁹ pour sa part est une quête identitaire d'un Portoricain exilé en France, etc.

³⁶ Émile Ollivier, « *L'exotisme de l'autre* » (correspondance avec Jacques Godbout), *Dialogue d'île en île; De Montréal à Haïti* (collectif). Montréal: CIDIHCA et Radio-Canada, 1996, pp.26-27.

³⁷ Grasset, 1996, Livre de poche, 1996.

³⁸ Grasset, 1999, Livre de poche, 1999.

³⁹ Grasset, 2001, Livre de poche, 2001.

Ce cosmopolitisme mime à lui seul l'inadéquation entre la langue d'écriture, le français, et la langue parlée par les personnages, l'espagnol majoritairement. Les œuvres de Manet regorgent en effet de mots empruntés à d'autres langues ; et le français, l'anglais, le russe, le créole, le basque, etc. plongent le lecteur dans un tourbillon linguistique, sorte de babélisme heureux qui reflète les origines diverses des personnages, exilés, en quête de leurs origines ou en phase de reconstitution identitaire.

Le recours à des langues étrangères s'articule autour de trois thèmes : peindre les affres de l'exil et ses conséquences comme la nostalgie, la déliquescence identitaire, etc., mettre à nu les dérapages d'un système politique répressif, et principalement ceux du castrisme, investir enfin la langue française d'une charge érotique et amoureuse qui n'est pas sans rappeler la vision que s'est forgée l'auteur lui-même de sa langue d'écriture. La présence de mots en langue étrangère ramène donc le lecteur tant au statut de l'écrivain -d'origine cubaine exilé en France suite au durcissement de la politique de Castro-, qu'au contexte d'énonciation de l'œuvre : roman écrit en langue française traitant de problématiques qui ne sont pas spécifiques à la France. Et c'est justement les contours de ce babélisme qui sous-tend les œuvres de Manet que nous nous proposons rapidement d'esquisser.

Le recours au français procède d'une tentative d'érotisation de la langue⁴⁰, puisque dans *Rhapsodie cubaine* comme dans *D'Amour et d'exil*, le lecteur retrouve la francophilie à fleur de peau de Manet à travers des personnages qui érigent cette langue en un code pour l'échange amoureux. Dans ces romans, les couples, pourtant hispanophones par excellence et ne maîtrisant pas tous la langue française, se sont appliqués à apprendre quelques mots en langue française classique afin de signifier leur amour pour leur partenaire⁴¹. Chez ces couples où la langue française n'est pas langue véhiculaire, le français se révèle être la langue qui cristallise le mieux le

⁴⁰ Dominique Combe, *Poétiques francophones*, collection « Contours littéraires », Hachette, Paris, 1995, p.91.

⁴¹ « À demain mon cher et tendre époux, dit-elle en français.

-Bonsoir, ma mie.

Ils ont ramené d'Europe ces expressions câlines puisées dans la lecture des romans précieux du XVIIIe qui les avaient ravis. » in Rhapsodie cubaine, pp.314-315 ;

« [...] M'aimeras-tu jamais comme tu m'as aimée au début de notre affaire, en français s'il vous plaît, la langue de l'amour ?

Elle a dit affaire en français. Le français, la langue de l'amour, ils le réservaient à leurs moments de tendresse, en distillant quelques mots précieux comme du bon vin. » in D'Amour et d'exil, p.28.

« -Votre style me plaît, madame, cela vous suffit-il ? » in *D'Amour et d'exil*, pp.43-44.

sentiment amoureux. Le recours à l'italique dans le texte permet à Manet de mettre en relief le recours à une langue étrangère, et de signaler au lecteur francophone que le contexte d'énonciation est bel est bien différent de celui d'un roman français puisque les personnages sont Cubains, hispanophones, et vivent à Cuba ou à Miami.

Outre le recours à la langue française, Manet recourt au russe pour dénoncer les vicissitudes d'une politique castriste et mettre à nu les dérapages du « parti unique, avec un comité central monolithique, une presse unique, et, bien entendu, une pensée unique, celle du Líder »⁴². Et c'est en ayant recours à la langue russe, celle qui renvoie directement à la pensée marxiste-léniniste affectionnée par Fidel⁴³, que Manet va s'employer à démanteler le despotisme politique de Castro et de ses acolytes.

« *Apparatchik* »⁴⁴, « *Nomenklatura* »⁴⁵, « *postperestroïka* »⁴⁶, « *niet* »⁴⁷, autant de mots russes qui se sont fondus dans le parler de personnages ayant tous connu, de près ou de loin, les hautes sphères du pouvoir en place. L'auteur qui connaît les rouages de la politique castriste de l'intérieur, fera dire à son personnage Leonardo Esteban que le russe est « *la langue marraine* »⁴⁸, preuve du dévouement implacable du gouvernement cubain pour l'URSS. Le lecteur francophone ne peut qu'imaginer cet esprit de totalitarisme prôné par la politique castriste comme le montre cet exemple parmi d'autres dont regorge l'œuvre de Manet : « celui qui l'écoute est un membre d'un pays frère, un apparatchik comme eux, un nanti de la Nomenklatura bien conscient qu'il peut tout perdre du jour au lendemain si le vent venait à tourner. »⁴⁹

« Écrire le pays [...] s'interprète [donc pour Manet] comme la volonté de donner du pays une autre image que celle que présentent les dirigeants »⁵⁰,

⁴² *Mes années Cuba*, p.261.

⁴³ « Fidel Castro a toujours dit ce qu'il pensait du haut de son perchoir. 'Marxiste-léniniste jusqu'à la mort !' »

Son discours du 2 décembre 1961.

Ce message-là, toute la planète l'entendu. » In *Mes années Cuba*, p.260.

⁴⁴ *D'Amour et d'exil*, p.30

⁴⁵ *Ibid.*, pp.30 et 206.

⁴⁶ *Ibid.*, p.56.

⁴⁷ *Ibid.*, p.14.

⁴⁸ *Ibid.*, p.30.

⁴⁹ *D'Amour et d'exil*, p.30

⁵⁰ Lise Gauvin, Entretien avec Rachid Mimouni, « Le français sans peine », in *L'écrivain francophone à la croisée des langues : entretiens*, Karthala, 1997, pp.112-117, p.115.

et c'est en jouant sur le registre russe que Manet plonge le lecteur dans les affres de la répression, et livre son point de vue personnel sur la politique castriste.

Les langues basque et espagnoles demeurent pour leur part les langues des attaches affectives, En effet, le basque dans *D'Amour et d'exil* et l'espagnol dans *La Sagesse du singe* sont présents dès l'incipit, et cette place de choix traduit l'importance de la langue maternelle dans la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective. Par ailleurs, cette langue maternelle est prise en charge dans les deux romans par la figure la plus représentative des liens familiaux : la mère et complice dans *La Sagesse du Singe* et le parrain et guide dans *D'Amour et d'exil*. Ce choix narratif souligne la volonté de Manet de corréler langue maternelle et racines affectives, surtout que les personnages exilés sont, dans les deux romans, tourmentés par leur identité mosaïque et hantés par les fantômes de ces personnes chères et disparues qui vont, au-delà de la mort, guider ces exilés à la dérive.

Les mots et les morts vont se confondre dans les deux romans, et la langue étrangère devient un personnage, elle qui va guider Leonardo comme Mauricio à dompter leurs démons et à renouer avec leurs attaches affectives. L'espagnol et le basque apparaissent épisodiquement dans les récits, et les deux personnages vont recomposer lettre par lettre leur identité. Les mots en basque et en espagnol qui sortent de la mémoire organique des personnages, vont ramener les protagonistes à leur destin d'exilés, broyés par la perte, acculés à se réinventer une vie.

Aucun des personnages ne décidera en définitive de parler exclusivement une langue, celle qui, selon Klinkenberg, « sert volontiers de drapeau aux collectivités humaines, en signifiant les appartenances de leurs membres »⁵¹, car l'exil est par définition un arrachement et une ouverture. Manet, qui a choisi le français au détriment de l'espagnol, ne reniera jamais sa langue maternelle, ni cet imaginaire qui lui est lié. Il se munira de son polyglottisme pour conter sa terre-mère. N'appartenant plus à une communauté linguistique désignée, il est, comme Ollivier, libéré de la dictature de cette langue unique, tout en restant viscéralement lié à sa géographie.

⁵¹ Jean-Marie Klinkenberg, *La langue et le citoyen*, collection La politique éclatée, PUF, 2001, p.21.

Conclusion

À la lumière de ces analyses, force est de constater que les approches de Manet et d'Ollivier sont différentes. Si Ollivier écrit en français, son texte est riche de mots créoles qui renvoient le lecteur indubitablement aux racines haïtiennes de l'écrivain.

Manet pour sa part choisit un polyglottisme prononcé, et n'eût été la thématique des romans, le lecteur n'aurait pas pu identifier en se basant sur ce foisonnement des langues, l'appartenance géographique de l'écrivain. Mais à notre sens, l'un comme l'autre choisissent de refléter la préoccupation première des écrivains : dire la terre natale en pays d'exil.

Manet et Ollivier n'ont pas pris le parti de défendre la pureté d'une langue ou l'unicité de la langue maternelle parce que leur vie a été très tôt déviée géographiquement des creusets créole et espagnol. L'un comme l'autre ont choisi de défier le monocorde au profit du babélisme parce que justement, leur vie d'errance ne peut être basée sur un rapport unique à la langue. La langue maternelle est synonyme de permanence : celle du lieu originel ; et écrire dans une langue non maternelle va installer une distance affective et géographique qui va rappeler et refléter, au détour de chaque lettre, le déracinement des écrivains. Être francophone pour Manet et pour Ollivier va bannir ce lieu de la permanence qu'est la langue maternelle, et confronter par ailleurs ces écrivains à un risque : celui de la perte du lectorat originel. En choisissant la langue française comme langue d'écriture, Manet et Ollivier installent une distance entre leurs œuvres et leur public cible, au risque peut-être que leur message de résistance à la dictature ne parvienne jamais à leurs compatriotes opprimés. La problématique de la réception des œuvres de Manet et d'Ollivier prend dès lors toute son ampleur : à qui serait destiné le message révolutionnaire si les Cubains et les Haïtiens ne peuvent accéder aux textes de ces écrivains ? Parler de l'œuvre d'un Cubain et d'un Haïtien en Tunisie est, de fait, une réponse adéquate à cette question.

Bibliographie

Corpus

Manet, Eduardo, *Rhapsodie cubaine*, Grasset, 1996, Livre de poche, 1996.
----- *D'Amour et d'exil*, Grasset, 1999, Livre de poche, 1999.

- *La Sagesse du singe*, Grasset, 2001, Livre de poche, 2001.
- *Mes années Cuba*, Grasset, 2004.
- Ollivier, Émile, *Mère-Solitude*, Albin Michel, 1983; Le Serpent à Plumes, Paris, 1994, réédition 2005 pour notre travail.
- *Passages*, L'Hexagone, Montréal, 1991; Le Serpent à Plumes, Paris, 1994, réédition 2001 pour notre travail.
- *Les Urnes scellées*, Albin Michel, 1995.
- *Mille eaux*, Gallimard (Haute enfance) ,1999.

Ouvrages critiques

- Borreil, Jean, *La Raison nomade*, Payot et Rivages, 1993.
- Combe, Dominique, *Poétiques francophones*, collection « Contours littéraires », Hachette, Paris, 1995.
- Gauvin, Lise, *L'écrivain francophone à la croisée des langues : entretiens*, Karthala, 1997.
- Klinkenberg, Jean-Marie, *La langue et le citoyen*, collection La politique éclatée, PUF, 2001.
- Lemogodeux, Jean-Marie (dir.), *L'Amérique hispanique au XX^e siècle. Identités, cultures et sociétés*, Paris, PUF, 1997.
- Villegas, Jean-Claude, *Paris, capitale littéraire de l'Amérique latine*, Éditions Universitaires de Dijon, coll. « Écritures », 2007.

Articles

- Bouteillet, Maïa, « Eduardo Manet, le pouvoir en question », in *Le Matricule des Anges*, n° 23, juin-juillet 1998.
- Franco, Marina, « Les Argentins et la France des années 1970 », *Hommes & migrations* n° 1270, Dossier Migrations latino-américaines, pp.20-31.
- Ollivier, Émile, « L'exotisme de l'autre » (correspondance avec Jacques Godbout), *Dialogue d'île en île; De Montréal à Haïti* (collectif). Montréal: CIDIHCA et Radio-Canada, 1996, pp.9-28.
- Rolland, Denis, Touzalin, Marie-Hélène, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 » in *Le Paris des étrangers*, (comp. Antoine Marès et Pierre Milza), Publications de la Sorbonne, Paris, 1994, pp. 263-293.

Références électroniques

- Baumier, Matthieu, Garnier-Duguy, Gwen, « Entretien avec Eduardo Manet auteur d'*Un cubain à Paris*, éditions Ecriture » *Le Magazine littéraire*, url

de référence : <http://www.lavielitteraire.fr/index.php/entretien-avec-eduardo-manet>

Gonzales Delgado, Rita, Martinez Alvarez, Felino, « Rencontre cubaine », *Franc-parler.org*, url de référence : <http://www.francparler.org/articles/alvarez2003.htm>

Joint, Louis-Auguste, « Le bilinguisme français / créole dans l'enseignement haïtien. Quel enjeu pour le développement social ? » Url de référence :

<http://collaboratif.ird.fr/ezpublish/var/ird/storage/fckeditor/File/AREC-F-Joint.pdf>

« Eduardo Manet : retour vers Cuba », *Le Web de l'Humanité*, article paru le 20 mars 1999, url de référence : <http://www.humanite.fr/node/308855>

Télérama, 22 janvier 1997, url de référence : <http://www.limbos.org/traverses/manet2.htm>

« Nina » ou la complexité franco-ivoirienne : quand Véronique Tadjo écrit la francophonie

Sabrina MEDOUDA¹

En guise d'introduction

Alors qu'en 2010, cristallisée autour des concepts de *l'ivoirité*², la violence reprend de plus belle en Côte d'Ivoire, l'auteure franco-ivoirienne Véronique Tadjo publie son sixième roman, *Loin de mon père*. Dans ce texte entre deux rives, Nina, le personnage principal, vit à Paris, centre de la francophonie, et se rend sur la terre périphérique de ses origines, à Abidjan, pour enterrer son père. A travers ce voyage, c'est une famille dont elle ignorait la véritable existence qu'elle retrouvera, ainsi qu'elle-même. Oscillant entre maîtrise de la langue française et méconnaissance des langues et coutumes locales, mais aussi familiales, parce que trop éloignées de son quotidien français, Nina nous transporte au cœur de l'une des problématiques actuelles de notre aire culturelle, à savoir la complexité du métissage et de l'exil francophone.

L'objectif central de notre propos sera de comprendre de quelles manières, dans *Loin de mon père*, Véronique Tadjo écrit la pluralité francophone. Quelle peut être cette pluralité quand la langue parlée par les individus est la même ? Où se situe la diversité ? la rupture ? la jonction ? Par pluralité, plus que la diversité linguistique portée par la mixité francophone en Côte d'Ivoire, il faudra entendre l'ensemble des enjeux langagiers qu'elle porte. Dans ce récit de vie en temps de deuil, ce sont donc les expressions diverses de la francophonie ivoirienne au niveau symbolique et les enjeux qu'elles sous-tendent que nous mettrons en lumière. Pour ce faire, nous analyserons la diversité francophone portée par *Loin de mon père* à travers le mariage mixte

¹ LLA Creatis – Université Toulouse II, France ; Université de Johannesburg, Afrique du Sud.

² « Pour un premier courant, l'ivoirité se [définit] comme l'expression des peuples de Côte d'Ivoire [...] pour le second courant, l'ivoirité [est] un support idéologique destiné à défendre exclusivement les intérêts politiques et économiques des ivoiriens. » (Vidal et Le Pape, *Côte d'Ivoire 1999-2000, l'année terrible*, Karthala, Paris, 2000, p. 93).

impliquant deux familles que tout oppose mais aussi des enfants qui se ressemblent. Après avoir étudié les rapports liant les familles des époux, française et ivoirienne, les époux eux-mêmes, puis leurs enfants, c'est sur le personnage de Nina que nos propos se concentreront. Nous nous attarderons sur son héritage problématique lui conférant une position instable entre deux terres, ce qui nous conduira ensuite à étudier la quête entreprise par le personnage pour trouver l'équilibre entre deux rives, deux parents, deux traditions, et deux pays en somme, avec pour seule passerelle la langue française.

Loin de mon père s'ouvre sur l'introspection du personnage de Nina, métisse franco-ivoirienne. Née à Abidjan, elle choisit de construire sa vie en France. « Son » pays, c'est la Côte d'Ivoire, pays d'origine de son père, Kouadio Yao ; pays adoptif de sa mère, Hélène Simon. En revenant, elle prend conscience de sa naissance, de sa position d'exilée. Dès les premières pages, l'on découvre une jeune femme se posant une foule de questions dans un vol la conduisant « au pays » où elle part organiser les obsèques de son père. L'une des questions qui la taraude est la suivante : « Ai-je vraiment perdu mon pays ?³ ». Véronique Tadjou ancre ainsi son récit dans un rapport problématique de perte et de retrouvailles. Écrire la francophonie c'est écrire ce manque, cette distance. Mais c'est aussi écrire la multiplicité, la diversité portée par ces éloignements d'une terre ou de l'autre. Pour ce faire, Véronique Tadjou montre, à travers le personnage de Nina, qu'appartenir à deux pays ne signifie pas forcément en posséder les identités. En effet, ces dernières ne passent pas fondamentalement par la langue même si, comme nous le verrons par la suite, elle est un lourd élément dans la balance. Malgré ce partage linguistique, Nina ne se sent pas pour autant en osmose avec les autres ; parce que les enjeux d'appartenance sont ailleurs, dans ce que véhicule la langue plus que dans la similitude des mots. Le cœur de notre étude sera donc basé sur l'articulation « langue/langage » mise en évidence par Ferdinand de Saussure⁴.

Si les deux familles des époux et les époux eux-mêmes parlent la même langue, les références traditionnelles et culturelles que leurs mots portent n'en sont pas pour autant similaires. Au-delà de la langue française et du mariage les unissant, les familles Simon et Kouadio sont reliées par leur rapport aux biens matériels. Le contrat de mariage imposé par la famille Simon

³ Véronique Tadjou, *Loin de mon père*, Actes Sud, Paris, 2010, p. 15.

⁴ In *Cours de linguistique générale*, (1906-1911), Payot, 1975.

rejoint les nombreuses références pécuniaires liées à la famille Kouadio. La dot de la jeune épouse, listée par les parents en quatorze points, se finit sur ces mots : « Total de la valeur des objets figurant dans cet apport : CENT TRENTE MILLE CINQ CENTS FRANCS.⁵ » Cette dernière est complétée par les avantages financiers concédés à l'époux concernant le loyer (« Cet avantage est évalué à deux cent mille francs »), et une rente mensuelle (« Cet avantage est évalué à un million deux cent mille francs »). Dans la famille Kouadio, c'est lors des funérailles que l'importance donnée aux fastes se manifeste. Durant tout le récit, le rapport à l'argent est mis en évidence dans cette organisation des obsèques, en témoigne l'exemple du choix des couronnes de fleurs à choisir dont « les prix oscillaient entre 53 000 francs et 150 000 francs⁶ ». C'est donc le même langage matérialiste qui les rapproche, bien plus que leur langue.

De plus, au sein même de ce mariage, la rupture se poursuit, les deux époux se servant, certes, de la même langue, mais pas du même langage. En effet, le langage maternel s'avère être la musique, « un mystère, un chant muselé⁷ », tandis que celui du père se rapproche d'une tradition ivoirienne mystique. Ces deux langages sont apparemment incompatibles car même si Kouadio tentera de partager le langage sa femme, en écrivant sur les pages d'un même carnet, jamais leurs écritures ne se mêleront ni ne se rejoindront :

Le carnet : un cahier que sa femme avait déjà utilisé. Des notes de musique couvraient les quatre premières pages et quelques commentaires figuraient dans la marge. [...] Il ne savait pas lire la musique, mais avait-il espéré, dans son for intérieur, que la créativité de sa femme serait une source d'inspiration ?⁸

La vision du monde traditionnelle et mystique de Kouadio restera toujours incomprise par sa femme – ou même le fantôme de sa femme :

Dans l'obscurité de sa chambre, il entendait la voix de sa femme aussi clairement que si elle avait été toujours vivante. « Qu'est-ce qui te prend ? Pourquoi te comportes-tu ainsi ? Ce marabout t'a complètement tourné la tête ! [...] »

⁵ LMP, p. 86

⁶ LMP, p. 117

⁷ LMP, p. 144

⁸ LMP, p. 49

– Tu ne peux pas comprendre, il y a trop de choses qui t'échappent. Avec tes idées occidentales, tu te crois plus intelligente que les autres, mais en fait tu ne sais rien.⁹

Dans les descriptions des aînés, Véronique Tadjou met donc les fractures en évidence. Pourtant, de ces rapports compliqués entre deux langages naissent deux enfants, Gabrielle et Nina. Là encore, le français est la langue qu'elles partagent mais l'usage qu'elles en font diffère. Si Gabrielle use du français pour se mettre à distance – sa seule apparition au cours du récit se faisant à travers un email court et expressif –, Nina choisit de se confronter frontalement aux problématiques de communication déjà soulevées par ses parents. Elle enterre son père, fait le deuil de sa mère, revient sur leurs pas et finit par trouver un sens à ce voyage se situant dans l'unification de sa famille, symbole de la francophonie franco-ivoirienne.

Nina porte la langue du colon mais est aussi l'apprenante en mal de racines ivoiriennes ; c'est donc sa définition identitaire qui se voit remise en question et bouleversée durant ce voyage. En effet, Nina est à la fois dans l'incapacité de parler la langue du et la langue de la mère :

Soudain, Nina comprit. Elle avait été tenue à l'écart, coupée de ce qui se passait dans son entourage. C'était facile, son père ne lui avait pas appris à parler sa langue.¹⁰ ;

Par paresse ou pour s'affirmer, [Nina] n'avait jamais appris à jouer d'un instrument de musique. [...] Maintenant, des années après, elle regrettait de n'avoir fait aucun effort. Le travail de sa mère resterait un mystère (...).¹¹

Nina occupe par là même une position instable entre ses deux parents, son langage à elle n'étant autre que la langue française. C'est d'ailleurs grâce à cette dernière qu'elle entretient le lien avec sa sœur – qui incarne le refus des normes à différents points. Sa naissance tout d'abord est un refus des normes empêchant les unions mixtes. Puis, devenue adulte, elle refusera de respecter la loi de la tradition en refusant d'assister à l'enterrement de son père. Cependant, Nina aussi se positionne dans un refus des normes. En s'implantant au cœur des traditions, elle revient en Côte d'Ivoire et, en

⁹ *LMP*, p. 81

¹⁰ *LMP*, p. 122

¹¹ *LMP*, p. 144

cherchant à comprendre le passé de son père, y brave la loi du silence qui doit se faire autour du patriarche, normée par le tabou et le mutisme général. En enquêtant sur ses terres, elle s'y approprie son histoire et ses héritages. Qu'hérite-t-elle ? Telle est la question.

Au cours de ce voyage, Nina se recherche avec difficulté entre les normes africaines et européennes. Comment se situer lorsque l'on est à la lisière de deux nations, quand on appelle francophonie un univers qui est en réalité tellement plus complexe qu'une terre d'ailleurs où la langue française a su rester ancrée ? C'est, malgré tout, dans la langue française que le personnage trouvera l'unité entre les langages. Véronique Tadjou cache les maux de la francophonie dans les mots qui narrent l'histoire de Nina – ou peut-être les révèle-t-elle – dont la voix résonne au fil des pages, posant la même question : « Comment me définir dans ma langue et deux pays ? Qui suis-je ou plutôt que me reste-t-il ? ». C'est quand elle aura réussi à mettre ses mots sur les vies de ses parents qu'elle ne comprenait pas jusqu'alors qu'elle pourra recevoir son héritage.

La quête menée par Nina l'aura donc menée à la compréhension puis aux legs parentaux. De la compréhension de sa mère, elle recevra l'héritage du lien fraternel avec Gabrielle, de celle de son père, ce sera le lien familial avec Amon, Cécile, Koffi et Roland qu'elle nouera. En effet, en se rendant en Côte d'Ivoire c'est avec sa sœur métisse que le personnage a pu renouer, mais aussi avec l'ensemble de ses demi-frères et sœurs ivoiriens qu'elle ne connaissait pas :

T'ai-je dit que nous avons quatre frères et sœur ? Non, bien sûr, comment aurais-je pu ? Je viens juste de l'apprendre.¹²

Cependant, permettons-nous de lire ces retrouvailles familiales de manière plus symbolique. Avec le français comme passerelle, comme lien entre les enfants, c'est la représentation de la francophonie qui est mise en lumière. Les enfants d'un même père, partageant la même langue et un avenir commun, partagent le même pays en héritage. Au-delà d'un héritage familial, c'est d'une nation et de l'héritage culturel et linguistique francophone dont Nina hérite. Lire *Loin de mon père*, c'est donc lire la francophonie contemporaine. Dire cette francophonie c'est dire le personnage de Nina ; lire cette

¹² LMP, p. 174

francophonie c'est lire la vie de cette jeune femme, son expérience et son retour aux origines. En recherchant le père sans avoir les clés de sa culture d'origine – puisque ne parlant pas sa langue, Nina porte de véritables enjeux discursifs – mettant en rapport langue et langage – de la Côte d'Ivoire actuelle. Avec la mort des deux parents, ce sont deux époques pour la Côte d'Ivoire et donc la francophonie qui sont mortes aussi. Le retour de Nina marque la construction d'une nouvelle époque au sein de laquelle les êtres doivent apprendre à franchir les barrières des langages pour parler la même langue, en harmonie. En retrouvant sa famille, Nina débute ce travail en rassemblant les êtres les uns aux autres. Elle devient le point de départ du renouveau et recrée le lien qui permettra à tous d'avancer dans un mouvement commun sur la base de l'honnêteté et du partage, mais surtout sur le même socle linguistique. La francophonie devient alors un concept à rapprocher de la *littérature-monde*¹³, chaque membre de la famille étant aux quatre coins du Monde mais s'exprimant dans la même langue pour se dire et trouver sa place au sein de ce « village [linguistique qui] se chang[e] en un royaume prospère donc la réputation s'éten[d] bien au-delà de ses frontières.¹⁴ »

Brisant les frontières, Nina est le seul personnage qui choisit de chercher la mémoire, de donner une voix aux non-dits. Présentant la francophonie ivoirienne comme un espace où la recherche des souvenirs constitutifs des êtres ainsi que leur reconstruction mémorielle est possible, Véronique Tadjo crée un espace littéraire qui soigne et réconcilie. Si la morale implicite de cette histoire tend à révéler au lecteur la place occupée par la structure familiale au sein de la Côte-d'Ivoire, c'est surtout le rôle joué par différents membres d'une même famille qui constitue la diversité de l'héritage reçu par Nina. Cet espace littéraire, ce lieu du raconté, dépend du background du lecteur ; c'est donc à l'ensemble des francophones que les questions soulevées par ce roman peuvent parler. Plus que dire la francophonie ivoirienne, c'est donc la francophonie des exilés, toutes nationalités confondues, que dit et écrit Véronique Tadjo, et le personnage de Nina devient la représentation symbolique de tout enfant né dans la complexité de la diversité francophone.

¹³ Manifeste « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde*, 16 mars 2007

¹⁴ *LMP*, p. 152

En guise de conclusion

Comme nous venons de l'étudier, l'identité de Nina, représentation de l'enfant de la francophonie, est à penser en termes de relations, à faire exister par la rencontre et non pas à baser sur les racines, ces dernières étant difficiles à cerner pour le protagoniste.

Nous l'aurons compris, les langages utilisés dans ce roman sont à la fois des outils de conjonctions et de disjonctions entre les êtres. Seule la langue française, moyen d'expression partagé par tous et héritage de la francophonie, fonde une unité.

Dans ce roman à la fois critique et introspectif, si les langages divisent souvent, la langue finit par unifier. Au cœur d'une époque chamboulée par les questions d'identité se voulant « pure », l'auteure se positionne pour dire cette francophonie, et se fait le porte-voix de ces exilés, souvent oubliés de l'Histoire en marche et en création.

Bibliographie

Tadjo, Véronique, *Loin de mon père*, Actes Sud, Paris, 2010, 189 pages.

Langues et territoires dans l'*Hosanna* de Jacques Chessex. Effets de style

Otilia Carmen COJAN¹

De l'*Hosanna*² du judaïsme, le troisième titre posthume de Chessex garde la supplication, de l'*Hosanna* du christianisme, il tire la joie, celle qui rappelle la réjouissance du peuple lors de l'entrée solennelle de Jésus à Jérusalem, le jour des Rameaux. La nouveauté réside dans le souffle poétique complètement bouleversant qui traverse le récit d'un bout à l'autre. Le début nous situe en pleine cérémonie funéraire, après la mort d'un vieil homme (91ans), - un voisin du narrateur-, qui est parti rejoindre l'au-delà. À la fin, nous nous retrouverons sous la pluie, une petite pluie d'aube qui commence à tomber, comme si elle voulait laver tous les péchés du monde, y compris ceux du narrateur. Entre ces deux intervalles, le début et la fin, se déploient le Passé et le Présent chessexiens, avec leurs obsessions et leurs hantises, leurs craintes et leurs remords, leurs victoires et leurs défaites, autant de langues et de territoires. Il ne faut qu'une centaine de pages, et Chessex se dresse en maître stylistique absolu, créant par sa plume, le dernier texte qui vient boucler la construction de sa citadelle littéraire.

Se balançant au vent de l'été finissant je regardais pour la millième fois les arbres vaporeux des vergers, la dénivellation des prés, l'ondulation immobile des sommets. Bougeant et ne s'impatiant pas sur leurs bancs de bois, je regardais comme si je les avais déjà scrutées mille fois les figures de l'assistance, dans un silence peuplé de raclements de pieds et de mouchoirs appliqués à des yeux en larmes.³

¹ Observatoire de la langue française, Organisation Internationale de la Francophonie.

² En hébreu : הוֹשַׁנָּה / hošana, transcrit ὡσαννά / hōsaná en grec) est une interjection fréquemment employée dans les liturgies juive et chrétienne qui signifie : « sauve, maintenant ! » ou « sauve donc ! », « donne le salut ! » Consulter à cet égard *Le Larousse*, également en ligne sur www.larousse.fr

³ Jacques Chessex, *Hosanna*, Bernard Grasset, Paris, 2013, p. 11.

Il y a une certaine sérénité des mots et le calme plat de l'assemblée réunie à l'occasion des funérailles, préfigure les tempêtes intérieures à venir. Les phrases descriptives nous font plonger dans un état d'âme qui nous pousse hors temporalité humaine, atmosphère propre aux enterrements et aux liturgies qui les accompagne. Mais cette ataraxie des mots ne constitue qu'un contrepoint du conflit intérieur auquel sera soumis le narrateur :

Tout commence doucement. En habitude des enterrements. Il y a un calme dans les mots. Et tout de suite cette attention au paysage alentour qui apaise, permet l'échappée par la grande porte encore ouverte. Car l'étau des obsessions va se mettre bien vite à crisser et le bal infernal des thèmes chessexiens entamera sa transe. »⁴

On constate dès l'incipit que l'accent ne tombera guère sur la linéarité temporaire du récit mais sur le va-et-vient entre Présent et Passé, sur les techniques employées pour lier au niveau du discours les images aux mots et les symboles aux émotions ou bien sur les symétries, les similitudes et les échos existants au plan textuel et existentiel.

La cérémonie débute en français et se continue en allemand. Ce bilinguisme imposé par l'origine Suisse-alsacienne du défunt, crée un effet de plurivocité. Et c'est ainsi qu'on passe de la polysémie des mots à la polysémie des pensées. Les cantiques se succèdent en français et en allemand et c'est le moment idéal pour Chessex de dresser une comparaison qui confère au français le statut de langue douce et mielleuse, langue chantée, contrastant fortement avec l'allemand à l'allure drue et ferme :

Cet allemand-là, c'était le dialecte de l'Emmental, pays du voisin, qu'il parla jusqu'à sa mort avec les siens de la maison ; îlot de langue, forteresse, enclave du lien natal en terre autre. La langue parlée par le voisin, rugueuse, musicale avec ses consonnes roulées sous l'accent guttural, comme la pratique austère de sa religion, lui conférant jusqu'au bout une indépendance que les gens du bourg observaient et jalousaient. Langue parlée par le voisin, rumeur d'abeilles, d'arbres abattus en forêt, de grognements animaux, de torrents écumeux, aux pentes. Langue escarpée.⁵

⁴ Lisbeth Koutchoumoff, « Jacques Chessex a écrit «Hosanna» en maître styliste et en poète » in *Le Temps*, 13 avril 2013, en ligne <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/e0c790dc-a37b-11e2-bc14-2d985e2e86f8%7C0> consulté le 29 janvier 2014.

⁵ Jacques Chessex, *op. cit.*, p. 27.

Il faut lire entre les lignes l'attachement de l'écrivain suisse-romand à la langue française, à la syntaxe ample et à la sonorité des mots français. C'est que le français n'a jamais été pour Chessex une langue d'adoption sinon la seule langue digne et capable de rendre au lecteur, à la fois le dedans et le dehors, tout comme la nature scindée de son âme. Si Chessex a imposé son propre style à la langue française, celle-ci a imprimé à ses textes un certain ondoisement repérable à l'intérieur des phrases, un rythme adoucissant qui fait lire certains paragraphes comme s'ils étaient de véritables élégies ancestrales :

« Il faut tout accepter. » Cette parole (...) me submergea tout à d'une colère incendiée par la beauté du lieu et du ciel. Car une lumière frissante touchait les tombes où les croix et les monuments brillaient au soleil de cinq heures ; en bordure, du côté du torrent qu'on entendait à nouveau, les branches des arbres se secouaient au vent tiède. L'air s'était nettoyé des nuages, le bleu des profondeurs avançait sur nous, comme pour nous accabler d'une tendre violence...⁶

Néanmoins, ce sont les oraisons en allemand qui favorisent le décalage temporel et spatial vers un temps et des lieux cachés aux profondeurs de l'âme, des endroits où le narrateur-auteur pourrait vivre hors de toute menace. C'est le moment où « une espèce d'endormissement » favorisé par la musique liturgique, s'approprie du narrateur, pour le faire descendre en lui-même, et commencer à fouiller parmi ses angoisses et ses tourments. Pendant la cérémonie, Chessex se remémore et revit plusieurs scènes de sa vie, y compris le suicide de son père, au souvenir duquel il n'a jamais pu échapper. Il est hanté et traqué par le visage d'un de ses élèves qui s'est jeté du pont des Bessières et de la mort duquel on l'a toujours accusé puisque le jeune avait lu ses livres morbides. Seulement Blandine, sa compagne au sexe mielleux, réussit à le faire sortir de son état de perpétuel tourment, quelques jours après la participation à l'enterrement : « Le temps passait. J'étais de moins en moins distrait : je guérissais. (...) L'esprit de Blandine, le cœur et le corps de Blandine m'attiraient et m'imposaient une incessante occupation de toute sa personne. »⁷ Mais si le calme recouvre le cimetière et l'esprit du narrateur, le village succombe dans une atmosphère digne du *Vampire de*

⁶ Jacques Chessex, *op. cit.*, pp. 64-65.

⁷ *Ibid.*, p. 114.

*Ropraz*⁸. On dirait que l'endroit est hanté par le diable : on incendie les fermes, on tue les femmes et les chiens, un certain fou viole des poupées. Le trouble intérieur se déplace vers l'extérieur. Il y a de la débauche, de l'instabilité, de la crainte du mal. « Violences, crises, enfermement dans nos propres crânes »⁹, avoue le narrateur.

Du point de vue discursif, cet enfermement, repose sur une structure dialogique. Une certaine voix inconnue interroge, scrute la conscience du narrateur, exige des explications :

(...) le Visage était devant moi, ruisselant des larmes et m'appelant ; le visage ressemblant et réel comme au jour de sa mort terrestre. Il y avait aujourd'hui plus de vingt ans.

- Le Visage ? A votre tour, vous êtes fou. Qu'est-ce que c'est, ce mot trop beau, et anobli d'une majuscule, nous ne la percevons que trop, dans votre bouche plutôt simple ?¹⁰

Dialogue intérieur entre un « nous » et un « vous » qui ne représentent, en fait, que deux instances du même « je », celui du narrateur dont la conscience coupable tisse une conversation que personne, sauf le lecteur, ne peut entendre. Le « nous » veut connaître l'histoire, le « vous » la raconte et le « je » la revit, se culpabilisant incessamment, hanté par les remords. A l'intérieur, le face-à-face avec soi-même fait rage, trouble et brûle l'âme du narrateur-auteur ; à l'extérieur les gens présents à l'enterrement récitent « Notre Père ». On dirait même que, sans le savoir, ils prient pour cette âme en peine :

Cette odeur, c'était celle du cadavre du Visage, pauvre jeune cadavre qui se défaisait en terre par ma faute, mon abominable faute, « donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour », j'en aurai mangé, Seigneur, de Ton pain au goût de faute et de mort.

- Mais de quoi vous accusez-vous à la fin ?

⁸ Petit récit de Jacques Chessex à l'atmosphère sombre, publié en 2007, aux éditions Grasset, à Paris, et qui raconte l'histoire ténébreuse d'un jeune homme qui profane les tombes des jeunes filles à peine enterrées, et qu'on croit être un vampire, jusqu'à ce qu'il est emprisonné et condamné à la réclusion à perpétuité. Il y échappera pour s'engager dans la Légion étrangère au sein du régiment de l'écrivain Blaise Cendrars. On dit qu'il a été tué pendant la Grande Guerre et que ses cendres sont celles du soldat inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe à Paris.

⁹ Jacques Chessex, *Hosanna*, Grasset, Paris, 2013, p. 108.

¹⁰ *Ibid.*, p.41.

-Je m'accuse d'avoir tué le Visage, « pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés », ou d'avoir contribué à sa mort par mes livres, mes écrits, « et ne nous soumet pas à la tentation mais délivre-nous du mal » ; surtout par ma distraction de toute décence à son endroit.¹¹

Une âpre dialectique du moi qui se construit au fur et à mesure que la conversation entre ces instances du même « je » se déploie. Ce « moi » chessexien est à la fois victime et bourreau, il s'accuse et s'excuse, déambulant entre le Passé et le Présent, suspendu quelque part à mi-chemin. Les souvenirs ne s'inscrivent guère dans la linéarité temporelle de la durée terrestre ; tout au contraire, ils la brisent et la modèlent selon leur propre sélection des événements vécus. C'est ainsi qu'on passe de l'enterrement au moment du suicide du père, du suicide du père au suicide du Visage, de l'enterrement à la vie partagée avec Blandine. Un va-et-vient incessant entre l'intérieur et l'extérieur, entre le dedans et le dehors, entre la vie et la mort. « L'intériorité n'est pas seulement un contenu mais une forme »¹². Chez Chessex cette intériorité se traduit d'abord par un sentiment très fort de culpabilité et ensuite par le principe d'échos dont la scène finale (la rencontre avec la sœur de son élève suicidé) est la plus représentative :

J'avais remis le moteur en marche, remonté la vitre, roulé sur l'artère déserte au bord de laquelle d'autres silhouettes de plus en plus rares se signalaient elles aussi en levant un bras dans les phares. « C'est vous qui avez tué mon frère. Tué mon frère. C'est vous qui avez tué mon frère. » Je crois que ce n'étaient pas les essuie-glaces qui disaient cela, je les avais machinalement mis en marche à cause de la petite pluie d'aube qui commençait à tomber.¹³

« L'organisation esthétique du texte se substitue à la logique du récit. »¹⁴ L'*Hosanna* de Chessex est plutôt un cumul d'états d'âme, de repentirs et de remords, « récit liturgique »¹⁵, d'après l'expression de Jérôme Garcin,

¹¹ *Ibid.*, p. 43.

¹² Belinda Canonne, *Narrations de la vie intérieure*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001, p. 21.

¹³ Jacques Chessex, *Hosanna*, Grasset, Paris, 2013, p. 119.

¹⁴ Belinda Canonne, *op. cit.*, p. 35.

¹⁵ Jérôme Garcin, « Le testament de Jacques Chessex » in *Le Nouvel Observateur*, le 18 avril 2013, en ligne

<http://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20130425.OBS7257/le-testament-de-jacques-chessex.html>
consulté le 29 janvier 2014.

« où il semble prononcer sa propre oraison funèbre, se dire adieu à lui-même (...) et « demande le pardon de ses fautes, de ses offenses. » Oraison funèbre, testament qu'il avait promis, d'ailleurs, à son public, à la fin de *L'Interrogatoire*, paru toujours posthumement, en 2011 : « Nous avons du pain sur la planche, vous et moi. Fixer une date ? Prendre langue ? Soyez tranquille, cher bourreau. Je reviendrai »¹⁶ Le voilà, Chessex est revenu. Cette fois-ci, il fournit une véritable synthèse de son œuvre. *Hosanna* rassemble la poéticité narrative de *Reste avec nous et autres récits*¹⁷, l'atmosphère ténébreuse du *Vampire de Ropraz*, la sexualité présente dans le *Dernier crâne de M. de Sade*¹⁸, le ton accusateur de la voix de *l'Interrogatoire*.¹⁹ Avec *Hosanna*, on retrouve les thèmes chers à Chessex, thèmes fondamentaux de ses œuvres : le suicide, la mort, le temps, la sexualité, la femme, Dieu, etc.

« Qu'est-ce que le style si ce n'est la façon d'imprimer sa chair aux mots de façon à ce qu'ils battent aux tempes des lecteurs. »²⁰ Les mots de *l'Hosanna* chessexienne retentissent au plus profond de l'âme. Tout comme le chant religieux, le texte de l'écrivain suisse romand illustre en même temps la joie et la souffrance : joie d'être toujours vivant, souffrance provoquée par la conscience de la proximité de la mort. Ce dernier chant chessexien marque, depuis l'au-delà, toute une vie d'écriture.

¹⁶ Jacques Chessex, *L'Interrogatoire*, Grasset, Paris, 2011, p.158.

¹⁷ Un recueil de textes qui fait vivre ensemble des chroniques narratives et des poèmes en prose, dont la poéticité est le premier attribut. Le recueil a été publié d'abord en 1967 chez les Cahiers de la Renaissance Vaudoise et réédité en 1995 chez Bernard Campiche.

¹⁸ Premier roman posthume de Chessex, paru chez Grasset, en 2010 ; il raconte l'histoire du célèbre Marquis de Sade, quelques mois avant sa mort, lorsqu'il se retrouve enfermé dans l'hospice de Charenton.

¹⁹ Deuxième livre posthume de Chessex, paru chez Grasset en 2011. Plutôt avenu que véritable roman, le livre représente en fait un dialogue du narrateur avec soi-même, une occasion de dire les non-dits et d'assumer les fautes du passé, tout en se préparant pour l'affrontement final avec la mort.

²⁰ Lisbeth Koutchoumoff, « Jacques Chessex a écrit «Hosanna» en maître styliste et en poète » in *Le Temps*, 13 avril 2013, en ligne <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/e0c790dc-a37b-11e2-bc14-2d985e2e86f8%7C0> consulté le 29 janvier 2014.

Bibliographie

Œuvres de Jacques Chessex

Le Vampire de Ropraz, Grasset, Paris, 2007

L'Interrogatoire, Grasset, Paris, 2011.

Hosanna, Grasset, Paris, 2013.

Références critiques

Canonne, B., *Narrations de la vie intérieure*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001.

Cohn, D., *La Transparence intérieure*, Seuil, Paris, 1981.

Ressources électroniques

Garcin, J., « Le testament de Jacques Chessex » in *Le Nouvel Observateur*, le 18 avril 2013, en ligne

<http://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20130425.OBS7257/le-testament-de-jacques-chessex.html> consulté le 29 janvier 2014.

Koutchoumoff, L., « Jacques Chessex a écrit «Hosanna» en maître styliste et en poète » in *Le Temps*, le 13 avril 2013, en ligne

<http://www.letemps.ch/Page/Uuid/e0c790dc-a37b-11e2-bc14-2d985e2e86f8%7C0> consulté le 29 janvier 2014.

Le Larousse, www.larousse.fr, consulté le 29 janvier 2014.

Georges Rodenbach et la condition de l'artiste « en exil »

Elena Simina BĂDĂRĂU¹

Le parcours de Georges Rodenbach, bien ancré dans la littérature belge, s'apparente, visiblement, à celui de sa génération. De famille aisée, docteur en droit, il renonce au barreau pour se consacrer entièrement aux lettres et au journalisme. Pourtant, sans être lié à un organe de presse, il s'implique dans la fondation de la revue *La Jeune Belgique*, qui refuse fermement d'adhérer à une formule littéraire imposée, soutenant l'idée que l'art doit se libérer de toute contrainte des écoles, de toute thèse et servir uniquement *l'Art pour l'Art*. C'est à l'art d'ailleurs qu'il consacra sa vie, en créant *Bruges-la-Morte*, le seul roman symboliste abouti², privilégiant la naissance d'un nouveau type de héros, épris de solitude, qui investit et projette dans l'espace environnant les multiples voies de son moi profond. Comme il choisit de passer une longue partie de sa vie à Paris (il s'y installe, d'ailleurs, définitivement en 1888), il a désormais la possibilité de vivre de près l'effervescence de mouvement symboliste³. La fascination que « la ville des lumières » exerce sur l'écrivain méconnu en Belgique apparaît clairement dans une lettre envoyée à Emile Verhaeren en 1879:

Quant à faire de la littérature en Belgique, m'est avis que c'est inutile et impossible. Notre peuple est avant tout positif et matériel; à la poésie il n'entend pas un mot (...). Au lieu qu'à Paris on vit fiévreux, on vit double, on est en serre chaude, et tout d'un coup la sève bout et la pensée fleurit⁴.

¹ Collège National « Emil Racovita », Iasi, Roumanie.

²Cf. Jean-Pierre Bertrand, « Les petites patries de Georges Rodenbach », in *Le monde de Georges Rodenbach*, Bruxelles, Labor, 1999.

³Pierre Martineau situe Rodenbach plutôt « sur les coteaux modérés du symbolisme »; voir dans ce sens Jeannine Paque, *Le symbolisme belge*, Bruxelles, Labor, 1989, pp.62-66.

⁴Emile Verhaeren, *De Baudelaire à Mallarmé*, Bruxelles, Editions Complexe, 2002, p.6. C'est une réédition (présentée par Paul Gorceix) de ses nombreux articles publiés au fil des années, notamment dans les revues *L'Art moderne* et la *Société nouvelle*.

Le refus de considérer son pays d'origine comme un espace propice aux grands idéaux artistiques, a des racines plus profondes dans l'histoire et la mentalité de la Belgique, que les intellectuels ont tendance à occulter, phénomène qui se prolonge jusqu'au XX^e siècle⁵. C'est en 1976 que Pierre Mertens lance dans une étude intitulée «Une autre Belgique» la notion de *belgitude*⁶, imaginée avec le sociologue Claude Javeau et considérée comme un vrai manifeste dans le monde littéraire bruxellois. Il y a «une difficulté d'être belge», malaise présent également au niveau thématique. L'exil, le vide ou la bâtardise trahissent un état d'esprit particulier projeté dans l'écriture, porte-parole de la mémoire collective.

Loin du pays natal⁷, Rodenbach le regardera d'une perspective différente, car la distance transformera l'espace convoité dans une véritable source d'inspiration. Intériorisé et sociable à la fois, l'écrivain gantois devient l'ami des maîtres consacrés: Stéphane Mallarmé, Alphonse Daudet ou Auguste Rodin. Il défend, d'ailleurs, ce dernier dans *Le Figaro*, avec lequel il a une collaboration constante, en y publiant entre autres *Agonies de villes*, série de portraits consacrés surtout à Bruges, Saint-Malo et Gand. Dans ses *Souvenirs du symbolisme*, André Fontainas, timide aspirant au cercle des poètes réunis autour de Mallarmé, surprend une image de Rodenbach protecteur, quittant sa tour d'ivoire, capable de comprendre l'âme des artistes, «en exil» même parmi les leurs. Le témoignage de Fontainas est bien éloquent à cet égard:

Il m'adressa des éloges mêlés de quelques critiques, équitables, dont je me trouvai fort touché. Il poursuivait en m'assurant que, à l'occasion de la nouvelle année, *La Jeune Belgique* préparait un numéro d'importance exceptionnelle. A côté des maîtres français invités, il grouperait tous les talents de Belgique. Aussi comptait-on sur moi; il rapporterait avec plaisir mon acceptation à ses amis⁸.

⁵Voir l'étude de Martine Renouprez, «Le déni de soi en Belgique francophone», in *Cahiers internationaux du symbolisme*, numéros 134-135-136 (2013): *Le non-dit*, textes réunis et édités par Catherine Gravel et Héliane Kohler et publiés par le Centre interdisciplinaire d'Études philosophiques de l'Université de Mons (CIÉPHUM), pp.163-173.

⁶ Pierre Mertens, «De la difficulté d'être belge» dans «Une autre Belgique», *Les Nouvelles littéraires*, numéro 2257, novembre 1976, pp.13-24.

⁷ Il reste lié à la presse bruxelloise, étant aussi le correspondant du *Journal de Bruxelles*.

⁸ André Fontainas, *Mes souvenirs du symbolisme*, Bruxelles, Editions Labor, 1991, p.43.

Tous les critiques s'accordent à dire que le moment le plus éclatant de sa croyance dans les valeurs littéraires autochtones est le discours très applaudi, tenu à l'occasion du banquet donné en l'honneur de Camille Lemonnier et offert par *La Jeune Belgique* (le 27 mai 1883), qui commémorait la mémoire d'Octave Pirmez. Il prend alors la parole en proclamant ce «Zola belge», auquel on avait refusé le prix quinquennal de littérature pour *Un mâle*, «Maréchal des lettres». Parmi ceux qui revendiquent fièrement leur originalité belge, qu'ils soient flamands ou wallons, on peut rappeler non seulement des écrivains (Maeterlinck, Van Lerberghe, Giraud), mais aussi des peintres, tels que Vogels, Ensor ou Meunier.

Sa vraie nature, son être sont influencés, d'une part, par l'esprit germanique⁹(le pessimisme de Caro, la philosophie de Schopenhauer, dont il devient le propagateur en Belgique) et d'autre part, par la fascination exercée par le français, une langue qui est devenue sensiblement la sienne, imprégnée des nuances les plus subtiles et profondes, capables de traduire la déprise, le silence, la nostalgie des villes mortes. En effet, la phrase rodenbachienne coule comme l'eau, comme une rivière, (le mot le plus français de tous les mots, selon Bachelard), en créant des impressions visuelles, auditives et vocales. Voilà ce qu'on peut lire à ce sujet, dans un numéro de *L'Art Moderne* du 16 juin 1889, où il y a un article consacré au roman de Rodenbach, *L'art en exil*, qui venait de paraître:

« Il parle volontiers à demi-voix, avec les murmures des confidences. Il aime les lignes déliées, se déroulant en courbes allongées et souples, que l'œil suit en leurs lacs et leurs entre-lacs gracieux. Il est constamment à la recherche de la phrase harmonieuse et distinguée, du détail qui charme en même temps qu'il frappe. [...] Faire de l'art, mais de l'art subtil, «faire de la fumée qui chante» comme l'écrivit lui-même ¹⁰.

L'art en exil, roman autobiographique¹¹, axé sur un seul personnage, Jean

⁹ Né à Tournai, le 16 juillet 1877, il continue la lignée d'une famille bourgeoise d'origine allemande, prestigieuse à l'époque. Son père est fonctionnaire au Ministère de l'Intérieur, tandis que son grand-père, chirurgien et député, est l'un des fondateurs de la Belgique.

¹⁰ Il s'agit du numéro 24 (neuvième année), p.186.

¹¹ Bien que le nom de la ville ne soit pas précisé, on devine qu'il s'agit de Gand. Voir aussi l'article de *L'Art moderne*, n°24, du 16 juin 1889, annonçant aux lecteurs la publication de *L'art en exil*. Le comité de rédaction est formé de noms sonores de la vie littéraire belge, en train de s'affirmer: Octave Mause, Edmond Picard, Emile Verhaeren. On en cite quelques lignes: «La ville de province qui l'opprime [Jean Rembrand], c'est Gand: elle n'est pas nommée, mais se révèle. M.Rodenbach habitait Gand. Il a été

Rembrandt - dont les tourments intérieurs jalonnent le fonctionnement interne de l'œuvre - annonce un récit statique, sans péripéties, sans véritable dénouement. C'est l'histoire de son devenir intérieur, de ses recherches poétiques, de ses échecs, sur tous les plans - artistique, personnel, mystique. Sa démarche pourrait être associée à celle du poète symboliste, se retournant sans cesse sur lui - même. L'écriture devient ainsi «témoin du naufrage» – support et échec à la fois, car «le sentiment de l'impuissance face à l'œuvre rêvée est bien l'une des composantes de la mentalité symboliste»¹². Jean Rembrandt, le double de Rodenbach, souffre de la peur du papier blanc ou de la maladie des ratures, de la stérilité, de l'impossibilité de mener à terme le poème de la ville de Bruges:

Parfois il essayait quelques strophes, transcrivant les vers sur du grand papier ligné de bleu; puis il les relisait et, mécontent, prenait une feuille nouvelle pour les refaire, - et encore et toujours, il recommençait, déçu, choqué, mal satisfait par ces rimes lentes et pénibles, reprises sans cesse, ravaudées, raccomodées, transposées d'une feuille blanche sur une autre feuille blanche comme des estropiés qu'on change de lit ¹³.

Si Camus adopte une attitude de révolte face à l'absurde du monde, le protagoniste de Rodenbach choisit la résignation et la retraite. Cette existence morne, cachant derrière des élans de sensibilité pourrait être résumée, selon nous, à l'aide d'un syntagme rencontré chez Maurice Blanchot - «la profusion de l'inactivité»¹⁴. Suffoqué par un milieu incapable de comprendre la mission sacrée de l'art, il n'arrive plus finalement à finir son projet flaubertien - «faire un livre, un beau et grand livre». Dans *L'art en exil* le principal enjeu de réflexion est la condition de l'artiste et surtout du statut marginal du poète, condition implacable imposée par la foule, Arbitre ironique et malveillant. Non seulement elle ne reconnaît pas le talent, les efforts des artistes, mais encore elle se moque d'eux de façon atroce, en les obligeant à vivre à l'écart. Puisque Rembrandt a épousé une béguine, on le considérait déjà comme un esprit

souvent méconnu en Belgique. Il y a donc beaucoup d'autobiographie dans ce livre. L'auteur a vécu en grand nombre les misères qu'il décrit. Plus heureux que son héros, il a pu fuir à Paris qui le tient maintenant, préférant l'exil en pays étranger, à l'exil dans la patrie».

¹² Cf. Valérie Michelet Jacquod, *Le roman symboliste*, Genève, Droz, 2008, p.22.

¹³ Georges Rodenbach, *L'art en exil*, in *Œuvres complètes*, tome I, Bruxelles, Le Cri/Terre Neuve 2000, p.62.

¹⁴ Maurice Blanchot, *Spațiul literar*, București, Editura Minerva, 2007, trad. și prefață Irina Mavrodin, p.54.

catholique, c'est pourquoi l'apparition d'un de ses articles dans la gazette libérale de la ville est jugée comme un vrai scandale. De même, l'initiative d'un groupe d'artistes d'honorer la mémoire de Charles de Coster, l'auteur d'Uylenspiegel, a attiré sur les organisateurs seulement des reproches et des ironies. Enfin, le projet de créer une revue littéraire aboutit également à l'échec. Devant la méchanceté de la rue, celui-ci se retire dans l'isolement de sa maison, se replongeant dans ses livres, son ami Walburg, le musicien finit ses rêves dans l'ivrognerie, le petit cercle de poètes renonce finalement à tout idéal poétique, puisqu'il n'apporte aucun profit, aucune gloire:

Séculaire hérité d'une race mercantile entre toutes dont le travail ne tend qu'au profit, dont l'estime ne va qu'à la richesse-race barbare qui mange, digère, vote des subsides au soldat qui meurt sous son drapeau-et tira du poète qui meurt pour son idéal¹⁵.

Néanmoins, l'artiste possède une force de démiurge, étant le seul artisan d'un monde des idées et des rêves. C'est de cette manière qu'il apparaît dans une nouvelle intitulée *Un soir*, dont le protagoniste n'a pas de nom. Il est tout simplement le Poète, le représentant de cette catégorie abhorrée. «Je suis exceptionnel, unique. Je suis seul. Je suis l'être dépareillé. Je suis le grand célibataire - mais Dieu l'est aussi!...»¹⁶. Cet investissement avec des attributs, des pouvoirs divins est connoté à travers une série de termes renforçant l'isotopie du sacrifice, qui renvoie par des réseaux diffus à la scène du crucifiement de Christ: «le ciel du Calvaire», «la suprême rougeur d'une nuée en sang ouverte par la Lance», «les épines de l'ombre à son front», «le ciel de Golgotha».

Un autre récit court, *Les grâces d'état* s'articule autour de deux moments contradictoires. On a d'abord l'image de la veuve fidèle au culte du mari (La veuve s'exaltait: «C'était un génie!»), attitude suivie, dans un deuxième temps, par l'indifférence et le mépris pour son art:

À présent le texte apparaissait lui - même. C'était médiocre, en somme...Alors, sans scrupule, et puisqu'il ne fallait humilier son nouveau mari en ayant l'air d'attacher prix à ce qui venait de l'ancien, elle emporta, un soir, toute une pile de manuscrits et alla les jeter dans la Seine, comme un

¹⁵ *L'art en exil*, IX, éd.cit, p.36.

¹⁶ Georges Rodenbach, *Un soir, Le rouet des brumes, Œuvres complètes*, tome I, op.cit., p.620.

petit cadavre d'enfant, comme quelque chose de mort et qui n'était né viable.¹⁷

«La mélancolie dans l'art» constitue le ressort thématique et émotionnel de quelques poèmes, véritables *ars poetica*, inclus dans *La jeunesse blanche* et dédiés à Edmond Picard. Rappelons ici quelques-uns: *Refuge dans l'art*, *L'idéal*, *Art pur*, *Solitude*, *Renoncement*, *La passion* et *Veillée de gloire*. Les vers ci-dessous, extraits du *Refuge dans l'art*, mettent en évidence une fois de plus cet isolement total dans l'art, devenu «asile de l'âme»:

L'art, asile de l'âme, où les bonheurs rêvés,
Les orgueils, les amours brèves de la jeunesse
Vont se coucher, la tête en sang, les yeux crevés,
Côte à côte, dans les lits blancs de la tristesse¹⁸.

En ce qui concerne la forme choisie pour traduire le mieux la pensée en train de *se déprendre* (verbe rodenbachien par excellence), le poète préfère l'alexandrin, qui rythme d'une manière harmonieuse la musique intrinsèque de ses poèmes. La forme qui enveloppe l'essence, les mots et les phrases traduit subtilement l'atmosphère aquatique régnant sur la ville, comme on peut observer dans *Le miroir du ciel natal* (1898), recueil à travers lequel il exprime son mal du pays. La tristesse du poète trouve un correspondant dans la ville grise, ensevelie dans ses bandeaux en pierre, fortement mystique, toujours au centre de la rêverie poétique:

C'est là qu'il faut aller quand on se sent dépris
De la vie et de tout et même de soi-même;
Ville morte où chacun est seul, où tout est gris,
Triste comme une tombe avec des chrysanthèmes¹⁹.

On y retrouve les grands thèmes rodenbachiens: les lampes («la fin d'un veuvage et la fin d'un exil»), les femmes en mentes (les femmes du

¹⁷ Georges Rodenbach, *Les grâces d'état*, *Le rouet des brumes*, in *Œuvres complètes*, tome I, *op.cit.* p.673.

¹⁸ Georges Rodenbach, *Refuge dans l'art*, *La Jeunesse blanche*, in *Œuvres complètes*, tome II, Bruxelles, Le Cri/Terre Neuve, 2000, p.1041-1042.

¹⁹ *Les femmes en mente*, *éd.cit.*, p.1258.

peuple ou les célèbres béguines, images-symbole des villes du nord), les réverbères humanisés des banlieues («on dirait des pénitents», qui «tremblent et semblent pâlir»), les jets d'eau²⁰, «doucement invisibles» et «intermittents», les cygnes immaculés, comparés aux Premières Communiantes, traduisant l'obsession de la blancheur²¹, les cloches féminisées²², les hosties («la douceur, la candeur du Temps Pascal»), tout un cortège d'images immuables, miroir de l'âme du poète exilé. En fin de compte, seul l'artiste, imprégné de mysticisme, est à même de remplir le gouffre qui le sépare de son milieu, en créant «une magie suggestive contenant à la fois l'objet et le sujet, le monde extérieur de l'artiste et l'artiste lui-même.»²³. L'exil et la distance ne créent pas de véritable rupture, car «l'objet» convoité, le pays natal, «les petites patries» et par un jeu métonymique la ville devenue personnage, deviennent matière littéraire, préoccupation constante qui s'éternise, car Rodenbach a le don de faire «voir», d'explicitier, de rendre unique, la relation de miroitement, d'interdépendance entre l'espace, les êtres anthropomorphes et les objets qui les entourent - les cloches, les beffrois et les canaux peuplés de cygnes.

Bibliographie

Corpus

Rodenbach, Georges, *L'art en exil*, in *Œuvres complètes*, tome I, Bruxelles, Le Cri/Terre Neuve 2000, p.62.

²⁰ C'est la transparence de la vie intérieure qui se reflète dans ces objets-miroir, qui prennent le plus souvent la forme des canaux solitaires, eux aussi condamnés au silence, apparentés à la ville qui avait perdu sa grandeur d'autrefois.

²¹ On a, d'une part, le blanc, symbolisant les cygnes et les béguines (comparaison fréquente, en outre), et de l'autre, le noir des cloches et des mantes, toutes fondues dans un silence presque contagieux, aboutissant finalement au gris, le gris du ciel, des cloches, des eaux, des bâtiments, et, par contamination, le gri de l'âme, de l'être entier.

²²La personnification des cloches est un autre motif récurrent des décors rodenbachiens tellement humanisés, comme on observe dans *Le carillonneur*: l'Etrangère, «la cloche de luxure» qui attirait Borluut et l'obsédait de ses visions charnelles lui rappelle Barbe, l'ainée de l'antiquaire Van Hulle, tandis que la cadette, Godelieve, trop chaste, serait l'image d'une des cloches d'un autre dortoir de la tour, «la cloche noire d'une robe de béguine».

²³ Charles Baudelaire, *Curiosités esthétiques. L'Art romantique et autres Œuvres critiques*, Paris, Garnier Frères, 1962.

- - - - - *Un soir, Le rouet des brumes*, *Œuvres complètes*, tome I, *op.cit.*, p.620.
- - - - - *Les grâces d'état, Le rouet des brumes*, in *Œuvres complètes*, tome I, *op.cit.* p.673.
- - - - - *Refuge dans l'art, La Jeunesse blanche*, in *Œuvres complètes*, tome II, Bruxelles, Le Cri/Terre Neuve, 2000, p.1041-1042.

Bibliographie critique

- Bertrand, Jean-Pierre, «Les petites patries de Georges Rodenbach», in *Le monde de Georges Rodenbach*, Bruxelles, Labor, 1999.
- Blanchot, Maurice, *Spațiul literar*, București, Editura Minerva, 2007, trad. și prefață Irina Mavrodin.
- Fontainas, André, *Mes souvenirs du symbolisme*, Bruxelles, Editions Labor, 1991, p.43.
- Mertens, Pierre, «De la difficulté d'être belge» dans «Une autre Belgique», *Les Nouvelles littéraires*, numéro 2257, novembre 1976, pp.13-24.
- Michelet Jacquod, Valérie, *Le roman symboliste*, Genève, Droz, 2008.

Plurilingue et francophone : le Roumain Vintilă Horia

Alina COSTIN¹

Les écrivains roumains et la langue française

S'exprimer en français, en venant de l'extérieur des espaces pour lesquels cette langue relève d'une tradition étatique, politique et historique, autrement dit choisir le français sans y être contraint par des faits officiels, est le signe d'une décision personnelle, qui permettrait de mieux saisir l'espace intérieur de celui qui se lance à une telle épreuve. Toutefois, cette décision ne pourrait jamais être séparée d'un contexte politique, socioculturel, au milieu duquel siège le prestige mondial de la langue française.

À lire cette introduction, on comprend qu'il y a une distinction à faire entre les différents utilisateurs du français. Le sens que nous attribuons à cette distinction relève du constat qu'à la différence des francophonies traditionnelles (africaine et canadienne surtout), les francophonies européennes, notamment est-européennes, suscitent l'intérêt d'un nombre plutôt réduit de chercheurs. Ces francophones qui emploient le français de par leur propre volonté et en vertu de leur admiration pour cette langue et pour cette culture (ce qui ne rend pas leur usage totalement « innocent ») occupent une position encore précaire dans l'ensemble des cultures francophones.

Les auteurs roumains qui écrivent en français font partie de ce groupe, c'est pourquoi lorsqu'on veut les nommer des syntagmes variés entrent en concurrence. Nous y retrouvons donc « les écrivains français d'origine roumaine », « les écrivains roumains francophones » ou bien « les écrivains roumains d'expression française ». Si l'on cherchait à attribuer un de ces syntagmes à Vintilă Horia, il faudrait d'abord décider de la perspective qui sera adoptée : celle de l'auteur même, celle du critique, celle de l'historien... Et puis il faudra voir quels sont les facteurs qui appuient ces perspectives. Pour affirmer, que la question est encore ouverte, justement en vertu de sa complexité.

¹ Lycée « Henri Coanda », Bacau, Roumanie.

S'exprimer en français avait été pendant longtemps un signe d'élégance et de noblesse. En Roumanie, il s'agissait d'une mode, et comme toute mode, elle avait connu ses moments de gloire et ses moments de décadence. Mais, même lorsqu'on avait abandonné le français en tant que langue des relations politiques ou langue des affaires, on lui avait conservé une place particulière en tant que langue de la Culture. Culture avec majuscule ne fait que rappeler le rôle que la France avait eu dans la constitution et la transmission du patrimoine culturel occidental. Certes, cette position historique a été contestée, et, de nos jours, on oppose à la rigueur du français métropolitain la créativité libérée des périphéries. La situation des écrivains roumains qui s'expriment en français relève-t-elle de cette existence à la périphérie ? La réponse mérite d'être recherchée.

Les historiens pourraient mieux expliquer les causes qui, au XIX^e siècle, avaient déterminé les hommes politiques roumains à rechercher l'appui des Français afin de trouver des solutions à leurs problèmes nationaux. A l'époque, ces représentants étaient parmi les seuls à pouvoir vraiment apprécier non seulement les réussites diplomatiques de la France, mais aussi sa culture et ses œuvres littéraires. C'est ainsi que, malgré une certaine déception sur le plan politique², les Roumains n'ont pas cessé à rêver de la France. Les révolutionnaires de 1848 s'étaient tant nourris au modèle français que leurs actions – dans tous les domaines – rappelaient inévitablement cette filiation. Bien qu'ils n'écrivent pas pour servir la Littérature, mais plutôt la Patrie et leur idéal politique, ces hommes politiques, majoritairement francophiles et francophones, ont réussi à imposer de manière directe le modèle français à leurs compatriotes. L'attachement des Roumains à la France allait jusqu'à la reconnaître comme une seconde patrie. Dans ce contexte, l'usage du français était une véritable mode, qui allait pourtant se dégrader progressivement, au fur et à mesure que les petits nobles allaient s'emparer du français.

Pourtant, au XX^e siècle, les intellectuels roumains apparaissent encore comme les héritiers de cette forte tradition francophile et francophone, qu'ils incorporent à leur vie, à leurs destinées de voyageurs ou bien d'exilés.

Certes, le XX^e siècle représente le moment où de nouveaux modèles culturels, promus par des sociétés en ascension de point de vue économique, s'affirment avec priorité. De la sorte, nous avons assisté à l'évolution de la polémique concernant la concurrence entre le français et l'anglais, qui nous a

² Cf. *Souvenirs et impressions d'un proscrit, par un Roumain*, Paris, Imprimerie Prève et Ce, 1850.

amenés à nous demander si l'on peut vraiment « argumenter encore avec efficacité (littéraire, didactique ou géopolitique) et conviction l'usage de la langue française³ ».

Selon le domaine qui nous concerne les réponses vont sans doute varier et il serait peu profitable de proposer un verdict qui convienne à toutes les situations. Nous allons adopter donc la perspective de la vie littéraire, de l'existence concrète des écrivains. Parmi eux, nous trouvons des exemples qui consacrent la richesse du plurilinguisme et qui nous incitent à ne pas attribuer au monolinguisme pur une valeur intrinsèque.

Vintilă Horia – un écrivain à plusieurs langues.

Vintilă Horia est un des écrivains dont la joie d'écrire résulte de la possibilité de s'exprimer en plusieurs langues, témoins de ses voyages d'exilé. D'ailleurs, son activité littéraire pourrait être partagée en plusieurs périodes, selon les langues qu'il utilisait à l'époque et qui ne correspondent pas nécessairement à l'espace où il habitait. Ainsi les pôles linguistiques de son existence sont le français, le roumain et l'espagnol, auxquels nous pouvons ajouter également quelques éléments italiens ou allemands. Nous rappelons que les périodes linguistiques de création ne se superposent pas aux pérégrinations de Horia. L'expérience de ses voyages lui avait appris à choisir dans son répertoire linguistique la langue qui correspondait le mieux au moment, à l'émotion ressentie ; ses errances lui avaient finalement offert l'autonomie linguistique, comme une manière de compenser la perte de son pays. Aussi trouvons-nous des fragments écrits en français dans lesquels l'auteur évoque l'Espagne ou la Roumanie et loue les particularités de ces peuples.

Une autre manière de concevoir le rapport de Vintilă Horia aux langues qu'il utilisait passe par la liaison qui s'établit entre chacune de ces langues et les genres littéraires auxquels elles ont servi de support. Il semble que le français ait été la langue consacrée au roman, le roumain aux poésies et aux articles de journaux, tandis que l'espagnol représente la langue de la communication complète dans une patrie retrouvée. C'est la langue d'un épanouissement garanti par la position dans la société (il est à présent professeur à l'université, et son don du discours le rend apprécié et admiré par

³ Tel que la question a été formulée dans l'appel à contribution de ce numéro de la revue.

un public assez vaste), par l'équilibre de la vie quotidienne, par le sentiment diminué de sa non-appartenance à l'espace qui l'a accueilli.

Le français et son statut dans l'œuvre de Vintilă Horia.

Et pourtant, le français est la langue à laquelle il confie sa destinée d'écrivain. Car, lorsqu'il écrit en roumain, il ne propose pas de textes à visée européenne, voire universelle. Son dernier roman, *Mai sus de miazănoapte*, est un retour vers la patrie perdue, vers un public restreint, et son écriture apparaît comme un geste très intime, comme la confession d'un amour qui s'est nourri de sa propre chair. L'espagnol, d'autre part, est la langue du professeur, la langue de la personne publique Vintilă Horia. Bien qu'il écrive des textes littéraires (romanesques aussi) dans cette langue, il se recommandait comme écrivain français, et c'est ainsi qu'il espérait s'inscrire dans le domaine de la littérature.

Ce désir ne peut être séparé du prestige des deux cultures, française et espagnole. Car il est évident que la vocation universelle que l'espagnol avait manifestée jadis s'était éteinte depuis longtemps, même si Horia, toujours idéaliste, rêvait encore de restaurer la gloire de l'Espagne, tout comme il songeait à la gloire de l'antique Dacia. En revanche, le français resplendissait encore en Europe et il était plutôt difficile d'entrevoir l'ascension de l'anglais. De plus, toute la formation de Horia le rapprochait du modèle culturel français, qu'il avait recherché depuis son adolescence. S'il y avait eu concurrence, elle aurait été à trouver du côté allemand, car Horia avait une certaine connaissance de ce milieu, qu'il avait acquise au cours de ses séjours en tant qu'étudiant et en tant qu'attaché de presse à Vienne. Mais il est évident que dans l'Europe d'après la Seconde Guerre Mondiale, ce n'était pas un modèle facile à assumer.

L'attitude francophone de Horia s'explique également par son héritage culturel roumain, par l'exemple des écrivains roumains qui avaient eux aussi choisi le français comme langue d'accueil et comme langue de création. Certes, son choix ne peut s'expliquer qu'à travers sa sensibilité d'écrivain et à travers son système de valeurs.

Dans un journal publié par les Roumains en exil, *Buna Vestire*, il s'expliquait lui-même sur la manière dont son activité était partagée entre les langues qu'il employait : « Mi se spusese de ațitea ori, în Franța, aici, în Italia : - Dumneata ești unul de ai noștri. Sunt scriitori (sic!) de limbă franceză, scriu articole și eseuri în limba spaniolă, poesii și nuvele în limba italiană, la Assisi și

la Gif-sur-Yvette mă simțeam acasă. La fel, la Madrid sau la Polop. 'Extranjero' totuși, căci, în fond, aceasta mi-e măsură ⁴ ».

Le lecteur a déjà saisi l'absence du roumain dans cette énumération ; Horia ne donne pas d'explications sur l'emploi de sa langue maternelle, mais nous pouvons bien supposer qu'il se sent autorisé à agir ainsi par le fait même que l'article est écrit en roumain et que les lecteurs habituels de ces journaux d'exil connaissent déjà son activité littéraire rédigée en roumain.

D'autre part, nous trouvons que par ce fragment l'auteur cherche surtout à présenter ses compétences en langues étrangères, pour conclure finalement sur son éternel statut d'étranger que ses performances linguistiques et littéraires n'ont pas réussi à rendre moins évident.

Une autre observation justifiée, à notre avis, par cette citation concerne la différence de statut entre « être écrivain » et « écrire », distinction qui a été saisie et analysée par des études sociologiques récentes, telle celle de Nathalie Heinich⁵. En effet, cette distinction révèle la manière dont un individu conçoit son activité dans le champ des lettres, la manière dont il l'investit.

Être écrivain correspond pour certains à un véritable titre de noblesse, tandis qu'écrire n'est pas obligatoirement une destinée, cela peut être une simple activité, parmi d'autres. Être écrivain est une revendication identitaire. Dès que l'individu commence à construire sa destinée autour de cette notion, l'évolution de l'écrivain potentiel pourra être soumise à deux questions, celle du « comment » et celle du « pourquoi », selon Nathalie Heinich.

Comment est-ce que l'on écrit et comment est-ce que cette écriture devient-elle littéraire ? Pour le sociologue, la seconde question ne présente pas vraiment d'importance, mais pour le critique littéraire elle renferme autant de sens que la première.

Pour nous appuyer sur le cas de Vintilă Horia, nous répondrons simplement. Il écrit en français, il écrit aussi en espagnol, en italien et en roumain. Il écrit dans l'espoir d'être publié, d'être connu et reconnu en tant qu'écrivain. Par conséquent, il privilégie les langues qui lui permettront

⁴ Horia, V., « Jurnalul războiului în sine », *Buna Vestire*, an IX, nr. 4/oct.-dec. 1970, in *Sufflete cu umbră pe pământ, portrete și reflecții memorialistice*, București, Editura « Jurnalul literar », 2004, p. 116. On me l'avait dit tant de fois, en France, ici, en Italie: - Vous êtes un des nôtres. Je suis écrivain de langue française, j'écris des articles et des essais en espagnol, des poésies et des nouvelles en italien, à Assise ou à Gif-sur-Yvette j'étais chez moi. Même sentiment à Madrid ou à Polop. Pourtant « extranjero », car, au fond, c'est ça ma mesure.

⁵ Heinich, N., *Être écrivain : création et identité*, Paris, La Découverte, Collection « Armillaire », 2000.

d'atteindre un public plus important. Mais comment écrit-il ? La réponse pourrait porter sur les conditions extérieures dont il aurait besoin pour écrire (le moment du jour ou de la nuit, un endroit qui lui serait favorable, etc.), mais aussi sur les conditions internes qui déterminent l'écriture, sur les stratégies de création. Une étude plus ample devrait peut-être observer les façons dont il avait écrit dans chacune de ces langues, et comparer les relations et les interférences entre elles.

Horia ne parle pas de rivalité entre ses différentes langues ; pour lui, chaque nouvelle langue maîtrisée constitue la possibilité d'une renaissance. Chaque langue représente l'ouverture vers un territoire accueillant, vers une possible nouvelle patrie, comme il l'explique dans le *Journal d'un paysan du Danube* : « [...] ce fut à Assise, en 1946, que je commençai à former en moi l'antidote de l'exile, en ajoutant à l'espace originel, que je venais de perdre, de nouveaux territoires que je faisais miens, élargissant ainsi des frontières qui devaient coïncider peu à peu avec celles de l'Europe. Je suis devenu ainsi, avec les années, un Européen d'origine roumaine, dans le sens médiéval et romain du mot⁶. »

Un peu plus loin, il nous explique son rapport aux langues : elles cessent d'être des « instrument[s] extérieur[s] » et fonctionnent comme « un moyen de redécouverte personnelle⁸ ». Les langues lui permettent de se recréer, de s'inventer des vies nouvelles. Le rêve ou plutôt l'illusion de Horia est que plusieurs identités peuvent coexister dans un seul individu et s'y manifester en même temps et avec la même intensité. Lorsqu'il se définit comme un Européen d'origine roumaine, il se permet de ne pas rester attaché à une seule identité nationale et évite ainsi d'être contraint à résoudre son propre dilemme identitaire. Car dans le cas de Horia, ces renaissances n'éliminent pas la douleur de la perte initiale.

Son activité littéraire s'inscrit dans ce processus de reconstruction. La dominante francophone de son œuvre nous révèle le rôle essentiel qu'il attribuait au français. Mais l'importance de cette langue ne peut pas être comprise en dehors de la réalité des maisons d'édition, en dehors de la réalité culturelle de la seconde moitié du XX^e siècle où la culture du livre est encore fortement liée à la France. La reconnaissance littéraire pour les gens de l'Est,

⁶ Horia, V., *Journal d'un paysan du Danube*, La Table Ronde, Paris, 1966, p. 168.

⁷ *Ibidem*.

⁸ *Ibidem*.

dont la langue maternelle ne peut atteindre qu'un public national, dépend largement de l'industrie française du livre. Par conséquent, les auteurs ont à choisir entre se faire traduire et écrire directement en français. Et si d'autres cas peuvent être imaginés à partir de ces deux situations initiales, nous nous arrêtons de nouveau sur la situation de Horia, qui s'était lancé à la conquête du français et de la France.

Malgré son histoire d'amour brisé avec ce pays⁹, il n'avait jamais cessé d'écrire en français. Malgré les preuves douloureuses de son incompréhension par le public français¹⁰, il ne pouvait pas se refuser le plaisir de voir ses livres dans les librairies françaises. Subjectivité et objectivité s'entrecroisent lorsqu'il s'agit d'identifier la cause de sa persévérance à écrire en cette langue. Et nous estimons qu'il y a aussi une sorte d'orgueil qui le pousse à vouloir plier ceux qui l'avaient jadis rejeté.

Horia avait été porté par une forte « passion de la langue française¹¹ », comme tous ceux qui cherchent à s'approprier une langue étrangère. Mais ce terme de passion ne doit pas être lu seulement du point de vue de la passion amoureuse qui s'accomplit dans le bonheur. Ce serait ignorer le sens premier de passion qui est justement celui de souffrance et qui, de plus, nous envoie vers le domaine religieux, si cher à l'auteur. Horia, en véritable représentant des écrivains exilés qui choisissent une nouvelle langue de création, entretient avec celle-ci une relation dont les deux pôles sont à notre avis le bonheur ou la joie de vivre et de créer en cette langue et le malheur de se sentir toujours un étranger par rapport à celle-ci et à la culture qu'elle véhicule.

A la lecture de ses romans, tout lecteur remarquera l'interaction de ces deux grands thèmes : l'amour et la foi. Aussi notre conclusion n'est-elle qu'une invitation à la lecture ou à la lecture des textes encore peu visités de Vintilă Horia.

⁹ Après le scandale provoqué par le prix Goncourt de 1960, Vintilă Horia devient *persona non grata* en France. L'histoire est, à présent, suffisamment connue pour ne plus y revenir, d'autant plus qu'elle impliquerait des directions de développement qui dépasseraient l'espace de notre démarche actuelle.

¹⁰ En réponse à une lettre de son frère qui lui évoquait la mauvaise réception de ses romans en France, Horia avait écrit : « Nu mă miră tâmpeniile spuse la radio despre cărțile mele, cred că respectivii critici n'au celui decăt prezentarea editorială de pe copertă și poate vreun fragment pe sârte. » (Je ne m'étonne pas des stupidités affirmées à la radio sur mes livres, je pense que ces critiques-là n'ont lu que la présentation éditoriale sur la couverture et peut-être quelque fragment au hasard.) dans le volume de correspondance, *Scrisori din exil între Vintilă Horia și fratele său Alexandre Castaing (1972-1992)*. Volumul I, Fundația Culturală Memoria, București, 2011, p. 137.

¹¹ Combe, D., *Poétiques francophones*, Collection « Contours littéraires », Hachette, 1995, p. 85.

Bibliographie

Corpus

- Horia, Vintilă, *Suflete cu umbră pe pământ, portrete și reflecții memorialistice*, București, Editura « Jurnalul literar », 2004.
- Horia, Vintilă, *Journal d'un paysan du Danube*, Paris, La Table Ronde, 1966.
- Horia, Vintilă, *Scrisori din exil între Vintilă Horia și fratele său Alexandre Castaing (1972-1992)*. București, Fundația Culturală Memoria, 2011, Volumel

Bibliographie critique

- Combe, D., *Poétiques francophones*, Collection « Contours littéraires », Hachette, 1995.
- Heliade-Rădulescu, Ion, *Souvenirs et impressions d'un proscrit, par un Roumain*, Paris, Imprimerie Prève et Ce, 1850.
- Heinich, N., *Être écrivain : création et identité*, Paris, La Découverte, Collection « Armillaire », 2000.

Expérience québécoise dans la francophonie

Emil SAYILOV¹

La langue anglaise, une langue marginale², jusqu'à la moitié du XVII^e siècle en Europe, connaît un essor extraordinaire au XX^e siècle grâce à l'importance que prennent les Etats-Unis dans le monde. Avec la mondialisation des économies, son usage est devenu de plus en plus « démocratisé ». En effet, elle est la langue à apprendre si l'on veut « réussir », à tel point que son enseignement a détrôné celui du français dans de nombreux pays francophones. En France, son apprentissage a pris de l'ampleur puisque la commission d' « expert » de l'Education nationale classe désormais parmi les savoirs fondamentaux « l'anglais de communication internationale » avant l'histoire et les sciences³ ». Très récemment la proposition de loi de Geneviève Fioraso, la ministre de l'Enseignement supérieur, actuellement en débat à l'Assemblée nationale, prévoit même de dispenser des cours en anglais aux universités françaises. Selon la ministre, cette loi permettrait de rééquilibrer l'enseignement en France et offrirait aux étudiants universitaires une connaissance en langues étrangères plus proche de celle des élèves du privé. La veille des débats à l'Assemblée nationale française, *The Independent* titre ironiquement : « Shakespeare 1 Moliere 0: "linguistic treason" as France prepares to accept english teaching for university sciences », (Shakespeare 1 - Molière 0: "Trahison linguistique" puisque la France accepte d'enseigner les sciences en anglais dans ses universités) en précisant que demain il sera mis fin à la guerre linguistique de mille ans qui confrontait la langue anglaise au français, y compris derrière les murs de l'Assemblée nationale.

Considérée comme une loi portant atteinte à la francophonie de la part des opposants, l'Académie française a même demandé au gouvernement de renoncer à celle-ci.

¹ Université de Strasbourg, France.

² Girard-Augry, *Langue française en péril*, p.112

³ Idem, p.81

C'est dans ce contexte que la France n'apparaît plus comme le pays défenseur de la langue française et décrédibilise la francophonie dont un des objectifs est de promouvoir la langue française.

Or depuis quelque temps, les vrais défenseurs de la langue française dans la francophonie, se trouvent de l'autre côté de l'océan Atlantique, en Amérique du Nord, au Canada, au Québec. Cette dernière, seule province francophone du Canada, malgré sa situation sociolinguistique très complexe, a réussi à mettre en place une politique linguistique efficace pour protéger la langue de sa majorité de la menace grandissante de l'anglais. Or l'anglais étant la langue (*de jure* et *de facto*) de toutes les autres provinces canadiennes, puisque seul le Nouveau-Brunswick est officiellement bilingue (anglais, français). A cela s'ajoute le poids des États-Unis voisins, avec lesquels la province de Québec réalise une très grande partie de ses échanges économiques.

Pourtant, au Québec, le problème des anglicismes n'est pas nouveau, comme on l'a vu à travers l'histoire du français au Canada, puisqu'une partie considérable des emprunts y provient de l'anglais.

Depuis la révolution tranquille, la lutte contre les anglicismes est un des objectifs des institutions linguistiques au Québec et montre, une fois de plus, le caractère particulier de la néologie lexicale québécoise.

Selon la « Politique adoptée par l'Office québécois de la langue française », le recours à un emprunt en français québécois est motivé quant celui-ci comble un vide linguistique et désigne des réalités nouvelles pour lesquels la langue n'a pas encore trouvé un équivalent efficace. Or, au Québec, notamment dans les régions à forte concentration anglophone (Montréal), un bon nombre d'emprunts sont involontaires et résultent du bilinguisme des locuteurs. La motivation pour ce type de néologismes, notamment ceux issus des emprunts anglais, n'est pas toujours justifiée, car ils ne désignent pas une nouvelle réalité et ne comblent pas un vide linguistique (*blind date, bulld up, flashy, forever, nightlife, wild, etc.*).

Suivant le type d'emprunt, la motivation de la néologie est différente. La grande partie des emprunts formels non adaptés désignent une réalité nouvelle (*airag, dill, brachetto, favorita, wenge, etc.*), alors que les emprunts formels adaptés semblent souvent combler un vide linguistique (*bidder, brander, cocooner, drabe, indianiser, puncher, scrummer, shifter, zipper, etc.*). Il en est de même des calques (*ballon-balai, ballon sur glace, lave-auto, pro-vie, quatre par quatre, etc.*) et des emprunts sémantiques (*abuser, avocat, compacte, motivateur, etc.*), qui servent principalement à désigner des notions

connues mais pas efficacement dénommées ou pas encore dénommées.

Cela dit, une partie importante des néologismes en français québécois est motivée pour remplacer, pour ne pas dire lutter, contre les emprunts anglais, inadaptés en français québécois.

Les emprunts sont souvent remplacés par divers moyens de formation de la néologie lexicale, et cela soit par les institutions linguistiques, soit par les québécois eux mêmes. Ainsi, suivant l'auteur, les néologismes lexicaux, en vue de remplacer un anglicisme, peuvent être institutionnels et non institutionnels (Voir le tableau ci-dessous).

CATÉGORIE DE NÉOLOGISME	EXEMPLES
NEOLOGISMES QUEBÉCOIS NON INSTITUTIONNELS	<i>aiguillage, aiguise-patin, câblodistributeur, câblodistribution, courriel, courrieller, cyberculture, décrocheur, douance, recherchiste, relationniste, valideuse, etc.</i>
NEOLOGISMES QUEBÉCOIS INSTITUTIONNELS	<i>addiciel, barbotine, bavardoir privé, bavardrage, binette, blogue, bombard, camirette, clavardage, clavarder, clavardeur, clavardoir, costumade, costumadier, courriel-poubelle, etc.</i>

Les néologismes non institutionnels regroupent l'ensemble des termes formés au Québec, sans intervention des institutions linguistiques et servent notamment à combler un vide linguistique (*courriel, dépanneur, relationniste, recherchiste, etc.*), ou encore à désigner généralement une réalité, un concept nouveau (*anarchitecture, amérindianité, cégép, etc.*).

En ce qui concerne les néologismes institutionnels, ils sont encouragés par une politique linguistique provinciale modelée au fil des années. L'objectif principal de cette politique est ainsi donné dans le préambule de la « Politique adoptée par l'Office québécois de la langue française, à sa séance du 14 septembre 2007 » déclarant que : « Dans ce contexte général de l'aménagement linguistique du Québec, le traitement des emprunts linguistiques, tout particulièrement des emprunts à l'anglais, a toujours été une composante essentielle de l'action de francisation et de promotion du français de l'organisme ».

Autrement dit, à la différence des néologismes non institutionnels, la

motivation pour les néologismes institutionnels est prédéfinie : combler un vide linguistique avant que celui-ci soit comblé par un emprunt.

Ainsi, les créations lexicales institutionnelles visent généralement à substituer un terme français à un anglicisme implanté ou en cours d'implantation au Québec (Voir ci-dessous).

CRÉATIONS INSTITUTIONNELLES	EMPRUNTS
<i>addiciel</i>	<i>add in</i>
<i>baladodiffuser</i>	<i>topodcast</i>
<i>baladodiffuseur</i>	<i>topodcaster</i>
<i>baladodiffusion</i>	<i>podcasting</i>
<i>barbotine</i>	<i>slysh</i>
<i>bavardage-clavier</i>	<i>chat</i>
<i>bavardrage</i>	<i>hot chat</i>
<i>binette</i>	<i>smiley</i>
<i>blogage</i>	<i>blogging</i>
<i>blogueur</i>	<i>blogger</i>
<i>camirette</i>	<i>webcaméra</i>
<i>costumade</i>	<i>cosplay</i>
<i>costumadier</i>	<i>cosplayer</i>
<i>cyberpornodépendant</i>	<i>cyberpornaddict</i>
<i>pourriel</i>	<i>spam</i>

De fait, la néologie lexicale québécoise était généralement motivée par la nécessité de désigner une réalité nouvelle, un concept nouveau, ou de combler un vide lexical. Cependant, la motivation de la néologie n'est pourtant pas toujours fondée, puisque certains néologismes sont involontaires dans la langue (*forever, wild, nightlife, etc.*) et concurrencent inutilement les termes existants.

Les néologismes qui désignent une réalité ou un concept nouveau servent à désigner une notion nouvelle (réalité géographique, socioculturelle, tendances, styles, modes, etc.), inconnue de la majorité des locuteurs. Par exemple, *airag, anarchitecture, brachetto, dill, wenge, etc.*, indiquent non seulement une notion nouvelle, mais aussi un sens nouveau.

Sans désigner forcément un concept nouveau, certains néologismes combler un vide linguistique, « [...] répondent au besoin de désigner des

choses déjà connues par un nom jugé plus efficace [...] ⁴».

Autrement dit, les néologismes dont le rôle est de combler un vide linguistique viennent généralement nommer une notion plus ou moins connue des locuteurs de la langue pour laquelle celle-ci n'a pas encore généré un désignant, ou bien le désignant existant n'est pas assez efficace. *Aiguise-patin, blanchon, décrocheur, chercheur, etc.* nomment ainsi des notions connues pour lesquelles il n'y a pas de désignant efficace (la notion de *chercheur* qui désigne la « Personne dont le travail consiste à faire la recherche documentaire nécessaire à la réalisation d'un reportage, d'une émission de radio ou de télévision, etc. »⁵ existait bien avant cette dénomination.) et adapté (*décrocheur* pour remplacer *dropout*, etc.).

Le rôle des institutions linguistiques, notamment celui de l'Office québécois de la langue française, à qui le législateur a confié la responsabilité de définir et de conduire cette politique en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation, ne s'arrête pourtant pas là. Or, il a également la tâche de recommander les termes implantés pour en encourager l'emploi. Cela dit, l'usage de certaines propositions de l'OQLF (*courriel, pourriel*) dépasse, aujourd'hui, les frontières de la province. Ceci semble un pari particulièrement réussi quand on sait que pour remplacer un emprunt, la proposition de l'OQLF est souvent complètement différente de celle de la CGTN (Commission générale de terminologie et de néologie) en France.

OQLF	DGTN	EMPRUNT
<i>baladodiffusion</i>	<i>diffusion par baladeur</i>	<i>podcasting</i>
<i>bavardage-clavier</i>	<i>dialogue en ligne</i>	<i>chat</i>
<i>blogue</i>	<i>bloc-note, bloc</i>	<i>blog</i>
<i>binette</i>	<i>frimousse</i>	<i>smiley</i>
<i>pourriel</i>	<i>courrier indésirable</i>	<i>spam</i>
<i>clavardage</i>	<i>dialogue en ligne</i>	<i>chat</i>
<i>espioniciel</i>	<i>logiciel espion</i>	<i>spyware</i>

⁴ GREVISSE, GOOSSE, 2001, p.185

⁵ Franqus

<i>hamçonnage</i>	<i>filoutage</i>	<i>phishing</i>
<i>pollupostage</i>	<i>arrosage</i>	<i>spamming</i>
<i>plugiciel</i>	<i>modèle d'extension</i>	<i>plug-in</i>

Ce manque de coordination entre les institutions linguistiques québécoises et françaises dans la création lexicale pose problème et risque d'engendrer de nombreux néologismes synonymes pour remplacer les mêmes emprunts anglais (*blog - blogue - bloc ; smiley - binette - frimousse ; spyware - espioiciel - logiciel espion ; plug-in - plugiciel - modèle d'extension, etc.*) sans particularité géographique. Or, les néologismes québécois sont généralement considérés par les institutions linguistiques françaises et par les auteurs des dictionnaires de langues en France comme des « canadianismes », alors que l'usage des néologismes québécois est prioritaire à celui français, qui est considéré comme un synonyme, même si depuis quelque temps le néologisme « francisme »⁶, désigne des termes propres exclusivement à l'Hexagone, au Québec.

L'étude de l'actualisation des néologismes en français parlé au Québec qui a fait l'objet d'étude de notre thèse de doctorat consacré à « La néologie lexicale (depuis 1960) et son actualisation en français du Québec », a démontré que la fréquence d'usage des néologismes québécois était supérieure à celle française. Autrement dit, notre thèse a confirmé la vitalité de la néologie lexicale québécoise (*courriel, clavardage, pourriel, etc.*) par rapport à celle du français de France (*mél, dialogue en ligne, courrier indésirable, etc.*) : pour remplacer les anglicismes inadaptés (*e-mail, chat, spam, etc.*), les créations québécoises sont mieux actualisées que les françaises.

Compte tenu des tendances susdites, la meilleure façon de favoriser l'usage de la langue française passerait par une meilleure coordination entre les pays membres de la francophonie. Celle-ci serait réalisable non seulement à travers une politique linguistique du statut mais aussi, comme on l'a vu, du code de la langue.

⁶ GDT : <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>

Bibliographie

- Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril, Histoire d'une obsession québécoise*, Nouvelles études québécoises, Boucherville, Fides, 1998.
- De Guilbert, François-Xavier, *Géopolitique de la langue française*, Paris, Les Presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery, 2004.
- De Villers, Marie-Eva, *Le vif désir de durer : Illustration de la norme réelle du français québécois*, Québec, Éditions Québec Amérique, 2005.
- Depecker, Loïc, *Les mots de la francophonie*, Baume-les-Dames, Éditions Bélin, 1990.
- Depecker, Loïc, *Guide des mots francophones*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.
- Grard-Augry, Catherine, *Langue française en péril*, Paris, Éditions Glyphe, 2011.
- Grevisse, Maurice, Goosse, André, *Le bon usage*, Bruxelles, Éditions de Boeck Université (14e édition), 2008.
- Le Marchand, Véronique, *La Francophonie*, Toulouse, Éditions Milan, 2006.
- Office québécois de la langue française, *Politique de l'officialisation linguistique*, Québec, OQLF, 2001 (1ère mise à jour), 2004.
- Office québécois de la langue française, *Politique de l'emprunt linguistique*, Québec, OQLF, 2007.
- Organisation internationale de la Francophonie, *La Francophonie dans le monde*, Paris, Nathan, 2007.
- Ploudre, Michèle, Georgeault, Pierre, *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, Conseil supérieur de la langue française, Québec, FIDES, 2008.
- Poirier, Claude, *Le français au Québec, dans l'histoire de la langue française 1914-1945*, Paris, CNRS-Éditions, 1995.
- Sayilov, Emil, *La néologie lexicale (depuis 1960) et son actualisation en français du Québec*, Université de Strasbourg, Thèse de doctorat soutenue le 30/11/2012.
- Secrétariat à la politique linguistique, *La politique linguistique du Québec, en questions...et réponse*, Québec, OQLF, 2003.
- Secrétariat à la politique linguistique, *Vivre en français au Québec*, Québec, 2003.
- Secrétariat à la politique linguistique, *Plan stratégique en matière de politique linguistique*, Québec, 2005.
- Siouffi, Gilles, Steuckardt, Agnès, *La norme lexicale*, Montpellier, Les Publications Montpellier 3, 2001.
- Stefanescu, Alexandre, Georgeault, Pierre, *Le français au Québec : Les*

nouveaux défis, Conseil supérieur de la langue française, Québec, Fides, 2005.

Trean, Claire, *La Francophonie*, Paris, Les Presses de l'imprimerie Darantiere à Quetigny, 2006.

Sitographie

Banque de dépannage linguistique (BDL) : <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>

Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) : <http://www.bdlp.org/accueil.asp?base=QU>

Conseil supérieur de la langue française : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/le-conseil/mandat>

France Terme : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>;

Franqus : <http://franqus.ca/dictio#>

FRANTEXT :

http://www.frantext.fr/dendien/scripts/regular/7fmr.exe?CRITERE=ACCES_RESERVE;ISIS=isis_bbibftx.txt

Grand dictionnaire terminologique : <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>;

Histoire du français au Québec : <http://www.tfq.ulaval.ca/axl/francophonie/histfrnqc.htm>

Observatoire de néologie du Québec (OBNEQ) : <http://www.ciral.ulaval.ca/obneq/asp/default.asp>

Office des affaires francophones : <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/oaf.html>;

Office québécois de la langue française (OQLF) : <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/publications/services/servicetarife/servicetarife.html>

Online Etymology Dictionary : <http://www.etymonline.com/>

QUBECTEXT : <http://www.tfq.ulaval.ca/quebetex>

Considérations syntaxico-sémantiques de l'utilisation du verbe *gérer* dans le français ivoirien

Johnson Djoa MANDA¹

Introduction

En raison du contexte sociolinguistique caractérisé par une multiplicité de langues ivoiriennes, avec une prédominance dans les grands centres urbains du baoulé et du dioula², la plupart des locuteurs du français en Côte d'Ivoire éprouvent des difficultés à saisir la spécificité des codes. En effet si l'on met de côté quelques particularités dénotées comme étant l'apanage des non-lettrés : absence d'articles, ordre des mots, déformations phonétiques et morphologiques, beaucoup de faits n'appartenant pas au français standard ont marqué les linguistes et ont fait l'objet de nombreuses études ces dernières années. L'emploi inapproprié du verbe finir³, de la proposition subordonnée⁴ et de la locution verbale n'avoir qu'à+infinitif⁵ par les usagers du français ivoirien sont, entre autres, autant de sujets qui intéressent les chercheurs.

Au nombre des notions linguistiques dont l'utilisation cause problème figure le verbe *gérer* utilisé à tort ou à raison par des usagers du français en Côte d'Ivoire depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui toutes les couches sociales, hormis les enfants, ont adapté *gérer* à des besoins nouveaux de communication, imposés par le milieu naturel et socioculturel à tel point que le verbe a perdu son sens originel. Des énoncés comme : « Patron, voici les mille francs que le client vient de gérer. »; « On se gère tout à l'heure dans le

¹ Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire.

² Le baoulé et le dioula ont une fonction véhiculaire. La première langue est parlée dans le centre du pays. La deuxième est utilisée par des Malinké, originaires du Nord de la Côte d'Ivoire.

³ Kouakou Konan, Séraphin, « Valeur syntaxico-sémantique de l'utilisation du verbe finir dans le parler des usagers de la langue française en Côte d'Ivoire », in revue du *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n°5, Université de Cocody, 2010.

⁴ Gnamian Bi, Éric. « L'emploi de la proposition subordonnée dans le français ivoirien », in revue du *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n°5, Université de Cocody, 2010.

⁵ Manda Djoa, Johnson, « La locution verbale n'avoir qu'à+infinitif dans le français ivoirien », in *Thélème*, vol. 26, Université de Madrid, 2011. pp.79-88.

restaurant » ; « Si tu réussis, il faut gérer », etc. sont devenus une norme locale. Cette norme est définie comme l'acceptation d'un fait qui ne donne pas lieu à un jugement d'exclusion même s'il n'appartient pas au « bon usage » des grammaires scolaires. Une telle considération constitue notre problème de recherche. Mais là où certains chercheurs parleraient de « fautes », de « déviances » ou d' « erreurs » pour qualifier ces écarts, nous voulons, pour notre part, montrer que ces emplois ont donné naissance à des néologismes qui enrichissent continuellement le lexique du français ivoirien afin de répondre aux exigences de l'évolution de la société.

Parlant de la néologie, Salah Mejri pense qu'il « est pratiquement impossible de la traiter indépendamment de multiples aspects sociaux qui en délimitent, en quelque sorte, les contours et en assurent d'une certaine manière, sa raison d'être » (1990 :11). Cette réflexion inscrit notre étude sur le champ de la sociolinguistique puisque les sujets parlants évoluent dans un contexte social, celui dans lequel ils vivent et parlent, pour parler comme Pierre Dumont et Bruno Maurer (1995 : 4).

Notre corpus oral est le résultat d'enregistrements effectués à Abidjan et Yamoussoukro⁶, de 2006 au premier trimestre de l'année 2013. Il est constitué de propos d'élèves et étudiants, de paroles de locuteurs peu ou non lettrés et de subalternes de l'Administration et d'universitaires, enregistrés dans des familles, dans les gares routières, dans l'administration, sur les campus universitaires, dans les lieux de culte, au cours de réunions scientifiques et d'émissions radiophoniques. Les sources du corpus indiquent que nous nous intéressons à la forme orale du phénomène. Elles nous indiquent également le niveau d'instruction des enquêtés et nous livrent une idée relativement nette du verbe *gérer* tel qu'il est utilisé dans les trois catégories sociales consultées. Pour mieux comprendre le phénomène, nous allons axer nos propos sur trois points essentiels : la définition des termes ; le corpus ; l'analyse et l'exploitation du corpus.

⁶ La première ville citée est la capitale économique de la Côte d'Ivoire, la seconde en est la capitale politique.

1. Définition des termes

1.1. *Gérer*

Le terme est polysémique. *Encarta* nous propose cinq (05) emplois que nous jugeons suffisants dans le prolongement illustratif de cette étude. Mais les exemples sont des créations personnelles.

a-Administrer des intérêts privés ou publics :

Les jeunes d'aujourd'hui gèrent difficilement le patrimoine légué par les parents.

b-Maîtriser par autodiscipline :

Son médecin lui demande de bien gérer son stress et ses émotions.

c-Avoir le contrôle pécuniaire de quelque chose :

Ce couple gère mal le budget familial.

d-Organiser en actualisant :

La gestion des stocks est une affaire de spécialiste en logistique.

Gérer des hommes, relevant de différentes couches sociales, est une épreuve difficile.

e-Maîtriser une situation difficile par des moyens appropriés :

La gestion de la crise malienne est perçue à l'échelle internationale comme un impératif.

1.2. *Ivoirien*

Adjectif et nom, vient du mot Côte d'Ivoire. C'est une république de l'Afrique occidentale, sur la côte nord du golfe de Guinée. La population est estimée à 20.579.429 habitants en 2010 et s'étend sur une superficie de 322.462km². Le pays est indépendant depuis le 7 août 1960. Une soixantaine de langues ivoiriennes coexistent à côté du français, la langue officielle. On distingue habituellement, d'après Jérémie Kouadio (1999 : 301), trois variétés de français parlées en Côte d'Ivoire : la variété supérieure ou acrolectale (parlée par les membres de l'élite ivoirienne), la variété moyenne ou mésolectale (parlée par les lettrés de l'enseignement secondaire, les cadres subalternes de l'Administration) et la variété basilectale (des peu ou non lettrés). Aujourd'hui, les deux premières semblent se confondre car les traits qui les séparent sont moins nombreux que ceux qui les rapprochent. Aussi le terme *gérer* est-il utilisé dans ces trois variétés, mais adapté à des besoins nouveaux de communication, comme le témoigne ce corpus.

2. Corpus

Il comprend vingt et un (21) énoncés dont sept (07) pour chaque catégorie sociale.

2.1. *Propos d'élèves et étudiants*⁷

(1). Monsieur, ils ont arraché le sac de leur voisin et ils se sont géré tous les biscuits qui sont dedans.

(2). Pour gérer efficacement une telle étude, il est nécessaire de mettre en œuvre une démarche cohérente.

(3). Je te dis, si tu me gères mal, moi aussi à mon tour, je vais te gérer très mal et tu vas voir.

(4). Ah ! Notre délégué d'amphi gère lui seul deux go⁸ en même temps.

(5). Kouassi, c'est trop dur chez moi. C'est mon papa qui m'a géré 5000 francs pour tout le mois.

(6). Papa, je n'arrive pas à gérer mon temps pendant les devoirs car ma montre est en panne depuis longtemps.

(7). Tonton, voici les 2000 francs que le client là a gérés.

2.2. *Propos de locuteurs peu ou non lettrés*⁹

(8). Demain là, orphelin si tu réussis, il faut gérer.

(9). On a fini la moisson mais le pasteur dit que ce n'est pas le comité d'organisation qui doit le gérer.

(10). Attends-moi dans ce maquis, on se gère tout à l'heure.

(11). On a vu, les noms sont propres. Mais on attend que les gens-là nous gèrent quoi !

(12). Ange ! Tu es où ? En tout cas, on t'attend pour aller gérer un mouvement.

⁷ . L'énoncé (1) est enregistré lors d'une conversation entre des élèves et un professeur dans un lycée à Yamoussoukro ; (2) est le propos d'un étudiant au cours d'une soutenance de mémoire de fin d'études à l'INP-HB de Yamoussoukro, (3) et (5) sont des échanges entre des élèves dans un lycée à Abidjan, (4) au cours d'un échange entre des étudiants au campus universitaire de Cocody, (6) et (7) sont issus des ménages à Abidjan.

⁸ Terme argotique utilisé pour désigner la jeune fille.

⁹ (8) est une parole d'une chanson d'un artiste ivoirien, (9) est tiré d'une conversation entre des fidèles d'une église à Abidjan, (10), (12), (13) et (14) sont enregistrés dans une gare routière à Yamoussoukro, (11) au cours d'un journal radiophonique dans le cadre de la démobilisation et de la réinsertion des combattants.

(13). Dieu est grand, j'ai eu un taxi ! On se gère. Je roule les matins et toi les soirs.

(14). En tout cas je suis Anago, je sais ce que je dis. Mes parents ont géré toutes les nouvelles marques des véhicules.

2.3. *Propos d'élites et de cadres subalternes de l'Administration*¹⁰

(15). Wèh, on gère avec.

(16). Ça ne va pas ; il faut venir, je vais te gérer un peu.

(17). Manda, je t'attends ; tu n'as pas encore géré.

(18). La bière, elle se gère frais.

(19). Il nous revient de bien gérer l'entreprise.

(20). La stagiaire là fait le malin pour rien alors que le patron l'a gérée.

(21). L'année dernière à l'École normale supérieure, notre professeur de psychopédagogie a géré toutes les belles filles de la promotion.

Passons à présent à l'analyse de ces énoncés.

3. Analyse et exploitation du corpus

3.1. *En ce qui concerne les énoncés*

L'examen attentif des énoncés nous autorise à faire quatre (04) types d'observations :

- des constructions syntaxiques et sémantiques correctes ;
- des constructions syntaxiques correctes, mais emploi inapproprié du terme *gérer* ;
- des constructions syntaxiques non correctes ;
- des constructions où *gérer* change de catégorie grammaticale.

3.1.1. *Constructions syntaxiques et sémantiques correctes*

Non seulement les énoncés en question respectent l'ordre canonique de la phrase : sujet+verbe+complément, mais le verbe *gérer* est utilisé de façon dénotative et normative comme le prescrivent les dictionnaires français. On trouve les exemples en (6), (11), (18) et (19). Ainsi l'énoncé (6) « Papa, je

¹⁰ (15) et (17) sont prononcés par des universitaires de l'INP-HB de Yamoussoukro, (18) et (19) sont des propos de chefs d'entreprise au cours d'une assemblée générale à Abidjan, (16) et (20) sont tenus par des secrétaires de l'INP-HB et enfin (21) tiré des propos de professeurs de lycée au campus universitaire de Cocody.

n'arrive pas à gérer mon temps pendant les devoirs car ma montre est en panne depuis longtemps » peut chevaucher entre les options (a) et (d) proposées par *Encarta*. En effet, l'élève s'est imposé une discipline qu'il doit pouvoir « gérer ». « Gérer son temps pendant les devoirs », c'est aussi savoir organiser son temps au cours des devoirs.

3.1.2. *Constructions syntaxiques correctes mais emploi inapproprié de gérer*

Elles sont les plus fréquentes ; on les rencontre en (2), (3), (4), (7), (9), (12), (14), (16), (20) et (21). L'exemple (2) « Pour gérer efficacement une telle étude, il est nécessaire de mettre en œuvre une démarche cohérente » respecte les règles syntaxiques mais l'emploi de *gérer* est inapproprié pour des raisons contextuelles.

3.1.3. *Constructions syntaxiques non correctes*

Elles se manifestent en (8), (15) et (17). Ainsi (8) « Demain là, orphelin si tu réussis, il faut gérer » ne comporte pas de complément d'objet du verbe. « L'orphelin doit gérer » quoi ou qui ? L'énonciateur ne le dit pas. Il s'agit donc de construction syntaxique populaire pour parler comme Jean Tabi Manga (1990 : 91).

3.1.4. *Constructions où gérer change de catégorie grammaticale*

Les énoncés (1), (10), (13) et (18) illustrent ce phénomène. Dans (1) « Monsieur, ils ont arraché le sac de leur voisin et ils se sont géré tous les biscuits qui sont dedans », *gérer* change de catégorie grammaticale ; l'énonciateur lui adjoint le pronom « se » et il devient un verbe pronominal, *se gérer*, dans la séquence « ils se sont géré tous les biscuits ».

Au regard de ce qui précède, on constate que le verbe *gérer*, tel qu'il est utilisé par les Ivoiriens, présente des caractéristiques syntactico-sémantiques particulières par rapport à celles du français standard. On remarque un emploi abusif du terme là où des verbes comme *s'occuper de*, *aider*, *donner*, *prendre soin de*, etc. sont plus appropriés. En somme, les locuteurs agissent comme si certains concepts du français standard ne parviennent pas à traduire explicitement la sensibilité et la culture ivoirienne, comme si un grand nombre de réalités socio-culturelles échappent au paradigme lexical français, d'où le recours sans surprise aux constructions syntactico-sémantiques insolites avec le verbe *gérer*. Des études consacrées au français d'Afrique, comme celle de Suzanne Lafage (1975 : 6-7), qualifient

ce phénomène d'africanisme. Même si certains emplois sont jugés « inappropriés », il importe de reconnaître qu'ils témoignent en même temps de la vitalité du français dans le pays. En effet, on assiste à la création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de production incluses dans le système de la langue qui s'enrichit par la néologie.

3.2. Les néologismes

Deux types de néologismes se dégagent de l'analyse qui précède : les néologismes syntaxiques et sémantiques.

3.2.1. Les néologismes syntaxiques

Ils concernent les changements de catégories grammaticales et de construction.

3.2.1.1. Changement de catégorie grammaticale

Gérer, enregistré comme tel dans le lexique, n'est pas un verbe pronominal, c'est-à-dire qu'il ne se construit pas et ne se conjugue pas avec un pronom personnel réfléchi (me, te, se, etc.). Cependant, les locuteurs l'ont soumis à une construction pronominale caractérisée par la présence de deux pronoms comme on le constate en (1), (10), (13) et (18). Ainsi en (10) « Attends-moi dans ce maquis, on se gère tout à l'heure. », le pronom « on » est sujet et « se » est complément d'objet direct. La construction pronominale de *gérer* se subdivise en deux catégories distinctes par leur forme et leur sens : construction pronominale réciproque et passive.

La construction réciproque est présente en (1), (10) et (13) ; elle exprime une multiplicité de relations croisées entre les éléments d'un ensemble, sans que le procès verbal intervienne nécessairement entre tous les couples possibles des membres. Lorsqu'il est dit en (1) : « Monsieur, ils ont arraché le sac de leur voisin et ils se sont géré tous les biscuits qui sont dedans », l'interprétation ordinaire n'est pas que chaque élève est au moins une fois l'origine et une fois le but du procès. En revanche, dans « On se gère tout à l'heure »¹¹, le réfléchi « se » renvoie aux deux sujets conçus comme des totalités affectées par l'action qu'elles exercent réciproquement sur elles-mêmes.

La construction passive est illustrée en (18) : « La bière, elle se gère

¹¹ Voir énoncé (10) du corpus.

frais ». Contrairement aux énoncés précédents qui ont un complément d'agent à la voix passive, cette construction est marquée par l'absence d'un agent responsable du procès que Jean-Paul Boons et ses collaborateurs appellent *agent fantôme* :

« Alors que le pronominal intransitif de par l'activité de N1 n'évoque aucun agent, la construction pronominale qui nous intéresse ici implique qu'il en a un. Nous qualifions cet agent de fantôme parce qu'il ne peut apparaître dans la phrase sous la forme d'un syntagme nominal complément d'agent ». (Boons 1976 : 131)

Pour Martin Riegel et ses collaborateurs (2009 : 460), « l'occultation de l'origine du procès et son aspect inaccompli, l'absence d'ancrage spatio-temporel particulier et surtout le temps du présent prédisposent la tournure à l'expression des vérités générales plus ou moins normatives ». Ils en donnent un exemple : « Le vin d'Alsace se boit frais ».

Comme on le voit, *gérer* change de catégorie grammaticale ; il devient un verbe pronominal dans le parler des usagers du français ivoirien. Constructions que nombre de locuteurs trouvent insolites car elles « sonnent mal à l'oreille », mais qui au fil du temps se sont imposées dans les besoins de communication. Il en va de même pour la forme canonique des énoncés.

3.2.1.2. *Changement de construction*

Gérer, verbe transitif direct, connaît un emploi absolu chez les locuteurs car il n'est pas suivi d'un complément d'objet, ce qui provoque évidemment une perte sémantique. Cette indication est-elle jugée inutile ou bien elle a été déjà donnée par les locuteurs, ce qui s'apparente à l'ellipse ? Si l'objet de E (17) « Manda, je t'attends ; tu n'as pas encore géré » est contextuellement restituable parce qu'il s'agit ici de cotisation d'argent pour le compte d'une association dans une conversation, cela n'est pas le cas avec les deux autres énoncés. En effet, un énoncé comme « Demain là, orphelin si tu réussis, il faut gérer. »¹² se prête à diverses interprétations liées à l'absence du complément. Qu'est-ce que l'orphelin doit gérer s'il réussit demain ? Sa vie, son argent, son foyer ? L'énonciateur ne le dit pas.

Par ailleurs, E (15) « Wèh, on gère avec » s'illustre autrement. Non

¹² Voir énoncé (8) du corpus.

seulement la préposition « avec » est un pseudo complément, mais elle est aussi employée absolument. On peut avancer avec Maurice Grevisse et André Goosse (2011 : 1381) qu'il est question ici d'une *préposition à régime implicite*. « Quand il ne s'agit pas de personnes, il est fréquent que, par économie, on n'exprime pas le régime d'une préposition s'il a été déjà exprimé peu avant ou si on peut le déduire facilement du contexte ou de la situation. » Mais le régime de « avec » n'a pas été exprimé comme il est fait clairement dans cette phrase : « Gardez votre argent, je n'attends pas après¹³. » ; *argent* étant le régime implicite de *après*. Sans doute le contexte peut-il nous permettre de deviner le régime de « avec ». Grevisse et Goosse (2011 : 1383) concluent que « Faire avec », « Vivre avec », construits sous le modèle de « Gérer avec », sont des formules devenues à la mode vers 1980, mais senties comme familières. P. Dumont et B. Maurer (1995 : 47), pour leur part, parlent de changement dans la capacité combinatoire pour qualifier l'emploi absolu de verbes qui, en français commun, exigent un complément. On le voit, *gérer* ne peut s'employer sans complément d'objet sous peine d'agrammaticalité. Son sens codé réclame en effet que son complément d'objet soit réalisé et spécifié, fût-ce sous une forme minimale. Qu'en est-il des néologismes ?

3.2.2. Les néologismes sémantiques

Il est ici question d'extension de sens et de connotation.

3.2.2.1. L'extension de sens

Le champ sémantique du verbe *gérer* s'est élargi chez les locuteurs ivoiriens. En effet, en dehors des énoncés (2), (6) et (19) dont le sens du verbe est attesté par les dictionnaires français, les autres emplois du verbe désignent par extension quatre nouvelles réalités.

Dans (1), (5), (7), (10), (13) et (17), *gérer* signifie donner, partager, s'entraider. Ainsi, « Ils se sont géré tous les biscuits... »¹⁴ veut dire *Ils se sont partagé les biscuits*. Avec les exemples (3), (9), (11) et (16), le prédicat a le sens de traiter quelqu'un, s'occuper de, prendre soin de... « On a fini la moisson mais le pasteur dit que ce n'est pas le comité d'organisation qui doit le gérer. »¹⁵ signifie qu'il ne revient pas au comité d'organisation de la moisson de

¹³ Exemple tiré de M. Grevisse et A. Goosse (2011 : 1381).

¹⁴ Voir énoncé (1) du corpus.

¹⁵ Voir énoncé (9) du corpus.

s'occuper du pasteur. Troisièmement, le prédicat désigne courtiser une femme ou bien entretenir des rapports sexuels avec elle, comme il est mentionné en (4), (20) et (21). « Ah ! Notre délégué d'amphi gère lui seul deux go en même temps. »¹⁶ veut dire que notre délégué d'amphithéâtre entretient des intimités avec deux étudiantes à la fois. Enfin gérer traduit commettre un crime, contrefaire, tromper dans (12) et (14).). Ainsi « En tout cas je suis Anago, je sais ce que je dis. Mes parents ont géré toutes les nouvelles marques des véhicules. »¹⁷ signifie que mes parents ont contrefait toutes les nouvelles marques des véhicules.

Ces nouveaux emplois méritent quelques commentaires : les locuteurs abusent du verbe gérer alors que d'autres mots existent pour désigner les mêmes réalités. Aussi gérer ne paraît-il pas plus efficace que les autres concepts cités plus haut. Pourquoi donc les néologismes ? Sans doute le souci d'euphémisme amène-t-il les locuteurs à remplacer les mots jugés déplaisants comme commettre un crime, contrefaire, entretenir des rapports sexuels par le terme *gérer*. M. Grevisse et A. Goosse justifient ce choix en ces termes :

« La terminologie scientifique ne peut s'accommoder des désignations populaires et leur a substitué d'autres termes. Cela est assez compréhensible quand la désignation populaire passait pour grossière, tandis que d'autres substituts n'ont guère comme justification que de donner plus de prestige à la chose et aux personnes qui en parlent ». (Grevisse, Goosse 2011: 157)

On pourrait donc dire que l'usage de l'euphémisme est une manifestation du tempérament africain, univers où le sexe est sacré et où certains crimes sont considérés comme des sujets tabous. Voilà pourquoi Makoutou Mbutou¹⁸ pense qu'il ne faut pas que « Les négro-africains subissent simplement une langue qui leur est totalement étrangère », « qu'ils ne soient plus de simples et mauvais consommateurs de la langue française, mais qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser ».

Au total, le verbe *gérer* perd sa valeur initiale et devient la plupart du

¹⁶ Voir énoncé (4) du corpus.

¹⁷ Voir énoncé (14) du corpus.

¹⁸ Cité par Pierre Dumont, Bruno Maurer (1995 : 128).

temps un terme péjoratif.

3.2.2.2. *Changement de connotation*

Le verbe *gérer* subit des déviations dues à la présence de valeurs supplémentaires spécifiques du français de Côte d'Ivoire. C'est à celles-ci qu'est donnée ici l'appellation de « connotation » pour parler comme P. Dumont et B. Maurer (1995 : 42). Ce type de déviation donne donc naissance à de nouvelles réalités déjà conventionnelles sinon normalisées puisqu'elles ont été explicitées dans le lexique du français ivoirien. Un concept comme *gérer* acquiert une valeur péjorative et est utilisé pour parler de la sexualité dans « Notre professeur de psychopédagogie a géré toutes les belles filles de la promotion. »¹⁹ ou bien il exprime une idée de mal dans « On t'attend pour aller gérer un mouvement. »²⁰ Dans ces deux cas, le prédicat a une connotation négative alors que le sens originel attend qu'elle soit positive.

Les changements de connotation posent un problème de registre de langue en français de Côte d'Ivoire. En effet, on sait, depuis Léonard Bloomfield (1970 : 144), que les connotations les plus importantes doivent beaucoup « à la position sociale du locuteur qui utilise une forme ». C'est ainsi qu'un terme technique comme *gérer* change de registre et désigne dans la langue orale vulgaire les relations sexuelles illustrées dans (4), (20) et (21). Le langage ici est même argotique car les locuteurs sont seulement compris par une catégorie d'initiés. En somme, les changements de registre correspondent à une revalorisation du verbe *gérer* dans le français ivoirien : ces déviations ne sont pas le fait d'une classe plus ou moins privilégiée de locuteurs puisque E(4) est prononcé par un étudiant, E(20) et E(21) par des cadres subalternes de l'Administration. La notion de registre de langue liée à des considérations d'ordre sociolinguistique, comme le pense L. Bloomfield, semble ici tout à fait inadéquate.

Conclusion

L'introduction d'une langue dans un milieu naturel et socioculturel différent du milieu d'origine, ce qui est le cas du français en Côte d'Ivoire, suscite de nouveaux besoins de communication. En témoigne l'emploi du

¹⁹ Voir énoncé (21) du corpus.

²⁰ Voir énoncé (12) du corpus.

verbe *gérer*, par les Ivoiriens, qui présente une syntaxe et un sens particuliers par rapport à ceux du français standard. Les résultats de cette étude sociolinguistique, à partir d'un corpus oral, montrent que cette volonté d'appropriation du verbe *gérer* existe dans toutes les couches sociales, hormis les enfants. Les constructions pronominales, les changements de construction, l'élargissement du champ sémantique du terme et les changements de connotation sont, entre autres, autant d'éléments qui illustrent ce constat. La grande diversité des sources du corpus, les niveaux d'instruction des enquêtés et la dispersion des milieux socioculturels visités confirment qu'il s'agit ici d'un phénomène universel, mieux une caractéristique du français de Côte d'Ivoire. Abusivement utilisé, *gérer* a supplanté d'autres concepts plus appropriés dans la chaîne parlée. Mais cette orientation a donné naissance à des néologismes suffisamment riches pour ce français. Ils témoignent également du dynamisme de cette langue dans le pays au moment où chaque communauté francophone se bat pour légitimer au sein de la francophonie ses propres usances.

Bibliographie

- Bloomfield, Léonard, *Le langage*, Paris, Payot, 1970.
- Boons, Jean-Paul et al., *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève-Paris, Droz, 1976.
- Cocula, Bernard et Peyrouet, Claude, *Didactique de l'expression. De la théorie à la pratique*, Paris, Delagrave, 1978.
- Dumont, Pierre et Maurer, Bruno, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef, 1995.
- Encarta, "Gérer (grammaire)," Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.
- Gnamian Bi, Éric, « L'emploi de la proposition subordonnée dans le français ivoirien », in revue du *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n° 5, Université de Cocody, 2010.
- Grevisse, Maurice et Goosse, André, *Le bon usage*, Bruxelles, Éd. De Boeck Université, 2011, 15^e édition.
- Kouadio N., Jérémie, « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », in *Langues*, vol. 2, n° 4, 1999, pp. 301-314.
- Kouakou Konan, Séraphin, « Valeur syntaxico-sémantique de l'utilisation du verbe finir dans le parler des usagers de la langue française en Côte

- d'Ivoire », in revue du *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n° 5, Université de Cocody, 2010.
- Lafage, Suzanne, *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey* (actuel Benin), Institut de linguistique Appliquée, Université d'Abidjan, 1975.
- Manda Djoa, Johnson, « La locution verbale n'avoir qu'à+infinitif dans le français ivoirien », in *Thélème*, vol. 26, Université de Madrid, 2011, pp.79-88.
- Manga Tabi, Jean, « Variation lexicale du français au Cameroun » », in Clas, A. et Ouoba, B. *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, John Libbey Eurotext, 1990, pp.91-95.
- Manessy, Gabriel, *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Mejri, Salah : « Néologie et variétés lexicales » », in Clas, A. et Ouoba, B. *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, John Libbey Eurotext, 1990, pp.11-26.
- Riegel, Martin et al., *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf, 2004, 3^e édition.
- Wagner, Robert-Léon et Pinchon, Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991.

De la compétitivité linguistique

Maria Ana OPRESCU¹

Nous vivons une bien étrange époque, dont l'idée fixe est la compétitivité : non seulement celle des produits commerciaux, mais aussi des personnes, des nations et même – bien étonnante tournure ! – des langues. Et comme le support communicationnel d'une nation est la langue, de fil en aiguille, on finit par percuter de plein fouet des concepts inquiétants et agressifs, comme celui de « compétitivité d'une langue » - en l'occurrence, celle du français, souvent comparée à celle (présumée) de l'anglais.

Il nous faut d'abord souligner, d'une manière claire et tranchante, qu'on a là un concept faussé, sinon trafiqué. En effet, juger de la compétitivité implique un ensemble de critères communs. Or les langues vivantes sont définies par la différence, qui donne leur spécificité, et non par ce qu'elles ont de commun - qui permettrait, à la rigueur, un jugement sur la compétitivité. Ce jeu conceptuel devient carrément trafiqué quand les critères proposés sont ceux de l'anglais, langue dominante du moment. Le caractère douteux de ce genre de jugement de valeur est si évident qu'il est, le plus souvent, déguisé tant bien que mal sous le manteau d'une « comparaison » – évidemment, compétitive! – entre anglais et français, au détriment systématique de ce dernier. La « comparaison » est faussée d'emblée, car les aspects comparés sont justement ceux qui constituent les points forts de l'anglais.

Et si on faisait l'exercice inverse ? Et si l'on reprenait l'analyse, mais en partant des points forts du français ? Allons voir !

Le français, tel que nous le parlons aujourd'hui, est un produit hautement culturel dont l'évolution a été marquée, ces derniers siècles, par les pressions constantes d'une Académie visant la toute-puissance. Certes, c'était là, au début du moins, un projet plutôt politique, lié à l'effort de modernisation de la monarchie française ; mais à l'époque des Lumières, il s'agissait déjà d'un projet culturel - et c'est bien pourquoi la chute de l'Ancien Régime, autrement bien radicale, n'a point entraîné de contestation sérieuse en ce domaine.

¹ Académie d'Études Économiques, Bucarest, Roumanie.

Parlons donc de ce projet culturel, tel qu'il se manifeste depuis un quart de millénaire.

Comme ce projet a été lancé en pleine époque cartésienne, il est raisonné. En français, on ne peut écrire sans rien dire, car sans articulation logique claire, il devient impossible de faire les accords complexes prescrits par son orthographe. C'est pourquoi, dès la première moitié du XVI^{ème} siècle, le français s'impose dans les relations politiques internationales. Déjà, à l'époque de la Paix de Westphalie², le français s'impose comme la langue par excellence de la diplomatie – en raison de son caractère exempt d'ambiguïté, mais aussi à la suite d'un jeu politique intelligent du Cardinal de Richelieu³, misant sur les sensibilités des princes allemands (huguenots) à l'égard du latin (langue de l'Église Catholique). Et comme la Paix de Westphalie est à l'origine du système politique mondial actuel, ayant pour base le droit international, le français reste, jusqu'à ce jour, la langue des diplomates.

L'anglais est la langue dominante d'une autre époque, où même les prescriptions constitutionnelles impératives sont devenues une sorte de « spécifications techniques », pouvant être suspendues « sans préavis ». C'est bien dommage, car la culture de langue anglaise a engendré, il y a des siècles, la révolution juridique qui débuta par l'*Habeas Corpus*. Mais de quel *Habeas Corpus* peut-il s'agir, quand la sentence de mort est prononcée par un « opérateur », à l'autre bout de la planète, et « notifiée » sans droit d'appel, par un tir de drone ? Creusons un peu le plan linguistique de ce phénomène. À cause de l'homophonie, mais surtout de sa structure grammaticale, l'anglais tend, à un registre élevé, vers l'usage de dénominations complexes, pour désambigüiser le discours, surtout en forme écrite. Le désavantage du procédé, c'est que les expressions deviennent si complexes qu'on les remplace par des acronymes. On finit par accroître la confusion, car au fil des pages on arrive à oublier ce qu'est un « EKIA », par exemple. C'est justement cette situation qui facilite le glissement sémantique, lourd de conséquences, surtout quand il s'agit des choses de la Justice – pour l'exemple donné, le glissement du statut de « *suspect* » à celui de « *Enemy Killed In Action*⁴ ». C'est là le sujet d'un âpre débat outre-Atlantique, donc n'insistons pas - il suffit de dire qu'un texte juridique, rédigé en français, prêtant à un tel glissement de sens,

² 1648.

³ Mort en 1642, le Cardinal Armand-Jean, duc du Plessis de Richelieu, n'a pas vécu assez pour assister à la conclusion de la paix, mais il en est néanmoins le père.

⁴ Ennemi tué pendant le combat.

serait tout simplement inconcevable.

Mais pourquoi donc l'anglais est arrivé à constituer la *Lingua franca* de notre époque ? La théorie la plus répandue soutient qu'à la suite de la Seconde Guerre Mondiale, la planète entière est entrée dans ce qu'on appelle « Le Siècle Américain ». La prédominance de l'anglais serait donc un produit de l'évolution politique, sinon celui d'une supposé « complot » politique. Ce qui a justifié des efforts et des dépenses considérables pour sortir le français de ce qui était officiellement perçu comme « une perte de vitesse », pour contrer cette évolution par des procédés symétriques (donc, politiques), dont l'échec est, de nos jours, bien trop évident.

Cela revient à comparer une composante politique aujourd'hui révolue, mais qui au XVIème siècle constituait l'un des axes de l'expansion du français, à une situation politique et une expansion linguistique bien actuelles. Si un tel point de vue a pu être défendu, et même s'imposer pendant des décennies, c'est qu'il relève de la même mentalité compétitive propre à notre époque : pays en compétition sur le plan international, langues en compétition, idéologies en compétition - tout cet univers conceptuel porte les marques évidentes de l'époque de la Guerre Froide, où il a vu le jour. Et c'est un univers conceptuel qui, peu à peu, devient vieillot...

Mais revenons à nos propos. Si l'on considérait les choses d'un autre point de vue ? Les années 40, c'est l'époque de l'engouement pour le « Lingua phone ». Rappelons-nous – il s'agit des premiers cours « sans professeur », à support multimédias, mis au point sur fond de psycholinguistique comportementale (« *Behaviouriste* ») pour l'usage des troupes anglo-américaines, en vue de la Campagne en Europe. Les réussites initiales – assez remarquables, il faut en convenir – provoquèrent une vraie coqueluche du « sans professeur », qui eut, elle, de bien piètres résultats. Dès la moitié des années 50, le monde des linguistes s'est rendu à l'évidence : le « Lingua phone », ça marche pour enseigner à un niveau rudimentaire l'anglais, mais pour la grande majorité des langues vivantes, c'est un fiasco à peu près total. C'est que le succès de la méthode était plutôt dû à son objet - l'anglais à un niveau de communication minimale - qu'à la technique elle-même.

Cela ne manqua pas d'attirer l'attention des professionnels de la publicité, par exemple. Le langage de la publicité est la somme de multiples procédés relevant du « faire-faire » (en l'occurrence, du « faire-acheter »), qui ont un caractère construit, et non pas naturel. L'élaboration de cette somme de procédés spécifiques s'est faite, au long des décennies, au gré de l'apparition

d'un phénomène socio-économique particulier : la société de consommation. Vers la moitié des années 50, en Europe de l'Ouest, les aubes de la société de consommation étaient déjà bien visibles, mais le langage publicitaire des nations en cause était resté, lui, au niveau de l'Avant-guerre! Et la situation était particulièrement difficile pour les milieux d'affaires qui voulaient pénétrer et s'ancrer, par la publicité, sur ces marchés émergents. Le premier pas, ce fut l'Angleterre : une simple adaptation du langage publicitaire d'Outre-Atlantique suffit. Ce fut plus difficile pour les autres nations du continent, donc les importateurs utilisèrent des adaptations, très simplifiées, des slogans publicitaires venus du marché anglais. Pour l'Hexagone, les années 50, ce fut l'époque d'or du « français » publicitaire. Pratique qui, bientôt, s'étendit au monde continental des affaires. Les processus furent probablement similaires dans les autres pays d'Europe Occidentale – ainsi se fit-il que, vers le début des années 60, une proportion significative des populations en cause avaient déjà acquis une certaine compétence – fut-elle minimale ! – en anglais. S'ajouta l'expansion de la télé – porteuse de programmes d'origine américaine. Et cela coïncida avec l'ouverture des frontières intra-communautaires, ce qui permit à nombre d'Européens de constater l'utilité de l'anglais, comme langue de communication internationale. L'avènement du Net ne fit que précipiter une évolution bien amorcée. C'est de la sorte que l'anglais devint la *Lingua franca* de notre époque – et non pas par le jeu d'un supposé « complot politique ». Et la réciproque est bien valable : le diagnostic faussé mena à des solutions inefficaces, qui ne permirent point d'enrayer la « perte de vitesse » du français. Corolaire : vers la fin des années 60, l'Anglais était déjà la langue prédominante à Bruxelles, dans les milieux des CEE.

Reste... le problème du « Lingua phone ». La nature simple de cette version de l'anglais, au niveau morphosyntaxique, permit à des millions d'européens d'acquérir des compétences de communication minimale en cette langue. Mais une langue est bien plus qu'outil de communication minimale, elle est porteuse de culture et de civilisation. Et combien des soi-disant « anglophones » connaissent l'œuvre de Whitman⁵ ou la philosophie de Thoreau⁶? Nous le savons bien, l'Europe a connu d'autres *Linguae francae*, avant l'âge du « Français » et du « Lingua phone » - souvenons-nous de la « cérémonie

⁵ Walter Whitman, poète et journaliste américain (1819-1892).

⁶ David Henry Thoreau (1817-1862), philosophe et écrivain américain, célèbre, et à juste titre, pour son essai *De la désobéissance civile* (1849).

turque » du *Bourgeois Gentilhomme*, les répliques y sont en Levantin, *Lingua franca* bien connue à l'époque⁷. Et sans doute il y en aura bien d'autres !

Trois millénaires de civilisation méditerranéenne démontrent qu'une *Lingua franca* fut, est et sera toujours nécessaire – mais les limites du phénomène sont évidentes et serrées : langue des affaires et des vacances, de la télé et du *surfing online*. Il n'est point là question de culture, et même une bonne partie des aspects de la civilisation lui échappent ! Il faut nous rendre à l'évidence : l'anglais, pratiqué par des millions de gens à un niveau rudimentaire, *Lingua franca* de notre époque, est tout autre chose que l'anglais de Shakespeare et de Poe ! Et comparer le français, langue de culture, à cette version *franca* de l'anglais, c'est plutôt ridicule ! L'absurde est d'autant plus évident quand, en plus, on a la prétention de « mettre en compétition » ces deux phénomènes totalement différents.

Somme toute, le concept de « compétitivité », appliqué aux langues vivantes, résulte inacceptable à l'analyse, fut-elle sommaire. En plus, les niveaux fonctionnels des langues décrites comme étant « de circulation internationale » résultent être d'une grande disparité – signe évident d'un concept précaire, car mal défini. L'insuffisant approfondissement de ces deux concepts a entraîné, ces dernières décennies, l'échec retentissant de bien des projets visant à enrayer une prétendue « perte de vitesse » du français, par rapport à l'anglais. L'essence du phénomène est toute autre, et cette modeste contribution ne fait que l'effleurer.

Bibliographie

- Auger, Pierre, « Conférence inaugurale », dans *L'ère nouvelle de la terminologie*, Québec, Office de la langue française, 1988.
- Calvet, Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.
- Generalitat de Catalunya, *Loi 1/1998 du 7 janvier sur la politique linguistique*,

⁷ Voir en ce sens l'excellente étude *LA LINGUA FRANCA: une langue méditerranéenne à travers les siècles*, par Roberto Rossetti, de l'Université de Nantes, in <https://pantherfile.uwm.edu/corre/www/franca/edition3/traverslessiecles.htm>.

- www6.gencat.net/lengcat/legis/lleipl.htm, 2007.
- Leclerc, Jacques, *L'aménagement linguistique dans le monde*, www.tifq.ulaval.ca/axl/, 2007.
- Walter, Henriette, *L'aventure des langues en Occident : leur origine, leur histoire, leur géographie*, Paris, R. Laffont, 1994.

Le français : une copropriété linguistique et un lieu de croisement des cultures

Abdeltif MAKAN¹

Introduction

Cette réflexion est née, il y a quelque temps, alors que nous lisons *Amour bilingue* (Abdelkebir Khatibi 1992), notamment la naissance de cette « langue autre ». Cette précieuse révélation khatibienne était pour nous une prémisse solide qui a éveillé la curiosité de nous interroger, dans le cadre de cet article, sur le statut de la langue française en tant que langue étrangère et langue protéiforme dans une perspective interculturelle. Ceci témoignera que la langue est indissociable de la culture et s'actualise en se convertissant en discours par l'usager qui la manifeste linguistiquement et culturellement².

Il est notoire que la langue est moyen de communication et vecteur de la culture dont elle est porteuse. Néanmoins, la culture reste sous-entendue et contextuelle en ce qu'elle varie selon le cadre spatiotemporel de l'énonciation et l'individu ou les individus qui s'approprie (ent) la langue. C'est dans ce sens que nous voudrions expliquer tout d'abord ce que nous entendons par « interculturel ».

L'« interculturel » est, à notre sens, un mode d'énonciation des éléments constitutifs – linguistiques et non linguistiques – d'une culture nationale /régionale ou de cette culture dans sa relation avec d'autres cultures dites étrangères. Il engage donc une ouverture aux autres cultures – aux niveaux sociolinguistique, pédagogique, éducatif, artistique, économique, etc. – et par conséquent aux autres peuples, communautés, ethnies, etc. Le champ d'application de l'« interculturel » est ainsi tellement vaste qu'il est difficile de le

¹ Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal, Maroc.

² En définissant l'énonciation comme étant « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation », Benveniste fait allusion également, à notre sens, implicitement, à la composante culturelle de la langue eu égard à l'usage individuel de la langue qui connote usage particulier de l'énonciation sur les plans linguistique et culturel. (Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation », *Problèmes de linguistique générale*, T2, Paris, Gallimard, 1974, p. 80).

cerner et d'en donner une définition exacte. Contentons-nous de le retenir dans le sens d'une médiation linguistique entre une culture (N°1) dite locale et une culture (N°2) dite étrangère, moyennant spécialement la langue française.



L'interculturel se situe subséquemment au-delà des particularités de chacune des cultures considérées séparément. Il y a, en effet, une forme d'échange et d'influence qui s'opère constamment, qu'on le veuille ou non, entre les cultures par le truchement de la langue sous forme de langage parlé, de littérature, de programmes éducatifs et pédagogiques, de séries télévisées et de discours cinématographique.

La langue, en tant que facteur qui caractérise l'interculturel, et par là la Société Humaine, s'avère primordiale à la communication et à faire connaître les identités individuelles ou collectives. C'est un moyen grâce auquel les individus ou les groupes peuvent communiquer, se former ou s'informer. Il s'agit d'un élément vital qui permet d'« apprendre à vivre ensemble ». Néanmoins, puisque nous parlons du français langue étrangère, la langue française est-elle toujours la même quoique le cadre spatiotemporel puisse changer selon les situations d'énonciation? Ou plutôt parle-t-on toujours les mêmes langue et langage français? Dans ce sens, nous nous demandons et répondons, sous la plume de Harld Weinrich, « les hommes, pour le moins, sont-ils égaux? Oui, aussi longtemps qu'ils se taisent. Mais dès qu'ils ouvrent la bouche, ils expriment eux aussi leurs différences. » (« Les langues, les différences » : 49)

Plusieurs peuples ont développé un nombre illimité d'argots et de variétés régionales de cette langue. Ceci corrobore que bon nombre de nations ou communautés sont plurilingues, ou « polyglosses », et que la langue française parlée en France et ses variétés, celles pratiquées dans les pays francophones, ne sont pas identiques aux niveaux phonétique, syntaxique et sémantique/culturel. D'où la pertinence de notre hypothèse de travail : « Le français est une copropriété linguistique et un lieu de croisement des cultures ».

Les problèmes de compréhension et de communication bâtissent parfois un obstacle qui empêche la cohabitation et l'intégration pour ceux qui

veulent « apprendre à vivre ensemble ». Le processus conjoint d'enseignement/apprentissage se trouve à son tour conditionné par différents facteurs tellement complexes d'ordre sociologique, psychologique, anthropologique, ethnographique, linguistique et d'autres. Ceci est du à la diversité des « méthodologies interculturelles » et programmes éducatifs, ainsi qu'à la variabilité des contextes culturels. La « décentralisation » des usagers de la langue, notamment l'éloignement de leurs cultures et langues maternelles, requiert une didactique rigoureuse des langues étrangères pour la compréhension et la communication. Dans cette perspective, deux axes retiendront notre attention, au premier chef, dans cette contribution : **1-** Français et plurilinguisme en Afrique, et **2-** Français et problèmes de traduction.

1. Français et plurilinguisme en Afrique

S'agissant de ce premier axe, nous allons nous appuyer sur les actes d'une table ronde, animée par Louis-Jean Calvet, qui a été consacrée à ce sujet. Au sommet francophone de Dakar en 1989, le feu ex-président français François Mitterrand affirmait que « la francophonie est un espace pluriel, un lieu de dialogue des langues et des cultures ». C'était, d'après Calvet, pour la première fois qu'un responsable, voire un chef d'Etat, dissocia francophonie et France. Mitterrand faisait, en effet, allusion aux « langues françaises nationales³ » mises en usage en Afrique quant à leurs relations avec le français langue étrangère aux niveaux éducatif et culturel.

À la veille de la dépendance, la situation linguistique du français était quelque peu surprenante. Au lieu de lutter contre la pénétration du français dans les pays africains colonisés, cette langue commence à s'enraciner et à se renforcer dans le secteur éducatif, la fonction publique, la formation, la direction, etc. À titre d'illustration, elle est présente dans le domaine juridique en tant que langue officielle au Sénégal; langue d'enseignement de certaines disciplines (médecine, mathématiques, littérature française ou autre, etc.) et langue à enseigner au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

D'autres expériences sont vécues en Guinée et en Tanzanie. Dans ces pays, et bien d'autres, le français constitue « ce merveilleux outil », pour reprendre l'expression lumineuse de Léopold Senghor, à côté d'autres

³ C'est nous qui soulignons.

instruments d'apprentissage mis en usage pour l'éducation. Seulement, Calvet nous dit :

Enseigner le français comme une matière à apprendre en même temps que comme véhicule de toutes les matières est un pari dangereux pour une formation harmonieuse de l'esprit, il serait souhaitable que les élèves possèdent des mécanismes d'apprentissage avant de suivre les cours entièrement en français. (*apud* Albéric, Haïtse 1992 : 42)

Le français, comme actant-sujet de la diversité culturelle, a passé par plusieurs stades en Afrique entre 1960 et 1990. Au Zaïre, à titre indicatif, la langue française est désignée d'abord comme étant « le français au Zaïre », puis « le français du Zaïre » et enfin « le français zaïrois ». Dans ce pays, en particulier, le français est devenu une langue africaine remarquablement descriptible et analysable, mais elle n'est pas inventoriée dans un dictionnaire. Ceci est dû au fait que sa lexicographie est entravée par les usages individuels et socioculturels. Il y a lieu à ce que nous pouvons appeler des « frontières culturelles⁴», des contextes, qui influent directement sur l'emploi de cette langue. Dans ces « imaginaires sociaux », les individus parlent d'eux-mêmes et des autres. Ce qui nous conduit à travailler dans une problématique du même et de l'autre, de l'identité et de l'altérité.

Eu égard à cette relation entre le même et l'autre, il y a lieu à des ressemblances et des différences intra et inter-sociétales ou interculturelles. En Afrique noire, il est d'usage de dire « il a marié sa sœur » et non pas « elle a marié sa sœur ». Les pronoms « elle » et « il » n'apparaissent jamais en distribution complémentaire dans ce contexte phrastique. Au Zaïre, on dit spécialement « on se sardine » (se placer vers l'arrière du bus) pour permettre à l'autre voyageur de passer et d'y pénétrer. Force est de constater donc que le français n'est pas une langue exclusivement propre aux Français de France, en ce qu'ils ne sont pas les seuls propriétaires de cette langue. À ce propos, comme le disent pertinemment Gérard Albéric et Véronique Haïtse :

Il faut admettre, que les 55 millions de Français de France admettent enfin qu'ils ne sont que des copropriétaires du français d'une francophonie plurielle de 118 ou 120 millions de locuteurs où chacun a droit à sa différence.

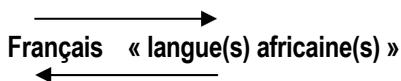
⁴ C'est nous qui soulignons.

(Albéric, Haïtse 1992 : 42)

Cette situation sociolinguistique du français suppose qu'il est difficile de penser à une politique linguistique qui a pour objectif l'unification, la normalisation ou la centralisation du français, aux niveaux phonétique, syntaxique et sémantique à l'échelle internationale : nous ne pourrions pas penser à un français de tout le monde comme étant une recette internationale ou mondiale. En effet, nous avons le français de France, les variétés du français en France, le français du Sénégal, le français au Maghreb, etc. On est face à une forme de régionalisation du français : plusieurs variantes ethniques et culturelles d'une seule langue. Comme l'écrit métaphoriquement Charaudeau (1990: 51), « il est aussi vrai et faux de dire que la France est le pays de la gastronomie, que l'Espagne le pays du flamenco, ou le Brésil pays de la samba. » Cette diversité est développée dans la littérature, la chanson, le cinéma, la peinture, etc. La sélection, par exemple, des films africains au festival de Cannes ou ailleurs va dans le sens de l'ouverture du français de France aux autres variétés de cette langue.

2. Français et problèmes de traduction

Concernant ce deuxième axe, nous tenons à élucider que par traduction nous désignons tout passage, conditionné culturellement, par l'usager francophone africain, du français à une « langue » africaine (arabe, amazigh, swahili, wolof, kikongo, etc.) ou l'inverse moyennant les codes écrit et/ou oral. Il s'agit de la traduction inter-langue



Ou de la traduction des pensées

Pensées en « langue(s) africaine(s) » → français

Soient les deux propos suivants :

- 1- « se mesurer à ce qui rend les langues étrangères l'une à l'autre ». (Benjamin 1979: 167)
- 2- « cette métamorphose par laquelle nous sentons à travers notre langue habituelle s'ouvrir des interstices et des vides d'où il est loisible de surveiller

l'approche extrêmement mystérieuse d'une autre langue de nous tout à fait inconnue ». (Blanchot 1965 : 193)

Il s'agit de deux définitions inter-complémentaires de l'acte de traduire, à partir desquelles il s'avère qu'il y a deux éléments à considérer dans l'opération de la traduction : **1-** l'espacement existant entre les langues et dans le langage et, **2-** la persistance de l'étrangeté et son importance dans la surveillance de l'approche de l'autre langue. La traduction ne concerne pas, à ce propos, tout simplement la différence lexicale existante entre les langues, mais aussi l'impossibilité de traduire certains mots, soit parce qu'ils sont des mots à charge culturelle, soit parce qu'il y a une relation étroite entre le pensable et le formulable, entre le dire et le dit.

Michel Deguy a la judicieuse idée de se demander :

Pouvons-nous continuer à poser les problèmes de la traduction entre les langues sans nous interroger sur la différence de la pensée et du langage, et du langage et des langues par exemple ? Y a-t-il une distinction radicale entre la problématique de la traduction au sens ordinaire, ou passage d'une langue à l'autre (qui passe ? Qu'est-ce qui (se) passe, etc.) et celle des équivalences entre paroles, propos, pour une pensée ? Y a-t-il une homologie entre le traduire inter-langue et le « traduire sa pensée » ? (Deguy 1984 : 94-94)

Il paraît que le passage d'une langue à une autre et le dire de sa pensée en français ne doit pas se limiter strictement à la forme linguistique mais également à son emploi. Cette réflexion inscrit la problématique de la traduction dans une perspective sur-énonciative du traducteur-usager de la langue dont la tâche consiste à interpréter cette langue, en l'occurrence le français ou la traduction d'une autre langue en français, eu égard à son étrangeté.

La traduction ethnocentrique des textes français en une langue africaine ou la traduction de la pensée de l'utilisateur africain en français nuit souvent à la valeur du « texte »⁵ traduit et pose des problèmes de compréhension remarquables. Le danger majeur que va parcourir alors la

⁵ Par « texte » nous désignons le verbal et le culturel. Voir l'article de Mondher Kilani, « La « culture comme texte » Sur la nature de l'objet anthropologique », in *Approches sémiologiques dans les sciences humaines*, sous la direction de Denis Miéville, Lausanne, Payot, 1993, PP. 87-111.

traduction dans les deux cas est celui de l'intraduisibilité ou celui de la sur-traduction⁶ pour les raisons que nous avons mentionnées ci-dessus. Mais, c'est cet écart qui rapproche le français aux autres langues dans une perspective interculturelle, en soulignant les particularités discursives et langagières de chacune d'entre elles. Georges-Arthur Goldschmidt explique ci-après :

On ne traduit que parce que c'est impossible : telle est la loi, comme si l'impossibilité de traduire était l'expression même du langage, comme si se trouvait renvoyée de langue en langue la non-coïncidence, l'approximation, la marge qui l'habite. A son origine même la langue se manque et elle est langue de se manquer. (Goldschmidt 1984 : 79)

La non-coïncidence, l'espacement ou l'intraduisibilité est une reconnaissance de la valeur du « texte » du pays d'origine et /ou celle du pays étranger. C'est un fétichisme qu'un « texte » porte en lui-même, pour lui-même et par lui-même. Nous citons, pour illustrer, le statut particulier qu'un écrivain ou une communauté linguistique pourrait donner au nom propre ou au lieu. Le patronyme et le toponyme créent leur propre espace et s'approprient le monde en ce qu'il existe des structures sous-jacentes et des images mentales qui sont le fruit d'une identité. Ces *culturèmes*, qui peuvent être aussi des expressions figées ou des mots communs, permettent de réconcilier la pratique du français, langue étrangère, et la culture de l'utilisateur de cette langue.

Nous pouvons avoir par ailleurs des signes identiques, mais ayant une charge culturelle partagée inégalement. Le signe « vache », par exemple, signifie pour un marocain « animal qui donne du lait et de la viande ou une personne naïve » ; pour un indien, c'est un animal sacré ; pour un habitant de l'Afrique du Sud, la vache peut être un animal utilisé à la place de l'âne ou le cheval dans l'agriculture, etc. Quel sens traduire, alors ? L'expression, par exemple « ah, la vache ! » nécessite d'explorer le territoire du mot et les nuances de l'argot. Le recours au culte, au sacré, à la culture, etc., permet de définir non seulement une compétence d'analyse mais aussi une compétence référentielle et culturelle. D'où la pertinence de la question que postule le didacticien belge Luc Collès « que voulez-vous dire ? »

Le passage d'une langue à une autre marque donc une figure de chevauchement entre la polysémie et l'absence du sens dans certains mots

⁶ C'est le cas des commentaires que rajoute le traducteur en bas de page vu l'impossibilité de traduire en raison de la polysémie.

français par rapport à une culture étrangère. En effet, entre les deux extrêmes, culture source et culture cible, se situent les deux opérations, celles de la douleur de traduire et la jouissance de traduire. C'est le cas des tabous où certaines choses sont exprimables dans une langue et non dans une autre sur le plan culturel. Le locuteur francophone non français rencontre souvent des problèmes de communication aussi parce que les choses sont interdites, impures ou exclues de l'usage commun.

Il y a également la structure syntaxique qui forme en même temps le socle de la langue et celui de la pensée. Il se peut, à titre d'illustration, qu'il y ait un rapport entre son et sens. Néanmoins, la répétition d'un son peut disparaître lors du passage d'une langue à une autre dans le cas de la traduction inter-langue.

Sur le plan phonétique, nous trouvons également une diversité au niveau de la prononciation de plusieurs mots : le mot « français » porte en lui le sens de l'étrangeté. En effet, le son [r] se prononce différemment. Il y a le son [j=خ] et [r=ر]. Il en est de même pour les mots « théâtre », « prendre », « mettre », « fraternité », « arbre », etc.

Les variétés africaines du français de France caractérisent une situation de bilinguisme ou de plurilinguisme assez complexe que la langue française devienne une « autre langue française ». D'où les malentendus, les quiproquos, dans les traductions littérales. C'est une langue, un français, qui prend la place des « langues dialectales » en situation de diglossie, et qui se traduit en français aux niveaux phonétique, syntaxique et sémantique. C'est donc à la fois un « instrument de travail », de parole, d'écriture, et résultat des contraintes ethnocentriques qui le façonnent. Khatibi, décrivant la situation d'écriture maghrébine d'expression française, note que « la langue française n'est pas la langue française : elle est plus au moins toutes les langues internes et externes qui la font et la défont. » (Khatibi 1983 : 188)

D'après Khatibi, le français, langue allogène, entretient des rapports avec la langue maternelle de l'utilisateur de la langue aux niveaux mythologique, rythmique, de l'imaginaire social de chacun, etc. Soit l'exemple suivant que nous empruntons à l'écrivain marocain Abdellah Taïa (2005)⁷ :

⁷ *Le rouge du tarbouche, Massaouda et le serpent et De Jenih à Genet* sont les titres des nouvelles figurant dans le recueil de nouvelles *Le Rouge du tarbouche* du même auteur.

- 1 « elle est en train de le charger comme on charge une batterie ». (*Le rouge du tarbouche* : 33)
- 2 « mes occupants ne m'ont pas laissé venir, ils m'ont bloquée, paralysée, ils m'obligent à faire ce que je ne dois pas faire, à briser les lois, à dépasser les règlements... ». (*Le rouge du tarbouche* : 35)
- 3 « Batoule ne faisait qu'exécuter les ordres de l'animal qui l'habitait, etc. ». (*Massaouda et le serpent* : 36)
- 4 « il avait raison Ali, j'ai fini par connaître toute l'histoire de Jenih. Je sais à présent bien écrire et bien prononcer son nom, même si au fond je reste fidèle à Malika et à sa manière d'arabiser et de s'approprier cet écrivain en l'intégrant à sa réalité quotidienne. Jenih... Sidi Jenih ». (*De Jenih à Genet* : 51)

Dans ces extraits, le français qui résulte, n'est pas un français de France ou un français langue étrangère, mais une langue d'origine française qui prend place dans les échanges linguistiques entre les individus d'un pays donné. C'est une langue qui véhicule une autre culture, voire une autre identité aux niveaux syntaxique (exemple de la traduction littérale comme dans (1) (2), et (3)), phonétique et sémantique (voir le cas de l'arabisation : Sidi Jenih pour dire Genet comme dans (4)). Il existe donc des « français », des « langues françaises », selon la structure anthropologique des imaginaires sociaux propres à un pays ou à une communauté donnée. C'est pour cette raison que Khatibi qualifie la littérature maghrébine d'expression française de « récit de traduction ». Il s'agit, en effet, de choisir le français comme une langue de travail et de réflexion et d'écrire une autre culture, ce qui donne naissance à une autre langue française ou un français autre.

Khatibi dissertait élégamment sur ce thème dans *Amour bilingue*. Il considère ce « roman » comme étant à la fois un récit traduit (de l'arabe au français) et un récit de traduction (essai sur la traduction). Il souligne deux idées clefs qui font, à notre sens, la clef de voûte de son récit : **1**-l'impossibilité d'écrire en français ; **2**- l'impossibilité de revenir à la langue arabe. Pour transgresser ce flux et reflux, on fait appel à un espace nouveau d'une langue autre (un autre français), vu les troubles linguistique, identitaire et passionnel. D'où le concept de l'« aimance » qui permet de nous rapprocher de l'autre sans tomber dans le piège de l'étiquetage culturel et linguistique des individus.

Conclusion

Si donc le français est une langue de la diversité et un lieu de croisement des cultures, c'est parce que la langue et la culture maternelles sont toujours présentes dans le parler des sujets, dans leurs imaginaires sociaux, dans leurs écrits, etc. Parler en français, écrire en français sa propre culture ou traduire en français n'implique nullement qu'il s'agit d'un français de France. La langue française est ainsi un espace pluriel qui varie selon les langues avoisinantes, et surtout selon la culture des usagers de la langue. Un double souci caractérise cette situation sociolinguistique : « 1- le désir d'assimiler la civilisation occidentale dans tous les domaines (...) et 2- la volonté de préserver le patrimoine oral où s'enracine l'identité africaine... » (Gérard 1992 : 47).

Bibliographie

- Albéric, Gérard et Haïtse, Véronique, *Diagonales*, N° 42, 1992.
- Benjamin, Walter, « La tache du traducteur », *Mythe et violence*, trad. de M. Condillac, Paris, Denoël, 1979.
- Benveniste, Emile, « L'appareil formel de l'énonciation », *Problèmes de linguistique générale*, T2, Paris, Gallimard, 1974.
- Blanchot, Maurice, « Traduit de... », *La Part du feu*, Paris, Gallimard, 1965.
- Charaudeau, Patrick, « L'interculturel entre mythe et réalité », *Le Français dans le monde*, Paris, EDICEF, janvier, 1990.
- Deguy, Michel, « Traduire, disent-ils », *L'Écrit du temps*, n° 7, Paris, Minuit, 1984.
- Gérard, Albert, *Littératures en langues africaines*, Paris, Mentha, 1992.
- Goldschmidt, Georges-Arthur, « Chaminix et Gourmayeur (ou le traducteur alpiniste) », *L'Écrit du temps*, n°7, Paris, Minuit, 1984.
- Khatibi, Abdelkebir, « Bilinguisme et littérature », *Maghreb pluriel*, Paris, Denoël, 1983.
- Khatibi, Abdelkebir, *Amour bilingue*, Casablanca, Edif, 1992.
- Taïa, Abdelah, *Le Rouge du tarbouche*, Casablanca, Éd. Tarik, 2005.
- Weinrich, Harld, « Les langues, les différences », *Le Français dans le monde*, Paris, EDICEF, octobre 1989.

Le français et les langues nationales au Sénégal : pour une cohabitation et tolérance linguistiques

Abdoulaye NDIAYE¹

Introduction

L'histoire du Sénégal est étroitement liée à la présence française qui, durant plus de trois siècles, a marqué de son empreinte la vie sociale et politique. Pour donner plus de hauteur et de consistance à leurs intérêts particuliers, les Français ont mis en place des stratégies de pérennisation de l'entreprise coloniale par l'implantation d'écoles. Celles-ci ont constitué les lieux par où la perpétuation des idéaux coloniaux a dû se matérialiser et donner ainsi forme aux visées spirituelles, culturelles, économiques, etc.

Le Sénégal, république indépendante, n'a rien changé à cette vision. Mieux, dès 1960, le français est consacré par la Constitution en son article premier, comme langue officielle. Et à l'heure où nous sommes, elle l'est demeurée. Cette sorte de peur à choisir la continuité au détriment de la rupture trouve une explication dans l'absence de garantie qu'offriraient les langues nationales, jugées inaptes à servir de médium pour l'enseignement des sciences et des techniques.

Le fossé ainsi créé entre les langues nationales et le français a contribué à installer une dichotomie entre les lettrés assurés d'occuper des fonctions politiques, juridiques, administratives, scientifiques, et les autres, la grande masse populaire dont le rapport à la langue est des plus distants.

À l'heure actuelle, les choses n'ont pas bougé d'un iota même si un ministère chargé des langues nationales existe dont la mission entre autres est de promouvoir l'émergence et la densification des langues locales. Aucune politique n'est menée pour introduire les langues dans l'enseignement élémentaire et secondaire (on en retrouve cependant certaines à l'Université mais de manière timide) et pourtant leur utilisation à grande échelle dans tous les compartiments de la vie sociale et politique concourt à cerner et à influencer

¹ Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

grandement la langue officielle.

Notre réflexion se veut d'abord une description sommaire de la situation du français et du wolof, ensuite une proposition d'enrichissement mutuel des deux langues pour le bénéfice des utilisateurs francophones essentiellement les apprenants sénégalais et une partie de la communauté ouest-africaine.

I. Le français au Sénégal : étude synchronique de quelques écarts

Une conversation bien structurée autour de thèmes sociaux, politiques, sportifs, etc. avec des lycéens et des collégiens¹ de la banlieue dakaroise a constitué le cadre à partir duquel nous avons établi le corpus qui a révélé les singularités linguistiques, objet de notre réflexion.

Il est manifeste que le « français de France » est d'usage dans les rencontres internationales, laissant du coup en rade les autres usages (« Français d'Afrique », « Français d'Asie », « Français de Québec », etc.). Il se pose alors la nécessité on ne peut plus pressante de la diversification de son utilisation dans les multiples instances internationales. Cette urgence trouve une explication dans l'évolution géopolitique et géostratégique mondiale et surtout dans le besoin de sauvegarder les particularismes régionaux.

En effet, les peuples qui utilisent le français possèdent leurs modes de pensée, leurs propres traits culturels, leurs réalités sociolinguistiques différentes de celles de la France. A travers la langue française, ils entrent en communion avec les autres peuples et ainsi laissent découvrir un peu de leur civilisation, de leurs cultures, de leurs us et coutumes.

Pour que le français comme langue ne périclite pas comme d'autres avant lui ou ne perde pas sa place dans le concert des autres langues, il est impératif qu'il tienne compte des apports de ces peuples et essentiellement des peuples négro-africains. Ces derniers ont à coup sûr un rôle fondamental à jouer : ils ont le devoir de le recréer, de l'enrichir et de l'adapter à leur besoins.

Kossi A. Afeli montre dans ce sens ce qu'il doit aux autres langues :

« L'idée même de français d'Afrique semble bien avoir quelque chose de vicieux : le français reste français car l'emprunt à d'autres langues est fait par

¹ Ce sont des élèves du 2nd cycle (2nde S et L, 1^{ère} S et L, Terminales S et L) du lycée Seydina Limamou Laye et du collège de la Banque Islamique (4^e et 3^e). C'était au cours de l'année scolaire 2011-2012

le français natif, mais il devient particulier dès que l'auteur de l'emprunt est un locuteur non natif, africain en particulier. C'est ainsi que, malgré le nombre important d'emprunts toujours faits par le français à bien des langues (anglais, allemand, turc, arabe, russe, langues africaines, etc.) ; il n'a jamais été question de français anglicisé, de français germanisé, de français arabisé, turquifié, russifié, et j'en passe ». (Afeli, 1990 : 6)

Qu'on nous comprenne bien ! Nous ne cherchons pas à proposer une forme de sédimentation entre le « français de France » et le « français d'Afrique » ; nous voulons simplement faire voir que le premier doit nécessairement s'enrichir au contact du second. C'est assurément à ce prix que le français, et plus généralement la Francophonie, trouvent leur survie, au moment où l'on parle de la montée en flèche de l'anglais et même de l'arabe. Vue sous cet angle, l'analyse que nous proposons trouve toute sa justification : une étude sur le français au Sénégal comme une niche de découvertes intéressantes.

Avant d'aborder notre sujet, nous projetons en guise de méthodologie, de nous en tenir au français parlé à travers une série de formulations syntaxiques et lexicales. Les écarts ainsi notés passeront par les grilles de la méthode d'analyse syntaxique.

II. Les fluctuations sémantiques ou lexicales

Il se pose une situation double qui crée une forme disharmonique très visible. En effet, la place du français, comme langue seconde, est telle que les locuteurs sont fortement imprégnés de la réalité de cette langue : ils s'y baignent en tous lieux, à tout moment et en toutes circonstances. Par la lecture, l'expression, l'écriture ou même la réception. Apparaît du coup une superposition : le statut du français est assez élevé alors que son corpus est généralement réduit en raison de la présence d'un véhiculaire national qui prend en charge la grande part du champ communicationnel entre sénégalais ou entre africains. Cette dichotomie créée entre le statut linguistique et le corpus engendre, sur le plan linguistique, une incandescence profusion de créations lexicales, et met en lumière une certaine fluctuation linguistique : effusion de sens, restriction de sens, calques...dès lors que le français s'enrichit par le biais d'influences diverses provenant de sa cohabitation avec des langues africaines et des réalités socioculturelles.

1) Effusion ou élargissement de sens

a) maison

« ... Il est l'avenir de la maison ».

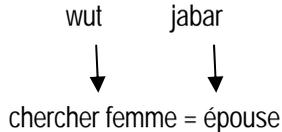
« Le père est l'autorité de la maison ».

Baay mooy killifa kër

Très certainement en raison de la configuration sociale en Afrique où la proximité des uns et des autres crée un espace élargi (n'oublions pas que dans un passé récent dans certaines contrées, des membres d'une même lignée partageaient un même espace géographique), l'idée de maison est demeurée dans certains emplois pour signifier en français « la famille ».

b) femme(s) = épouse(s).

« À un certain âge, il vaut mieux chercher femme ».



Il faut comprendre ici par femme, une épouse. L'emploi s'explique par le fait qu'au Sénégal, « femme » s'accompagne très généralement de « mari ». Alors qu'en français normé on parlerait d'époux/épouse. Il est fréquent d'entendre utiliser le verbe « marier » à la place d'épouser.

« À vingt-cinq ans, je vais marier une femme ».

Par ailleurs, la langue française laisse apparaître des vides, des lacunes que le milieu africain exploite pour en faire des unités nouvelles. Certains procédés utilisés à ce propos sont connus : la dérivation et la composition, par exemple.

2) La création lexicale

2.1. La dérivation

Pierre Dumont trouve que ce « procédé de création morphologique s'insère dans l'organisation d'ensemble du système français conformément aux règles de celui-ci ». (Dumont, 1990 : 178).

Les néologismes obtenus sont formés à partir d'une suffixation ou

d'un calque sur un mot français. Plusieurs processus sont possibles :

- Un substantif produit un autre substantif
- Une locution verbale produit un verbe
- Un substantif s'érige en modèle

a) à *partir d'un substantif*

« Fallou Dieng est le chef d'Etat major des *ambianceurs* ».

Ici, le substantif créé « *ambianceurs* » provient de « *ambiance* ». Fallou Dieng est un chanteur sénégalais connu pour sa musique entraînante.

Le mot ainsi formé : *ambiance* + *eurs*, s'applique à toute personne (DJ, musicien, etc.) qui excelle dans l'art d'installer l'animation, de procurer la gaieté aux gens.

b) à *partir d'une locution verbale*

« Le policier en faction demande au chauffeur de taxi de *droiter*. »

droiter = se mettre sur la droite

droit + *er* = *droiter*

adjectif qualificatif + suffixe verbale = verbe

Au Sénégal, il est très fréquent d'entendre les hommes de loi commis dans la circulation (agents de police, douaniers, gendarmes, etc.) utiliser ce mot de façon très naturelle. Et le chauffeur s'exécute sans broncher. L'un et l'autre ont donc intégré le mot dans leur vécu quotidien. Comme beaucoup de sénégalais (étudiants, élèves) du reste !

D'autres exemples peuvent être relevés :

- grèver* : formé sur « *faire la grève* »
- farcer* : obtenu à partir de « *faire la farce* »
- indexer* : « *pointer de l'index* ».

c) à *partir d'un modèle de français populaire*

« Mon petit père m'a adopté ».

Sama papa bu ndaw moma yar

Le jeune frère de mon père (puîné ou pas) est appelé « *petit-père* ». Son utilisation très fréquente et se disant en français normé « l'oncle paternel », est considéré comme un néologisme et réprimée par l'institution scolaire et universitaire. Il y a lieu de se poser la question de savoir s'il n'y a pas là injustice dès lors que les mots « *grand-père* », « *grand-mère* », « *petit-frère* », « *grand-frère* », etc. sont acceptés.

En dehors de la dérivation, la composition apparaît également comme

un procédé de création lexicale fort répandu au Sénégal, surtout chez les élèves et les étudiants.

2.2. La composition

Dans ce registre, il est fréquent de rencontrer des néologismes répertoriés dans le registre des composés, c'est-à-dire formés de deux lexèmes pouvant fonctionner de manière autonome.

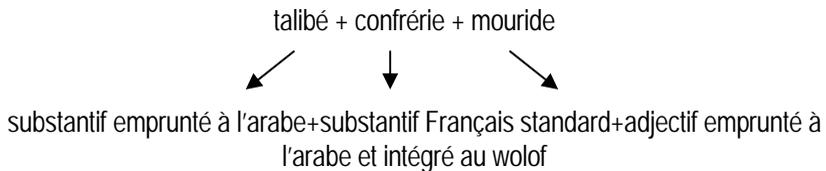
a) Type substantif + substantif + adjectif

Le français au Sénégal est fortement marqué par l'influence extrêmement grande de la religion musulmane qui, elle-même, a sa source dans la culture arabe. Nombreux sont les mots tirés de l'arabe et intégrés dans le français.

« Je suis un *talibé* de la confrérie *mouride* ».

Ce néologisme utilise deux mots tirés de l'arabe : *talibé* (= un aspirant), *mouride* (= qui cherche Dieu). A noter que l'Islam sénégalais s'organise autour de confréries appelées *tarikha* (*mouride*, *tidiane*, *khadria*, *layéne*, etc.) à la tête desquelles se trouve un khalife général⁴ qui en est la personne morale, la figure emblématique, à l'exemple de la confrérie mouride fondée par Cheikh Ahmadou Bamba.

Le mode de création de ce néologisme est le suivant :



b) Type substantif + adjectif

« Je suis membre de la *umma* islamique »

Ce néologisme, comme le précédent, tire son origine de ses sources religieuse et arabe. Son mode de création est le suivant :

⁴ Remarquons qu'il est possible d'avoir le type substantif+adjectif+substantif (Exemple : Le Khalife général des mourides).

umma + islamique

(*umma*=communauté)



substantif emprunté à l'arabe + adjectif provenant de l'arabe (Salam=paix) et francisé, terminé par le suffixe ique

c) comme + que

« ... *comme que* on parle de la traque des biens mal acquis... » pour
« puisqu'on parle de la traque des biens ... »

comme + que = comme que

conjonction de subordination. + conjonction = locution conjonctive

« comme » est un emprunt du wolof au français. (Dumont, 1973 : 273).

Cette conjonction est le plus souvent utilisée pour l'expression de la cause en wolof. Comme en français la subordonnée précède la principale :

Exemples :

kom doo ñëw, dinaala jëlsi – comme tu ne viens pas je passerai te prendre

Cet exemple montre que « puisque » peut être remplacé par « comme que » :

« Comme que on parle de la traque des biens mal acquis... »

	« puisque	„	„	„	„
	« comme	„	„	„	„
	<i>kom kë</i>	„	„	„	„
ou	<i>kom</i>	„	„	„	„

Le locuteur a, contre toute attente, produit une phrase complexe. Pourtant, la loi du moindre effort dictait une simplification.

Le même discours des Sénégalais fournit un autre exemple très fréquent : « or que ».

III. Niveaux de langue et registres

Le français parlé au Sénégal recouvre un ensemble de particularités liées au milieu social, à l'usage et à la référence à une norme comme les traductions et calques, la confusion des registres, etc.

1 Traductions littérales et calques

Pour ce cas précis, nous pouvons citer un exemple assez éloquent :

« Mon frère, un bel artiste, est la proie des femmes qui courent derrière lui ».

Il n'est pas surprenant d'entendre le Sénégalais lambda et généralement des élèves ou étudiants produire une telle phrase avec le verbe « courir derrière... », l'image paraît exacte et note l'effet que le charisme du bel homme entraîne chez les femmes. Toutefois le français normé accepte plutôt : « courir après » (faire la cour).

La différence entre deux phrases – français et wolof – peut provenir d'un verbe :

« ... y a certaines femmes (...) aiment trop les "histoires" »

« C'est connu par tous, elles (les femmes) aiment trop les histoires ».
aiment les "histoires" (sens wolof de bagarres)

↓ ↓
bég *istumar*

Or en français normé, on dit « faire des histoires ».

2. Confusion des registres

Une langue bien structurée comporte un lexique dont la description laisse voir une certaine hiérarchie. Les niveaux de langue déterminent d'une certaine façon la vie des mots qui fondent son existence : familier, argotique, populaire, littéraire, etc. Cependant le niveau de langue pose souvent problème quand il révèle de façon concomitante la position sociale du locuteur et la situation de communication.

Les élèves et étudiants peuvent être rangés dans la catégorie sociale privilégiée, étant entendu qu'ils sont en contact permanent avec le français, langue de promotion sociale au Sénégal. C'est pourquoi à l'école le français produit doit répondre aux normes édictées, mais ce cadre sert également à l'expansion des niveaux de langue, à leur typologie et aux différences de registres.

Ainsi, il est fréquent d'entendre un élève dire dans un langage familier (forme admise) :

« Je me suis tapé une bonne note ».

« Cette information, je m'en balance ».

En définitive, la fluctuation sémantique ou lexicale est d'une importance capitale dans une langue. Toute étude sérieuse ne peut l'occulter. André Rey le note parfaitement quand il place le lexique comme fondement

« du langage et des langues en tant qu'objets sociaux (...) le lexique forme avec les terminologies le point d'articulation entre langage, visions du monde et appréhensions du réel ». (Rey, 1993 : 8).

IV. Vers un esprit de tolérance linguistique

Le Sénégal dispose d'une dizaine de langues nationales qui font face au français comme langue officielle. Cette situation aurait pu générer une « tension » linguistique préjudiciable à l'harmonie d'ensemble en raison d'intérêts spécifiques et de préoccupations particulières mais la richesse et la succulence qu'apportent les langues locales aux besoins quotidiens des populations favorisent une éclosion et un foisonnement d'expressions et d'images fortes.

Tout autant le français oral, dans certaines situations d'étude syntaxique, s'offre aisément à une analyse sociologique et linguistique.

Même s'il existe une idée assez répandue qui voudrait séparer dans l'analyse le français écrit, donc mieux élaboré, et le français oral spontané et vivant, notre analyse a cherché à noter des procédés de création syntaxiques et sémantiques. Le français au Sénégal foisonne à ce propos de néologismes créés par dérivation et par composition.

C'est pourquoi à certains niveaux d'analyse la prégnance culturelle émerge pour rappeler la puissance de la langue wolof, même si elle n'est pas la langue officielle.

Cette situation de diglossie ajoute à la difficulté de la vie scolaire des élèves du Sénégal, et notre étude dans ce sens rend compte en même temps qu'elle apporte une ébauche de réponse : la prise en compte de la norme pédagogique (scolaire) plus universelle et une norme endogène plus souple. C'est à ce prix que les contraintes seront levées, les langues française et wolof pourront cohabiter sans heurt et s'enrichir mutuellement, au bénéfice surtout des premiers utilisateurs que sont les élèves, les étudiants et même les enseignants.

Conclusion

Nous considérons que l'interaction d'éléments entre la langue française et la langue wolof (Sénégal) crée non point une situation conflictuelle dans le discours quotidien des élèves sénégalais, mais au contraire un enrichissement qui tend à être accepté par les deux parties. Les multiples

analyses et recherches menées sur les deux langues montrent que l'une et l'autre recouvrent assez d'élasticité pour se mouvoir dans un espace de communication approprié. Deux tâches urgentes doivent être initiées en vue d'une rapide intégration des nouveaux faits de langue : leur publication dans toutes les instances de vulgarisation (Académie française, revues, journaux, ouvrages de vulgarisation) et leur transcription dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux (élémentaire, moyen /secondaire et supérieur).

La Francophonie dans ses nouvelles orientations d'élargissement et de tolérance constitue à cet égard un vecteur puissant et privilégié. Elle doit, dans cet esprit, s'ériger en véritable pôle de recentrage : elle pourra alors accepter ce qui doit l'être, refuser ce qui sort des normes linguistiques et proposer toute la contribution des langues africaines aux instances de décision françaises et francophones.

Bibliographie

- Afeli, K.A., « Le français, pour quoi faire », *Visage du français et variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Aupelf-Uref, Actualités scientifiques, John Libbey Eurotext, 1990.
- Alexandre, P., *Langues et langage en Afrique*, Paris, Payot, 1967.
- Augrand, A.P., *Manuel Français-Ouolof*, Dakar, la Maison du Livre, 1963.
- Cilas, A. et Ouoba, B., *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Aupelf-Uref, Actualité scientifique, John Libbey, Eurotext, 1990.
- Désirat, C. et Horde, T., *La langue française au XX^e siècle*, Paris, Bordas, 1976.
- Diallo, A., *Éléments systématiques du Wolof contemporain*, CLAD (Les langues nationales), n°24, 1983.
- Dumont, P., *Le français et les langues africaines du Sénégal*, Paris, Karthala, 2000.
- Dumont, P., *Le français, langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Dumont, P., « Les emprunts du Wolof au français », Publication CLAD n°50, Dakar, 1973.
- Grevisse, M., *Le français correct : guide pratique*, Gembloux, Duculot, 13^e édition revue.

- Guilbert, L., *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, Collection Langue et Langage, 1975.
- Manessy, G., *Le français en Afrique Noire*, L'Harmattan, 2000.
- Ndiaye-Correard, C.G, et Schmidt, J., *Le français au Sénégal. Enquête lexicale*, Documents linguistiques, n° 24, 25, 26, Département de linguistique générale et linguistique africaine, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1979.
- Rey, A., « Décrire les variétés du français : prolégomènes », *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Paris, Aupelf-Uref, 1993.

Construire la francophonie avec les élèves : quelle didactique de l'oral dans les pratiques enseignantes et de formation au Maroc ?

Lila LAMROUS¹

Le paysage linguistique marocain est à la fois riche et complexe: il repose sur une utilisation inégalitaire de plusieurs langues, ce qui crée une situation de diglossie plus que de bilinguisme. Quatre langues se partagent l'espace public marocain et traversent inégalement l'ensemble du système éducatif. L'arabe dialectal est la langue maternelle des élèves et assure l'intercompréhension dans le pays, mais il demeure à la porte de l'école. Les apprentissages et l'entrée dans l'écrit se font en arabe classique/standard, ce qui exige un réel effort des enfants au moment de leur scolarisation. L'amazigh, parlé par une minorité, a été reconnu officiellement comme langue nationale et devrait voir son enseignement généralisé à l'horizon 2015. Le français, enfin, aux usages et fonctions très variés dans la société, que traduisent imparfaitement les périphrases officielles « première langue étrangère » ou « langue étrangère privilégiée », peut être considéré comme l'instrument majeur de sélection scolaire, sociale et professionnelle. Parce que l'enseignement supérieur est majoritairement en français et que la maîtrise du français oral et écrit est un atout décisif sur le marché de l'emploi, la demande du français est forte et croissante ; elle émane de l'ensemble des corps sociaux et non plus seulement des classes dirigeantes et de l'élite du Maroc. Partant, les dynamiques linguistiques qui façonnent la francophonie du Maroc, la distribution et le rôle des différentes langues en présence au Maroc font peser de très importants enjeux sur le système d'éducation et de formation marocain.

Conséquence de la politique d'arabisation menée depuis la décennie 80, le français n'est plus langue d'enseignement mais uniquement langue enseignée : dès la seconde année de l'enseignement fondamental (primaire) et, de manière ininterrompue, jusqu'au baccalauréat. La décision d'introduire l'enseignement du français dès la deuxième année est néanmoins une mesure

¹ Université Blaise-Pascal, Clermont II, Clermont-Ferrand, France.

qui témoigne de la volonté de développer l'enseignement précoce du français. C'est aussi une volonté politique de conforter l'apprentissage du français en l'introduisant juste après l'arabe classique. Par ailleurs, on note qu'aucune autre langue étrangère ne jouit de ce statut « privilégié », pas même l'espagnol, pourtant bien implanté dans le nord du pays. Au total, un élève bachelier aura suivi près de 2 000 heures de français sur un cursus de 11 ans ; durant les quatre dernières années de l'école primaire, le quart de l'horaire hebdomadaire est consacré à l'enseignement du français. Globalement, on pourrait même dire que le nombre de locuteurs du français est en augmentation si l'on prend en considération l'allongement de la durée de la scolarisation au Maroc et sa généralisation : la francophonie devrait en ressortir renforcée. Ce critère quantitatif est cependant insuffisant pour évaluer la situation et, force est de constater que le niveau moyen de maîtrise de la langue française, à niveau d'études égal, est en baisse sensible. D'ailleurs, une des causes principales de l'échec universitaire réside dans la non-maîtrise de la langue française par les étudiants, ce qui oblige à s'interroger sur le rendement de cet enseignement du français.

Les programmes et les choix didactiques pâtissent de l'imprécision du statut du français au Maroc : constamment redéfinis, les programmes empruntent tantôt à la didactique du français langue maternelle (FLM), tantôt à la didactique du FLE ou aux deux simultanément sans que ne se décèle une cohérence d'ensemble. Les derniers programmes du primaire s'inspirent largement de l'enseignement-apprentissage du FLE, le français étant à juste titre une langue étrangère pour l'élève marocain qui débute sa scolarité. Mais l'approche FLE ne débouche pas sur des résultats probants, d'une part parce que les instituteurs ne sont que très peu formés à l'enseignement du FLE et continuent de dispenser un enseignement transmissif privilégiant les apprentissages grammaticaux et notionnels, d'autre part, parce que les approches FLE non contextualisées ne peuvent répondre aux besoins spécifiques du système éducatif marocain et *in fine* aux besoins sociétaux ou à la réalité francophone du Maroc : ce FLE importé, envisagé dans sa seule dimension communicative, ne prépare pas à l'utilisation du français comme langue des études et du travail. A l'opposé, les programmes du lycée ont multiplié les emprunts plus ou moins directs aux programmes français conçus dans le cadre d'un enseignement de type FLM. On y trouve, sans contextualisation et sans adaptation, les mêmes textes et les mêmes méthodes ; c'est l'arsenal didactique des instructions officielles en France que l'on reconnaît derrière le décloisonnement des activités, l'introduction des

œuvres intégrales ou la lecture méthodique.

FLM ? FLE ? Ces deux cadres aux contours mal définis, ou définis hors du Maroc, finissent par produire un enseignement éloigné du français du Maroc qu'il reste à penser, loin de toute nostalgie d'un français de France élitiste ou du souhait d'un français de communication à l'image de l'anglais (qui occulterait alors des pans essentiels des rapports –historiques- du Maroc à la langue française).

Que peut être alors l'enseignement du français (du) au Maroc qui tienne compte des réalités du terrain francophone (l'espace public et l'espace scolaire) et quelle incidence cela peut avoir sur les dispositifs de formation des maîtres ? Nous répondrons de façon modeste à ces interrogations en nous intéressant à un objet spécifique : l'enseignement de l'oral (inscrit dans les programmes comme une priorité) en classe de primaire (qui marque l'initial des apprentissages du français chez les élèves marocains). Les recommandations pédagogiques soulignent l'importance de développer les compétences d'expression orale autonome en instituant l'élève comme protagoniste actif, mais les pratiques de classe montrent que la plupart des élèves trouvent des difficultés à exprimer oralement un énoncé de quelques phrases sans se démarquer de la tutelle de l'enseignant. Il s'agit alors d'identifier et d'analyser les/des obstacles au développement de cette compétence, pour ensuite réfléchir à des éléments d'un dispositif de remédiation, et enfin, proposer des perspectives de formation pour les enseignants de français au Maroc. L'enjeu consiste à construire la francophonie du Maroc en instaurant la classe comme une « communauté discursive » qui favorise une posture énonciative autonome chez l'élève marocain.

Pour quelle raison un élève en fin de primaire éprouve-t-il des difficultés à prendre la parole en classe de français, à construire une parole autonome qui lui permette de prendre position et de s'exprimer en son nom ? Afin de voir si les obstacles au développement d'une énonciation autonome sont uniquement d'ordre linguistique et donc uniquement imputables à la langue-cible, la même situation d'enseignement et d'apprentissage a été proposée à des élèves de 5^{ème} année en cours d'arabe (L1) et en cours de français (L2). Le test permet également de voir si les obstacles s'inscrivent dans la culture de référence (puisqu'elle détermine les rapports élèves / maître au sein d'une communauté discursive) et, si cette culture favorise ou non l'émergence d'un discours spécifique à cette sphère. La séance d'oral programmée en L1 et L2 a pour objectif d'amener les apprenants à exprimer un

point de vue et à le justifier. Les obstacles observés chez la majorité des élèves, au niveau linguistique et au niveau de l'élaboration syntaxique, sont certes plus importants en L2. Mais dans les deux contextes les élèves trouvent des arguments identiques et sollicitent la parole avec la même envie de communiquer. Certes, en L2, les élèves produisent davantage une parole qui tâtonne, tente de s'ajuster sur les attentes de l'enseignant, bute sur ces appréciations et se reformule tant bien que mal pour s'y conformer. On observe donc que ces obstacles ne sont pas exclusivement d'ordre linguistique, liés essentiellement à la non maîtrise de la L2, ils trouvent aussi leur source dans la culture de référence. Autrement dit, si les apprenants se comportent de la sorte, c'est parce qu'on leur a appris à le faire : la relation pédagogique, aussi bien en L1 qu'en L2, ne favorise pas la construction d'une posture énonciative autonome, elle est gérée et maintenue de la même manière, ce qui débouche sur la même posture énonciative, qui consiste à donner la réponse attendue par le maître. La focalisation sur le « bas niveau linguistique » en L2 des apprenants, prétexte systématiquement avancé pour expliquer toutes sortes de dysfonctionnements dans l'enseignement du français, dispense de revisiter d'autres aspects souvent relégués dans l'ombre. Pour identifier les sources réelles des difficultés d'apprentissage du français, il convient d'examiner l'activité enseignante qui oriente celle de l'apprenant, la culture de référence qui détermine les rapports et donc les échanges.

Le discours à faire produire par les apprenants est normalement un discours en situation, une situation qui est censée mettre les locuteurs en interaction directe, face à face, pour discuter un sujet, en principe faisant objet de désaccord. Or, la disposition des tables (en rang d'oignon) et la contrainte (discipline scolaire) qui consiste à imposer aux apprenants de se mettre debout à chaque prise de parole faussent la situation de communication en réduisant les interactions et en les orientant dans un sens unique. Les échanges sont organisés par le maître et autour du maître. Cette verticalité du rapport entre un maître (savant) et un apprenant (sous tutelle énonciative) ne permet pas aux élèves de parler en leur nom, d'exprimer un point de vue qui soit le leur. Cette manière qu'à l'enseignant d'investir l'espace de la salle de classe contraint le corps et par là même la parole de l'élève, car celle-ci s'épanouit et s'autonomise non seulement à partir du verbal mais aussi à travers le non verbal, et l'on ne saurait libérer la parole sans libérer le corps.

La parole du maître est un frein à l'apprentissage de l'oral ; elle s'étale, oriente les échanges voire les censure. Au Maroc, les maîtres, de façon majoritaire, pratiquent encore des méthodes qui limitent les apprenants dans

une posture énonciative contrainte, qui consiste le plus souvent à dire ou redire ce que le maître attend. Ils évitent les situations qui donnent libre cours à la parole de l'élève et ils justifient cet évitement par le bas niveau linguistique des élèves. Du coup, la parole magistrale du maître occupe tout l'espace de communication. L'oral pratiqué (celui de l'enseignant et non celui des élèves) l'est comme moyen d'enseignement et même pas comme moyen d'apprentissage. Il sert davantage à la transmission des informations qu'au développement des compétences langagières orales. Cette confusion (oral à apprendre/ oral pour apprendre, voire dans le cas présent, oral pour enseigner) peut être imputée souvent au choix des situations de communication de classe, mais aussi au recours insuffisamment distancié au manuel et à la nature des consignes. La gestion et le maintien à tout prix de situations de communication fictives, peu motivantes pour les élèves, font de l'enseignant le locuteur principal de la classe.

Les manuels omniprésents dans l'enseignement du français au Maroc proposent des situations artificielles qui infléchissent manifestement le discours de l'enseignant (trop attaché au support et aux consignes du livre scolaire) qui, à son tour, infléchit les productions langagières des enfants dont les prises de parole ne sont que des reprises de la parole enseignante, souvent énoncées collectivement. Le recours des élèves au manuel, comme en témoigne leur ton récitatif à chaque fois que l'enseignant pose une question, est un réflexe ritualisé sans doute par un usage répétitif et exclusif de cet outil. Les apprenants cherchent non à s'exprimer en leur propre nom, mais à reprendre un modèle de phrase dans le manuel, ce qui à nouveau ne favorise pas la construction d'une posture énonciative autonome. Par ailleurs, l'analyse des pages de manuels² permet de recenser d'autres obstacles au développement de la compétence orale. Le premier obstacle est d'ordre thématique : les manuels proposent plusieurs thèmes différents dans une même séquence d'apprentissage, ce qui suppose la mobilisation d'outils et de ressources lexicales variés relatifs à ces différents thèmes : achat d'un portable, exposition/sport/natation, remplacement des hommes par les robots dans les usines ; l'on devine ici que l'intention est de conduire l'élève vers une mémorisation lexicale comme si cela suffisait à construire la compétence orale. Le second obstacle est d'ordre énonciatif : l'apprenant est appelé à endosser plusieurs postures énonciatives mais il n'est à aucun moment convié à parler

² *Mes apprentissages en français*, livre de l'élève, 5^{ème} AEP, 2004, page 186.

en son nom propre. On l'invite à dire ce que dit chaque personnage (activité 1), à parler au nom d'un patron d'usine et du syndicat des travailleurs (activité 3). Le troisième est d'ordre situationnel. On demande à un élève de se mettre à la place d'un patron d'usine et/ou d'un syndicat des travailleurs, d'imaginer leurs arguments sur le remplacement des hommes par des robots. Son inexpérience dans le domaine traité fait forcément obstacle à la recherche et formulation d'arguments. En outre, le plus souvent les démarches des manuels sont réductrices au vu de la complexité des situations de communication. Elles favorisent les faux dialogues et cantonnent l'élève dans la redite lexicale ou syntaxique et rend impossible l'élaboration d'un discours personnel, les actes de parole étant installés hors de situations de transfert. Enfin, les démarches proposées ne sont pas inscrites dans des progressions finalisées et procèdent par enchaînement d'activités. Par exemple, dans le manuel *Mes apprentissages en français*, à la séquence « Exprimer son point de vue : accord/désaccord ; juger, donner son opinion sur un fait », on note un manque d'articulation entre les activités : grammaire (type de phrases), conjugaison (les trois groupes de verbes), orthographe (a/à), lexicale (initiation au dictionnaire) et production écrite (réécriture d'affiches). Rien n'éclaire le rapport entre les activités et la compétence visée. Il est impossible de développer des compétences en faisant l'économie d'une progression et d'objectifs précis.

Mentionnons enfin comme un autre frein à la compétence orale des élèves la confusion systématique entre l'oral et l'écrit oralisé qui double la confusion entre l'oral à apprendre et l'oral pour apprendre. « Le terme d'oral, couramment utilisé, masque par son singulier, les variétés de réalisation de l'oral en fonction des contextes »³ et, les maîtres ne sont pas toujours formés à comprendre, cerner, appréhender et enseigner cette complexité de l'oral. Mais il apparaît en plus que les séances de classe consacrées à l'apprentissage de l'oral sont des moments de recours presque systématique à l'écrit par les apprenants.

« On observe, explique E. Charmeux que dans une langue étrangère, l'écrit (pour quelqu'un qui sait lire) apparaît toujours comme plus facile que l'oral : l'écrit par sa stabilité, peut toujours être objet d'observation et d'analyse, même sommaire, ce qui n'est pas le cas de l'oral ». (Charmeux, 1997 : 95)

³ Garcia-Debanco & Plane, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris, Hatier, 2004, p. 19.

Avant de prendre la parole en L2, la majorité des apprenants observés rédigent en effet leurs réponses. Aussi s'interroge-t-on sur les limites de ce recours à l'écrit dans une activité orale, qui semble trouver sa justification, à priori, dans le besoin des apprenants d'élaborer un énoncé correct et cohérent. Sans une régulation réfléchie, n'entrave-t-il pas le développement d'une prise de parole spontanée ? C'est aussi l'indice que l'enseignement de l'oral n'est pas une vraie fin en soi, ou que derrière toute activité liée à l'apprentissage de la langue française, il y a le souci de valoriser, de viser le français écrit, sur-normé et référence traditionnelle et exclusive du « bon usage » de la langue française.

Les apprenants n'ont donc guère l'occasion de s'exprimer en leur propre nom, d'émettre un point de vue personnel et de le justifier. L'organisation de l'espace classe, la prédominance de la parole enseignante, les activités proposées par les manuels, le recours à des situations fictives, parfois fort éloignées de celles qu'ils vivent au quotidien, ne permettent guère aux apprenants de se construire une posture énonciative autonome. L'enseignement de l'oral ne doit pas être réduit au simple enseignement de la langue, il doit aussi favoriser une éducation interactionnelle et situationnelle. Si l'effectif de la classe (40 élèves voire plus), prétexte souvent mis en avant par les enseignants, constitue un obstacle réel aux échanges, la gestion frontale de l'espace classe accentue davantage la difficulté en rendant quasi impossible toute interaction entre les apprenants. Incapables, car contraints à la passivité, de se démarquer de la parole enseignante, dont la prédominance les oblige à l'effacement, les apprenants reproduisent à la lettre les énoncés de l'enseignant, endossent de fausses postures qui ne leur permettent pas de développer des postures énonciatives personnelles et autonomes.

Il y a donc lieu de s'interroger sur les démarches à entreprendre pour surmonter ces obstacles. Pour faire évoluer la situation propre à la francophonie du Maroc, il convient prioritairement de réhabiliter le statut de l'apprenant comme locuteur/acteur d'une communauté discursive, de remettre sa parole en valeur, en lui ménageant des espaces où il pourra développer des compétences langagières orales effectives. Il importe également d'initier une relation pédagogique de nature différente pour aider l'apprenant à se construire une posture énonciative autonome. Ces pistes sont conformes aux instructions

officielles⁴ de 2011 :

« L'apprentissage du français mise sur un savoir agir communicationnel et social que l'on peut associer à une centration à la fois sur l'apprenant en tant qu'apprenant dans un contexte scolaire et sur le groupe en tant que cadre social d'interaction et de médiations ».

ou encore

« Une approche fondée sur l'action [qui] exige que la classe soit un environnement linguistique et social riche et stimulant où le français est la langue d'usage réel. La mise en place de cette perspective confère à l'enseignant le rôle de médiateur, de conseiller, de metteur en scène et d'animateur qui organise l'acte d'apprentissage à travers des tâches dans un environnement multidimensionnel ».

Le cadre institutionnel cautionne un profil actif de l'apprenant et contient les éléments propices à l'instauration de la classe comme communauté discursive scolaire non coupée des communautés de référence. Cette approche de l'apprentissage permet de porter un regard nouveau sur les dysfonctionnements des discours des élèves. Comme le montre l'analyse de la même activité en L1 et L2, ces dysfonctionnements ne relèvent pas exclusivement des défaillances linguistiques des élèves. Les obstacles « s'expliquent par les difficultés qu'éprouvent les élèves à s'inscrire comme acteurs efficaces (ayant construit un point de vue homogène et pertinent sur l'activité) dans un champ disciplinaire donné » (Bedoin, 2007 : 436) en l'occurrence dans une activité orale qui consiste à exprimer un point de vue personnel et à le justifier dans une langue étrangère. S'appuyer sur la nécessité de construire une « communauté discursive » évite de se focaliser sur les faiblesses linguistiques et permet de prendre en compte la nature complexe de la prise en charge de l'énonciation et de tout un réseau de facteurs souvent occultés. Les défaillances du discours pourraient, entre autres, être les signes d'une rupture entre communautés de référence ; par exemple entre un contexte socioculturel particulier où l'enfant/ apprenant est totalement pris en charge, car jugé/représenté comme inapte à prendre une

⁴ *Orientations pédagogiques et programmes relatifs à l'enseignement du français au primaire* (2011), Ministère de l'Education nationale du Maroc, p. 105 et 95.

parole libre qui est la sienne et un contexte scolaire qui vise l'autonomie et l'épanouissement de l'apprenant.

(Re)mettre en valeur la parole de l'élève et initier une nouvelle relation pédagogique consistent aussi à réduire la parole de l'enseignant et à bannir l'usage de l'écrit oralisé pour inciter les apprenants à verbaliser réellement, à prendre la parole pour exprimer leur position sur un sujet traitant d'une préoccupation de la communauté sociale de référence, et à justifier leur point de vue. Les apprenants s'instituent ainsi en membres d'une communauté discursive socio-culturellement déterminée, l'objet du discours étant d'ordre extrascolaire et en rapport avec leur vécu.

Le traitement didactique de l'oral, problématique à plus d'un égard, nécessite de mettre en œuvre des situations de formation des enseignants aussi variées que complexes, susceptibles de rendre compte des différents statuts de l'oral dont les caractéristiques changent selon les situations d'énonciation et les visées à atteindre. Il est donc important d'abord d'engager la réflexion en formation initiale sur des gestes professionnels (gestes de métier : gestion de l'espace, installation et maintien d'une ambiance, pilotage, étayage, etc.) et d'initier les enseignants aux différents usages qui sont faits de l'oral dans les classes de primaire. L'enseignement de l'oral implique la personne entière et la prise de parole ne peut dissocier le corps et la voix, ni ignorer les habitudes socioculturelles des apprenants. L'oral est fortement marqué par les pratiques sociales de référence et l'apprentissage d'une langue étrangère ne se fait que par référence à la langue maternelle et aux pratiques vernaculaires (les usages de la parole d'ordre familial et social). Une formation d'enseignant se doit de prendre en compte une réflexion sur le passage de la culture de référence et de la langue maternelle à l'apprentissage de la langue cible.

Si la question du statut de la langue française en tant que langue étrangère est prise en compte dans la conception des dispositifs de formation initiale et des programmes de l'enseignement primaire, le rapport entre la langue maternelle et la langue cible n'est mentionné que dans le cadre de la pédagogie de l'erreur, notamment lors du traitement des erreurs d'interférences. Pourtant, la polyvalence des futurs enseignants du primaire laisse une marge importante à l'initiative interdisciplinaire et ouvre un champ d'investigation à la didactique du FLE, en permettant l'élaboration d'activités convergentes. La confrontation des discours en L1/L2 présente, par exemple, des intérêts didactiques à plus d'un titre. En plus d'initier les enseignants à mesurer les écarts et les régularités linguistiques pour en dégager les

possibilités de s'appuyer sur l'une pour enseigner l'autre, elle permet d'appréhender les spécificités du FLE, d'observer et d'analyser le non verbal, les postures énonciatives dans les deux langues et d'engager la réflexion sur les gestes langagiers du maître et de l'apprenant, sur la nature des interactions, sur le discours et l'usage que l'on en fait d'une activité à l'autre et d'une langue à l'autre. Les activités convergentes en L1/L2 pourraient être proposées aux enseignants en formation à partir de supports iconiques, textuels ou d'un fait de langue, autour d'un même objet. En effet, un même fait traité par deux textes (articles de presse ou autres), l'un en L1 et l'autre en L2, constitue un corpus utile pour les apprentissages non seulement linguistiques mais culturels. Ces propositions d'activités (de formation et d'enseignement/apprentissage) pourraient trouver, dans les travaux de la didactique convergente, un cadre didactique et théorique dont les apports seraient d'un grand intérêt pour la formation des enseignants.

En 2006, « (...) la didactique du français au Maroc est encore largement à inventer », écrivait Frédéric Bourdureau (2006 : 34), qui examinait les relations entre politique linguistique et politique scolaire au Maroc et suggérait que le cadre institutionnel et les inflexions politiques contribueraient à faire évoluer la réalité des classes de français pour l'accorder à la réalité sociale et à la forte demande de français. Le cadre institutionnel a évolué mais les changements ne se perçoivent nullement dans la classe et dans les modalités d'enseignement et de formation. Nous avons mis l'accent ici sur l'oral puisque c'est le mode de communication privilégié dans l'apprentissage du français en primaire et que la primauté est accordée à la construction des compétences communicatives orales minimales. Ce choix institutionnel mais aussi didactique s'explique par le fait que « la sensibilité des enfants à la prosodie et aux sonorités des langues est extrêmement vivace » et que leur « capacité de discrimination auditive, de mémorisation et de production orales est particulièrement importante » (Hagège, 1996 : 26). Les observations des classes révèlent cependant que des contraintes, de natures diverses, bloquent les élèves aussi bien au niveau de la compréhension qu'au niveau de la production. Certes on peut estimer que les difficultés des apprenants à produire de l'oral tiennent à des ressources lexicales et syntaxiques défaillantes. Mais une telle explication dispense d'examiner d'autres aspects plus importants comme la dimension culturelle et son impact sur les interactions ainsi que sur la construction des compétences nécessaires à la prise en charge d'un énoncé autonome par l'apprenant. On occulte ainsi la rupture entre la communauté de

référence (familiale, sociale, culturelle, régionale, etc.) et la communauté scolaire qui exige de l'apprenant qu'il s'approprie les codes d'un réseau de sens tout à fait différent de celui de son milieu socioculturel. La notion de « communauté discursive » en cohérence avec les orientations officielles permet de réhabiliter le statut de l'apprenant en tant que locuteur/acteur, membre à part entière de la communauté scolaire où il est appelé à faire preuve de compétences dans un cadre interactif. Une posture énonciative autonome s'avère alors possible si les conditions de son épanouissement sont réunies, à savoir l'organisation de l'espace classe en fonction des interactions à installer, la libération du corps pour libérer la parole, l'implication de l'apprenant dans la construction de son propre savoir en l'invitant à négocier le sens. Il importe aussi d'amener les enseignants du primaire à une réflexion pertinente sur le choix de situations d'apprentissage qui favorisent une libération de l'expression des élèves en leur faisant produire des énoncés simples et cohérents dans des situations qui s'apparentent à leur contexte social au lieu de leur faire mémoriser systématiquement des dialogues fictifs peu motivants ou des répertoires de mots et de structures syntaxiques. L'enjeu est de taille : au Maroc, la langue française, bien que disposant d'un statut exceptionnel, est en situation fragile concurrencée de plus en plus fortement par l'arabe (classique aussi bien que dialectal) dans les médias ou dans la rue. Langue des élites marocaines déjà, elle risque aussi d'apparaître comme langue de l'échec scolaire et social de la majorité des autres Marocains, ceux qui l'apprennent dans un cadre contraint, normatif et fastidieux, celui notamment de l'école publique. La francophonie du Maroc a besoin que les apprenants s'approprient une langue « vivante », celle qu'ils élaborent en lien avec leur quotidien et leur sensibilité, loin d'un « français de France » largement idéalisé et qui s'exporte dans des moules syntaxiques et des situations fictives. Parce que la francophonie – même si les politiques l'infléchissent pour une large part – se construit avec les élèves.

Bibliographie

- Bedoin, Évelyne, « Ruptures culturelles dans le débat interprétatif : une incidence de la reformulation magistrale sur la dynamique de construction des savoirs », in *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 33, n°2, 2007.
- Bourdereau, Frédéric, « Politique linguistique, politique scolaire : la situation du Maroc », in *Le Français aujourd'hui*, n° 154, « Former au français dans le Maghreb », 2006, p. 34.
- Charmeux, Eveline, *Ap-prendre la parole. L'oral aussi, ça s'apprend*, Toulouse, éditions SEDRAP, 1997.
- Garcia-Debanc & Plane, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris, Hatier, 2004.
- Hagège, Claude, *L'Enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob, 1996.

L'enseignement /apprentissage du FOU pour les étudiants de la première année Licence en Langue, Littérature et Civilisation françaises en Tunisie, et le nouveau module optionnel d'Autoformation

Fatma FAKHFAKH ¹

En Tunisie, la langue française « fait partie intégrante de notre histoire et possède de ce fait le statut de langue vivante étrangère privilégiée »². Boudhiba affirme que « la question de la francophonie a fait l'objet de grands débats dans les pays africains anciennement colonisés par la France », et qu'elle est un moyen inhérent d'ouverture sur tous les pays francophones³.

L'enseignement supérieur se caractérise par un recours *particulier* à la langue française, depuis l'indépendance en 1956. Ce qui est certain, dans ce contexte, est que l'usage de cette langue soit inhérent à l'enseignement-apprentissage au cœur de toutes les universités, pendant les périodes de toutes les réformes pédagogiques postcoloniales de 1958, de 1989, de 1991 et de 2004. Le français aurait le statut d'une première langue étrangère (FLE) dans l'enseignement, dès l'école primaire jusqu'à l'université, tout en mentionnant que « la durée des études menant à l'enseignement supérieur est de 13 ans » dont six ans à l'école primaire, trois ans à l'enseignement de base et quatre ans au lycée. L'élève tunisien commence à apprendre le français dès sa troisième année primaire, d'où l'effectif des années d'apprentissage soit onze ans. L'obtention du diplôme national de baccalauréat permet à l'élève tunisien d'entrer à l'université⁴. Cette langue aurait deux statuts dans le cadre universitaire. Elle n'est non seulement, une langue d'enseignement, mais plus,

¹ Université de Sfax, Tunisie.

² REZIG, (B.), *L'enseignement supérieur en Tunisie : Evaluation de la qualité*, Projet Tempus, Description du système d'enseignement supérieur, 2004, P.199, lu et consulté sur : <http://www.ciep.fr/evquameda/www.evquameda.org/Tunisie-EnseigSuperieur.pdf>

³ BOUHDIBA, (S.), *Enseignement supérieur, francophonie et développement durable en Afrique du Nord : le cas de la Tunisie*, P.27. Lu et consulté sur <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a2-bouhdiba.pdf>

⁴ REZIG, (B.), *Op., Cit.*, P.7. Lu et consulté sur <http://www.ciep.fr/evquameda/www.evquameda.org/Tunisie-EnseigSuperieur.pdf>

elle est une langue enseignée : ou bien un FS (Français de spécialité), lorsque le français est une langue d'enseignement, ou bien un FOU (Français sur Objectifs Spécifiques), lors de l'enseignement-apprentissage du français.

I. Les étudiants de FOU de la première année Licence (Langue, Littérature et Civilisation) et la réforme de 2004

On s'intéressera aux futurs spécialistes de français, à savoir les étudiants francophones des treize départements de français (Français sur Objectifs Universitaires pour les spécialistes en Lettres et Sciences Humaines). De cette manière, ce public d'étudiants de français, se considère en tant qu'un public spécifique, puisque l'apprentissage est en rapport avec des situations communicatives précises en Langue, Littérature et Civilisation françaises. Le FOU (français sur Objectifs Universitaire) n'est qu'une sous-branche de FOS (Français sur objectifs spécifiques). Les Objectifs Universitaires de ces étudiants de licence sont du domaine des Lettres et Sciences Humaines⁵. Ce qui différencie les objectifs spécifiques du FOS (qui s'utiliseront pour des fins éducationnelles ou professionnelles) des objectifs spécifiques du FOU, est que ces derniers sont en rapport avec la vie **Universitaire** : cours, notes, livres et textes spécialisés, examens, mémoires, thèses, etc⁶. On rappelle que la conception d'un cours de FOU est indissociable à la préparation de cinq phases pédagogiques qui sont :

- « *l'identification de la demande* » du public d'étudiant,
- « *l'analyse des besoins* » langagiers,
- « *la collecte de données* » sur les séances de cours, de travaux dirigés et pratiques, sur les modalités d'évaluation et d'apprentissage et sur les compétences spécifiques à améliorer par le recours à des entretiens, à des enquêtes ou à des sondages aidant le concepteur de cours à cibler les tâches du programme d'apprentissage,

⁵ Kotb, (H.), distingue onze domaines de FOS qui sont : le Médical, le Journalistique, le Télé-communicatif, le Secrétariat, les Affaires, le Touristique, les Transports, les Juridique, le Scientifique et Technique, les Lettres et Sciences Humaines et Sociales et les Relations Internationales. Kotb, (H.), *Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par Internet*, EPU, Editions Publibook, Paris, 2009.

⁶ Le FOS représente, toute formation, à court et parfois, à long terme, qu'effectue un public de FLE, et dont la visée est en rapport avec une spécialité particulière (la profession ou l'éducation). Les documents supports sont généralement, authentiques, et les objectifs spécifiques se réaliseront par un principe pédagogique par tâche.

- l'« analyse des données »,
- et « l'élaboration didactique » par la conception des unités didactiques, de leur répartition, des stratégies disciplinaires à suivre, du type des activités à programmer (en autonomie ou en groupe), de la nature des tâches (audio-orales, écrites ou à trou), des dispositifs d'apprentissage (à distance ou en présentiel) et du model d'évaluation choisi⁷.

On étudiera donc, le cadre général de l'enseignement-apprentissage de la langue française pour les étudiants de la première année de Licence en Langue, Littérature et Civilisation françaises, depuis la réforme de 2004, articulée sur un nouveau régime d'enseignement supérieur, nommé **Licence-Mastère-Doctorat**, favorisant un principe pédagogique encourageant l'approche par compétence (qui est incluse depuis 2006, dans les programmes universitaires). On mentionne qu'un rapport d'expertise sur *L'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien : état des lieux et perspectives*, a été réalisé afin d'évaluer le statut de la langue française à l'université. De plus, un « *Rapport d'expertise sur la session du Test de compréhension du français (TCF)-2005* » et un deuxième sur « *La formation initiale et continue des instituteurs en Tunisie : les instituts Supérieurs de Formation des Maîtres (ISTM)* », ont démontré la « situation de crise aigue, quant à la maîtrise du français par les étudiants de l'université tunisienne »⁸. Cet état des lieux était déclencheur de la genèse de la quatrième réforme de l'enseignement de la période postindépendance, et générateur de la création du *Référentiel Tunisien de Compétences « Langue » pour les 3 années L1, L2 et L3*. Ce référentiel s'inspire aussi, du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Evaluer*, et définit les objectifs et les démarches pédagogiques à suivre pour aider « *l'enseignant à mener des évaluations plus ciblées des acquis* » et favoriser « *chez l'étudiant les conditions de son auto-formation à partir des compétences et des objectifs clairement délimités.* ». Les élaborateurs du référentiel tunisien ont résumé les

⁷ Boukhannouche, (L.), *Le FOU - français sur objectif universitaire*, publié le samedi 22 septembre 2012, article lu et consulté le 14/01/12 sur le site le site officiel d'EDUFLE : <http://www.edufle.net/Le-FOU-francais-sur-objectif.html>.

⁸ Rapport d'expertise sur *L'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien : état des lieux et perspectives*, Tunis, septembre 2004.

stratégies d'apprentissage⁹ à suivre dans les départements de français tunisiens. Selon eux, un étudiant tunisien de la première année doit aboutir au niveau B2, lors de la fin de son L1. Cette réforme LMD, permet aux étudiants de ce régime, d'obtenir un diplôme national par la réussite de 180 crédits en 3 ans (pour chacune des deux licences : Fondamentale et Appliquée). Néanmoins, le référentiel tunisien ne s'intéresse qu'aux programmes d'apprentissage de la Licence Fondamentale, qui « vise à habilitier les étudiants qui en sont titulaires, à rejoindre le marché de l'emploi, soit directement, soit après avoir reçu une formation spécialisée en la matière. Elle permet également aux meilleurs Licenciés de s'inscrire, dans la limite de la capacité d'accueil, au master recherche ou au master professionnel », tout en fixant les modalités d'évaluation, la répartition des charges horaires et les procédures administratives de l'enseignement-apprentissage au sein des départements français.

Au niveau administratif :

La situation de l'enseignement universitaire de la filière des lettres françaises est très compliquée. Les étudiants de la première année français de ce régime, n'ont le droit de s'inscrire que trois fois dans n'importe quel établissement universitaire tunisien. On note que les unités d'enseignement que réussisse chaque étudiant, se valideront une seule fois dès qu'elles soient obtenues par le succès d'un examen relatif à une unité d'enseignement (UE). Chaque UE peut comporter d'une à quatre matières qui s'enseigne(nt) sous forme d'un seul cours fondamental, et/ou d'un (des) TD, ou/et d'un PFE (Projet de Fin d'Etudes).

Au niveau de la répartition des charges horaires des UE :

On précise qu'elles peuvent être, ou bien des UF (Unités Fondamentales) qui demandent 75% du temps d'apprentissage de tous les modules, ou bien des UT (Unités Transversales), Ou bien des UO (Unités Optionnelles).

Dans le programme d'apprentissage de ces étudiants, les UF sont au nombre de quatre et qui sont *Littérature, Texte Pratique-Texte, Langue*, et

⁹« On entend par Stratégie l'organisation de la transmission d'un certain nombre d'éléments morphosyntaxiques ou lexicaux, dans le cas de l'enseignement d'une langue étrangère. » Dudas (R.) et all., *L'exploitation didactique des documents authentiques, Mélanges Pédagogiques*, CRAPEL, N°4, 1973, p.2.

Civilisation.

En premier lieu, la *Littérature* est une unité fondamentale qui comprend trois modules à savoir la *Poésie*, le *Roman* et le *Théâtre*. Chaque module s'apprend en 1 heure de cours et 1 heure et trente minutes de TD (Travaux Dirigés) par semaine. En deuxième lieu, l'UF de *Texte Pratique-Texte* se compose de deux modules de TD. Ces deux modules de compréhension écrite sont la *Lecture* et la *Production Littéraire*. En troisième lieu, les trois modules de Syntaxe (1 heure de cours et deux heures de TD de Syntaxe et Morphologie), d'Expression Orale (2 heures de TD) et d'Expression Ecrite (2 heures de TD) composent l'UF de *Langue*. En dernier lieu, la quatrième Unité Fondamentale est la *Civilisation* (4 heures de TD par semaine).

Alors que les Unités Transversales (UT) ne sont que trois : Anglais, Informatique et Droits de l'Homme. Chacun de ces modules s'enseigne en une seule séance de TD d'une heure par semaine.

Toutefois, chaque apprenant doit choisir un seul module optionnel (UO), ou bien le Français de Spécialité, ou bien le Perfectionnement linguistique vers l'Autoformation du centre de ressources (4 heures de TD).

Au niveau de l'évaluation :

Les modèles d'évaluation d'apprentissage choisis, adoptent le « *principe du contrôle continu* » d'où les examens finals sont de 70% et le contrôle contenu est de 30% (dont 20% pour les devoirs surveillés et 10% pour les autres types de tests oraux ou écrits) du taux des examens¹⁰.

En outre, à la fin de chaque semestre, les étudiants de la première année passent une session principale d'examens finals. Ceux qui n'ont pas réussi tous leurs crédits auront une chance de passer une session de rattrapage à la fin de l'année universitaire. En faite, le semestre comprend de 13 à 14 semaines, environ¹¹ et ces évaluations sont des évaluations présentiellees sommatives et formatives.

→ Evaluation des UF : Un test effectué en classe, et un examen final pour chaque module.

→ Evaluation des UT : Un examen final lors de la session d'examens.

¹⁰ Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », Tunis, Mai 2006, P.7.

¹¹ *Ibid.*, P.19-20.

→ Evaluation des UO : Un devoir réalisé en classe à la fin du semestre, pendant l'une des dernières séances du module.

II. Le projet franco-tunisien PREFSUP et l'instauration des centres de ressources

On se préoccupera dans cette seconde partie, de la nouvelle unité optionnelle d'Autoformation, enseignée dès l'instauration du projet PREFSUP dans les départements de français tunisiens. Commencé en 2006, le projet PREFSUP vise l'assurance d'une nouvelle orientation pédagogique de l'enseignement du français. Il s'est installé en Tunisie, dès la signature d'un contrat entre les deux Gouvernements *tunisien* et *français*, en mars 2007.¹² Il est financé par les français pour les trois premiers ans. Il s'agit de l'insertion de onze nouveaux lieux d'apprentissage, dans les treize départements de français tunisiens, qui sont les Centres de Ressources : lieux d'auto-apprentissage assurant des ressources humaines et matérielles qui favorisent à l'apprenant de français un cheminement perfectionnant d'Autoformation en l'aidant à progresser ses compétences par la :

- « *modernisation de l'enseignement dans les départements de français,*
- *Formation initiale des enseignants : rénovation de dispositif de formation,*
- *Contribution à la requalification du français pour les non-spécialistes,*
- *Amélioration du milieu francophone des étudiants* »¹³.

La raison primordiale de l'instauration du « Projet de rénovation de l'enseignement du français et en français dans le supérieur » est la présence de certaines lacunes au niveau des compétences linguistiques des étudiants en langue, littérature et civilisation françaises dans les treize départements de français de la Tunisie. Face à cette situation, ce projet intègre des objectifs pour remanier ce statut délicat. Ce projet est mis en œuvre dans les facultés tunisiennes avec la collaboration de l'université de Nancy II, et plus particulièrement, avec le *Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques En Langue* (CRAPEL), créé en 1969 par le professeur Henri Holec. Le CRAPEL permet aussi aux chercheurs étrangers de faire des stages

¹² Le site officiel de l'ambassade de France : http://www.ambassadefrancetn.org/france_tunisie/spip.php?article520.

¹³ Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », *Op., Cit.*, p.2.

ou des formations qui visent l'amélioration du statut du français dans le monde¹⁴. Des centres de ressources se sont créés dans le but d'encourager la création des clubs de français, l'animation des ateliers d'écriture, la projection des films, la lecture de poèmes, etc. En accédant à ces espaces francophones, les étudiants pourront tirer profit des ressources dont disposent ces centres pour développer leurs compétences orales et écrites de compréhension et de production. L'instauration des centres de ressources dans les départements de français a pour objectif d'assurer des séances (et non pas des cours) d'autoformation. Ces séances sont proposées par un conseiller qui aide l'apprenant à concevoir son cheminement d'autonomie. C'est pourquoi, chaque apprenant doit définir un programme propre à son auto-apprentissage. Ce programme soit, à la fois, contrôlé par le conseiller et auto-évalué par l'apprenant de LI, lui-même.

III. Le module optionnel d'Autoformation et la création d'un carnet de bord contextualisé avec l'exemple tunisien

À la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax, l'expérience se concrétise par la création du Centre de Ressources et d'Autoformation qui s'est ouvert officiellement, au début de l'année universitaire 2008-2009. En ce qui concerne le déroulement du programme d'auto-apprentissage en Autoformation, il se fait au cours de quatre séances au maximum. L'apprenant finit le programme d'auto-apprentissage par effectuer un entretien de conseil. On a créé un carnet de bord pour les étudiants de la première année licence. Ce carnet est la solution qu'on a proposée aux conseillers pour améliorer le déroulement du module optionnel de « *Perfectionnement linguistique vers l'autoformation* », lorsqu'on a accompli un stage dans ce centre, pendant l'année universitaire 2010-2011. Le module optionnel du Centre de Ressources s'articule sur la réforme des programmes L-M-D et sur les tâches indiquées dans le Référentiel tunisien.

¹⁴ Le site officiel du CRAPEL : <http://www.univ-nancy2.fr/CRAPEL/recherches.htm>.

MON CARNET DE BORD

(PREMIÈRE ANNÉE FRANÇAIS : LICENCE FONDAMENTALE)

NOM ET PRÉNOM :

NUMÉRO DE LA CARTE D'ÉTUDIANT :

GROUPE :

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Document élaboré par : **Fatma FAKHFAKH**

Documents sources:

- *Carnet de bord du Centre de Ressources de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax inspiré du Carnet de bord du CRAPEL (Nancy II).*
- *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Evaluer.*
- *Référentiel Tunisien de Compétences Langue pour les 3 années L1, L2, L3.*

1

MON (PREMIER / DEUXIEME) SEMESTRE AU CENTRE DE RESSOURCES ET D'AUTOFORMATION

Le **carnet de bord** est ce cahier qui me permet :

- ✓ de définir mon programme d'auto-apprentissage de la langue française,
- ✓ d'en faire mon suivi et mon auto-évaluation.

Pour améliorer mes aptitudes linguistiques en français, il faut que je définisse mon propre **programme d'auto-apprentissage** correspondant à mes propres besoins. Je commence donc par auto-évaluer mes acquis et identifier les objectifs que je veux atteindre. Les 4 grilles qui suivent (réparties selon les domaines de compétences) peuvent m'aider à reconnaître les **objectifs généraux** de mon programme d'auto-apprentissage (Ex : compréhension orale) ainsi que les **objectifs spécifiques** (Ex : écouter et comprendre une interview). Je les lis avant de cocher les cases et je réfléchis à ce qui me semble prioritaire.

2

Pour chaque compétence auto-évaluée, je dois définir mon niveau d'entrée de compétence. Dans ce but, je dois comptabiliser le nombre des cases où j'ai coché **Je sais déjà** et le nombre des cases où j'ai **coché Je sais et je vais améliorer** ou **Je ne sais pas**.

⇒ Si j'ai répondu par **Je sais déjà** à la plupart des grilles, je choisis le niveau d'entrée de compétence **B1**.

⇒ Si j'ai répondu à la plupart des grilles par **Je ne sais pas** ou bien par **Je sais et je vais améliorer**, je m'attribue un niveau initial d'**A2+**.

⇒ Si j'ai obtenu un niveau de compétence d'**A2+** en compréhension écrite par exemple, je dois la définir comme compétence à améliorer prioritairement au cours de mon programme d'auto-apprentissage.

3

Mes besoins, mes objectifs et mes ressources en expression orale	Mes besoins, mes objectifs et mes ressources en compréhension orale
<p>Quel est le score que j'ai obtenu au test de remise à niveau pour l'évaluation de l'expression orale ? / 25</p> <p>Mon niveau de compétence en expression orale au début de L1 est-il A2+ ou B1 ?</p> <p>Si mon niveau de compétence est A2+, je répondrai à ces questions et je définirai un programme d'auto-apprentissage pour le développement de l'expression orale.</p> <p>Je vais apprendre à parler :</p> <p> Quel(s) vocabulaire(s) ? ✓ Quelles expressions ? ✓ Quel(s) type(s) de conversation(s) ? ✓</p> <p>Quelles ressources je compte choisir ?</p> <p> Humaines : ✓ Matérielles : ✓</p>	<p>Quel est le score que j'ai obtenu au test de remise à niveau pour l'évaluation de la compréhension orale ? / 25</p> <p>Mon niveau de compétence en compréhension orale au début de L1 est-il A2+ ou B1 ?</p> <p>Si mon niveau de compétence est A2+, je répondrai à ces questions et je définirai un programme d'auto-apprentissage pour le développement de la compréhension orale.</p> <p>Je vais écouter pour comprendre :</p> <p> Quel(s) vocabulaire(s) ? ✓ Quelles expressions ? ✓ Quel(s) type(s) de texte (s) ? ✓</p> <p>Quelles ressources je compte choisir ?</p> <p> Humaines : ✓ Matérielles : ✓</p>
<p>Quel est le score que j'ai obtenu au test de remise à niveau pour l'évaluation de l'expression écrite ? / 25</p> <p>Mon niveau de compétence en expression écrite au début de L1 est-il A2+ ou B1 ?</p> <p>Si mon niveau de compétence est A2+, je répondrai à ces questions et je définirai un programme d'auto-apprentissage pour le développement de l'expression écrite.</p> <p>Je vais apprendre à rédiger :</p> <p> Quel(s) vocabulaire(s) ? ✓ Quelles expressions ? ✓ Quel(s) type(s) de conversation (s) ? ✓</p> <p>Quelles ressources je compte choisir ?</p> <p> Humaines : ✓ Matérielles : ✓</p>	<p>Quel est le score que j'ai obtenu au test de remise à niveau pour l'évaluation de la compréhension écrite ? / 25</p> <p>Mon niveau de compétence en compréhension écrite au début de L1 est-il A2+ ou B1 ?</p> <p>Si mon niveau de compétence est A2+, je répondrai à ces questions et je définirai un programme d'auto-apprentissage pour le développement de la compréhension écrite.</p> <p>Je vais lire pour comprendre :</p> <p> Quel(s) vocabulaire(s) ? ✓ Quelles expressions ? ✓ Quel(s) type(s) de texte (s) ? ✓</p> <p>Quelles ressources je compte choisir ?</p> <p> Humaines : ✓ Matérielles : ✓</p>
4	
<p>- Dans quel(s) domaine(s) de compétences j'ai coché le plus d'objectifs spécifiques que je maîtrise déjà (Je sais déjà) et j'ai obtenu le niveau de compétence B1? Ce(s) domaine(s) n'est (sont) donc pas prioritaire(s) pour moi, car j'en maîtrise déjà une bonne partie.</p> <p>- Dans quel(s) domaine(s) j'ai coché le plus d'objectifs spécifiques à atteindre (Je sais et je vais améliorer ou je ne sais pas) et j'ai obtenu le niveau de compétence A2+ ? Ce(s) domaine(s) est (sont) prioritaire(s) pour moi, c'est donc sur lui (eux) que va se concentrer mon programme d'auto-apprentissage dans un premier temps.</p> <p>Je viens de définir mes besoins et mes acquis en langue française, maintenant je les connais. Ces besoins deviennent pour moi mes objectifs d'auto-apprentissage. Je sais aussi quel(s) domaine(s) est (sont) prioritaire (s), je vais donc commencer par lui (eux). Je peux donc passer à l'action, mais pas sans un bon plan ! Pour chaque objectif d'auto-apprentissage, je vais me préparer un programme d'auto-apprentissage. Il y aura ainsi autant de programmes d'auto-apprentissage que d'objectifs, car chaque objectif nécessite bien entendu un traitement différent. Chaque programme décrira pour chaque objectif la gestion de mon temps, la méthodologie que je voudrai mettre en œuvre. Il sera clôturé par l'auto-évaluation que je ferai de ma méthode et de mes nouveaux acquis à la fin de mon entraînement. Pour remplir mon carnet de bord, je dois élaborer mes fiches « Programme d'auto-apprentissage ». Les activités que j'effectue et le remplissage correct de mon carnet (titre du document utilisé, les progrès ou les difficultés que j'ai constatés) me permettent d'observer mon amélioration.</p>	
5	

Programme d'auto-apprentissage n°	Objectif n°
Domaine de compétences :	
Compétence spécifique :	
Date de début :	
Date visée pour la fin :	
Comment je vais faire ?	
Ressources utilisées : Séance 1 :	
Séance 2 :	
Séance 3 :	
Séance 4 :	
6	

Mes difficultés et mes solutions :
À chacune de ces difficultés rencontrées, j'ai trouvé ou non une solution
Séance 1 :
Séance 2 :
Séance 3 :
Séance 4 :
J'ai fait l'auto-évaluation en travaillant des exercices du manuel de compétences du C.E.C.R. et en répondant une autre fois aux grilles. J'ai atteint le niveau.....en ce domaine de compétence.
Ai-je atteint mon objectif ?
Oui <input type="checkbox"/> passe à un autre
Non <input type="checkbox"/> prolonge mon programme d'apprentissage
7

NOTES
L'apprenant :
Séance 1 :
Séance 2 :
Séance 3 :
Séance 4 :
Le conseiller 1 :
Séance 1 :
Séance 2 :
Séance 3 :
Séance 4 :
Le conseiller 2 :
Séance 1 :
Séance 2 :
Séance 3 :
Séance 4 :
Avis de mes conseillers sur l'entretien effectué à la fin de mon programme d'auto-apprentissage :
8

Maintenant j'explique comment j'ai progressé ou régressé à la fin de ce module optionnel. Je dois auto-évaluer mon niveau de compétence en chaque domaine de compétence développé. Je m'attribue le niveau de compétence que j'ai atteint.

Si je réponds à la plupart des grilles par **Je sais déjà**, donc je suis prêt(e) à commencer mon **L2** puisque j'ai atteint le niveau de compétence de sortie de L1 (**B1+B2**).

Si je réponds à la plupart des grilles par **Je ne sais pas** ou par **Je sais et je vais améliorer**, donc je ne suis pas prêt(e) à commencer mon **L2** puisque je n'ai pas atteint le niveau de compétence de sortie de **L1 (B1+B2)**, mon niveau de compétence est plutôt (**A2+B1**).

Alors, quel niveau de compétence ai-je atteint pour chaque compétence développée ?

.....

Donc, j'ai progressé ou bien j'ai régressé ?

J'explique comment :

L'avis de mes conseillers sur mon parcours d'auto-apprentissage et sur mon progrès après avoir terminé

mon autoformation :
CONSEILLER1 :
CONSEILLER2 :
9
<p style="text-align: center;">Mon carnet de bord me sert au suivi de mon progrès.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ J'ai effectué au Centre de Ressources des activités variées afin de perfectionner mon niveau de compétence dans le(s) domaine(s) de compétence que je ne maîtrise pas. ✓ J'ai auto-évalué mon niveau de compétence au début, au milieu et à la fin de mon parcours d'autoformation. <p style="text-align: center;">Je ne dois pas oublier que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Je dois remettre mon carnet de bord et mes traces écrites à mon conseiller à la fin de chaque séance. ✓ Le Centre de Ressources est ouvert toutes les matinées pour l'accès libre. ✓ Je ne peux accéder au Centre de Ressources que pour améliorer mes connaissances et mes aptitudes en français. <p style="text-align: center;">L'évaluation de ce module se fait selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mon progrès par rapport à mon niveau d'entrée. ☑ ✓ Le rapport logique entre mes besoins fixés, mes activités effectuées et les ressources exploitées au cours de chaque programme d'auto-apprentissage. ☑ ☑ ☑ ☑ ☑ ☑ ✓ Le remplissage correct de tout le contenu de mon carnet de bord. ☑ ☑ ✓ Le contenu de mes traces écrites. ☑ ✓ La bonne exposition de mon dossier oral à l'entretien de conseil. ((<p style="text-align: center;">(Mon assiduité et mon sens de la responsabilité. (((</p>
10

Ce carnet est un document didactique qui aidera les conseillers et les étudiants à mieux adopter les deux modèles théoriques d'Autoformation et de l'approche par Compétences, et à atteindre une auto-évaluation inspirée des tâches proposées dans le *Référentiel Tunisien de compétences* pour la L1. En outre, il contient trois auto-évaluations : par le remplissage des grilles d'auto-évaluation au début, au milieu et à la fin du programme d'auto-apprentissage, l'apprenant et le conseiller peuvent remarquer si le niveau des compétences de l'apprenant a progressé ou a régressé. Ces grilles sont inspirées des objectifs universitaires définies dans le *Référentiel Tunisien de Compétences en langue*. La première évaluation interne est au début du carnet et qui ait comme objectif de savoir le niveau initial de compétences de l'apprenant. La deuxième est au début du deuxième semestre. Elle se fait pour que l'étudiant puisse savoir le niveau de son progrès au milieu de son parcours d'Autoformation et pour qu'il sache son niveau initial du deuxième semestre. La troisième évaluation interne se fait au cours de la dernière séance d'autoformation. Elle aidera à vérifier si l'apprenant atteint le niveau de sortie de L1 (B1+/B2). Chaque évaluation interne est suivie de quatre petits tableaux que doit remplir l'apprenant afin d'analyser ses besoins spécifiques d'apprentissage pour chaque compétence langagière (compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale). Les étudiants tunisiens de français inscrits en L1, sont conviés à déterminer leurs besoins d'autoformation dans une

situation de compréhension ou de production écrite et/ou orale précise. Ces situations sont ou bien sociales, ou bien professionnelles ou bien intimes, et c'est à l'apprenant de se demander en quelle(s) situation(s) il a besoin d'améliorer son niveau.

On présentera ci-dessous les grilles d'auto-évaluation de l'apprenant qui se trouvent dans ce carnet de bord, et dont les tâches d'apprentissage se sont inspirées des tâches du niveau B1+/B2 du C.E.C.R. Ces tâches sont contextualisée avec l'exemple tunisien, et sont mentionnées dans le *Référentiel de Compétences en Langue pour la L1* qu'a élaboré une élite de didacticiens de la Tunisie. L'apprenant coche dans l'une des trois cases : *Je sais déjà*, *Je sais et je vais améliorer* ou *je ne sais pas*. A l'oral, l'apprenant analyse ses besoins d'apprentissage en prédefinisant ses objectifs spécifiques. D'une part, l'apprenant atteindra son niveau de sortie en L1 en compréhension écrite, s'il arrivera à « *comprendre différents types de textes produits oralement, présentés de façon relativement distincte* » et à « *recourir à des démarches de compréhension orale pour saisir l'essentiel d'un message écouté* ». D'une autre part, en expression orale, il doit pouvoir participer à tout type d'échange et de dialogue afin d'argumenter, de décrire, de raconter ou de donner son point de vue à n'importe quelle situation communicative universitaire. Les tâches que nous énumérons ci-dessous, sont sous-tendues des objectifs universitaires spécifiques à l'oral, que les apprenants de la première année licence doivent améliorer et perfectionner, et représentent les grilles d'autoévaluation du carnet de bord.

Domaine de compétences COMPRÉHENSION ORALE écouter et comprendre	Je sais déjà	Je sais et je vais améliorer	Je ne sais pas	Domaine de compétences EXPRESSION ORALE dire et parler	Je sais déjà	Je sais et je vais améliorer	Je ne sais pas
Distinguer les types de textes produits oralement :				Participer à une conversation ou à un échange et donner mon avis:			
➤ une pièce théâtrale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ prendre part sans préparation à une discussion sur ma vie personnelle ou quotidienne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ un film ou un feuilleton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ parler de mes projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ les informations de la vie quotidienne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ exprimer ma joie ou mon plaisir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ une émission à la radio ou télévisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ une interview	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ des intentions (conseil, plainte,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

			littéraires > résumer et reformuler une histoire ou un livre > lire de façon expressive			
--	--	--	---	--	--	--

Tandis qu'à l'écrit, le niveau B1+/B2 du C.E.C.R. consiste à que l'apprenant puisse comprendre tout discours écrits à n'importe quelle situation communicative, et produire des écrits diversifiés. Ainsi, les objectifs spécifiques universitaires se résument en :

- L'aptitude de l'étudiant à adopter des différentes stratégies de lecture afin de préparer un projet de lecture convenable au type de texte et à ses caractéristiques textuelles.
- Sa distinction entre tous les types de textes (particulièrement, les textes littéraires et informatifs), et sa compréhension de tous les éléments de l'organisation textuelle.
- Sa capacité d'organisation et d'exposition de tous les éléments d'information et d'argumentation qu'il a déjà lus, en restituant, transformant et réécrivant un texte.
- Sa qualité de préparation d'un plan logique et détaillé pour sa production écrite (informatif ou argumentatif) et d'élaboration d'une bonne production écrite.

On a rassemblé dans les grilles de l'écrit, toutes les tâches que l'apprenant doit maîtriser pour réussir son L1 en Langue, Littérature et Civilisation françaises. L'apprenant doit faire des exercices du niveau B1+/B2 au cours de son programme d'auto-apprentissage, afin qu'il atteigne le niveau de compétence de sortie.

Domaine de compétences COMPRÉHENSION ECRITE lire et comprendre	Je sais déjà	Je sais et je vais améliorer	Je ne sais pas	Domaine de compétences EXPRESSION ECRITE écrire et rédiger	Je sais déjà	Je sais et je vais améliorer	Je ne sais pas
Lire, comprendre et adopter une stratégie de lecture :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Produire des écrits de types variés :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ comprendre le paratexte et lier ses éléments au contenu textuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une lettre intime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ critiquer le contenu textuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une plainte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ lire et exprimer mon point de vue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une lettre d'invitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ lire et faire un compte rendu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une consolation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ comprendre le contenu non linguistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger une demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ lire, répondre et justifier ma réponse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ rédiger un rapport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ trouver et comprendre l'idée générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ écrire un essai sur ma vie privée et sur ma famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ définir l'avis de l'auteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ décrire le quotidien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les niveaux de langue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ écrire un essai sur une expérience personnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distinguer les caractéristiques et dégager l'organisation textuelle :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ justifier mon opinion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ trouver les trois situations d'un textuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ expliquer un projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ repérer la progression textuelle (le déroulement des actions et des événements)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ décrire une activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier et classer les types d'arguments dans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ prendre notes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger un message	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger un discours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger un dialogue dans un récit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger une histoire vécue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger une excuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ rédiger texte en relation avec des thèmes de la	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

un texte argumentatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	littérature et de la civilisation françaises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ repérer les articulateurs du discours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ préparer un mini projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les référents et les substituts lexicaux et pronominaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transformer et réécrire un texte :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les plans d'énonciation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ résumer un texte narratif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ repérer la situation énonciative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ résumer un texte descriptif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ décomposer syntaxiquement un texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ imaginer une suite possible pour une histoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les séquences descriptives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ transposer du dialogue au récit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les séquences dialogiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ transformer un récit par un changement au niveau des plans d'énonciation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les séquences argumentatives et explicatives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ synthétiser un texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer la formation des mots à partir de leur radical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ reconstituer un texte présenté dans le désordre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les connotations et les dénotations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ insérer un court dialogue dans un récit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ savoir le sens propre et le sens figuré d'un mot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ insérer une séquence descriptive dans un récit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les relations sémantiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ améliorer le style d'un texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ repérer les figures de la rhétorique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Planifier et organiser un texte :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ identifier les classes et les fonctions grammaticales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ hiérarchiser mes idées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les valeurs des temps verbaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ classer mes arguments ou mes informations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ distinguer les types et les formes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	➤ organiser mon plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ trouver un bon support d'inspiration convenable à mes besoins d'écriture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				➤ définir ma situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>phrastiques</p> <p>Comprendre tous les types de texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ un texte informatif ➤ un article journalistique ➤ une lettre formelle ➤ une lettre intime ➤ un prospectus ➤ un document officiel ➤ les panneaux ➤ les affichages ➤ les affiches de spectacles ➤ les enseignes ➤ les programmes de cinéma ou des concerts ➤ les génériques de films ou d'émissions télévisées ➤ distinguer les définitions et les exemples en utilisant un dictionnaire ➤ un texte scientifique ➤ un texte technique ➤ un sommaire ou une table de matière ➤ un écrit documentaire ➤ un fait divers ➤ un essai argumentatif ➤ une revue critique ➤ une bande dessinée ➤ un récit d'aventure ➤ une œuvre de littérature de jeunesse 				<p>énonciative</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ assurer la cohésion en plaçant correctement les reprises lexicales et pronominales ➤ employer correctement les connecteurs temporels, spatiaux et logiques ➤ assurer la mise en page des paragraphes ➤ ponctuer correctement ➤ soigner la présentation et lisibilité de mon texte 			
---	--	--	--	--	--	--	--

➤ une œuvre de science fiction							
--------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Pour conclure, on doit mettre le point sur le fait que la dernière réforme L-M-D et l'instauration du Projet franco-tunisien PREFSUP ne représentent pas seulement un choix du *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique* pour améliorer les conditions de l'apprentissage *du* français et *en* français, mais plus, il s'agit de vouloir atteindre d'autres objectifs plus profonds, qui touchent à la fois la formation des enseignants, les niveaux des compétences globales et communicatives des apprenants et la qualité de l'enseignement supérieur. On récapitule brièvement les démarches pédagogiques (au niveau national et au niveau coopératif avec Nancy II) et les nouvelles modalités d'apprentissage *du* français pour le cas des étudiants de la première année licence fondamentale en Langue, Littérature et Civilisation française.

- Tout d'abord, l'urgence de moderniser les programmes par la contribution « à la rénovation des curricula de première année »¹⁵,
- Puis, l'encouragement de la formation des enseignants par « la mise en place d'un dispositif de formation national pour la rénovation des pratiques pédagogiques » des enseignants de FLE tels que *l'Appui aux départements de français : Lancement des centres de ressources et Formation des équipes pédagogiques* à Tunis (novembre 2007), *le Stage des enseignants tunisiens* à l'Université de Nancy II (novembre 2008), *La formation CCIP* à Institut Supérieur de l'Education et de la Formation Contenue de Tunis (novembre 2008), *la Journée d'étude d'évaluation du système LMD* à l'Institut des Langues de Tunis (mai 2012), etc¹⁶.
- Ensuite, l'instauration des treize centres de ressources dans les treize départements de français des universités tunisiennes, afin d'aider les apprenants de L1 de ce nouveau régime, à perfectionner leurs compétences langagières par le module (UO) de *Perfectionnement*

¹⁵ Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », Op., Cit., p. 4.

¹⁶ Documents du Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : 1. Programme de la Journée *PROJET FSP-PREFSUP*, L'ISEFC, Tunis (novembre 2007), 2. Liste des participants à la *formation CCIP* à l'ISEFC de Tunis (novembre 2008), 3. Programme officiel de la *Journée d'étude d'évaluation du système LMD* à l'Institut des Langues de Tunis (mai 2012).

*autodirigé en langue*¹⁷.

- Et enfin, le développement des « activités culturelles en français » pour les étudiants de L1 (accessibilité des médias francophones dans les centres de ressources, animation des clubs et des ateliers artistiques, etc.)¹⁸.

Bibliographie

- Dudas, R. et all., *L'exploitation didactique des documents authentiques, Mélanges Pédagogiques*, CRAPEL, 1973.
- Kotb, (H.), *Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par Internet*, EPU, Editions Publibook, Paris, 2009.
- Formation CCIP à l'ISEFC* (Liste des participants), Tunis, Novembre 2008.
- Miled, (M.), *Rapport d'expertise sur L'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien : état des lieux et perspectives*, Tunis, Septembre 2004.
- Miled, (M.), et all., *Référentiel de compétences en langue pour les trois années L1, L2, L3, Programme de rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien*, Tunis, 2004.
- Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », Mai 2006.
- Programme de la Journée *PROJET FSP-PREFSUP* à L'ISEFC, Tunis, Novembre 2007.
- Programme officiel de la *Journée d'étude d'évaluation du système LMD* à l'Institut des Langues de Tunis, Mai 2012.
- Un Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*, Conseil de l'Europe, les Éditions Didier, Paris, 2005.

¹⁷ Miled, (M.), et all., *Référentiel de compétences en langue pour les trois années L1, L2, L3, Programme de rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien*, Tunis, 2004, p. 54.

¹⁸ Présentation résumée du projet FSP-PREFSUP, « *Rénovation de l'enseignement du français et en français dans l'enseignement supérieur tunisien* », *Op., Cit.*, p. 3 et 4.

Sitographie

Boukhannouche, (L.), *Le FOU - français sur objectif universitaire*, publié le samedi 22 septembre 2012, article lu et consulté le 14/01/13 sur le site officiel d'EDUFLE : <http://www.edufle.net/Le-FOU-francais-sur-objectif.html>.

Le site officiel du CRAPEL : <http://www.univ-nancy2.fr/CRAPEL/recherches.html>

Le site officiel de l'ambassade de France : http://www.ambassadefrancetn.org/france_tunisie/spip.php?article520

Troudi, (M.-F.), *Le français en Tunisie d'hier à aujourd'hui : Etat des lieux*, La Revue GÉOSTRATÉGIQUES N° 36, 2012, http://www.strategicinternational.com/36_14.pdf

**« Le français est devenu un peu
comme ma deuxième langue maternelle... »
– entretien avec Felicia Mihali –**

Elena-Brândușa STEICIUC¹

Auteur de 11 romans écrits dans trois langues (le roumain, le français et, plus récemment, l'anglais) la Roumaine Felicia Mihali vit depuis voilà 14 ans à Montréal, où elle contribue à ce splendide brassage culturel, tellement spécifique à la « belle province » et à tout le Canada, d'ailleurs. À côté d'autres « migrants » - comme l'Irakien Naim Kattan, la Chinoise Ying Chen, ou bien Danny Laferrière, d'origine haïtienne, premier Canadien inclus parmi les « immortels » de l'Académie Française, en 2013 – Felicia Mihali poursuit sa carrière littéraire dans la (les) langue(s) de son pays d'adoption. Remarquée pour son inégalable talent de conteur et pour sa constante préoccupation pour la condition féminine, quelle qu'en soit l'époque ou l'espace géographique, Felicia Mihali construit sa prose autour du rapport identité/altérité, déclinant dans chaque roman l'attrait pour le transculturel, le mélange et le métissage. Comme un navigateur au long cours, elle guide son embarcation vers les mers et les océans les plus divers, et ce parcours souvent étonnant ne fait qu'enrichir la substance de ses écrits.

– Felicia Mihali, votre envol vers la littérature s'est fait dans la langue maternelle et dans le pays d'origine, très présent d'ailleurs dans toute votre prose, à travers les différentes étapes. Pourriez-vous nous parler un peu de l'adolescente Felicia et du moment qui a déclenché en elle le désir d'écrire ?

– Mes premiers balbutiements littéraires datent depuis mon enfance, dans le village perdu dans la pleine du Baragan où je suis née. Et ici je dois remarquer le rôle des professeurs dans la vie d'un enfant, de découvrir ses talents et de les encourager. La Canadienne Martha Ostenso disait dans son roman *Wild Geese*: « A teacher : the salt of the earth. » Maintenant, que j'enseigne à mon

¹ Université « Stefan cel Mare », Suceava, Roumanie.

tour, j'espère jouer le même rôle catalyseur pour mes élèves que mes professeurs pour moi. Ce sont eux qui m'ont fait découvrir sinon mon chemin, au moins ma passion. Par la suite, l'écriture m'a suivie tout au long de mon existence, dans les dortoirs des lycées industriels à Bucarest, ensuite à Maramures où je me suis mariée et j'ai passé dix merveilleuses années de ma vie, et plus tard, de retour à Bucarest, dans la rédaction bruyante mais combien enrichissante du journal *Evenimentul zilei*. En québécois on dit, *Il n'y a rien pour rien* ; tout prend une signification dans la vie d'un individu quand on a un but. Ma vie a été faite d'embouchures, parfois d'accidents et d'accrocs épuisants, mais finalement tout cela a donné un sens à mon être littéraire.

– *Vos livres publiés dans les années 90 en Roumanie - Tara brânzei (1999), Mica istorie (1999) et Eu, Luca și chinezul (2000) - ont eu une très bonne réception critique. Rien n'anticipait le départ de l'auteure vers un autre continent. Vous avez choisi l'exil – ce qui arrive d'ailleurs à beaucoup d'intellectuels de par le monde -, sachant probablement que l'écrivain qui s'installe dans un autre territoire linguistique, n'a pas la vie facile...Pourquoi le Canada, Felicia Mihali ?*

– Tout d'abord, j'ai choisi de quitter mon pays pour lutter contre la commodité intellectuelle qui s'installe inévitablement dans l'esprit d'un auteur à succès. Il y a très peu d'auteurs capables de se réinventer, de changer radicalement, tout en restant dans le même milieu. Je sais qu'il y en a beaucoup même qui pensent que la trop grande diversité n'est pas bonne, qu'on s'épuise inutilement tout en essayant de nouvelles formules. Ils ont raison, peut-être, mais moi je crois dans la diversité de l'expérience humaine et littéraire, et c'est ce que j'ai cherché en quittant la Roumanie. En fait, je n'ai pas quitté un pays, mais plutôt un milieu, humain et artistique, pour découvrir autre chose. Puis, j'ai choisi le Canada car, avec l'Australie, ce sont encore les seuls endroits où les Roumains occupent une place de choix parmi les communautés immigrantes. Ce sont ces deux pays où l'on n'a pas à s'excuser d'être Roumain, et d'être relégué à la condition de citoyen de deuxième classe, ce qui arrive souvent en Europe. Puis, j'ai choisi le Québec pour le français, car c'était une langue que je maîtrisais déjà, au moins au niveau de la lecture, ce qui a accéléré un peu mon intégration.

– *Chez certains auteurs dits « francophones » - et c'est votre cas aussi -, on peut constater cette volonté de donner soi-même les deux variantes linguistiques d'un même ouvrage, par l'exercice de la traduction, ou plutôt de*

l'autotraduction, cas particulier de celle-ci. Quelle a été votre stratégie lorsque vous avez réalisé, en français, les deux romans « roumains », Le Pays du fromage (2002) et Luc, le Chinois et moi (2004) ?

– En arrivant au Québec, je me suis premièrement inscrite dans une Maîtrise en Littérature comparée, à l'Université de Montréal. Mon intention était d'étudier le *postmodernisme*, car à l'époque de mes études à la Faculté de lettres de Bucarest c'était un sujet qui faisait beaucoup jaser. Je me rappelle Andrei Pleșu disant lors d'une rencontre, avec sa nonchalance habituelle, que le terme lui faisait peur. À l'époque, dans presque tout le milieu littéraire roumain, le postmodernisme était également aimé et craint. Sauf qu'en Amérique du Nord, surtout au Canada, ce concept n'était plus en vogue depuis belle lurette, au détriment d'un autre *post*, très en vogue d'ailleurs, qui était le *postcolonialisme*. Alors, sous la houlette d'une autre professeure, Livia Monnet, qui a su canaliser mon intérêt, j'ai embarqué de tout cœur dans ce sujet, qui s'est avéré un choix excellent d'ailleurs. Quand je disais tantôt que je cherchais de nouvelles formules littéraires, c'était aussi au niveau de la théorie, de l'appareil critique, or le postcolonialisme a représenté pour moi un changement de paradigme presque radical. Cela a renouvelé non seulement mon corpus théorique, mais littéraire et créatif aussi. À la même époque, j'ai commencé aussi à traduire les livres publiés en Roumanie, pour commencer quelque part. Sauf que cet exercice n'était pas proprement dit une autotraduction mais plutôt une réécriture traduisante. En transposant dans une autre langue un corpus déjà donné, je me suis réinventée comme auteure francophone en suivant d'une certaine façon le même *pattern*, les mêmes formules et le même style minimaliste que j'avais en roumain. Et cet exercice m'a toujours servi, car si j'ai changé au niveau des sujets, comme forme, je continue à utiliser en français le même style concis qu'à l'époque où je travaillais pour *Evenimentul zilei*.

– *Puisque le thème général du numéro 5 de la Revue Roumaine d'Études Francophones porte justement sur DIRE /ÉCRIRE/ENSEIGNER la (les) Francophonie(s), je vous prie de m'expliquer ce que le français représente pour vous, en tant qu'artiste, mais aussi en tant que personne humaine. Est-ce un versant de votre identité ? Pourquoi ?*

– Je pense que ce qui a accéléré mon intimité avec le français a été son utilisation quotidienne. Rien ne déclenche plus vite l'amour d'une langue que la relation intime et prolongée avec cette langue, dans un contexte de vie quotidienne, en passant par tous les registres émotionnels. Depuis 2003,

lorsque j'ai commencé à enseigner au Québec, le français n'est plus pour moi une langue académique, ou une langue d'écriture seulement, mais une langue de communication, d'amour et de haine. Et je vous parle de mon expérience comme professeur de français d'abord, et continuant à présent comme professeur d'histoire. Les élèves m'ont fait apprivoiser cette langue à grande rapidité pour être capable de leur faire face, pour leur enseigner mais pour mieux gérer la discipline en classe aussi, ce qui est la tâche la plus éprouvante pour un professeur de nos jours. Je vous mets au défi d'affronter un groupe d'adolescents vers la fin de la journée, lorsqu'ils brûlent d'impatience de finalement ouvrir leurs cellulaires et de courir à la maison pour se retrouver devant leurs ordinateurs. Ce sont eux qui m'ont le plus souvent mise à l'épreuve, dans des situations limites de stress, de nervosité, mais aussi de grandes satisfactions. Pour exprimer tous ces états, la langue t'offre une multitude de facettes, de possibilités, de variantes. Grâce à mes journées qui se passent plus à l'école qu'à la maison, je suis toujours dans une relation de plus grande proximité et familiarité avec le français qu'avec le roumain. Une langue, même maternelle, on la perd, si on réduit son temps d'utilisation, ses registres, sa diversité. Le français est devenu un peu comme ma deuxième langue maternelle, surtout depuis que je me suis proposé un nouveau défi, celui d'écrire en anglais. Le rapport entre les deux langues à présent ressemble à celui d'il y a 14 ans entre le roumain et le français.

– La plupart de vos romans mettent en scène la condition de la femme et la condition de l'exilé et souvent ces deux thèmes retentissent mieux ensemble, comme c'est le cas dans La reine et le soldat (2005), Dina (2008), Confession pour un ordinateur (2009). Y aurait-il un substrat ou un reflet autobiographique à chercher derrière chacune de ces admirables constructions en prose ?

– Ces deux thèmes se retrouvent dans mes livres car c'est ce que je connais le mieux. Je suis une femme et je vis ailleurs que dans mon pays, alors forcément, ces deux sujets m'offrent des possibilités d'exploration illimitées. Et les femmes, immigrantes ou pas, ont toujours besoin de représentations. Malgré les progrès faits dans la société, elles restent encore, même dans les pays développés, sujet de dérision, de méprise, de discrimination. Je ne suis pas une militante pure et dure, je ne suis qu'une chroniqueuse du quotidien de la femme, et c'est à travers ce quotidien que j'aime décrire son âme, son dévouement, son endurance. Les héroïnes des romans que vous avez mentionnées portent nécessairement des traces de ma propre sensibilité et de

mon vécu, de mes croyances, de mes plaisirs et de mes déplaisirs. Mais en même temps, elles rassemblent les traits des femmes que je côtoie, sinon des femmes que j'ai connues ailleurs ou avec lesquelles j'entretiens des relations à distance. Il me suffit un geste, un regard, un sourire d'une femme pour que je m'en rappelle lorsque je crée un personnage.

– Par certains de vos romans – Sweet, sweet China (2007) et L'Enlèvement de Sabina (2010) -, dont les formules épiques complexes et originales vous appartiennent (il s'agit du « docu-roman » et du mélange d'éléments appartenant à plusieurs cultures) on est tenté de vous considérer une « citoyenne du monde », tellement l'Orient et l'Occident y sont présents. Comment vous expliquez-vous cette fascination du divers chez vous ?

– Je pense que, de ce point de vu, je reste un pur produit roumain, car c'est en Roumanie uniquement qu'on retrouve ce mélange explosif et chargé d'une nostalgie inassouvie. Ce n'est pas pour rien qu'on nous considère une porte d'entrée vers l'Orient, mais il faut rappeler aussi qu'une porte ferme quelque chose derrière. Nous sommes de tels individus vivant des deux côtés d'une frontière psychologique, avec des aspirations vers l'Ouest et des habitudes orientales. Malgré notre regard tourné vers l'Occident, notre âme reste encore dans un Orient plutôt mythique que réel. Au Canada, cette double identité a été pour moi une grande richesse et aussi un véritable soutien psychologique. Je n'ai pas à m'excuser pour ce mélange, car il a de nombreux avantages. Je me promène avec facilité d'un hémisphère à l'autre, grâce à notre bonne culture humaniste, la seule consolation qui nous reste d'avoir subi les affres du régime communiste. Car si le projet économique a compromis le socialisme, le projet éducationnel a été une réussite surtout dans les pays sans une tradition démocratique comme la Roumanie et la Russie, et il faut en parler à un moment donné. La réussite des immigrants roumains en Amérique du Nord se doit à leur bonne éducation, au rôle que l'école a joué dans leur vie. Vu du Canada, je me rends compte que c'est à l'Est qu'on apprécie encore le canon occidental, alors que l'envers n'est pas valable, malheureusement. Et malgré les progrès qu'on fait depuis quelques décennies à la découverte de l'Autre, l'Est est réduit pour les Occidentaux à une multitude de clichés exotiques d'une fausseté à faire rire. Mes livres, si vous voulez, veulent rendre justice à cette culture exotisée, si je peux me permettre, en allant un peu aux sources.

– Avec le roman The Darling of Kandahar (2012), très bien accueilli par la presse et par le grand public au Canada, une nouvelle étape commence dans

voire carrière : Felicia Mihali, romancière anglophone ! Par ce roman à succès, qui a été dans le top ten canadien, vous touchez à une question d'actualité, la guerre en Afghanistan, mais aussi aux diverses facettes du multiculturalisme canadien. Comment vous sentez-vous en utilisant l'anglais comme langue de création ? Quelle est la motivation de cette nouvelle voie/voix ?

– Pour parler de cette tendance polyglotte, j'ai été toujours jalouse des historiographes du Moyen Âge et de la Renaissance pour qui les langues n'étaient pas un luxe ou un loisir, mais un outil de travail. Afin d'avoir accès aux sources, les précieux manuscrits qui circulaient à dos d'âne pendant des mois d'un monastère à l'autre, ou pour mener leur correspondance avec leurs collègues à l'autre bout du continent, ils devaient nécessairement connaître plusieurs langues. Quant à moi, il y a quelques années j'ai eu la révélation que je vis dans un tel endroit où le bilinguisme, le trilinguisme même, n'est pas un luxe, mais une nécessité. Cela est un rare cadeau de la vie, je crois. Au Canada, la majorité des individus doivent se réinviter plusieurs fois dans leur vie, non pas seulement à travers l'expérience de travail ou des déménagements, mais de la langue aussi. Et je parle surtout des immigrants, ces gens tellement endurents et soumis aux sacrifices. Imaginez un individu qui perd tout, son pays, le droit d'utiliser sa langue maternelle, ses amis, sa famille. Il doit reconstituer toute son existence, retourner aux études, réorienter sa profession, et somme toute, parler une ou deux autres langues nouvelles. Eh bien, ces êtres vivent anonymement dans ce pays et personne ne leur rend hommage. Pour survivre, ils n'ont pas le choix de faire autrement. En tant qu'écrivaine, je suis plus dans l'attention des médias et mon cas fait figure d'exception. Mais je suis comme les autres, j'ai toujours changé de langue sans renoncer à l'autre ; au contraire, je veux toujours exploiter les deux possibilités. Je me suis réinventée une fois en français, pourquoi ne pas essayer de le faire aussi en anglais, une langue qui vient avec une riche culture littéraire, sociale, historique ? Embrasser une langue c'est aussi embrasser une culture, une histoire. Le sujet de mon premier roman, *The Darling of Kandahar*, se prêtait bien à ce genre d'exercice. Comme roman de guerre, où les horreurs sont indescriptibles, il ne demandait pas beaucoup de détails. Et en tant que roman d'amour impossible, le retenu représentait aussi la voix de la narration. Cela est un peu différent de ce que je fais en français, où je deviens de plus en plus baroque. Étrangement, je me rapproche du style épuré du roumain, du ton de mon premier livre *Le Pays du fromage*. J'ai fait un long trajet en fait, identitaire et linguistique, pour retourner aux sources.

– *Sur votre site on peut lire que très bientôt, au mois d'avril 2014, le même éditeur montréalais, Linda Leith Publishing, publiera un nouveau roman de vous, intitulé A Second chance. Pourriez-vous nous le présenter, pour nous mettre en appétit ? Est-ce que les lecteurs francophones peuvent espérer une édition en français de vos deux derniers livres ?*

– C'est un roman que j'ai écrit au printemps 2012 pendant la campagne publicitaire de *The Darling of Kandahar* pour garder mon *mood* anglais. Un livre qui s'est écrit à chaque fin de semaine, pendant cinq mois. Et malgré le fait qu'il parle d'un sujet assez triste, il a un ton assez joyeux et allègre. Il s'agit d'une femme de 46 ans dont le mari de 50 ans subit une attaque cérébrale qui efface presque la totalité de sa mémoire en la réduisant à l'intelligence d'un enfant de 10 ans. Le livre parle du quotidien de ce couple, à travers les yeux de la femme, qui essaie d'introduire la normalité dans une situation qui n'est plus du tout normale, et qui exploite avec humour les imprévus de sa vie, telle qu'elle est à présent. Ce couple est un couple d'immigrants roumains, comment autrement, arrivé à un certain niveau de confort et de prospérité et qui doit maintenant apprivoiser le deuxième acte de l'immigration, qui est la maladie, la mort. Un jour, les immigrants doivent envisager que leur corps sera enterré dans ce pays, et c'est là le moment où ils comprennent finalement qu'ils sont chez eux. Pour la publication en français, je ne sais pas encore, je fais les choses une à la fois. Mais si mon éditeur français se montrera intéressé par une traduction, c'est sûrement moi qui vais la faire.

– *Sachant combien vous avez de projets, combien vous êtes active sur tous les fronts (artistique, civique, didactique) nous aimerions avoir quelques détails sur votre chantier en ce moment. Qu'est-ce que vous préparez pour vos lecteurs et pour le nombre de plus en plus grand de chercheurs qui se penchent sur vos écrits ? Y aura-t-il un retour au français ?*

– En ce moment, je suis très prise avec mes études d'histoire. À l'automne 2014 je vais probablement commencer une Maîtrise en Histoire à l'Université de Montréal, pour une thèse qui portera sur la décolonisation au Canada, à travers le cinéma de la réalisatrice indo-canadienne Deepa Mehta. J'avais espéré que cette pause scientifique allait me détacher un peu de l'écriture, mais je constate que ce n'est pas le cas. Je ne cesse pas de chercher des sources, des personnages, des sujets. À présent, j'écris un livre comique sur un groupe de retraités, des Canadiens d'origine roumaine, qui vivent dans une maison de retraite et qui essaient de donner un sens à leur vie en récréant une

république socialiste idéale à partir du moment où le communisme avait échoué, c'est-à-dire à la mort de Lénine, en 1924. Il va s'appeler *Zone de résidence*, selon le nom des ghettos construits au XIX^{ème} siècle en marge des villes russes et où les Juifs étaient confinés en résidence obligatoire sans la permission de sortir, sauf les marchands. Je m'amuse bien avec ce sujet, car j'ai l'impression que le communisme continue de hanter l'Europe comme un fantôme qui ne veut pas se laisser enterrer. Quant aux projets en français, je suis encore aux prises avec le livre que j'ai écrit dans le Grand Nord et qui parle de mon expérience dans la réserve Innue de Schefferville. C'est un docuroman de la taille de *Sweet, sweet China* et qui demande beaucoup de réflexions, vu la nature du sujet, ce conflit historique entre Blancs et Amérindiens, conflit non résolu encore et qui nécessiterait une remise en question de tous les assises de la société canadienne. Sauf qu'à présent, il n'y a personne, d'aucun côté, qui veuille ouvrir cette boîte de Pandore.

– *Nous attendons avec impatience tous ces nouveaux livres ! Un grand MULTUMESC/MERCI/THANK YOU, Felicia Mihali et bon vent sur toutes les mers!!!*

– À moi de vous remercier pour votre intérêt.

Lidia Cotea, *À la lisière de l'absence. L'imaginaire du corps chez Jean-Philippe Toussaint, Marie Redonnet et Éric Chevillard*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces littéraires », 2013, 224 pages, ISBN : 978-2-343-00340-5

Silvia PANDELESCU¹

On n'aurait pas pu trouver un titre et un sous-titre plus suggestifs et plus prometteurs que ceux choisis par Lidia Cotea pour son ample enquête destinée à déchiffrer le langage, si divers, si mystérieux et imprévisible, du corps humain, tel qu'il se manifeste sous la plume de trois écrivains contemporains : Jean-Philippe Toussaint, Marie Redonnet et Éric Chevillard.

Analyser les œuvres des années 80 – 90 rend plus difficile encore la tâche du chercheur, privé de cet écart dans le temps par rapport à la production littéraire qu'il étudie, propice aux jugements de valeur portant sur les caractéristiques générales de l'objet de son étude. Il convient, par conséquence, de souligner le mérite exceptionnel de Lidia Cotea de s'être penchée sur des partitions littéraires d'accès difficile du point de vue du contenu et de la forme, sursaturées de sens et de sous-sens, de sous-entendus et de silences, vu que les écrivains de la première et de la deuxième vague de ce qu'on appelle « le nouveau roman », qui a germé, au milieu du XX^e siècle, dans l'espace favorable des Éditions de Minuit – et il suffit de rappeler les noms de Robbe-Grillet et de Butor, de Pinget et de Ollier, de Claude Simon ou de Nathalie Sarraute, dont les œuvres ont reçu des étiquettes aussi diverses que « romans chosistes », « antiroman », « nouveau réalisme », « école du regard », « école du refus », chacun ayant une forte individualité et un itinéraire propres –, avaient déjà brisé les cadres du roman traditionnel, ouvrant l'espace romanesque à la libre manifestation de l'esprit créateur de leurs confrères. Chacun, à sa manière, a renouvelé les formes d'expression du roman, libéré du carcan de la construction de l'intrigue, des personnages et des repères spatio-temporels.

¹ Université de Bucarest, Roumanie.

Les Éditions de Minuit ont accueilli, dès leur création en 1941, justement ce type d'écrivain indépendant, capable de démontrer, aujourd'hui comme hier, que le roman, le genre le plus libre, le plus universellement lu, ne cesse de se renouveler pour surprendre et rendre de nouvelles facettes de la vie humaine, les nouvelles formes de sensibilité qui en résultent, ainsi que le nouvel imaginaire déterminant des techniques d'écriture inédites. Mais ces nouvelles formes d'écriture, qui exigent une lecture participative, peuvent dérouter le lecteur d'aujourd'hui, obligé de déchiffrer les sens des strates et des sous-strates du texte qui posent bien des problèmes de décodage.

C'est pourquoi Lidia Cotea offre, par son ouvrage, une clé pour pénétrer dans cette citadelle bien gardée qu'est le corps humain, afin de surprendre des réactions, des attitudes, des mouvements intérieurs des personnages pris de la vie de tous les jours.

Lidia Cotea se propose de démontrer, par sa démarche critique, que les écrivains qu'elle a choisis pour objet d'étude sont allés beaucoup plus loin sur la voie de l'affranchissement de la créativité, ce qui a exigé, de sa part, un immense effort d'ordre théorique et un approfondissement exemplaire de l'étude des textes pris en considération.

C'est par des cercles concentriques que l'auteur s'approche de l'objet de son étude, les premiers chapitres représentant des arcs-boutants qui soutiennent l'ample édifice de la démarche critique assumée.

Un « Avant-propos » définit clairement l'objet de sa recherche : « Saisir la manière de dire le corps propre aux écrivains de Minuit des années 80-90 et proposer une grille de lecture appropriée de ce corps et des fictions qui le nourrissent [...] » tout en signalant les difficultés d'une pareille entreprise, définie, elle aussi, à la clôture du chapitre : « Cette grille de lecture sera appliquée à un *imaginaire du corps*, envisagé comme une réalité dynamique, résultant d'un croisement de *représentations, vécus* et *pratiques* du corps. »

Après quoi, Lidia Cotea aborde le paysage de la littérature française de ces années-là, le titre spirituel du chapitre I, « Le roman est mort ? Vive le roman ! », formé d'une interrogation et d'une exclamation, résumant, à lui seul, une conviction, qui est celle de la plupart des spécialistes : ce sont des écrivains qui ne cessent de modifier le paysage littéraire, occasion pour justifier son choix. D'autre part, le nouvel imaginaire se nourrit d'un type de sensibilité bien différent de celui des siècles passés. C'est pourquoi on ne saurait considérer Toussaint, Redonnet et Chevillard comme des insensibles, mais des individualités douées d'une capacité d'observation à distance du monde, déterminées à se dissimuler, à ne pas trahir des sentiments, des émotions.

C'est avec une probité remarquable que Lidia Cotea signale les divers points de vue et théories émis sur ces écrivains considérés comme « minimalistes ».

Ce premier chapitre constitue un volet important de l'ouvrage parce qu'il permet au lecteur de s'orienter dans ce paysage si complexe de la littérature française pendant la seconde moitié du XX^e siècle, lui permettant ainsi d'aller plus loin sur la voie d'un décryptage des formes inédites des œuvres de Toussaint, de Redonnet et de Chevillard.

Mais Lidia Cotea va plus loin encore pour construire une base théorique solide destinée à soutenir ses analyses de texte. Le chapitre II, « Théories du corps. Éléments pour une lecture de la corporéité », témoigne du fait que son érudition, une érudition vibrante, trouve un complément dans la finesse et la richesse de l'armature théorique, qu'on lit avec un réel plaisir parce qu'elle n'a rien de rigide, étant assimilée en profondeur et communiquée d'une manière accessible.

Ce qui est typique pour l'écriture de Lidia Cotea c'est donc ce désir de ne laisser rien dans l'ombre, de commenter, dans un esprit critique personnel, les diverses et si nombreuses théories sur le corps, sans oublier l'approche médicale du corps et la présence du corps dans le domaine de l'art. Remarque valable d'ailleurs pour tous les chapitres de ce livre et surtout pour l'analyse proprement dite des romans de Toussaint, Redonnet et Chevillard.

Il s'agit là d'une architecture longuement mûrie, destinée à valoriser autant l'étendue du savoir théorique de l'auteur que la minutie de ses analyses des romans qui ont retenu son attention. Mais nous osons même dire que la structuration de ce type de matériel exprime le plaisir que lui a procuré l'étude des textes selon une grille de lecture qui n'a rien de rigide, puisque une sorte de dialogue s'établit entre les analyses de Lidia Cotea, dont la fluidité parle d'une adhésion totale à l'objet de son étude, l'imaginaire du corps, et les notes de bas de pages, à tel point riches de substance qu'elles envahissent souvent une bonne partie de certaines pages. Les indications, les citations utilisées s'avoisinent avec des commentaires de certaines idées émises par la critique, des mises au point, des définitions, des retours en arrière pour rappeler quelque affirmation avancée par la critique, des anticipations. C'est bien là une démonstration magistrale de la passion d'un chercheur, un chercheur par vocation, qui ne cesse de chercher les sens profonds de ce qui est dit dans un fragment, ou un mot analysé, et de ce qu'on dit à propos de ces réalités textuelles fuyantes, qui se prêtent aux interprétations les plus diverses.

Cette stratégie de renfort dominée avec adresse et élégance par Lidia Cotea peut être considérée comme une attitude de prudence mais aussi de

courage dans l'affirmation de ses propres conclusions. Nous voyons aussi dans cette stratification opérée par Lidia Cotea un désir de délimiter sa contribution à l'étude des trois écrivains, vu qu'elle a trouvé une voie d'approche de chacun d'entre eux et de ce qu'on a pu dire à propos du langage du corps, en général.

L'esprit de géométrie et de finesse dont on parle lorsqu'on caractérise le rationalisme cartésien que Lidia Cotea possède à merveille est encore plus évident dans les chapitres suivants, axés sur les œuvres des trois écrivains, pour lesquels Lidia Cotea a trouvé un dénominateur commun, la façon de dire le corps.

Le chapitre III, « Prolégomènes à l'étude de l'imaginaire du corps dans l'œuvre de Jean-Philippe Toussaint, Marie Redonnet, Éric Chevillard », est formé de trois sections dont le contenu est suggéré pour chaque auteur par une citation exprimant l'essence de ce qui sera dit :

III.1. Toussaint : « en tant qu'écrivain, je suis là pour bousculer les choses »

III.2. Redonnet : « il s'est agi de redonner histoire, mémoire, corps et voix à ce qui était blanc »

III.3. Chevillard : « Reproduire, c'est admettre, c'est donc se soumettre. », citation renforcée par un fragment tiré de son roman *Préhistoire*, mis en exergue.

L'incursion de Lidia Cotea dans la structure profonde des œuvres de ces écrivains se poursuit dans le chapitre IV, « Corps détruit / déconstruit », la première section, IV.1 « L'impossible corps pour soi », réunissant Toussaint et Redonnet, la section consacrée à Chevillard portant un autre titre suggestif, « L'impossible corps pour soi ou les fictions du corps défait chez Chevillard ».

La section IV.2 s'avance encore plus loin dans l'imaginaire du corps : « Corps vécu /vs. / corps représenté », avec le sous-titre « Des représentations qui tuent ou l'impossible transparence », suivie de IV.3 « Corps-pour-autrui », section qui fait ressortir les points communs et les différences qui existent entre les trois écrivains.

Dans le chapitre V, « Corps reconstruit », le voyage de Lidia Cotea se poursuit dans cet imaginaire du corps fuyant, si difficile à saisir pour ceux qui n'ont pas les moyens de plonger dans de pareilles réalités textuelles. Les titres choisis pour les diverses sections qui forment ce chapitre en disent long, comme d'habitude, sur le contenu : V.1. « L'immersion dans le corps collectif imaginaire », V.2. « L'immersion dans le corps d'autrui », V.3. « L'immersion dans son propre corps », « L'immersion dans son propre corps : le voyage à

l'intérieur du corps chez Chevillard, forme d'intégration exaltée de son corps », V.4. « L'immersion dans le corps collectif concret. Court-circuiter les distances : avoir un corps /vs. / être son corps ». Ce sont là des titres phares, comme tous les autres imaginés par Lidia Cotea, qui suggèrent le contenu de chaque section portant sur les divers types d'immersion du corps qui ont nourri l'imagination de Toussaint et de Chevillard.

Marie Redonnet, qui a exprimé avec tant de courage et de sincérité les aventures du corps féminin, et qui n'a pas hésité à renverser les rôles dans le rapport masculin – féminin qui a fait couler tant d'encre dans la littérature universelle, occupe le devant de la scène dans la dernière partie du V^e chapitre : V.5. « Trois fictions de la reconstruction du corps féminin » : V.5.1. « *Ne pas ressembler à ses sœurs* ou chercher son corps perdu », V.5.2. « S'émanciper du regard du père », V.5.3. « Savoir lire les signes – savoir lire le corps ».

Le dernier chapitre (VI) sera axé sur l'interaction, avec les diverses formes spécifiques pour les trois auteurs : Toussaint : VI.1. « La dialectique du repoussoir », titre renforcé par un sous-titre explicite, « *Les yeux baissés* ou le regard comme stratégie d'évitement » ; VI.2. « L'impossible rencontre amoureuse » ; « *Les yeux fermés* /vs. / *les yeux ouverts*. Tourner le dos à la réalité ou s'épuiser dans la réalité » ; « *On ne se reconnaîtrait pas dans la rue.* » et VI.3. « À la recherche du corps perdu ». La méditation sur le corps féminin s'approfondit pour laisser passer au premier plan Mélie, la protagoniste du triptyque romanesque redonnien, et quatre interactions, avec le chauffeur, à deux reprises, avec Pim, le marin, avec Yem, le pêcheur, présentant l'évolution du personnage féminin du statut de corps-objet au statut de corps-sujet, autant d'expériences étranges, bien différentes de l'interaction chevillardienne, analysée dans la section VI.4. « *On, sauf Crab.* » et VI.5. « Être soi dans l'autre et le renversement d'un habitus ».

Un chapitre dense de conclusions fait le point des jugements portés sur le nouveau statut du corps et de ses relations avec le monde qui se reflètent dans les œuvres des trois écrivains étudiés, chacun avec sa spécificité et sa façon de dire le corps, confronté avec cette difficulté de vivre dans un monde hostile, d'où ces stratégies de dissimulation et de retrait, ce qui a conduit à une transformation des formes romanesques radiographiées dans le livre solide et érudit, et pourtant agréable à la lecture, élaboré par Lidia Cotea.

Douée d'une grande sensibilité, mais aussi d'un esprit critique aigu, Lidia Cotea a assimilé à tel point son objet d'étude qu'elle a réussi à faire une lecture créatrice autant de la masse des théories sur le corps que des œuvres

des trois écrivains, avec leur individualité et techniques d'écriture. Son enquête, menée avec autorité et souplesse, lui a permis de comprendre ce qu'il y a de plus profond dans les moindres gestes, regards et attitudes des personnages mis en scène dans les romans analysés, et de fructifier sa riche expérience d'enseignant-chercheur, tout en démontrant à quel point l'intérêt de Toussaint, Redonnet et Chevillard se déplace vers l'intérieur de l'être humain, pour enregistrer les rythmes de la durée subjective, marquée par des états d'une sensibilité individuelle suraiguë.

On peut considérer ce volume, dont la richesse de l'information et de l'interprétation se dévoile dans une bibliographie particulièrement riche, mise à jour et l'index des noms, une contribution roumaine des plus importantes dans le domaine du roman français contemporain, phénomène littéraire en plein développement, et, en égale mesure, dans la théorie du roman. Le champ d'investigation exploré par l'auteur est particulièrement large, puisque l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, la philosophie, le discours médical, la narratologie, tout le trésor de la culture universelle accumulée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, associent leurs moyens toujours avec souplesse et mesure, pour permettre à Lidia Cotea de mener à bonne fin son entreprise. Tout en ouvrant de larges portes devant les chercheurs désireux de réaliser de pareilles performances, quel que soit l'objet de leur étude.

**Cahiers internationaux du symbolisme, numéros 134-135-136
(2013): Le NON-DIT, textes réunis et édités par Catherine Gravet et
Héliane Kohler et publiés par le Centre interdisciplinaire d'Études
philosophiques de l'Université de Mons (CIÉPHUM), 313 pages**

Elena Simina BĂDĂRĂU¹

Riche et captivant, le présent ouvrage réunit vingt contributions nées d'une inédite et fructueuse collaboration entre l'université de Mons et les universités de Cadix et Besançon, suite aux colloques organisés par ces dernières en octobre 2010 et avril 2011, sous un titre généreux, « Le non-dit », thème flou, fragmentaire et allusif, mais d'autant plus passionnant, compte tenu de la diversité des domaines qui l'intègre, d'une manière lisible ou discrètement, caché derrière des phrases, des idéologies ou des intentions discursives. On établit d'emblée (dans *l'avant-propos* signé par Catherine Gravet) les contextes variés visés par les contributeurs, tels que la linguistique, la psychanalyse, la philosophie, la littérature, sans laisser de côté des univers aussi intéressants qui se prêtent merveilleusement aux démarches proposées, comme, par exemple, le cinématographe, les traductions, les bandes dessinées ou les manuscrits, sous le signe de la diversité des cultures, des mentalités, des contextes historiques ou politiques.

On y envisage, au premier abord, un rapport de complémentarité entre le dit et le non-dit, comme on peut lire dans l'article d'Héliane Kohler, « Formes du non-dit. Silence et sens », qui propose des pistes de lecture clairement définies, tout en enrichissant l'horizon d'attente du lecteur. Ainsi, on fait constamment appel à une présence immuable: celle du récepteur-décrypteur, capable de trouver les clés de lecture, de déchiffrer, de dénicher les implicites, les sens cachés, soit qu'on parle d'une omission voulue ou d'un silence imposé par les contraintes d'un régime politique oppressif. La réflexion interdisciplinaire et transculturelle concerne également des aspects longuement débattus de nos jours: la mondialisation, la mobilité, l'essor des

¹ Collège National « Emil Racovita », Iasi, Roumanie.

sciences de l'information et de la communication, tout en cherchant à donner un éclairage nouveau sur l'implicite, dans l'effort de « repenser les formes et les fonctions du silence dans les différents types de discours», de même que la question du dire et de ne pas dire «de façon intersémiotique et plurimodale». Quelle que soit la forme adoptée dans les recherches réunies dans ce volume (implicite, secret, croyances indiscibles, silence, savoirs élitistes, oubli), souligne Héliane Kohler, on part du principe que le non-dit n'est nullement inutile, dépourvu de logique, tout au contraire, il contribue à éclaircir, à signifier, à rendre perceptible, étant, en fin de compte, un vrai «vecteur de sens».

Dans l'étude intitulée «Dé-signification: manières de faire taire le politique?» (pp.9-20), Rejane Arce s'interroge sur la filiation de sens de deux notions incontournables de la réalité politique et sociale de Brésil, *communauté* et *favela*, choisissant comme outil de ses recherches les médias numériques et comme support théorique spécialement les études de Jacques Rancière et d'Eni Orlandi. On considère, dans un premier temps, que «les mots gardent leurs filiations historiques», autrement dit, ceux-ci s'inscrivent dans un trajet idéologique, qui n'exclut les paraphrases ou les métaphores. On présente de même les glissements de sens contextuels des termes mentionnés et les limites de la culture du numérique.

C'est toujours le cadre social, de même que l'inégalité des chances et la légitimité de la parole, qui font l'objet de l'étude de Maria Fernanda Arentsen, «La voix impossible: entre le bruit et le silence» (pp.21-30). L'auteure part de l'idée que la parole sert, en fonction des particularités de chaque époque, à justifier les actions menées par les groupes au pouvoir, dont le but est d'englober les cultures considérées comme inférieures, au nom du principe de la productivité, de la consommation ou de l'intégration. Il s'agit, donc, d'une exclusion des personnes «non-productives» transformées dans de simples objets, dépourvues de parole et obligées à abandonner leur propre culture. La thèse est soutenue par des exemples variés et pertinents, puisés dans la vie réelle ou dans les discours littéraires et cinématographiques, qui attestent que la violence des ancêtres a changé de forme, étant désormais remplacée par l'interdiction de la parole et la condamnation au silence par l'enfermement.

L'article «Le Secret, le Silence et la Mémoire escamotée dans le film «Hermanas» (2004) de la réalisatrice argentine Julia Solomonoff» (pp.31-49), écrit par Patrick Bégrand, comprend une analyse ponctuelle et détaillée du discours filmique (dialogue ou silence, mise en scène,

importance des flashbacks), ayant comme point d'ancrage les théories sur le silence de Flavia Ravazzoli (le silence dispathique et le silence pathémique). Le cadre et le contexte sont très précis: l'Argentine de la prédicature des années 1973-1976, caractérisée par la présence contraignante du secret et du silence, matérialisée par l'existence des disparus, de la censure et des répressions dures. Dans le film analysé, la famille ne joue plus le rôle de cocon protecteur, car les deux sœurs, Elena et Nathalia, les protagonistes de l'histoire, ont été obligées de vivre à l'étranger, distance qui rend possible la quête du passé (incarné symboliquement par la figure de Martin, le fiancé disparu), présente au niveau thématique et formel. Ce passé morcelé, escamoté, dissimulé est saisi par le spectateur grâce aux nombreux flashbacks dont le rôle est bien important dans l'économie du discours filmique. Le thème de la littérature engagée (symbolisée par les manuscrits du père) traduit une opposition constante des régimes coercitifs - le *dire* et le *taire*, constante qui jalonne d'ailleurs le destin de tous les personnages mis en scène.

Grâce aux «Fragments de l'indistinct» hermétisme et fragment dans la poétique du silence de Botho Strauss» (pp.51-65), de Laurence Dahan-Gaïda on fait une lecture approfondie d'un auteur allemand qui choisit comme forme de résistance à l'idéologie de la communication, la gnose, le mythe, l'hermétisme et le fragment, en étroite liaison avec ce qu'on appelle ici «la poétique de l'indistinct». La démarche respecte la logique du texte analysé, divisé en deux grandes parties: la première («Un acte pour Jeffers») est dédiée à un auteur américain moins connu, Robinson Jeffers, tandis que la deuxième partie, «Siégé» (traduit par «silence» ou «mutisme») est, souligne l'auteur, une référence explicite «aux mythes-poèmes spéculatifs du gnosticisme».

Par l'intermédiaire de l'étude d'Isabel Margarida Duarte, «Le Dit et le Non-Dit: chronique d'une démission annoncée (Comment tout de même faire connaître le non-dit: un cas de manipulation journalistique)» (pp.67-83) on se focalise sur l'actualité politique portugaise, plus précisément, les élections législatives de 2009, scène des jeux entre *dire* et *se taire*, des implicites et des sources «anonymes», avec des conséquences visibles dans la vie publique: la substitution de la direction de la publication responsable des articles et l'intervention du président du pays à la télévision. Le corpus choisi, accompagné d'une série d'annexes, révèle, à l'aide des outils linguistiques et pragmatiques, qu'on y a affaire à «un cas de manipulation discursive nette».

On reste dans l'actualité politique, française cette fois-ci, car la contribution de Sonia Gómez-Jordana Ferary se propose d'apprendre «Ce qui est dit et ce qui n'est pas dit dans le discours présidentiel de fin d'année: les stratégies de l'implicite, la présupposition et la connexion» (pp.85-97). Ayant comme point de départ la théorie de l'argumentation développée par Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombe, le travail sur le texte vise notamment le rôle des connecteurs et de la présupposition, sans négliger la polyphonie du discours ou le rapport entre le locuteur et les énonciateurs, dans le message de Noël émis par Nicolas Sarkozy en 2008. On s'y penche, comme précédemment, sur les multiples occurrences d'une analyse linguistique et pragmatique d'un discours de type institutionnel, avec de fortes implications sur les récepteurs.

Un événement regrettable longuement commenté dans la presse française contemporaine, portant sur «les désordres de la passion» et la passion interdite née entre une enseignante et son élève, n'est qu'un préambule pour introduire les lecteurs dans les coulisses de la vie intime d'Alexis Curvers, écrivain et enseignant dans les années '30, et surtout dans les secrets de son roman le plus connu, *Tempo di Roma* (1957). «Cachez ce vice que l'on ne saurait lire» (pp.99-108), écrit par Catherine Gravet, propose une relecture riche et originale, accompagnée de fragments de lettres, d'un écrivain sous l'emprise d'une passion dévorante (pareil à son personnage emblématique Sir Craven), obligé de passer sous silence ses penchants homosexuels, soumis à l'implicite des conventions sociales et dont l'image se contoure progressivement, à travers sa correspondance, sa vie, ses émotions, la vraie substance de ses écrits. Catherine Gravet a également le grand mérite d'avoir publié en 2010 *Le Journal* d'Alexis Curver, de connaître de très près la genèse de ses livres et de nous dévoiler ainsi les moindres nuances cachées derrière les mots, les phrases et les affirmations subtiles.

Appréhendé généralement comme un phénomène de langue, le non-dit s'enrichit d'une nouvelle vision – la multimodalité, comme le prouve pleinement l'analyse de Brahim Hannachi, portant sur l'univers filmique: «Comprendre le non-dit dans le support multimodal» (pp.109-124). Celle-ci, étroitement liée à la traduction audiovisuelle, accorde une place importante à l'image (la bande-image), au son (la bande-son, les dialogues) et au langage verbal, dans le but de produire un effet particulier. Afin d'observer les différents moyens d'expression, l'auteur examine les composantes du message filmique (le non-dit idéologique et le non-dit humoristique). Il faut

ajouter aussi le rôle d'interprète assigné au téléspectateur, incité à comprendre le non-dit, en faisant appel à la perception globale de la situation de communication et de ses éléments non-avoués, sans laisser de côté le rôle joué par l'intertextualité.

L'article d'Héliane Kohler («Le Non-Dit dans le «discours de résistance» ou comment dire lorsque la parole est interdite», pp.125-137) attire de nouveau l'attention sur l'idée de censure, manifestée après la prise du pouvoir par les militaires brésiliens en 1964, politique répressive qui affecte tous les domaines culturels artistiques, qu'on parle de cinéma, musique, littérature ou théâtre. Dans ces conditions, bon nombre d'artistes n'ont pas renoncé à leur crédo artistique, en formant ce qu'on a appelé à l'époque «le théâtre de résistance», soutenu par des stratégies communicationnelles propres, censées tromper la vigilance des autorités. Héliane Kohler propose comme document illustratif une pièce interdite, *Calabar. L'éloge de la trahison*, le projet hardi de Chico Buarque (musicien et écrivain) et Ruy Guerra (cinéaste), portant sur un épisode historique de l'invasion hollandaise au Brésil au XVII^e siècle. Mais pour déceler le non-dit, véritable forme de résistance, le récepteur est invité à faire son travail interprétatif, autrement dit, mettre l'accent sur la cible principale de la pièce, le régime militaire. Pour cela, il faut comprendre le déploiement de ce type particulier de discours et rendre compte des processus énonciatifs, dans une dimension plus large que le discours linguistique. C'est d'ailleurs ce que l'auteure de l'article se propose de démontrer.

«La Croyance, le Dit et le Non-Dit dans la philosophie formelle de Ruth Barcan Marcus» (pp.139-153) dans l'interprétation de Sylvain Le Gall propose, dans un premier temps, la genèse de la «formule» de Barcan et ses implications philosophiques, pour continuer ensuite avec une réflexion sur sa dimension gnoséologique, en étroite liaison avec le problème du *dit*, du *non-dit* et de la *croyance*, dans une proposition *nécessairement vraie*. C'est surtout la thèse métaphysique selon laquelle les vérités nécessaires n'ont pas besoin d'être dites qui fait l'objet de ses interprétations.

Gabriele Padberg s'intéresse aux secrets du non-dit filmique, à partir d'un document dont le titre est plus que suggestif «Caché», tout en faisant un jeu de mots inspiré: «Le sens «caché» du discours filmique «Caché» (2005) (pp.155-161), un film de Michel Heneke (Autriche)». Le sujet du film s'organise autour de quelques mots-clé tels que la faute, la mémoire, l'indicible, le voyeurisme qui envahissent la sphère de la vie privée de Georges, le protagoniste, exposé à une menace déconcertante véhiculée

par l'image (photos, vidéo, dessins), éléments déclencheurs des souvenirs cachés. On assiste, par conséquent, à une esthétique des «espaces vides», que le spectateur est invité à combler.

C'est *la belgitude*, un concept lancé en 1976 par Pierre Mertens et le sociologue Claude Javeau, qui fait l'objet de l'étude écrite par Martine Renouprez dont le titre est «Le déni de soi en Belgique francophone» (pp.163-173). Afin de mieux comprendre l'intérêt des écrivains belges pour des thèmes obsessionnels (l'exil, le vide, la bâtardise et le cosmopolitisme), on fait une incursion dans les mythes identitaires et l'histoire de la Belgique, histoire que les intellectuels et les écrivains belges du XX^e siècle ont tendance à occulter ou à nier. La conclusion qu'on en tire est que la belgitude serait «l'épiphénomène d'un mouvement élégiaque plus vaste» (p.173), des années 1980, présent non seulement dans l'espace belge, mais aussi dans la littérature française.

Amanda E. Scherer («Silence! Maintenant on écrit...», pp.175-182) choisit comme source de sa réflexion les vers du poète brésilien, Guimarães Rosa, qui conçoit le silence comme un élément intrinsèque de nous-mêmes. Celui-ci entretient un rapport entre la langue, l'identité et la différence, jouant un rôle essentiel dans ce qu'on appelle dans le texte «l'illusion constitutive du langage», présence qui rend possible le mouvement entre le sujet et le sens, entre la langue, la mémoire et l'histoire. Toutes ces pensées reflètent l'analyse du discours pratiquée au Brésil, dérivée de l'Ecole Française de l'Analyse du Discours.

L'article d'Eliana Scotti Muzzi, «Dire et ne pas dire: censure et résistance dans les manuscrits d'un poème épique brésilien du VIII^e siècle» (pp.183-191) approfondit l'un des thèmes préférés de la publication, celui de l'interdit politique et l'opposition idéologique qui en découle, ayant comme texte-support le poème *Vila Rica*, écrit en 1773 par le poète Cláudio Manuel da Costa dont les manuscrits ont circulé une longue période de temps clandestinement. Eliana Scotti Muzzi qui s'est impliquée directement dans la préparation de l'édition de la poésie complète du poète nous propose une analyse détaillée des dix manuscrits passés sous silence, proposant des clés de lecture intéressantes pour les messages camouflés derrière les ratures.

Avec la recherche de Vera-Lucia Soares «Silences dévoilés: l'enjeu de l'écriture de Leïla Sebbar» (pp.193-199) on reste dans le domaine de la littérature d'inspiration autobiographique. Leïla Sebbar essaie de faire revivre des bribes de conversations et des faits racontés par sa mère,

l'univers paternel dont elle se sent liée par des traces invisibles, mais bien fortes. Le non-dit, le silence est entretenu aussi par le fait qu'elle ne parle pas l'arabe, la langue du père adoré, car celui-ci a toujours gardé un silence obstiné à l'égard de l'Algérie, son pays natal, sa langue, sa culture ou sa guerre. Comment remplir ces blancs? L'imaginaire et la fiction créent l'illusion d'un monde capable de renaître par la force de cette vérité subjective.

Écrire «sur l'impossibilité d'écrire» (pp.201-207), voilà un paradoxe qu'Anne Staquet réussit à déchiffrer, ayant comme modèle de réflexion *L'Expérience intérieure* de Georges Bataille, prônant la vanité de tout discours théorique, traduite par une volonté évidente d'empêcher la linéarité du discours philosophique. Mais Bataille, conclut l'auteure au terme de son analyse, n'est pas un penseur du silence ou du paradoxe, car ce qu'il cherche dans le mouvement est la fascination renouvelée du vide, le vertige, entraînant dans sa chute même le lecteur.

L'étude d'Elena Suárez Sánchez intitulé « Claude Simon: les trous de la mémoire» (pp.209-221) nous attire l'attention sur l'œuvre d'un écrivain peu accessible, à cause, entre autres, de la complexité formelle de ses écrits, comme le précise dès le début Elena Suárez Sánchez, qui a eu l'opportunité de le connaître personnellement en 1990. Après avoir passé en revue des aspects importants de sa biographie (élément définitoire de ses livres), on décèle les stratégies narratives d'une œuvre basée sur le souvenir et la mémoire (le statut du narrateur-écrivain, la chronologie fracturée), tout en invitant le lecteur à partager les lois du jeu simonien: «transcrire la mécanique de la mémoire et celle des sensations de la voix qui raconte» (p.221).

La pénultième contribution porte sur un genre qui attire de plus en plus l'attention des critiques, la bande dessinée, présentée ici dans son intégralité. On y affine à un travail en équipe. «Le Gay-t-Apens» (pp.223-235), la B.D réalisée par Alexei Iorch et précédée par une présentation et traduction de Pierre-Henri Calmant est une incursion graphique dans la société russe contemporaine, réfractaire au sujet des homosexuels, l'auteur y prenant position d'une manière évidente.

L'article qui clôt l'ouvrage, «Malaise dans la traduction» (pp.239-246) écrit par Jacques De Decker, met en évidence plusieurs occurrences du mot malaise: socio-économique, esthétique ou psychologique. On y parle ouvertement et avec des arguments solides du statut du traducteur, qui, le plus souvent, est laissé de côté ou marginalisé, au nom du mythe de

l'originalité et de l'authenticité. En réalité, mentionne Jacques De Decker, le fruit de son travail est, d'une certaine manière, une variation, c'est pourquoi celui-ci pourrait être considéré plutôt comme une «interface», «un agent double», toujours en quête d'un «champ» qui soit le sien, autrement dit son identité, «une sorte de vertige au-dessus du vide».

De surcroît, les dix-huit comptes rendus résumant des livres et des revues prestigieuses (pp.247-301) sont comme un corollaire des études réunies dans ce volume, qui a aussi le mérite de nous introduire dans un univers dense, foisonnant d'idées et d'interprétations, dans des domaines et des espaces divers, tout en élaborant de vrais modèles de lecture et d'analyse critique.

Enfin, le sommaire des derniers numéros de la revue (pp.303-313) s'avère être un instrument de recherche bien utile, une source importante de repères bibliographiques et de pistes de réflexion enrichissantes.

Jean-Pierre Longre, *Une belle voyageuse. Regard sur la littérature française d'origine roumaine*. Éd. Calliopées, 2013, 243 p., ISBN 978-2-916608-30-3

Elena-Brândușa STEICIUC¹

Fruit d'un intérêt et d'une amitié de longue date pour la Roumanie, le récent ouvrage de Jean-Pierre Longre est une contribution importante à l'étude d'un segment souvent controversé de la littérature européenne : les écrits d'auteurs roumains en français et leur apport à la littérature française. Universitaire lyonnais bien connu pour son rôle d'interface entre la Roumanie et la France (il est l'un des fondateurs de *l'Association Rhône-Roumanie*, qui suscite et facilite les échanges entre les deux pays), l'auteur propose comme structure de son ouvrage plusieurs grands axes, à savoir : la place de la littérature roumaine dans la francophonie ; une réflexion sur les trois ensembles génériques (théâtre, poésie, roman) ; une présentation de quelques-uns des plus importants ouvrages d'auteurs roumains parus dernièrement en France. Chacun des six chapitres est accompagné d'une « pause lecture », i.e. des extraits commentés des ouvrages en question, qui abordent surtout « la problématique de l'écriture en langue non-maternelle », comme J.P. Longre l'annonce dès le *Prologue* de son volume.

Il est important de souligner que l'objectif principal – et avoué - de cet ouvrage est de rendre compte d'une littérature qui, par certains de ses représentants, a réussi à enrichir le patrimoine français et européen, et cela dans le contexte du Salon du livre 2013, dont la Roumanie a été l'invité d'honneur. Fin connaisseur du phénomène que George Steiner appelle « extraterritorialité », mais aussi de la longue histoire d'amour entre les Roumains et la langue de Voltaire, Jean-Pierre Longre s'attache tout d'abord à définir la question générale de la francophonie. Il considère que le terme « francophone » serait « trop vague et trop chargé de connotations diverses pour être vraiment significatif dans le cadre ici choisi » (p. 8), ce qui invite le lecteur à réfléchir aux diverses théories de la francophonie littéraire, proposées

¹ Université « Stefan cel Mare », Suceava, Roumanie.

depuis les années 80. Quoi qu'il en soit, l'auteur affirme à juste titre que « la francophonie roumaine, dans le domaine esthétique, s'assortit souvent d'un lexique, d'une syntaxe, d'une tonalité qui doivent beaucoup à ses origines, donnant une richesse et une saveur spécifiques à la littérature de langue française » (p. 7). C'est, à nos yeux, ce qui motive le titre suggestif de ce volume, fondé sur l'idée de déplacement, de migration et de...séduction ! Car, comme l'explique Jean-Pierre Longre dans le premier chapitre, *Littérature franco-roumaine et francophonie européenne*, l'intérêt des pays balkaniques (et spécialement de la Roumanie) pour la France, sa langue, sa littérature, remonte aux XVII^e et XVIII^e siècles. Un tableau complet de l'influence française en Valachie et en Moldavie, puis dans le pays fondé en 1859, est brossé avec la précision d'un historien, rappelant les noms les plus importants de la génération romantique, marquée par l'esprit français : Vasile Alecsandri, Dimitrie Bolintineanu, Ion Heliade-Radulescu, Ion Ghica, Al. Macedonski. Pour ce qui est de la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, l'auteur ne manque pas de rappeler les noms les plus importants de la « relève créatrice », à savoir Hélène Vacaresco, Iulia Hasdeu, Anne Elisabeth Brancovan, Marthe Bibesco. Pour ce qui est du XX^e siècle, dans ce même chapitre du livre sont évoquées les « directions plurielles » dans lesquelles s'épanouit la francophonie roumaine, dans un ordre plutôt chronologique : Panait Istrati, « dont l'originalité tient notamment à la pratique d'une langue découverte à l'âge adulte » (p. 15) ; Tristan Tzara ; Benjamin Fondane ; Ilarie Voronca ; Mircea Eliade ; Eugène Ionesco et Emil Cioran, les plus célèbres de tous ces auteurs. Jean-Pierre Longre n'oublie pas de mentionner Gherasim Luca ; Isidore Isou ; Horia Liman ; Vintila Horia ; Virgil Gheorghiu ; Paul Goma (installé en France en 1977) ; Virgil Tanase ; Patru Dumitriu ; Dumitru Tsepeneag ; Matei Visniec ; Edgar Reichmann. Si l'on admet que les listes et les inventaires ne sont jamais exhaustifs, il faut reconnaître que par ce tableau le critique réussit à donner une idée de l'ampleur du phénomène. Cela invite aussi à un questionnement sur cet ensemble « hybride et complexe », difficile à nommer par une formule fixe, mais qui propose – conclut Jean-Pierre Longre -, « la création littéraire comme ultime moyen de lutte et de libération » (p. 28).

Un éclairage particulier est proposé au lecteur par le chapitre suivant, qui se penche sur *Avant-gardes roumaines et littérature française*. Rappelant le paysage intellectuel de la Roumanie au début du siècle dernier, l'auteur y évoque des écrivains dont le rôle est indéniable dans le renouveau de la poésie et du théâtre européens – comme Tzara, Luca, Fondane, IsouTsepeneag, Visniec - dont le point de départ fut cette « effervescence culturelle » de la

Roumanie, entre 1910 et 1940. La conclusion de Jean-Pierre Longre à cet égard est significative et elle mérite d'être citée entièrement : « ...on peut parler, au risque de bouleverser un peu l'ordre établi de la francophonie, de littérature française d'origine roumaine. Et si l'on peut parler ainsi, c'est grâce au dynamisme de cette littérature. Si le dadaïsme s'est épanoui en France, c'est grâce à Tristan Tzara. Les théories théâtrales et les avancées critiques ou philosophiques des années trente doivent beaucoup à Benjamin Fondane. Dans le théâtre de l'absurde, Ionesco tient le rôle que l'on connaît. Isidore Isou est à l'origine du lettrisme et des formes originales d'écriture. Dans le renouveau du roman poétique (poétique au sens structurel et verbal, non au sens lyrique), Dumitru Tsepeneag a pris une part importante. Et si parfois on se risque à dire qu'il n'y a plus en France de bons textes pour le théâtre, Matei Visniec est là pour démentir cette assertion. Les noms que je viens de citer forment la partie émergée de l'iceberg ? Car la Roumanie, ou ce qui vient de Roumanie, a toute sa place dans une Europe culturelle marquée par le plurilinguisme, un plurilinguisme dont l'avenir ne peut être garanti que par le maintien obstiné du français comme langue fondamentale ». (p. 58).

Comme pour mieux souligner l'importance de la contribution roumaine en français (en se focalisant sur un auteur de l'extrême contemporain), Jean-Pierre Longre fait venir sous les feux de la rampe Matei Visniec. Voilà pourquoi le troisième chapitre, intitulé *Pour la scène (intermède)* passe en revue quelques-unes des pièces de cet auteur dramatique, dont on souligne la sobriété dramaturgique, les résonances intertextuelles, car ses textes théâtraux sont « riches, ambigus, poétiques », et son discours est une véritable « mise en scène du langage » (p. 70).

Quant aux *Voix poétiques* dont s'occupe la quatrième section, la vision en est chronologique, car le critique et historien littéraire connaît bien la prédilection des poètes des siècles passés pour la langue française. Y sont évoqués et commentés Vasile Alecsandri, Alexandru Macedonski, Anna de Noailles, mais aussi les « avant-gardes fondatrices », la « poésie du langage, poésie des structures », les rebonds actuels », avec des exemples significatifs et convaincants. La dense *pause lecture* qui suit (pages 99 – 148) contient une « petite anthologie de la poésie française d'origine roumaine » à la charnière des XX^e et XXI^e siècles. Ces pages ont le rôle de réunir des extraits de la création poétique roumaine (écrite ou traduite en français) de date très récente, dont il est difficile, voire impossible d'avoir une information complète. Par cette mise à jour, Jean-Pierre Longre ouvre de nouvelles pistes de réflexion aux jeunes chercheurs qui voudraient aborder le phénomène, dans les nouveaux

contextes.

Quelques romanciers de l'extrême contemporain – et notamment Dumitru Tsepeneag – sont le point de mire de l'avant-dernier chapitre. À côté des commentaires très ciblés sur le cheminement de ce romancier entre le roumain et le français, on trouve dans la très utile *pause lecture* des présentations d'auteurs qui écrivent directement en français (Virgil Tanase, Liliana Lazar, Oana Orlea, Maria Mailat, etc.) ou bien sont traduits, comme Mircea Cartarescu, Norman Manea, Gabriela Adamesteanu.

Le dernier chapitre, *La Roumanie chez quelques éditeurs français* fait le point de certains textes à dominante historique/géographique/culturelle d'auteurs divers sur la Roumanie ou sur des personnalités roumaines, qui ont pour but d'informer le lectorat francophone au sujet de notre pays. Y figurent des notes sur la vision des Français d'autrefois sur les réalités des principautés danubiennes, ou bien sur les écrits de spécialistes contemporains, comme Catherine Durandin, Alex Décotte, Jean-Yves Conrad.

Complété par un *Index des noms propres*, le livre de Jean-Pierre Longre est beaucoup plus qu'un simple *regard sur la littérature française d'origine roumaine*, comme l'affirme le sous-titre. Par ce regard extérieur qu'il pose sur une question délicate et nuancée, Jean-Pierre Longre accomplit une tâche immense, qui aurait pu être le fruit d'une équipe entière : dresser une synthèse (presque) exhaustive d'une littérature sur laquelle on n'a pas encore tout dit. Voyageur depuis plus de vingt ans dans l'espace roumain et surtout dans les textes des auteurs danubiens qui ont choisi de s'exprimer en français, Jean-Pierre Longre semble lancer un défi à d'autres possibles typologies littéraires. En même temps, il met à la disposition des lecteurs et des chercheurs francophones un très utile instrument de travail, tâche qui mériterait d'être continuée, dans les années à venir.

Veronica Grecu, *Transparence et ambiguïté de la « semblance » : interpréter et traduire les figures du déguisement au Moyen Âge*, Iași, 2006, 187 p., ISBN (10) 973-7603-37-0

Brîndușa GRIGORIU¹

Le livre de Veronica Grecu représente une version retravaillée de sa thèse de doctorat, brillamment soutenue au Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers, sous la direction des professeurs Stephen Morrison de l'Université de Poitiers et Alexandru Călinescu de l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași. La recherche est « à cheval » sur deux champs linguistiques en contact au Moyen Âge : l'anglo-normand et le moyen anglais.

La « semblance » et les figures médiévales du déguisement, évoqués par le titre, assurent la cohésion thématique du corpus. Le livre porte essentiellement sur la poétique médiévale de la traduction – vue comme une opération de travestissement – illustrée par le traitement de quatre romans anglo-normands – *Ipomédon*, *Guillaume de Palerne*, *Le Roman de toute chevalerie*, *Floire et Blanchefleur* – au sein de leurs adaptations anglaises : *Ipomadon*, *William of Palerne*, *Kyng Alisaunder* et *Floris and Blancheflur*. Si les romans français datent du XIII^e siècle, leurs contreparties anglaises voient le jour entre la deuxième moitié du XIII^e et la fin du XIV^e siècle. Ce décalage temporel est pris en considération dans la démarche comparative, qui s'appuie sur des repères historiques sûrs et pertinents.

L'introduction prépare le terrain pour une étude du topos du déguisement, en retraçant le cadre philosophique, théologique, mythologique et littéraire de ce motif narratif ; « un profil du mystificateur » prend corps de ces ébauches, au carrefour des genres littéraires médiévaux.

Le premier chapitre est consacré à l'adaptation courtoise en moyen anglais, et il explore des problématiques d'un intérêt didactique certain, susceptibles de guider le lecteur dans le labyrinthe de la francophonie en Angleterre, des « matières » narratives, du roman et de ses adaptations. C'est seulement après ces mises au point épistémologiques et lexicographiques que

¹ Université « Al. I. Cuza » Iași, Roumanie.

Veronica Grecu présente son corpus, en ponctuant, chaque fois que cela est possible, l'emploi particulier du motif de la ruse dans les textes concernés. Puisque l'art romanesque est un « art du faux », comme le soutient Roger Dragonetti, le déguisement est central dans ces œuvres, qui promettent un éclairage intéressant de cette *translatio* anglaise de la courtoisie française.

Avant de passer à l'étude de la pratique de la réécriture telle qu'elle se révèle au niveau du corpus, l'auteure se propose d'esquisser une histoire de la traduction, afin de mieux cerner l'importance de la *translatio* vernaculaire dans l'ensemble de la *praxis* médiévale, tout en prenant en considération l'apport des rhétoriciens de l'Antiquité. Dans un esprit vif et alerte, trois étapes sont distinguées : écrire, lire, traduire ; le traducteur est introduit dans la « fabula » et investi du statut de co-auteur. Après quelques précisions terminologiques et narratologiques censées rappeler la distinction entre auteur, auteur impliqué et narrateur, l'auteur dégage deux cas de figure pour la traduction : *fidus interpres* et *expositor*.

Après ces mises au point génériques et traductologiques, le terrain est prêt pour l'exploration des romans du corpus ; Veronica Grecu consacre ses deux derniers chapitres à l'étude comparative proprement dite de ces œuvres qu'elle place soigneusement dans leur contexte de *manuscrite*.

Tout d'abord, la recherche focalise « un projet artistique, des techniques variées et des solutions multiples », en accord avec le titre du troisième chapitre (p. 85). La qualité de la traduction est mise en rapport avec l'accessibilité – plus ou moins limitée – de l'œuvre modèle à l'écrivain anglais qui se propose de la recréer dans sa langue.

Ainsi, l'*Ipomadon* anglais, rédigé, selon tous les indices retenus, à partir des notes prises par l'adaptateur lors d'une lecture unique du manuscrit, se montre souple dans la restructuration du texte français, dont il déplace et recombine les segments narratifs, avec un effet novateur qui est vivement illustré. Quelques exemples d'incorrection relevés au fil de la lecture n'empêchent pas Veronica Grecu de conclure à la virtuosité du poète anglais, dont les « choix interprétatifs » sont vus comme des façons de « rendre service au texte de la source » (p. 90). Dans le cas de *Kyng Alisaunder*, l'auteur anglais se montre prêt à corriger l'original, et à faire fusionner des épisodes épars « pour donner plus de cohérence au texte » (p. 93). Fidèle, le traducteur l'est uniquement lorsqu'il s'agit de rendre les épisodes illustrant le motif du déguisement, qui apparaît ainsi sous un jour vif et inaltéré. La chercheuse souligne le paradoxe : il s'agit d'un traducteur qui a ses doutes sur la qualité du modèle français, mais qui s'astreint à la fidélité la plus scrupuleuse lorsque des

passages importants doivent être rendus. Quant à *William of Palerne*, il constitue une réécriture pragmatique, réduite à l'essentiel, de sa source normande. En outre, il se distingue, d'après Veronica Grecu, par une certaine tendance à « prêter plus de traits comiques à sa version », traits qui peuvent aller jusqu'au burlesque (p. 99). Dans le cas de *Floris and Blauncheflur*, c'est la ruse qui est favorisée par la traduction anglaise, soucieuse, par ailleurs, de reproduire « les dialogues, les scènes de conseil et de déguisement aux dépens des descriptions » (p. 102). Le potentiel hagiographique du texte est minimisé, et les détails à charge émotionnelle bannis du récit ; cette tendance, soutient la chercheuse, ne saurait s'expliquer (uniquement) par l'absence du contact direct avec la source. Un véritable « projet d'adaptation » (p. 104) se fait jour, compte tenu des goûts du public visé.

Dans un deuxième volet consacré à l'appréciation de la créativité des traductions anglaises, Veronica Grecu se penche de nouveau sur chacun des textes de son corpus, attentive à la fois aux aspects quantitatifs (les phénomènes d'abréviation, mais aussi les quelques amplifications sont rigoureusement relevés) et qualitatifs (notamment le registre et la visée des œuvres). Le roman anglais *Ipomadon* se distinguerait ainsi par un dépouillement radical du texte français, qui se verrait dépourvu de ses ironies, de ses « clins d'œil moqueurs » (p. 107) et de son glissement stylistique vers la sphère du fabliau. Les raisons de ce changement sont à chercher dans le désir de l'adaptateur de présenter l'image d'un chevalier idéal, qui sait garder sa dignité et son sang froid même lors des scènes de déguisement, et qui devient le vecteur d'une courtoisie sans tache (et sans misogynie). À son tour, *Kyng Alisaunder*, qui représente « la traduction d'une traduction », n'hésite pas à transformer sa matière et à lui infuser un sens parfois sensiblement différent ; c'est le cas, par exemple, de sa critique sévère de la sorcellerie, incarnée par l'avatar (noirci) du magicien Neptanabus, responsable, dans l'œuvre anglaise, « de toutes les mésaventures des autres personnages et, dans une certaine mesure, de la destinée tragique d'Alexandre » (p. 115). *Floris and Blauncheflur* serait, lui, un exemple de réécriture ingénieuse et efficace, où la jeunesse du héros permet un certain allègement du sentimentalisme « idyllique » et confère au texte anglais « une fraîcheur et une vitalité qui manquent à coup sûr à son modèle » (p. 121). Tel est le cas de *William of Palerne* : l'action y est réduite à l'essentiel, et les personnages à une typologie qui correspond au projet d'offrir au public anglais « une histoire plus dynamique et exemplaire » (p. 122).

Un dernier chapitre vient compléter le tableau de ces adaptations anglaises qui se révèlent, sous la plume de Veronica Grecu, particulièrement

ludiques et pragmatiques. Il comporte, entre autres, une « étude des détails » sensible aux « *colores rhetorici* » (p. 127). C'est le niveau de l'*elocutio* qui est le mieux illustré dans l'*Ipomadon* anglais, dont la recherche de la transparence n'échappe pas à la chercheuse. « Une attitude stylistique différente » (p. 140) est signalée ; la sympathie du conteur pour les personnages impose une rhétorique qui met à profit les formules de la tradition orale, en rendant l'écriture plus fluide et plus intimement compréhensible. La répétition est magistralement utilisée dans une scène de déguisement dont Veronica Grecu souligne à la fois l'emphase et le naturel (p. 133). *Kyng Alisaunder* se recommande par la maîtrise de la composition, notamment dans la structuration de certains couplets monorimes répondant aux laisses anglo-normandes (p. 143). Loin de céder à la tentation de la traduction littérale, ce traducteur se révèle le plus lucide et le plus désireux de partager son art avec les lecteurs, tout en dénonçant et en surmontant les faiblesses de sa source française. C'est le retour à l'autorité du texte latin – autant que la bonne connaissance des traités rhétoriques et de techniques comme la répétition ou l'interprétation – qui lui inspire l'ambition de créer « une version de l'histoire du roi Alexandre de Macédoine » (p. 151) plutôt qu'une adaptation vernaculaire d'un autre texte vernaculaire. *Floris and Blancheflur*, en revanche, se distingue par une réduction systématique des ornements rhétoriques. Il vise à simplifier l'intrigue et à dynamiser l'action, parfois au risque d'affecter la logique narrative, comme le remarque la chercheuse, qui ne néglige pas de présenter, par ailleurs, certains procédés utilisés par le traducteur, comme le chiasme ou l'emploi des structures allitératives (p. 158). *William of Palerne* manifeste la même tendance à la concision, comportant des réductions, voire des omissions importantes des descriptions du texte français. Quelques formules conventionnelles sont relevées (reposant sur des expressions nominales, adjectivales et adverbiales), dont l'oralité rend l'œuvre anglaise plus compatible avec l'horizon d'attente du public.

En guise de conclusion, Veronica Grecu noue astucieusement les fils de la « *semblance* » et de l'« *interpretatio* », en considérant l'acte artistique de la traduction vernaculaire dans sa réalité cachée, qui côtoie le « projet mystificateur » aussi bien que la quête d'une « *senefiance* » originelle. Le déguisement devient ainsi une ruse *scribale*, qui révèle une véritable mise en abyme de la *translatio*.

Au jeu de ses voiles et dévoilements méthodologiques, le livre de Veronica Grecu se laisse appréhender comme un atelier de mondes possibles : il ouvre des pistes à la recherche en traductologie médiévale

vernaculaire aussi bien qu'à l'étude de la thématique du déguisement linguistique ; il dessine un itinéraire dans l'approche du roman français et de sa réception créative par la jeune littérature anglaise, et, *last but not least*, il comporte une dimension didactique, qui fait pendant aux ambitions – philologiques et mêmes philosophiques – du projet doctoral initial. Pour toutes ses raisons, il se recommande comme une référence dans l'étude des littératures vernaculaires et comme un guide sûr pour tout jeune chercheur désireux de tenter l'aventure d'une recherche sur la *translatio* médiévale.

Le discours onirique chez Anne Hébert comme quête identitaire

Mihaela-Alexandra ACATRINEI

Abstract: Within the field of French literature worldwide, the literature of Quebec is built as a privileged means for defining the quest of identity and survival in a hostile space/environment as a result of the Anglophone menace and conservatism. The author Anne Hébert illustrates the drama of the people of Quebec in a literary work that facilitates the characters' escape, always in search of the absolute as a variant of their identity. It is through dream that this escape becomes possible, and the novels *Les Chambres de bois* et *Kamouraska* explore it in terms of a sort of premonitory experience as well as a profound descent into the depths of the self in order to assemble the fragments of being. The dream discourse will thus function in Anne Hébert's works as a way/method of underlying the quest of identity at the level of discourse.

Keywords: francophonie, Quebec, identity, dream, escape, premonition, dream discourse, reference, coherence.

La vie d'une amitié où l'amitié d'une vie : la correspondance de la Princesse Marthe Bibesco avec l'abbé Mugnier

Cristina-Maria OBREJA

Abstract: The long epistolary dialogue between Princess Marthe Bibesco and l'Abbé Mugnier, touches issues related especially to religion and spirituality, literature, travel, politics, war, family life and daily events. We find a wealth of information on the life and literary activity of the Princess, the crucial moments of their lives as well as the time they cross. Therefore the epistolary dialogue of the Princess Bibesco with l'Abbé Mugnier reveals the many facets of her personality. There are letters in which we find her lyrical side wandering through descriptions worthy of the pages of a novel, her polemical side when it comes to fighting for the causes she is interested in, her authorial dimension in the letters dealing with artistic creation and its anxieties, or just her human side.

Keywords: Princess Bibesco, correspondence, letter, Abbé Mugnier, epistolary dialogue.

La langue en exil dans l'œuvre romanesque d'Eduardo Manet et d'Emile Ollivier

Sana DAHMANI

Abstract: In this article we present the biography of Eduardo Manet and Emile Ollivier and their relation to French, as a borrowed language, the language of the exile in Tunisia. We explain the choice of this language as their writing language, which is felt as a geographic and linguistic exile. Manet's and Ollivier's approaches are, nevertheless, different, as one has Cuban roots, and the other is Haitian, but they aim at describing their native land into French during their exile.

Keywords: exile, Eduardo Manet, Emile Ollivier, French.

« Nina » ou la complexité franco-ivoirienne : quand Véronique Tadjo écrit la francophonie

Sabrina MEDOUDA

Abstract: The main purpose of this article is to understand how Véronique Tadjo wrote the francophone plurality in her book *Loin de mon père*. What can plurality be when people speak the same language? Where diversity, the break and the junction are? By plurality, more than the linguistic diversity brought by the Ivory Coast's francophone diversity, is to understand as the set of its linguistic challenges. In *Loin de mon père*, the story of a father's bereavement, Véronique Tadjo carries Nina to a family she did not know is true existence but especially to herself. This character takes us to the heart of one of the current issues of our cultural area, namely the complexity of mixing and French exile. In this life story in times of mourning, it is therefore the various Ivorian Francophonie expressions, at the symbolic level, and their issues that we highlight.

Keywords: Véronique Tadjo, Ivory Coast, Francophony, Postcoloniality, Literature, French literature, Africa, Language, Diversity, Conflicts

Langues et territoires dans l'*Hosanna* de Jacques Chessex. Effets de style

Otilia Carmen COJAN

Abstract: *Hosanna* (2013): Chessex's third posthumous book. The author becomes, once again his own inquisitor and implacable judge. The plot is simple: a neighbor dies. What follows is a ceremony in two languages and the description of some intense emotions, often contradictory, ranging from the happiness and the shame of still being alive to the certainty that the end (death) is near. The reader is placed between two languages (French and German), between two territories (life and death) and between two Chessex (one who narrates the story and another one who narrates himself). The display of the narrator's identity takes place by means of the French language. The style is the one cherished by Chessex: discursive resonances, melodious phrases merging and discharging into the big river of narrative poeticity, exquisite correspondences between the words and the images they generate. *Hosanna* reminds us, undoubtedly of the *The Vampire of Ropraz* (2007) and of *The Interrogatory* (2011).

Keywords: interior dialogue, narrative poeticity, languages, territories, *Hosanna*, dialectic of the Ego, style

Georges Rodenbach et la condition de l'artiste « en exil »

Elena Simina BĂDĂRĂU

Abstract The literary destiny of Georges Rodenbach is similar with that of his generation. Being disappointed by his fellow-country men reading-response concerning his artistic work, the writer takes refuge to Paris. This very distance makes him to get closer to the real world of his native place. The exile gives birth to a coherent artistic work that deals especially with a set of obsessive themes, such as: the city viewed as a character, the water, the bells, the tower, closely connected to the characters' fate, where the artist rejected by society plays an important role. To sum up, we would like to underline the fact that our research refers, first of all, to his novel "Art in exile", as well as a set of poems

drawn from "The mirror of the native sky", typical of his artistically and literary view.

Keywords: Belgian literature, symbolism, correspondences, city, artist, native place, exile, solitude, religious, aquatic elements

Plurilingue et francophone : le Roumain Vintilă Horia

Alina COSTIN

Abstract: What is writing in French, joining the open space of the Francophony? We shall not see this choice as a destiny, although those involved might like to call it so. We'll imagine it as a mutation concerning the individual as a whole. As writing becomes a new way of life, the language is the expression of this profound and surprising way of being the same while becoming another. And what if writing in French is not necessarily being a francophone as a member of that respective community? Vintilă Horia and his controversial position might help us see beyond the usual interpretation.

Keywords: Francophony, writing, exile, Romanian, French, Spanish, plurilingual, Eastern Europe, novel, sociology.

Expérience québécoise dans la francophonie

Emil SAYILOV

Abstract: With the globalization of economies, the usage of English has become increasingly "democratized". It is the language that the people must learn if they want to "succeed" that the teaching of English has surpassed the French, even in many French-speaking countries. Which is the best way to promote the usage of French in this context? Stronger coordination between the member countries of the Francophonie (French-speaking countries) not only through a simple language policy, but also in the field of lexical neologisms seems to be important.

Keywords: Anglicisms, Borrowings, Canada, English borrowings, Francophonie, French-speaking, countries, Lexical neologisms, Linguistic policy, Neologisms, Quebec French

Considérations syntaxico-sémantiques de l'utilisation du verbe *gérer* dans le français ivoirien

Johnson Djoa MANDA

Abstract: The verb « gérer », as used by Ivorians, shows particular syntactic and semantic characteristics compared to those of standard French. To understand this phenomenon, we studied the discourse of three categories of French speakers: pupils and students, semilliterate and illiterate speakers, and finally administration officials and university teachers. The analysis of oral corpus revealed a misuse of the verb « gérer », where other concepts are expected. In fact, speakers act as if these terms of standard French fail to explicitly reflect the sensitivity and the Ivorian culture. But this discovery produces rather rich neologisms. They show the same time the vitality of French in the country when each French-speaking community is struggling to legitimize its own customary practices.

Keywords: Ivorian French, neologisms, syntax, semantics, lexicon, pronominalization, absolute use, language register.

De la compétitivité linguistique

Maria Ana OPRESCU

Abstract: Performing an analysis on the concept of « competitiveness », applied to actual languages, highlights its unacceptability, because of its insubstantial definition. Besides, the functional levels of the languages often described as « of international use » result to be of a huge variety, excluding the actual existence of the comparative criteria that are used in the « competitiveness » approach. Using these two inconsistent concepts in designing cultural and educational projects caused, these last decades, some spectacular failures – including those of many projects dedicated to eradicate the perceived « loss of speed » of French, compared to English. In fact, the essence of the issue is quite different: it's incorrect to compare a « Lingua franca » (i.e. Basic English used for minimal communication) to the whole complexity of a culture- and civilization-bearing language. This study is a first

step in exploring this huge area.

Keywords: analysis, « competitiveness », languages, variety, comparative criteria, approach, spectacular, French, English, « Lingua franca ».

Le français : une copropriété linguistique et un lieu de croisement des cultures

Abdeltif MAKAN

Abstract (E): This article aims to report on the status of French as the "language world." To speak French, to writing in French its own culture or to translate into in French does not imply that it is a French of France. The French language is a plural space varies according to neighboring languages, and especially according to the culture of the users of that language. So if French is a language of diversity and place of crossing cultures, it is because language and culture mother are always present in speaking of speakers, in their social imaginary, in their writing, etc.. Language and culture are seen in their correlation. This complex relationship comes in "language / cultureS" especially in the case of French and foreign cultures within a given community.

Keywords: language (French), enunciation, translation, culture.

Le français et les langues nationales au Sénégal : pour une cohabitation et tolérance linguistiques

M. Abdoulaye NDIAYE

Abstract: The aim of this article is to emphasize the relationship between French and the national languages in Senegal. Our approach includes a synchronic analysis of some differences between the standard French and the Senegalese French, but also a study of the semantic and lexical variations, such as semantic expansion, lexical creation, and linguistic levels. Our conclusion is that the superposition of French and of the local languages in Senegal does not generate a conflictual situation: on the contrary, it is rewarding.

Keywords: Senegal, national language, French language.

Construire la francophonie avec les élèves : Quelle didactique de l'oral dans les pratiques enseignantes et de formation au Maroc ?

Lila LAMROUS

Abstract: This article focuses on the situation of French as a Foreign Language in Morocco; special attention is paid to the oral comprehension techniques. Our main idea is that the French-speaking culture is built in schools, by teachers, with the help of their students.

Keywords: Morocco, French, French as a Foreign Language, oral comprehension.

L'enseignement /apprentissage du FOU pour les étudiants de la première année Licence en Langue, Littérature et Civilisation françaises en Tunisie, et le nouveau module optionnel d'Autoformation

Fatma FAKHFAKH

Abstract: This article focuses on the situation of FOU (Français sur Objectifs Universitaires – academic French) in Tunisia, in case of first-years students in French Language, Literature and Civilization. Special attention is paid to the education reforms and to the Self-training module. We formulate several teaching techniques that may be applied by the personnel teaching French as a Foreign Language in Tunisia.

Keywords: Tunisia, French, French as a Foreign Language, French Language, Literature and Civilization, Self-training, Academic French.

Mihaela-Alexandra ACATRINEI est doctorante en II^e année à l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași, Roumanie – coordinateur scientifique Madame le Professeur Marina Mureșanu – et en première année de thèse en cotutelle avec l'Université Paris-Est, France – directeur de thèse Monsieur le Professeur Papa Samba Diop. Titre de la thèse : *Fonction(s) et fonctionnement du rêve dans l'œuvre romanesque d'Anne Hébert*. E-mail: acatrinei.alexandra@yahoo.com

Elena Simina BĂDĂRĂU est professeur de français au Collège National « Emil Racoviță » de Iași. Elle est titulaire d'un diplôme de Master en Études Francophones. Elle est Docteur ès Lettres de l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași (2011). Elle a participé aux colloques organisés dans le cadre des *Journées de la Francophonie* (éditions 2002-2007) et à des conférences nationales et internationales : Iași – éditions 2010-2014, Bucarest – 2009 et 2010, Bruxelles – 2006. Elle a publié plusieurs articles portant sur des thèmes littéraires (Georges Rodenbach, Victor Hugo, Marguerite Yourcenar, Jules Verne) ou didactiques. Domaines d'intérêt : la littérature belge, la phénoménologie bachelardienne, la théorie de la réception et la didactique du FLE. E-mail : siminabadarau@gmail.com

Otilia Carmen COJAN est diplômée docteur ès lettres de l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași, Roumanie. Après avoir soutenu sa thèse, *Narrativité et poéticité chez Jacques Chessex*, en juillet 2012, elle a continué à mener des recherches portant sur la littérature chessexienne et son influence dans la sphère des littératures francophones contemporaines. Parmi ses dernières parutions éditoriales on retrouve « Du Chronos à Dionysos. Présence et usage de la figure de l'ogre dans le roman de Jacques Chessex » in *Chances du roman, charmes du mythe. Versions et subversions du mythe dans la fiction francophone depuis 1950*, (éd.) Marie Hélène Boblet, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2013. A présent, l'auteure est Assistante à l'Observatoire de la Langue Française dans le cadre de la Direction de la langue française et de la diversité linguistique de l'Organisation Internationale de la Francophonie, à Paris. E-mail : otilia_bluish@yahoo.com

Alina-Elena COSTIN, professeur de FLE dans l'enseignement secondaire (Lycée « Henri Coandă », Bacău). Docteur en cotutelle en langue et

littérature françaises/ philologie de l'Université Paris Est Créteil et de l'Université « Alexandru Ioan Cuza », Iași (Bourse AUF 2011-2013). Quelques publications : *Les patries mouvantes de Vintilă Horia*, présenté lors de la Journée d'études *S'exprimer dans la langue des autres : postures d'auteurs*, l'Université Lille 3. *Comment lire Vintilă Horia? Une perspective spiritualisée*, présenté lors de la Session scientifique internationale, *Le dialogue des cultures entre tradition et modernité*, Alba-Iulia. Domaines d'intérêt : littérature de l'exil, littératures du moi, sociologie, psychanalyse, psychologie. E-mail: costinalina22@yahoo.fr

Sana DAHMANI est assistante à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse. Université de Sousse, Tunisie. Docteur en littératures francophones et comparées (en cotutelle : Faculté des lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba et Université Michel de Montaigne, Bordeaux3). Sujet de thèse : « Écriture de l'exil et engagement politique dans le roman caribéen francophone contemporain. L'œuvre romanesque d'Eduardo Manet et d'Émile Ollivier pour exemple ». Membre du Laboratoire de Recherches : Études Maghrébines, Francophones, Comparées et Médiation Culturelle (dirigé par le Professeur Habib Ben Salha), Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba, Tunisie. Articles et études dans les Actes de divers congrès francophones. E-mail: sanadahmani@voila.fr

Fatma FAKHFAKH est une poétesse et didacticienne tunisienne née à Sfax (République Tunisienne) en 1983. Elle a commencé sa carrière en didactique par la conception d'un *Carnet de bord* de l'apprenant tunisien de la première année Licence inscrit en module de Perfectionnement Linguistique en Autoformation, qui a comme objectif de faciliter aux apprenants de s'autoévaluer et aux conseillers de concevoir l'évaluation sommative. Spécialiste en Français sur Objectifs Universitaires et en Apprentissage à distance, elle est l'auteur de l'article « Aspects et conséquences négatifs de l'excès de la lecture sur écran ». E-mail : fattouma83@hotmail.fr

Lila LAMROUS est maître de conférences en langue et littérature françaises à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand et membre du CELIS, où elle travaille sur les problématiques francophones (littéraires et didactiques). Depuis la fin de l'année 2011 et jusqu'à la fin de l'année 2013,

elle a été détachée au Maroc (Ambassade de France), où elle a dirigé un projet de formation des formateurs des enseignants de français du Maroc.
E-mail : lillamrous@yahoo.fr

Abdeltif MAKAN est professeur assistant au département de langue et littérature françaises de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal. Il est titulaire d'un diplôme de docteur, ayant soutenu la thèse « Discours publicitaire : stratégies et circonstances de la communication ». Il a publié plusieurs articles portant sur des domaines tels que la didactique, la linguistique, la sémiologie, la traductologie et les études culturelles. E-mail : makanbdo200@yahoo.fr

Johnson Djoa MANDA est enseignant à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), au Département des Langues et Sciences Humaines. Il a publié plusieurs articles dans le domaine de la sémantique et de la linguistique, parmi lesquels : « Identification et analyse de quelques distorsions sémantiques rencontrées dans le résumé de texte. Cas des étudiants de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro », dans la revue *AnnaISS*, vol.7, Faculté des Langues et Littératures Étrangères, Université de Sassari (Rome), 2010, « La locution verbale *n'avoir qu'à + infinitif* dans le français ivoirien », dans la revue *Thélème*, Université Complutense de Madrid, 2011, « Étude des particularités du français relevées dans *Verre Cassé* d'Alain Mabanckou », dans la revue du *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, Université de Cocody-Abidjan, 2011, « Sur le fonctionnement des actes de langage dans le discours réconciliateur », dans la revue *Représentations linguistiques et discursives de « réconcilier/ se réconcilier/ réconciliation* », ouvrage collectif à paraître à Nantes (France).
E-mail : mandadjoa@yahoo.fr

Sabrina MEDOUDA est doctorante à l'Université Toulouse II-Le Mirail au sein du laboratoire LLA-Creatis et chercheur associé à l'Université de Johannesburg. Ses recherches portent sur l'écriture féminine en temps de guerre en Afrique subsaharienne au sein des aires lusophone et francophone. Ses précédents articles ont porté sur les écrits des auteures mozambicaines Lina Magaia et Lilia Momplé.
E-mail : sabrinaninamedouda@gmail.com

Abdoulaye NDIAYE est né et a fait ses études primaires, secondaires et universitaires à Dakar (Sénégal). Instituteur, professeur de lycée et aujourd'hui enseignant à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, M. Ndiaye est titulaire d'abord d'un Doctorat du 3e cycle en littérature comparée puis d'un Doctorat d'Etat dans la même discipline. En outre, il est diplômé en linguistique générale, en linguistique appliquée et en phonétique. Spécialiste des questions d'éducation et de formation, il a produit beaucoup d'articles touchant ces domaines mais aussi celui de la littérature et de la linguistique. Il enseigne actuellement à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. E-mail : chims10@hotmail.com

Cristina-Maria OBREJA, Docteur ès lettres de l'Université « Ștefan cel Mare » de Suceava (2013). Titre de la thèse de doctorat : *Fiction et Autobiographie dans l'œuvre de la Princesse Marthe Bibesco*. Bénéficiaire d'une bourse de recherche doctorale Erasmus à l'Université de Nice Sophia Antipolis, mars-mai 2010. Professeur de français au Collège National « Petru Rares » Suceava. Plusieurs articles publiés dans les Actes de divers congrès francophones. E-mail : cristina_obreja2006@yahoo.com

Maria Ana OPRESCU est chargée de cours au Département de Langues Modernes et de Communication en Affaires à la Faculté des Relations Economiques Internationales de L'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest. Docteur en philologie avec la thèse : *Créativité lexico-sémantique dans la langue de la publicité. Domaines: roumain, français, espagnol, italien*. Elle est auteur de manuels de langue française et de langue espagnole, de manuels de communication en affaires et elle a écrit plus de 30 articles sur des thèmes de linguistique, de didactique et de multiculturalité. Livres publiés : *Itinéraires économiques en français* (coauteur), *Le message publicitaire*, *Une chance en or* (coauteur), *Communication dans l'entreprise* (coauteur), *La France-pays riche?*
E-mail : m_anaoprescu@yahoo.fr

Emil SAYILOV est Docteur en Sciences du Langage de l'Université de Strasbourg, avec une thèse de doctorat portant le titre *Néologie lexicale (depuis 1960) et son actualisation en français du Québec*. En 2006, il a été boursier du Gouvernement Français, en Master 2. La même année, il a obtenu un Diplôme de Sciences du langage à l'Université de Marc Bloc. Il

est également titulaire d'un Diplôme de Linguistique française issu par l'Université des langues d'Azerbaïdjan (2005) et d'un Diplôme de didactique FLE/FLS, issu par la même université (2004). Il a effectué plusieurs séjours de recherche au Canada, dans le cadre des études de master et des études doctorales (2001 et 2006). E-mail : emil_adu200@yahoo.fr

Elena-Brandusa STEICIUC Professeur à l'Université « Stefan cel Mare », Suceava, Roumanie, où elle enseigne depuis 1990. Docteur ès Lettres en 1997, avec la thèse *Patrick Modiano – une lecture multiple*, soutenue à l'Université de Bucarest (publiée en 1998 aux éditions Junimea, Iasi). Plusieurs volumes d'exégèse, dont : *Introduction à la littérature québécoise* (2003) ; *Literatura de expresie franceza din Maghreb. O introducere* (2003) ; *Horizons et identités francophones* (2006) ; *La francophonie au féminin* (2007) ; *Fragments francophones* (2010). Auteur de plus de 90 articles, publiés en Roumanie et à l'étranger. Participations à plus de 40 colloques et congrès internationaux. Présidente de l'ARDUF (Association Roumaine des Départements Universitaires Francophones) depuis 2010. E-mail : selenabrandusa@yahoo.com

Protocole de rédaction

Indiquez toujours votre **prénom** et votre **nom** en totalité, l'unité de rattachement, la ville et le pays ;

COMPOSITION GÉNÉRALE DU TEXTE :

- Fichier attaché, format RTF pour les textes saisis sous Word (PC ou Mac) ; le fichier doit porter votre nom ; Arial, 11
- Les caractères italiques sont réservés aux titres d'ouvrages, aux titres de revues (par convention éditoriale) et aux mots en langues étrangères (y compris *a fortiori*, *a priori*, etc.)
- Les majuscules peuvent être accentuées
- Les vers pourront soit garder leur disposition originale, soit être juxtaposés en les séparant d'un trait oblique : /
- Les notes seront faites en numérotation continue, en bas de page. Commencez le texte de la note en intercalant un espace après la référence de note en bas de page, et par une majuscule
- Le soulignement est à proscrire, de même que les caractères gras réservés aux titres de paragraphes.
- Citations toujours entre guillemets à la française (« ... »), quelle que soit la longueur. En cas de besoin, utiliser des guillemets à l'anglaise ("...") dans un passage déjà entre guillemets. Pour les guillemets à la française ne pas oublier de créer des espaces insécables entre les guillemets et le mot. Rappelons comment réaliser ces espaces : dans le traitement de texte, il faut appuyer en même temps la touche majuscule, la touche ctrl et la barre d'espacement
- Toute modification d'une citation (suppression, adjonction, remplacement de mots ou de lettres, etc.) par l'auteur du texte est signalée par des crochets droits [...]
- Toutes les citations dans une langue autre que le français doivent être traduites dans le texte ou en notes
- Le texte doit comporter entre 12 000 et 15 000 signes (notes y comprises)
- Vérifier qu'il y a un espace avant et après les signes doubles (; ; ? ! %), que les virgules et les points suivent le mot précédent et sont eux-mêmes suivis d'un espace.

Bibliographie (placée à la fin de l'article) :

- Nom, Prénom, (en bas de casse, ou minuscule), Titre (en italiques), lieu d'édition, éditeur, « collection » (entre guillemets), année d'édition, [et si nécessaire : volume (vol.), tome (t.), page ou pages (p.)].
- Pour les articles : Nom, Prénom, « Titre de l'article » (entre guillemets), Titre de la revue (en italiques), n° (espace avant le chiffre), date, éventuellement page(s).

ATTENTION !

Le texte de l'article, rédigé en français, sera impérativement accompagné d'un **résumé** de 7-10 lignes (500-600 signes) rédigé en anglais, ainsi que de **10 mots-clés**, en anglais ; vous devez fournir également une **présentation** (10 lignes en français) de vos titres, publications et domaines d'intérêt.

